REVUE

DES

DEUX MONDES

XIII[e] ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1[er] AVRIL 1843.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DEUXIÈME

TREIZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

—

1843

LES DEUX RIVES

DE LA PLATA.

Montevideo. — Buenos-Ayres. — Rivera. — Rosas.

Après un séjour de quelques mois seulement, tant à Buenos-Ayres qu'à Montevideo, un voyageur qui ne fait pas profession d'écrire, et que la curiosité seule a porté dans ces contrées lointaines, ne peut avoir la prétention de tracer un tableau fidèle et complet de leur état politique et social. Sans parler même de l'insuffisance de l'observateur, trop d'obstacles s'opposent, sur la rive gauche de la Plata comme sur la rive droite, à la connaissance de la vérité, pour que tout homme de bon sens ne doive pas se défier extrêmement de ce qu'il lit, de ce qu'il entend dire et de ce qu'il voit ou croit voir, tant à l'égard des personnes qu'à l'égard des choses. Aussi, convaincu qu'il faut pénétrer fort avant dans le sein d'une société et résider très longtemps parmi elle, pour espérer la bien connaître et pour acquérir le

droit de la juger, nous nous bornerons modestement à enregistrer ici quelques souvenirs personnels, et à reproduire quelques impressions de bonne foi, qui seront au moins complètement exemptes de tout esprit de parti, et de toute idée formée à l'avance sur les deux villes dont nous avons à parler. Nous déclarons en outre, ce qui est plus important, que nous n'avons nullement l'intention de rentrer dans l'examen de la question de la Plata, considérée au point de vue politique, et que nous n'en dirons rien ou presque rien. Ce n'est pas assurément que tout ait été dit sur la question de la Plata, et qu'il ne reste pas un grand nombre de faits intéressans à révéler, un grand nombre d'erreurs à rectifier, de mensonges à combattre, d'omissions à réparer. Il est très rare que tout soit dit sur les questions contemporaines. Mais, sans rechercher le pourquoi, on conviendra qu'un pareil examen ne répondrait à aucun besoin de l'esprit public en ce moment. Nous croyons donc devoir nous en abstenir. Néanmoins, comme nous ne voulons pas laisser le moindre doute sur notre opinion, nous dirons en peu de mots que nous tenons la question de la Plata pour bien et dûment terminée. Grace à la sagesse et à l'habileté de M. l'amiral de Mackau, la France a pu honorablement rétablir avec Buenos-Ayres des relations pacifiques et régulières, sans compromettre sa position ni son commerce à Montevideo, et en obtenant le seul résultat qu'elle ait voulu atteindre dès l'origine du différend, c'est-à-dire une satisfaction pour le passé dans l'indemnité, une garantie suffisante pour l'avenir dans le traitement de la nation la plus favorisée. Toute la convention du 29 octobre est dans ces deux stipulations, qui ont mis fin à un état de choses de plus en plus embarrassant, qui ont rendu à la France la libre disposition de forces considérables, au moment où elle en avait le plus besoin, et qui ont dégagé ses intérêts du milieu de querelles étrangères à la sienne, dans lesquelles il eût été à désirer qu'elle ne fût jamais entrée. Telle est notre opinion sur la convention du 29 octobre 1840, et sur la situation fâcheuse, à tous égards, dont elle a été le remède; opinion que nous nous sommes formée d'après une étude consciencieuse des faits sur le théâtre même des évènemens. Il en résulte que l'amiral de Mackau a rendu à son pays un très grand service, quand il a conclu la paix avec le gouvernement de Buenos-Ayres, en s'élevant au-dessus de toute considération autre que l'intérêt de la France et en rétablissant l'empire de principes salutaires qui avaient été trop méconnus. Vainement a-t-on essayé de faire prendre le change sur ce point à l'opinion publique. C'est une cause gagnée en

dernier ressort, malgré toutes les protestations de la partie adverse, qui n'a pas toujours été assez scrupuleuse dans le choix des moyens d'attaque et qui pourtant n'en a pas mieux réussi.

Notre intention n'est pas non plus de donner de longs détails sur le passé de Buenos-Ayres et de Montevideo, et par là nous entendons non-seulement le passé déjà ancien, mais encore le passé d'une date récente. Ce n'est pas une histoire, même abrégée, des deux républiques de la Plata que nous voulons écrire : ce sont tout simplement quelques souvenirs que nous livrons au courant de la publicité. L'autre tâche serait trop vaste, et, si nous en croyions notre expérience personnelle, nous dirions qu'il est maintenant impossible de l'exécuter de manière à satisfaire les esprits sérieux. Aucune partie de l'histoire contemporaine ne présente plus d'obscurités et moins de documens connus ou accessibles pour y porter la lumière. Quelques explications suffiront au passage pour faire comprendre les évènemens du jour, dont nous aurons à parler, ou plutôt pour éclairer nos observations générales sur l'état du pays.

Maintenant nous pouvons entrer en matière. Mais on nous permettra de n'établir d'avance aucune division rigoureuse, n'ayant à présenter qu'un tableau dont les diverses parties se tiennent et naissent les unes des autres sur un fond commun, dans la même atmosphère politique et sociale.

Le fleuve de la Plata, formé par la réunion du Parana et de l'Uruguay, au-dessous de l'île de Martin-Garcia, sépare deux états, dont l'un s'appelle officiellement la Confédération Argentine, et l'autre la République Orientale de l'Uruguay. Montevideo est la capitale de ce dernier. Buenos-Ayres a été constitutionnellement la capitale du premier; aujourd'hui Buenos-Ayres n'est plus que la capitale de la province du même nom, province dont le gouvernement est chargé des relations extérieures de toutes les autres. Nous dirons tout à l'heure combien la réalité s'éloigne des apparences et de la titulature officielle, en ce qui concerne le pouvoir de Buenos-Ayres sur les provinces dites confédérées. Quand on arrive par mer dans cette partie de l'Amérique du Sud qu'on pourrait appeler le bassin de la Plata, la ville de Montevideo se présente la première sur la rive gauche du fleuve, dont la largeur est encore là de près de vingt lieues. Buenos-Ayres est à quarante lieues plus haut, sur la rive droite, et néanmoins, à une si grande distance de son embouchure, le fleuve y conserve dix lieues de largeur; car la nature a travaillé dans le Nouveau-Monde sur une échelle gigantesque, ce qu'il ne faut jamais

perdre de vue quand on s'occupe de l'Amérique. On conçoit que sur un courant d'eau de cette importance, véritable mer intérieure qui présente tous les dangers de la haute mer, aggravés là par le voisinage relatif de la terre et la diminution progressive de la profondeur, il y ait place pour tout le commerce du monde à la fois. Montevideo ne domine donc pas suffisamment l'entrée ou la sortie du fleuve. Aucun bâtiment de guerre ou de commerce n'est obligé d'y toucher pour se rendre à Buenos-Ayres, et les relations de l'une par la voie de mer peuvent être entièrement indépendantes de celles de l'autre; mais, dans la pratique, elles ne le sont pas, et si, au lieu d'appartenir à des républiques différentes, constituées comme exprès pour une rivalité déplorable, Montevideo et Buenos-Ayres appartenaient à un même état régulièrement organisé, ces deux villes auraient bientôt des fonctions distinctes dans le grand corps dont elles seraient des membres si considérables, c'est-à-dire que Buenos-Ayres et Montevideo se développeraient et s'enrichiraient en même temps, sans se porter ombrage, chacune suivant les lois et les avantages de sa position, Buenos-Ayres par une production immense des fruits du pays et par la distribution des produits étrangers sur les marchés intérieurs qu'elle doit approvisionner, Montevideo par le commerce maritime, dont il deviendrait presque exclusivement l'entrepôt. Dans l'état actuel des choses, le port de Montevideo, plus commode et plus sûr que celui de Buenos-Ayres, voit s'accroître de jour en jour son mouvement de navigation, et n'a rien perdu à la levée du blocus de Buenos-Ayres par la France. Il aurait cependant besoin d'être curé et approfondi, ce à quoi le gouvernement ne songe guère et ne peut pas songer, ayant sur les bras une guerre à la fois étrangère et civile qui absorbe tous les revenus de l'état, moins il est vrai par ce qu'elle coûte à soutenir que parce qu'elle sert de prétexte à d'incroyables dilapidations.

Un dictionnaire de géographie fort accrédité, et publié l'année dernière, ne donne à la ville de Montevideo qu'une population de onze mille ames au plus, en ajoutant que cette population était autrefois de vingt-six mille. C'est une erreur bien singulière, et tout le contraire de la vérité. Effectivement Montevideo n'avait peut-être que onze mille ames au plus vers 1820, mais il en a aujourd'hui trente-cinq mille au moins. Prenons terre sur un assez mauvais débarcadère en bois, que l'on traite d'abord fort lestement, et après lequel on soupire ensuite quand on arrive à Buenos-Ayres; à cette foule de négocians qui se promènent en attendant leurs marchan-

dises et en causant d'affaires, à cet encombrement de charrettes qui viennent charger ou décharger les embarcations des bâtimens de commerce mouillés à très peu de distance, à cette multitude de manœuvres bronzés, cuivrés, haletans, criant, jurant dans toutes les langues, se révèle une population nombreuse, active, ardente au gain, peu homogène, et sans cesse recrutée par l'émigration européenne. Pénétrons dans la ville; de tous côtés, elle se pave, mal, mais vite; de tous côtés, elle s'étend par des constructions nouvelles qui s'élèvent avec une incroyable rapidité. N'entrez pas dans ces maisons, les plâtres n'y sont pas secs, les papiers n'y sont pas collés, vous y aurez trop froid, vous y contracterez des maladies de poitrine. Mais ces maisons, elles sont toutes habitées; on se les dispute, on les paie fort cher, on s'y entasse pour ne pas vivre dans la rue, et le mouvement des constructions ne suit qu'en boitant celui de la population qui le devance. Vous avez peut-être lu dans quelque voyage pas trop ancien, ou vous avez entendu dire à quelque officier de marine pas trop vieux, que Montevideo était une place de guerre, avec des murailles, des bastions, une citadelle, si bien que Montevideo avait soutenu des sièges; oui, sans doute, mais nous avons changé tout cela. La République Argentine et l'empire du Brésil, en établissant par le traité de 1828 l'indépendance de la République Orientale, ont rendu à Montevideo le service de stipuler que ses fortifications seraient démolies, et elles l'ont été. Aussi, à la première occasion, la ville s'est échappée joyeusement dans la campagne. Plus de portes, plus de remparts, plus de citadelle. De grandes et belles rues se prolongent dans la direction de l'isthme qui fait de Montevideo une péninsule, et l'ont déjà dépassé. On a utilisé, pour faire un marché, l'emplacement de la citadelle et ce qu'il n'a pas fallu démolir. Toute cette partie de la ville appelée le *Cordon*, et le prolongement de la grande rue du *Porton* vers la campagne, sont remplis de maisons élégantes, dont les terrasses et les *miradores* voient de plus près les *quintas* ou les jardins d'alentour, sans perdre pour cela le spectacle animé du port et la perspective lointaine des grands bâtimens de guerre dont la mâture se détache sur l'horizon lumineux ou se dessine vaguement dans la brume.

Si la plupart des maisons anciennes n'ont qu'un rez-de-chaussée, la plupart des maisons de construction nouvelle, qui sont les plus nombreuses, ont un étage, parce que l'on commence, depuis deux ou trois ans, à sentir la nécessité d'économiser le terrain qui a pris une grande valeur. La ville peut sans doute s'étendre fort loin dans la di-

rection du nord-est; mais alors ce quartier s'éloignerait trop du port et de tous les établissemens publics ou particuliers, qui se groupent autour de lui et se rattachent au commerce maritime. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, les maisons sont recouvertes d'une terrasse légèrement inclinée pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, que l'on recueille avec soin dans des citernes; cependant cette inclinaison n'empêche pas de s'y promener à l'aise; les enfans y jouent et les familles s'y réunissent souvent le soir. C'est du haut des terrasses qu'on se livre pendant les trois jours du carnaval à une lutte aquatique des plus divertissantes, au moins pour celui qui en sort vainqueur, c'est-à-dire pas trop mouillé, car il est difficile d'échapper complètement aux attaques des voisins et surtout des voisines. Ce jeu consiste à jeter de l'eau sur les passans et à se lancer d'un côté à l'autre de la rue, de bas en haut, de haut en bas, à travers et par-dessus les terrasses, des œufs remplis d'eau et dont l'ouverture a été bouchée avec de la cire. Malheur à l'imprudent étranger que l'on n'a pas charitablement averti de cette singulière coutume ! Plus sa toilette est recherchée, plus on sera heureux de le mouiller des pieds à la tête, et plus il sera hué s'il a le mauvais goût de se fâcher. Mouillé ne serait rien, s'il ne recevait dans les yeux ou dans le cou que cette légère aspersion d'eau de Cologne ou d'eau de rose, avec laquelle le salueraient les plus jolies mains et les plus charmans minois de la ville, tant à Montevideo qu'à Buenos-Ayres; mais quelquefois le liquide dont on l'inonde est équivoque, quelquefois une porte traîtresse s'ouvre inopinément à son passage, et, avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître, la vigoureuse main de quelque grosse mulâtresse lui aura lancé avec force un seau d'eau qui l'aveuglera et mettra le dehors et le dedans de son costume dans l'état le plus déplorable et le plus risible, tandis que de la terrasse voisine une autre douche défoncera son chapeau, et que, pour compléter sa déroute, deux ou trois œufs, dirigés d'une main sûre, lui viendront éclater au beau milieu de la figure. Et l'assistance de rire, et le pauvre inondé de regagner sa maison à toutes jambes en riant aussi, car il n'a rien de mieux à faire. Qu'on ne croie pas que ce sont là des exagérations de voyageur; nous sommes plutôt resté au-dessous de la vérité dans cette peinture d'une folie qui est sans doute nécessaire aux nations civilisées, puisque c'est une espèce de vertige dont elles sont toutes atteintes au même instant et qui se manifeste selon les degrés de latitude par des symptômes différens. A Buenos-Ayres et à Montevideo, cette façon de célébrer le carnaval par une grande dépense

d'eau froide n'a guère d'inconvéniens au mois de février qui, par les 34 ou 35 degrés de latitude méridionale, répond à notre mois d'août. En vain les gouvernemens, quelque peu honteux de cette mode américaine, ont-ils essayé de la combattre; ils n'ont réussi tout au plus qu'à la régler et à réprimer les excès. Nous avons vu des soldats de police, envoyés en patrouille pour veiller à l'exécution des ordonnances, recevoir gravement les projectiles et les seaux d'eau qu'on leur lance d'autant plus commodément que leur marche est plus lente. Toutes les terrasses se couvrent de femmes et d'enfans armés de parapluies, et dont la toilette est à dessein très négligée pour engager le combat. Les domestiques s'en mêlent librement; ce sont des saturnales. Dans la rue, des hommes à cheval ou à pied, vêtus pour la circonstance, passent avec des paniers d'œufs qu'ils épuisent vite, et mettent leur gloire à passer au galop, sans être atteints, sous une grêle de projectiles qui vont salir les portes, les murailles et les trottoirs du côté opposé. Le général Rosas, gouverneur de Buenos-Ayres, prenait autrefois une part très active à ces jeux. On le voyait, il y a quelques années, parcourir la ville en costume qui ne sentait rien moins que l'étiquette, mouillant et mouillé, avec un entrain et une verve de jeune homme, et avec une de ces bonhomies à l'espagnole qui s'allient d'une façon étrange au plus terrible exercice d'un pouvoir sans bornes. Maintenant sa famille, qui aime beaucoup à se divertir, et dont les goûts naturels ne sont point gênés par des délicatesses d'emprunt, se livre avec une sorte de fureur à ces jeux du carnaval. Il l'y encourage, il applaudit de tout son cœur aux bons tours qu'elle a joués aux passans et aux voisins, et à l'énorme consommation d'œufs qu'elle a faite. Cela lui plaît, non seulement parce que cela lui plaît, mais parce que cela est du pays, parce que cela est populaire, américain et *porteño*. Quelque chose de plus raffiné, de moins bruyant, ne lui plairait pas au même degré. Chez cet homme singulier, l'instinct du pouvoir, le génie national et populaire se manifestent en tout; il serait à désirer pour sa gloire que ce ne fût pas quelquefois avec excès, et que ce fût toujours aussi innocent.

Nous voilà bien loin des terrasses de Montevideo, qui nous ont entraîné à parler des jeux du carnaval, parce que sur les deux rives de la Plata les terrasses des maisons remplissent dans ces jeux le principal rôle; mais aussi n'aurons-nous plus à y revenir. Nous sommes d'ailleurs bien sûr de réveiller plus d'un souvenir comique chez tous ceux de nos officiers de marine qui ont séjourné dans ces dernières

années, soit à Montevideo, soit à Buenos-Ayres, où la plupart d'entre eux étaient fort connus et avaient des relations qui rendaient ces plaisanteries plus piquantes.

Grace à ce mode de construction, c'est-à-dire aux terrasses plates qui couvrent toutes les maisons, l'aspect de Montevideo, comme celui de Buenos-Ayres, est assez gai. Il y a dans toutes les rues de l'air et du jour. Un grand nombre de ces terrasses sont entourées d'une balustrade à jour qui ne manque pas d'élégance, et les plus belles maisons ont de plus une espèce de belvédère appelée *mirador*, comme qui dirait *regardeur*, d'où la vue s'étend sur toute la ville, sur la campagne et sur la mer. C'est un panorama dont il est facile de se donner le luxe, et qui, avec les terrasses, est d'une grande ressource dans des pays où il y a peu de promenades, principalement à Montevideo. Dans cette dernière ville, un des *miradores* les plus élevés est celui de la veuve de l'ancien consul de France, M. Cavaillon, femme aimable, dont le gracieux accueil témoigne qu'elle est devenue toute Française. A Buenos-Ayres, le *mirador* de la maison du général Rosas est à la fois le plus élégant et le plus élevé. Ses couleurs tranchantes frappent la vue de très loin quand on arrive au mouillage, et c'est un des points qui, avec les clochers des églises, relèvent le mieux la monotonie d'un paysage sans grandeur et sans pittoresque.

Montevideo n'a d'ailleurs que fort peu d'édifices remarquables. L'église que l'on appelle de *la Matriz* est cependant d'un goût assez pur, grande et convenablement ornée, sans exagération. On y voit une sainte Vierge noire, au pied de laquelle les nègres viennent s'agenouiller de préférence. L'hospice est d'un aspect sévère, mais entièrement d'accord avec sa destination, et paraît bien tenu. Le fort ou palais du gouvernement est un édifice maussade et de l'extérieur le plus lourd; l'intérieur n'en vaut pas mieux. La grande salle de réception manque de grace et de majesté; elle est obscure et meublée pauvrement. La maison particulière du président de la république, le général Rivera, est beaucoup plus somptueuse. Quant au théâtre, il tombe en ruines, mais on en construit un nouveau.

L'immense accroissement que Montevideo a pris depuis quelques années a pour cause principale le blocus de Buenos-Ayres par la France. Mais l'impulsion était déjà donnée; le blocus a seulement accéléré un progrès qui est dans la nature des choses, et que Montevideo doit avant tout à sa situation. Cela est si vrai, que l'effet survit à la cause, et que le flot de l'émigration européenne, qui a tant fé-

condé la Bande Orientale, continue à s'y porter presque exclusivement. Les Basques français et espagnols, les Canariens, les Sardes, les Galiciens, qui ne cessent d'y arriver, trouvent du travail dès qu'ils débarquent. Les Basques pavent la ville, construisent les maisons, font des chaussures et des habits, prennent de petites boutiques, se répandent dans les *saladeros*. Les Canariens cultivent les jardins des environs de la ville, et ont introduit un élément nouveau dans la nourriture des habitans de ces contrées, qui autrefois mangeaient encore plus de viande que maintenant. Les Sardes font le cabotage, travaillent dans le port et tiennent des cabarets. A cette population d'ouvriers, qui arrive par masses et qui vient chercher du travail à Montevideo, il faut ajouter un nombre sans cesse croissant d'industriels et de petits marchands que l'esprit d'aventure et l'espoir de faire fortune y pousse de préférence. Quand nous nous occuperons de Buenos-Ayres, nous parlerons encore de la population étrangère qui se multiplie sur les deux rives de la Plata. Cependant c'est à Montevideo que la basse classe de cette population entre pour une plus forte proportion dans la population générale, et à tel point que plusieurs personnages politiques du pays commencent à en manifester quelque inquiétude. Comme la plupart de ces étrangers trouvent de l'emploi dans la ville, il a déjà été question de prendre des mesures pour que les nouveaux arrivans se répandent dans la campagne; mais le gouvernement s'est montré plus libéral et plus éclairé. Il laisse faire, bien convaincu que cette émigration européenne enrichit le pays, multiplie ses ressources, donne à ses productions plus de valeur, et provoque un développement de commerce qui augmente d'une manière sensible les produits de la douane. En même temps, il a cherché à tirer parti des étrangers pour sa défense; il a cherché à les enrôler pour repousser l'invasion dont la Bande Orientale est menacée par le général Rosas et l'ancien président Oribe. Toutefois il s'est vu forcé de renoncer à son projet, tant par la résistance des agens étrangers que par la répugnance des émigrans eux-mêmes à prendre les armes pour une cause qui n'est pas la leur; car ces pauvres gens ne sont pas allés là pour se battre, mais pour vivre et faire fortune. Cependant les efforts même que le gouvernement de Montevideo fait pour engager les étrangers, et surtou les Basques, qui sont les plus nombreux, à prendre les armes, ont dû leur révéler leur force. Pour peu qu'ils se comptent, ils doivent voir qu'on ne les vexerait pas impunément, et qu'ils sont en état de se

faire respecter. Aussi, dans aucun cas, n'avons-nous d'inquiétude pour nos compatriotes.

Quelques personnes en France paraissent voir cette émigration basque avec déplaisir et voudraient que le gouvernement l'arrêtât, ne fût-ce que pour la diriger sur Alger. Nous ne saurions partager une pareille opinion. Il est possible que les bras deviennent un peu plus rares et le travail un peu plus cher dans certains arrondissemens des Landes et des Basses-Pyrénées; mais, avec la paix dont nous jouissons, ces vides se rempliront rapidement, et les quinze mille Français, plus ou moins (dont un grand nombre conserve l'esprit de retour), qui vont s'enrichir au dehors, valent mieux pour la France que s'ils restaient pauvres au dedans. Si à Montevideo ils réclament la protection de ses vaisseaux et peuvent lui occasionner de temps en temps quelques embarras, il n'en est pas moins vrai qu'ils ne cessent de lui appartenir, et paient sa protection en consommant au dehors des produits français qu'en France ils n'auraient jamais pu acheter. C'est une colonie qui ne coûte rien à la métropole. Quant à détourner l'émigration basque sur Alger, nous croyons qu'on n'y réussirait pas de si tôt, par la raison toute simple que les Basques ne trouveraient pas dans l'Algérie les immenses ressources que leur offre la Bande Orientale. Leur travail et leur industrie sont des marchandises qu'ils vont vendre sur le marché où ils en reçoivent le meilleur prix. Laissons la guerre accomplir son œuvre dans l'Algérie; laissons nos braves soldats y déblayer le terrain, et la colonisation se fera ensuite d'elle-même, dès que le travail des colons y sera sûr et avantageusement rémunéré.

Les Basques établis à Montevideo restent fort unis entre eux. Déjà trop nombreux pour se perdre dans la masse de la population, ils ont leurs bals, leurs jeux de paume, leurs auberges tenues par des femmes de leur pays. Ils conservent aussi leur langue, qui ne ressemble à aucune autre, et, femmes et hommes, leur coiffure nationale. C'est plaisir de les voir le dimanche, si joyeux, si dispos et si propres, dans ces grandes et jolies maisons bâties par eux et pour eux sur la route du Miguelete, et de penser qu'ils sont destinés, selon toute apparence, à changer l'aspect de ces belles campagnes, comme ils ont déjà changé celui de la ville.

On sait que toutes les villes bâties par les Espagnols dans le Nouveau-Monde l'ont été sur un plan uniforme, qui ne peut mieux se comparer qu'à un échiquier, comme l'a fait remarquer un auteur

anglais. Elles se composent de carrés parfaits, qui ont une certaine étendue de côté, étendue plus ou moins grande selon les lieux, mais fixée une fois pour toutes dans chaque ville. Les rues sont droites et se coupent à angles droits. Ces carrés s'appellent *manzana*, ce qui veut dire *pomme*, nom singulier pour un carré. A Montevideo, ils ont cent vingt vares de côté, ce qui équivaut à cent quatre mètres. Il est impossible qu'avec une pareille disposition les maisons aient une profondeur égale. Celles qui occupent en longueur, depuis la façade sur la rue jusque dans l'intérieur de la *manzana*, un espace de soixante vares, sont dites avoir un fond complet et possèdent deux ou trois cours. Mais on conçoit aisément qu'il y a beaucoup de terrain perdu dans cette manière de bâtir. Si la première cour est entourée de constructions à un étage, il n'en est pas de même de la seconde, où quelques constructions légères et basses servent de cuisines, de magasins, d'écuries. Ces dépendances indispensables de toute grande maison se trouvent ainsi éparpillées, sans égard aux facilités du service, sur un espace quelquefois assez considérable, et que l'on pourrait, ce semble, utiliser autrement. Pourtant il ne vient à l'esprit de personne de convertir en jardin une de ces cours poudreuses et sales. Du haut des terrasses, l'œil ne plonge que dans un labyrinthe de petites cours, séparées par de mauvaises murailles, et sans autre verdure pour rafraîchir la vue que des pots de fleur ou quelques plantes grimpantes. Des arbres, il n'en faut pas chercher dans l'intérieur de la ville; au dehors, il n'y en a pas beaucoup plus. Rien qui ressemble à une promenade, rien qui rappelle les *alamedas* de l'Espagne, ou plutôt des romans espagnols et sur l'Espagne. Les trottoirs des rues y suppléent. C'est sur les trottoirs de celle du Porton, le long des boutiques ou dans les boutiques, que l'on peut passer en revue les élégantes de Montevideo. Pour nous, Parisiens ou provinciaux, cela ne nous dédommage que très imparfaitement du boulevard, des Tuileries, ou des gracieuses et fraîches promenades qui embellissent nos villes de province.

Les femmes de Montevideo ne sont point d'une beauté remarquable, mais il y a parmi elles un très grand nombre de jolies personnes. Elles s'habillent avec élégance et même avec luxe, suivent d'assez près les modes parisiennes, qui envahissent le monde, et n'ont rien conservé des modes de leurs mères, que nous avons peut-être tort de regretter. La seule coiffure originale que l'on rencontre dans les rues de Montevideo est celle des Basquaises, coiffure pleine de grace et de coquetterie. C'est un mouchoir de coton ou de soie à

couleurs tranchantes, noué sur le devant de la tête et posé obliquement. La mantille espagnole est tout-à-fait inconnue. Quelques femmes résistent au chapeau et s'en tiennent au voile posé immédiatement sur les cheveux, qui encadre fort agréablement la figure; mais le chapeau est adopté par le grand nombre. A défaut de costume national, la Montevidéenne se révèle, au milieu des Françaises, des Anglaises, des Allemandes, qui se coudoient sur les trottoirs, par une démarche dansante et par un balancement voluptueux des hanches qui n'est pas assez prononcé pour choquer. Dans la danse, et surtout dans la contredanse espagnole et dans la valse, cette légère particularité des mœurs locales ressort davantage. Le mouvement des bras est plus arrondi, le haut du corps est plus rejeté en arrière, tout l'ensemble est plus à l'effet, plus en scène que dans ces froides marches et contremarches qu'on appelle maintenant la contredanse française.

On ne sera pas étonné de ces graves observations sur la manière de danser des Montevidéennes, quand on saura que la danse est fort en faveur sur les deux rives de la Plata. La moindre réunion se transforme très vite en soirée dansante, au moyen d'un piano dont toutes les maisons sont pourvues. Bon gré, mal gré, il faut danser, et on ne tarde pas à y prendre assez de goût pour donner le branle au besoin. De converti on devient prosélyte. Un bal, toutes les fois qu'il n'est pas improvisé entre jeunes gens, doit commencer par un menuet sérieux, que dansent fort cérémonieusement, à deux ou à quatre, les personnages les plus distingués de la réunion. Au menuet sérieux ou *liso*, nous préférons le menuet appelé *montonero* sur les deux rives de la Plata, et consacré maintenant à Buenos-Ayres sous le nom de *menuet fédéral*. C'est une danse de la campagne, aux mouvemens vifs et passionnés, entremêlée de walse, et dans laquelle, à défaut de castagnettes, les danseurs s'accompagnent par un claquement de doigts. Le menuet *montonero* prête beaucoup au développement des graces physiques de ceux qui le dansent. Aussi dégénère-t-il quelquefois, à certains momens, et même dans la meilleure compagnie, en hardiesses d'expression sur lesquelles il faut fermer les yeux.

Nous n'avons rien à dire sur le costume des hommes. La redingote, l'éternel habit noir, à basques plus ou moins larges, et le chapeau de soie, font le tour du monde. Il n'y a pas jusqu'au manteau espagnol, qui commence à perdre du terrain, et céder la place au disgracieux, mais commode paletot.

Il résulte de tout ceci que Montevideo n'a point de physionomie

propre, rien d'original, rien de grandiose, rien de fortement prononcé. C'est une ruche cosmopolite où chaque abeille fait son miel, le plus vite possible. Tous les grands ports de commerce maritime en sont à peu près au même point, et il faut que les amateurs de l'imprévu en prennent leur parti, surtout dans l'Amérique du Sud. Valparaiso, qui a fait tant de progrès depuis dix ans, et qui attire de plus en plus le commerce de l'Océan Pacifique, est, comme Montevideo, une ville entièrement européenne. L'originalité des caractères, des costumes, des idées, se réfugie dans les campagnes et dans l'intérieur des continens. Chuquisaca, Quito, Bogota, doivent avoir gardé plus d'habitudes espagnoles et américaines que Valparaiso, Montevideo et Buenos-Ayres. Ce qui contribue d'ailleurs à priver Montevideo de physionomie, c'est que la nature y est terne, commune et mesquine. Une côte plate, peu de végétation, pas de montagnes, sauf une colline appelée le Cerro, qui est en face de Montevideo, de l'autre côté de la baie; une mer bourbeuse, le peu d'arbres qu'on voit d'un feuillage pauvre, rien n'est moins pittoresque, et pourtant cela n'est point sévère, comme le sont nos côtes de Bretagne, si belles dans leur sauvage âpreté. Mais on est dédommagé par un accueil aimable et facile; toutes les maisons vous ouvrent leurs portes, tous les salons vous tendent les bras sans étiquette, sans exagération de promesses, sans engagemens pour le lendemain. Cet accueil est naturel et vrai, dans la mesure du sentiment auquel il se rapporte, et dont il faut savoir comprendre la portée. En un mot, on est naturellement sociable. Venez causer, nous causerons; venez danser, nous danserons; venez chanter ou toucher du piano, vous nous ferez grand plaisir. Dirons-nous qu'il ne faudrait pas en demander davantage, parce qu'on ne le trouverait pas? Ce serait peut-être vrai; mais à quoi bon le dire? Souvenons-nous d'ailleurs qu'on nous fait le même reproche, à nous, Français, et qu'on nous le fait depuis long-temps. Jean-Jacques Rousseau arrivant à Paris est frappé d'une certaine facilité à promettre et d'une fâcheuse négligence à tenir, qu'il dénonce en termes charmans, et, chose rare chez lui, sans trop d'humeur. Il concluait peut-être en cela du particulier au général, avec une légèreté que nous ne voulons pas imiter en parlant de l'accueil qu'on fait aux étrangers sur les deux rives de la Plata. Nous serons d'autant plus réservé à ce sujet que nous connaissons plusieurs exemples tout-à-fait contraires au principe qu'on nous croirait tenté d'établir, et, quand même nous n'en connaîtrions pas, nous aimerions mieux encore supposer que les

étrangers eux-mêmes se contentent de cet aimable accueil, de cette facile introduction dans la société américaine, sans appuyer et sans chercher autre chose.

Montevideo présente l'apparence d'un mouvement intellectuel assez actif. On y publie deux grands journaux politiques, entre lesquels il existe une nuance assez tranchée pour alimenter la discussion, et qui donnent quelquefois de bons articles. On y traduit souvent des poésies françaises, quoique sans discernement, et l'on en imite beaucoup d'autres. Mais, quand on essaie de voler de ses propres ailes, on est bien moins heureux, soit en prose, soit en vers. Ce n'est cependant pas l'imagination qui fait défaut : c'est le goût, c'est l'étude, c'est le travail; car on sent que les jeunes littérateurs de Montevideo se livrent trop à des caprices faciles et vulgaires qui ne sont pas même rachetés par le mérite de l'originalité.

Au reste, quand nous parlons du mouvement intellectuel de Montevideo, quels qu'en soient les défauts, nous ne les attribuons pas exclusivement au théâtre sur lequel il se manifeste. Nous n'ignorons pas que les émigrés de Buenos-Ayres y prennent une grande part, la plus grande peut-être et la plus distinguée. Il n'y a point encore de génie littéraire sur les rives de la Plata; mais s'il existe quelque jour une littérature argentine, ce qui est fort douteux, il faudra un microscope pour distinguer le caractère local dans les œuvres littéraires auxquelles Buenos-Ayres ou Montevideo pourront donner le jour.

Dans l'état actuel des choses, le sommeil de l'esprit humain est moins profond à Montevideo qu'à Buenos-Ayres; voilà tout ce que nous avons voulu dire. Non-seulement le gouvernement de Montevideo n'est pas hostile par système à l'instruction, aux lettres et aux arts, mais il fait profession du contraire; il favorise, autant qu'il est en lui et que les circonstances lui permettent de s'en occuper, toutes les branches de l'enseignement public; il honore la culture de l'esprit, il provoque et récompense ses efforts; enfin, il marche dans la voie, et il parle le langage de tous les gouvernemens civilisés. Mais ce qu'il fait n'est rien; c'est surtout pour son influence indirecte que nous rendons cet hommage au gouvernement de Montevideo, et nous le lui rendons par contraste avec ce que nous avons à dire sur ce point du gouvernement de Buenos-Ayres. Aussi, pour nous faire comprendre, faut-il que nous présentions avec plus de détails le tableau de l'état politique et social des deux pays.

Entrez à Buenos-Ayres; tous les hommes que vous rencontrez, excepté les étrangers, portent à la boutonnière un large ruban rouge

sur lequel est imprimé le portrait du général Rosas, et au-dessous de ce portrait une légende plus ou moins longue, mais où figurent à coup sûr ces paroles : *Meurent les unitaires!* Même ruban rouge et même légende au chapeau. La plupart des hommes complètent par un gilet rouge ces témoignages extérieurs de leur adhésion au *système fédéral.* Les femmes, depuis la plus misérable négresse jusqu'à la plus élégante créole, portent sur la tête, dans les cheveux ou sur le chapeau, un nœud rouge, appelé *moño;* et malheur à celle qui l'aurait oublié! Voici un portrait qui passe! C'est celui du gouverneur. On l'a prêté pour orner une salle de bal ou pour figurer dans quelque cérémonie politique; il vient de la maison du gouverneur ou bien il y retourne. Ce portrait, tout le monde le salue au passage, on se découvre à sa vue. L'étranger à qui cela ne conviendrait pas ferait bien de rentrer chez lui ou de prendre un autre chemin que le cortége. Pendant la nuit, le *sereno* qui passe sous vos fenêtres, avant d'annoncer l'heure qu'il est et le temps qu'il fait, crie : Vive la fédération! *meurent les unitaires!* Lisez régulièrement, ou essayez de lire les deux journaux qui se publient à Buenos-Ayres en langue espagnole. Pendant quinze jours, pendant un mois de suite, ils seront de la plus complète insignifiance; vous n'y trouverez pas un mot, pas un fait, pas une réflexion, rien qui ait trait aux affaires du pays et qui indique que ces journaux sont ceux de Buenos-Ayres. Cependant vous retrouverez encore l'inévitable cri de mort contre les unitaires en tête de certaines annonces, ou celle d'une représentation au théâtre dans laquelle *un unitaire sera égorgé par un fédéral sous les yeux du public.* Mais enfin, après un silence plus ou moins long, le gouvernement aura jugé à propos de publier quelques nouvelles de la guerre. Alors que fait-il? Il entasse pêle-mêle dans un numéro de la *Gazette,* sans ordre de dates, sans ordre de lieux, les bulletins et les rapports de ses généraux, des lettres d'officiers à leurs familles, des correspondances saisies à l'ennemi, les lettres et les adresses de félicitation des gouverneurs de provinces ou des corporations au général Rosas, les réponses de celui-ci, des vers, des acrostiches ridicules ou atroces, et sur chaque évènement des réflexions du journaliste dans un style ignoble, bas et ampoulé. Une autre fois, on publiera le compte-rendu des séances de la junte (c'est ainsi qu'on appelle la chambre des représentans de la province); mais ce sera six mois après leur date. Et qu'y trouvera-t-on? Jamais l'apparence d'une discussion sérieuse; les plus dégoûtantes flatteries prodiguées sans mesure et sans terme au général Rosas,

des discours qui ne respirent que la soif du sang; jamais l'ombre d'une pensée généreuse, d'un sentiment élevé, d'une idée politique. Nous n'en accusons pas les hommes : quelques-uns valent mieux, dit-on, que le langage qu'ils tiennent; d'autres gardent le silence, qui parleraient, s'ils l'osaient, pour protester contre la dégradation de leur pays; mais la même terreur pèse sur tous, et, sous l'influence constante de la même pensée, tout à Buenos-Ayres reculerait à grands pas vers la barbarie, si les relations nécessairement entretenues avec le reste du monde par un commerce actif et par une nombreuse population étrangère n'arrêtaient ce progrès à rebours d'une société que l'Europe avait crue appelée à un meilleur sort. Il y a tel de ces documens officiels, imprimés dans la *Gazette* de Buenos-Ayres par ordre du gouvernement, qui rappelle à s'y méprendre les lettres des Couthon, des Carrier, des plus vils et des plus féroces agens de la terreur révolutionnaire.

Nous compléterons ce tableau quand nous traiterons plus spécialement de Buenos-Ayres, et nous avons bien des traits à y ajouter. Tel qu'il est, il suffit pour faire juger de l'état intellectuel d'une société mise à un pareil régime, et pour expliquer, ce qui était notre but, comment le gouvernement de Montevideo, avec des défauts immenses, paraît un prodige de lumières, de civilisation et de libéralité, comparé à celui de Buenos-Ayres. A Montevideo, les journaux sont pauvrement rédigés; ils sont déclamatoires; ils immolent sans cesse la vérité à l'esprit de parti; au lieu de raconter simplement ce qui se passe à Buenos-Ayres, ils inventent des mélodrames absurdes qui font hausser les épaules ou soulèvent le cœur à tout homme de bon sens et de bon goût. Mais encore y trouve-t-on, à travers leurs déclamations et leurs mensonges, des sentimens, des idées et un langage, qui sont en harmonie avec les habitudes, les instincts et les vœux de notre époque. Aucun des documens officiels qui émanent du gouvernement oriental n'est rédigé dans ce style brutal, ignoble et cynique qui caractérise les documens de même nature publiés sur la rive opposée. Les deux chambres, qui jouissent à Montevideo d'une certaine liberté, y discutent des affaires en termes convenables, et, sans s'élever à une grande hauteur, ne laissent pas d'honorer l'administration qu'elles soutiennent et le pays qu'elles représentent. L'existence de la justice civile, de la justice criminelle et de la justice politique se manifeste à Montevideo par les institutions et les faits qui la révèlent chez tous les peuples civilisés. On n'y impose point aux ministres de la religion des obligations politiques contraires à

leur caractère; on n'y donne point à l'action de la religion elle-même sur les esprits une direction détestable et impie; on n'y accoutume point toutes les oreilles à n'entendre, toutes les bouches à ne proférer que des cris de mort contre des ennemis vaincus, écrasés et dépouillés; enfin, on n'y a point érigé en système politique l'abrutissement et la dégradation de tout un peuple par la destruction des sentimens, des idées, des institutions et des garanties qui assurent et embellissent l'existence des sociétés humaines, qui les honorent et les élèvent à leurs propres yeux et aux yeux des autres nations. En un mot, et pour généraliser davantage notre observation, nous dirons qu'à Buenos-Ayres on se croit souvent en dehors de la civilisation moderne, tandis qu'à Montevideo on se sent toujours sous son influence. A Buenos-Ayres, l'esprit du gouvernement lui est hostile; à Montevideo, il lui est favorable. Et, quant au résultat pratique, ce sont les circonstances seules qui font qu'à Buenos-Ayres son action est moins nuisible, et à Montevideo moins utile qu'on ne pourrait le craindre ou l'espérer.

Les observations que nous venons de présenter sur l'état intellectuel et social de Buenos-Ayres et de Montevideo seront peut-être regardées comme trop sévères pour l'une et trop flatteuses pour l'autre de ces deux villes. Nous ne les croyons que justes, mais nous devons ajouter qu'il ne faudrait en tirer aucune conclusion favorable ou contraire au génie respectif des deux populations. On se tromperait également, si l'on en concluait qu'à Montevideo les vrais principes de la liberté sont sainement compris et religieusement respectés. Le gouvernement actuel de la République Orientale est, comme la plupart de ceux de l'Amérique espagnole, un gouvernement de fait, produit d'une guerre civile, et qui a de nombreux ennemis. Ces ennemis, qui appartiennent en général à la classe riche et élevée du pays, il ne les inquiète pas, il ne les persécute pas, il ne confisque pas leurs biens, et ce sera son éternel honneur. Mais il ne leur permettrait assurément pas de l'attaquer par la presse, de se réunir, de parler contre lui. Ainsi, le nombreux parti de l'ex-président Oribe n'a d'organes ni dans les journaux ni dans les chambres. Il existe, il intrigue, il espère, mais il ne se montre pas. Si le général Oribe ressaisit le pouvoir, le parti contraire s'effacera de la même manière, jusqu'à ce qu'une nouvelle révolution s'opère à son profit. Les dissentimens politiques ne se manifestent donc point par l'existence d'une opposition, mais par la guerre civile actuelle ou toujours imminente. Les pays qui en sont là ne sont pas encore sortis de la

période révolutionnaire pour entrer dans celle de la liberté constitutionnelle. Peu importent le nom et la forme extérieure de leur gouvernement. République ou monarchie, c'est tout un. Ils ne sont pas libres. De tous les états indépendans qui se sont formés dans l'immense étendue de l'Amérique espagnole, le Venezuela, l'Équateur et le Chili, ce dernier surtout, sont les seuls qui aient un peu affermi leurs institutions et qui marchent avec honneur dans des voies régulières et sages. Si nous n'ajoutons pas à cette courte liste le nom de la république orientale de l'Uruguay, c'est que nous considérons toujours ce pays comme en état de guerre civile, et parce que son gouvernement n'a qu'une existence précaire et sans cesse menacée, et il faut plutôt en accuser les circonstances extérieures que les intentions et le caractère de l'administration elle-même ou l'esprit de la population.

La République Orientale est gouvernée depuis la fin de l'année 1838 par le général D. Fructuoso Rivera, militaire heureux, homme habile et politique rusé, esprit fécond en ressources, chef débonnaire et de mœurs faciles, mais administrateur insouciant de la fortune publique, qu'il dilapide et laisse impunément dilapider. Ambitieux et remuant, le général Rivera semble n'aimer du pouvoir que ses jouissances vulgaires; il travaille peu, il n'éprouve pas les besoins des grandes ames; il n'a ni les qualités ni les défauts des grands caractères; il est sceptique dans l'exercice de la puissance, et, bien qu'on lui suppose des projets dont la réalisation honorerait sa mémoire, toute sa conduite semble mesquine, parce que l'intrigue est l'ame de sa politique. Entre Rivera et Rosas, il y a, *si magna licet componere parvis*, la différence de Richelieu à Mazarin.

Depuis son avénement au pouvoir, le général Rivera s'est réservé la direction de la guerre et des relations extérieures, principalement avec les provinces de la République Argentine qui se sont séparées du gouvernement actuel de Buenos-Ayres, et avec les dissidens de la province brésilienne de Rio-Grande; mais, trop ami du plaisir, il s'est tenu long-temps sur la défensive et dans l'inaction, n'entretenant autour de son quartier-général qu'un fantôme d'armée, tandis que les armées du général Rosas, obéissant à une impulsion énergique et soutenue, écrasaient successivement les forces de l'insurrection dans toute l'étendue de la confédération argentine sur la rive droite du Parana. Aussi, quand le général Lavalle eut été vaincu à Tucuman, et le général La Madrid à Mendoza, en septembre 1841, la Bande Orientale n'avait-elle pas d'armée pour repousser une inva-

sion qui paraissait imminente. La victoire éclatante que remporta le général Paz dans la province de Corrientes sur les troupes d'Echague, lieutenant et allié de Rosas, a sauvé alors Montevideo, et donné aux évènemens une direction nouvelle. Rivera s'est réveillé de son assoupissement, a réuni à la hâte une armée qui néanmoins ne pouvait pas inspirer une grande confiance, et s'est préparé à profiter de l'avantage inattendu que la victoire de Paz avait momentanément donné à sa cause personnelle et à celle des Argentins armés contre Rosas. Mais alors il a tout compromis par ses prétentions, par les exigences de son amour-propre, et par les justes défiances qu'il a jetées dans l'esprit de ses alliés. On a perdu le temps en négociations inutiles pour décider à qui appartiendrait le commandement en chef opiniâtrément réclamé par Rivera. L'armée victorieuse du général Paz, qui avait envahi la province de l'Entrerios, province voisine de Buenos-Ayres, et fort attaché au système de la fédération, se désorganisa et retourna dans son pays; le parti vaincu reprit possession de la capitale de la province, et se mit en rapport avec Oribe, général en chef des troupes de Rosas sur l'autre rive du Parana; Rosas se sentit raffermi, et, pour se venger de ceux qui peut-être s'étaient indiscrètement réjouis de ses embarras, lâcha la bride aux assassins, qui ont renouvelé à Buenos-Ayres, en mars et avril 1842, les meurtres impunis du mois d'octobre 1840.

Maintenant, s'il faut en croire les dernières nouvelles, la Bande Orientale est sérieusement menacée. Après avoir remporté un faible avantage, Rivera aurait été complètement battu par le général Oribe, et se verrait bientôt forcé de repasser l'Uruguay. Montevideo serait en alarme; on y aurait donné la liberté à tous les esclaves en masse, mesure extrême depuis long-temps proposée et devant laquelle le gouvernement avait reculé jusqu'alors; le général Paz, dont les talens militaires ne sont pas douteux, et qui, écarté par la jalousie ou par les prétentions de Rivera, était à Montevideo dans l'inaction, aurait été appelé au commandement des milices et chargé de sauver la république. Si tout cela est vrai, comme nous le pensons, il faut s'attendre à l'invasion immédiate de la Bande Orientale par l'armée victorieuse du général Oribe, que Rosas n'a pas cessé de reconnaître pour le président légal de l'état de Montevideo, et qui compte dans cette capitale un grand nombre de partisans. Oribe, si long-temps éloigné du véritable but de son ambition, doit être impatient de reparaître sur un théâtre où il va travailler à sa propre fortune, et le général Rosas, qui a trouvé en lui l'instrument habile, heureux et

dévoué de sa politique, n'est pas homme à perdre l'avantage du moment. Toutes les chances sont en leur faveur. Les conseils du gouvernement de Montevideo sont divisés; Rivera et les émigrés argentins ont toujours eu beauconp de peine à s'entendre; le danger commun ne les réunira point. On parlera au lieu d'agir, comme on l'a toujours fait à Montevideo; on y sera indiscret, comme on l'a toujours été; les rivalités et les jalousies iront leur train, et on ne saura opposer que des mesures mal conçues, mal exécutées, sans cesse affaiblies par les tiraillemens de volontés contraires, à l'énergie, à la persévérance, au secret impénétrable qui caractérisent l'action du général Rosas, et à la supériorité réelle que lui donnent un pouvoir sans bornes et les grandes ressources de la province de Buenos-Ayres.

Quoique le général Rivera ne soit pas tout à Montevideo, comme Rosas est tout à Buenos-Ayres, nous parlerons peu des hommes qui composent son gouvernement et auxquels il abandonne l'administration intérieure du pays. La plupart d'entre eux ont sans doute plus de lumières que Rivera, se rendent mieux compte des obligations morales d'un gouvernement, ont des idées plus générales, des sentimens plus élevés, plus de connaissance des affaires; mais aucun n'a de prestige, aucun n'a en lui l'étoffe d'un chef de parti considérable et puissant. Ils gémissent en silence des prodigalités de Rivera, et du peu d'activité qu'il déploie; mais ils restent, faute de mieux, attachés à sa fortune. Les deux principaux sont M. Vidal, aujourd'hui ministre universel, assisté de trois secrétaires d'état, et le général Henrique Martinez, ancien secrétaire général de Rivera, ex-ministre de la guerre, aujourd'hui président d'un conseil d'état formé exprès pour l'absorber, en lui donnant une grande position sans pouvoir réel. Telle est au moins l'opinion que nous avons trouvée généralement répandue à Montevideo sur cette combinaison. M. Vidal et M. Henrique Martinez étaient, dit-on, en lutte constante, dans le sein du même gouvernement. Le premier passait pour le défenseur du parti argentin, dont Rivera s'est toujours défié, et auquel il a joué plus d'un mauvais tour; le second, pour le dépositaire des secrètes pensées du président, pensées enveloppées de mystère et auxquelles convenait l'esprit rusé de M. Martinez. L'un inspirait le journal de l'émigration argentine; l'autre avait pour organe le *Constitucional* de Montevideo, qui combattait souvent avec une aigreur mal déguisée son confrère le *Nacional*, bien que tous les deux défendissent la même cause. Cependant Rivera a sacrifié M. Martinez en donnant ou en laissant prendre à M. Vidal la direction des affaires.

On nous permettra de nous borner à ces indications sommaires. Si nous voulions en dire davantage, nous courrions le risque de nous perdre dans le labyrinthe d'intrigues dont Montevideo est le foyer et que nous ne pouvons pas caractériser par le véritable nom qu'il faudrait lui donner. Tous les Coblentz se ressemblent, et Montevideo est un Coblentz au petit pied. Quoi qu'il en soit, l'administration de M. Vidal a eu dernièrement le bonheur et l'habileté de conclure avec l'Angleterre un traité de commerce, auquel le gouvernement anglais attachait beaucoup d'importance, qui a très vivement mécontenté le général Rosas, et amené une évolution politique assez singulière de la part de l'Angleterre dans le Rio de la Plata. Par ce traité, l'Angleterre a obtenu à Montevideo tous les avantages et toutes les garanties que lui assure à Buenos-Ayres celui de 1825; de plus elle y a déposé le germe vague et obscur d'un droit, qu'elle pourra régulariser plus tard, à faire le commerce sous son pavillon dans les eaux de l'Uruguay, droit qui aurait de grandes conséquences pour l'avenir de ces contrées, et dont la seule mention inquiète le gouvernement de Buenos-Ayres. Enfin l'Angleterre a blessé l'orgueil et les passions du général Rosas en traitant avec son rival, avec celui qu'il ne veut pas reconnaître pour le président légitime de l'état oriental et qu'il flétrit des noms les plus odieux dans les pièces officielles. Nous ignorons, néanmoins, si ce traité garantira Montevideo du retour d'Oribe, comme s'en étaient flattés les ennemis du général Rosas. Ce dernier a repoussé l'offre de médiation qui a été faite au nom de l'Angleterre et de la France, depuis l'arrivée de M. le comte Delurde à Buenos-Ayres, pour le rétablissement de la paix avec la Bande Orientale, et il est permis de douter que le gouvernement de sa majesté britannique donne à ses démarches le caractère d'une intervention active contre laquelle Rosas a fait protester d'avance par des cris de mort contre les étrangers (1).

L'ancien président Oribe nous paraît donc bien près de rentrer en

(1) Tout récemment, on a reçu la nouvelle assez surprenante que les ministres d'Angleterre et de France à Buenos-Ayres avaient réclamé du général Rosas *victorieux* la cessation immédiate des hostilités, et la retraite des troupes des deux parties belligérantes sur leur territoire respectif. Nous ignorons quelle suite peut avoir une pareille démarche, que l'état moral de Buenos-Ayres rend très grave. Quelques mots prononcés, il y a peu de jours, par M. Guizot, à la chambre des députés, semblent indiquer que le gouvernement du roi entend demeurer fidèle dans cette question aux principes de neutralité qu'il a proclamés depuis long-temps comme devant régir sa conduite et celle de ses agens dans les nouveaux états de l'Amérique du Sud. (*N. du D.*).

vainqueur à Montevideo. Ce sera une restauration accomplie par les armes étrangères. Sa première administration lui avait fait quelque honneur. Elle avait été dure, mais régulière et probe. Aujourd'hui Oribe se présente à ses compatriotes couvert du sang de cette multitude de prisonniers de guerre qu'il a fait égorger dans toutes les provinces de la République Argentine, et comme le complice et l'instrument d'un système que réprouvent la raison et l'humanité. Cependant nous croyons qu'il lui serait impossible de réduire Montevideo à l'état déplorable dans lequel nous avons vu Buenos-Ayres. L'immense population étrangère qui existe à Montevideo, les relations d'affaires qui confondent à chaque instant ses intérêts avec ceux de la population indigène, un mouvement de commerce et de navigation plus actif qu'à Buenos-Ayres, la disposition même des lieux, tout nous porte à espérer que la réaction dont l'état de l'Uruguay et sa capitale sont menacés par le triomphe de Rosas et d'Oribe ne sera pas aussi affreuse que le craignent certaines personnes. Néanmoins il en résultera de grands malheurs pour le pays, et pour le commerce européen un dommage immense, proportionné à l'essor qu'il avait pris sur la rive gauche de la Plata.

En effet, depuis quelques années, le commerce de l'Europe avec Montevideo s'était considérablement accru, et avec lui le revenu de l'état, dont les produits de la douane forment plus des trois quarts. La France avait pris sa grande part de cet accroissement, et le mouvement commercial n'avait pas été ralenti par les conséquences de la levée du blocus de Buenos-Ayres. Comme la guerre ne se faisait pas sur le territoire oriental, la campagne a multiplié ses produits, et, grace à l'émigration européenne, elle n'a pas souffert du manque de bras qui se fait sentir dans les provinces argentines. Mais dans ces derniers temps la situation a changé. La fermeture plus rigoureuse de l'Uruguay, dont Rosas tient la clé par la possession de l'île de Martin-Garcia, a rendu plus difficile et plus cher l'écoulement des *fruits du pays* (c'est ainsi qu'on appelle sur les deux rives de la Plata, les peaux, suifs, laines, etc.), qui proviennent des établissemens situés sur l'Uruguay ou le Rio-Negro. Maintenant la campagne elle-même est tenue en alarme par l'imminence d'une invasion et d'une guerre destructive; l'affranchissement des esclaves pour en faire des soldats, les préparatifs de défense, le réarmement des gardes nationales, des emprunts forcés qu'on ne pourra éviter, l'insécurité universelle qui résulte d'une grande crise politique, l'émigration infaillible d'un grand nombre de familles, et surtout des malheureux

réfugiés argentins, tout concourt en ce moment à paralyser le commerce de Montevideo

Nous allons passer à la seconde partie de ces souvenirs, à ceux qui se rapportent plus spécialement à la rive droite de la Plata; mais comme, en parlant de Montevideo, nous ne nous sommes pas interdit quelques excursions à Buenos-Ayres, ainsi, en parlant de Buenos-Ayres, trouverons-nous sans doute plus d'une fois l'occasion d'un retour rapide sur Montevideo. Nous ne nous refuserons pas aux comparaisons qui sortiront naturellement du sujet et qui nous paraîtront de nature à faire mieux ressortir les traits généraux des deux pays. Ils se ressemblent d'ailleurs par tant de côtés, que ce qui est vrai de l'un l'est bien souvent de l'autre. Il faudrait une longue résidence dans la Bande Orientale et dans la République Argentine, avec un grand talent d'observation, pour saisir toutes les différences qui existent sans doute entre leurs habitans, puisqu'ils se détestent d'une rive à l'autre. L'étranger qui ne voit en passant que le gros des physionomies n'aperçoit souvent qu'un seul et même caractère de race là où tendent à se prononcer deux nationalités distinctes. C'est ainsi que dans un pays dont on ne sait la langue que pour l'avoir apprise ailleurs, on ne distingue pas les accens et les dialectes provinciaux. Montevideo et Buenos-Ayres forment aujourd'hui deux fleuves qui ont une source commune et qui ont eu long-temps le même lit. Séparés depuis quelques années seulement et très rapprochés encore, on peut souvent les confondre, parce que leurs eaux ont encore à peu près la même couleur, et parce que les arbres de leurs rives ont même port et même feuillage.

La distance qui sépare Montevideo de Buenos-Ayres est de quarante à cinquante lieues; mais il faut que les bâtimens ne tirent au plus que sept pieds d'eau pour n'avoir pas à tenir compte des bancs que l'on rencontre dans la rivière et qui en rendent la navigation difficile et quelquefois dangereuse. Néanmoins, la rivière est aujourd'hui parfaitement connue, beaucoup mieux que du temps des Espagnols, et notre marine militaire en particulier l'a pratiquée avec un grand succès, pendant et depuis le blocus, jusqu'à une certaine hauteur dans l'Uruguay et dans le Parana. Les Anglais y exécutent aussi de fréquentes reconnaissances, et il existe maintenant chez eux, mais encore plus chez nous, d'excellens matériaux pour une hydrographie complète de la Plata et d'une partie de ses affluens. Selon les vents et les courans, un bâtiment peut mettre six ou sept jours à descendre ou remonter entre Montevideo et Buenos-Ayres,

comme il peut aussi franchir la distance en quinze ou dix-huit heures. S'il tire plus de neuf ou dix pieds d'eau, il mouille en dehors du banc ou des balises intérieures, à quatre milles du quai. Les corvettes de guerre et les grands bricks ne peuvent pas jeter l'ancre plus près; les frégates, quand elles se hasardent à remonter jusqu'à Buenos-Ayres, se tiennent encore bien plus loin.

A une certaine distance de la terre, l'aspect de Buenos-Ayres n'est pas désagréable. La ville s'élève sur un plateau qui va mourir à gauche dans les plaines basses et marécageuses du Riachuelo, et qui s'étend à droite un peu plus loin sur la route de San-Isidro. Pour entrer dans la ville, il faut de tous côtés gravir une petite éminence ou *barranca,* au pied de laquelle se trouve le quai ou *môle;* mais toute la ville est en plaine, sauf quelques faibles ondulations du terrain. Un grand nombre de clochers, d'une blancheur éclatante avec des encadremens rouges, le dôme de la cathédrale, le solide édifice de la *Residencia*, qui était l'ancienne maison des jésuites, la jolie caserne de Retiro avec ses galeries, la coquette maison du ministre brésilien, des *miradores* élégans, quelques arbres pour rafraîchir la vue, puis à l'extrémité de la ville, sur la droite, une ligne de belles maisons de campagne, au milieu de grands jardins, tel est en gros l'ensemble qui frappe les yeux et qui séduit assez avant de descendre à terre. Si nous ne parlons pas du fort, ancien palais des vice-rois, dont les murailles, garnies de quelques canons, sont souvent battues par les eaux du fleuve, c'est qu'il n'a rien de pittoresque et n'éveille ni l'idée de la force, ni le sentiment de la grace. Mais, à mesure qu'on se rapproche de la terre, une partie du charme s'évanouit, et bientôt, quand on passe du canot sur la grossière et lourde charrette qui doit compléter le débarquement du voyageur, tout se perd dans la sensation désagréable que lui font éprouver les cahots de cet informe et incommode véhicule, les éclaboussures des chevaux, la mise et l'accoutrement sauvages du conducteur. Il est vraiment honteux pour Buenos-Ayres, et très fâcheux pour son commerce, qu'il n'y ait pas d'autre mode de débarquement comme d'embarquement pour les hommes et les marchandises, que ces charrettes primitives sur lesquelles on ne grimpe pas sans danger, et dont l'emploi est fort dispendieux.

On pourrait faire une belle promenade sur le quai ou *muelle*, qui reçoit le voyageur au sortir de la triste charrette qu'il a été si heureux de quitter. L'intention existe, ce semble; un ou deux bancs de pierre, une douzaine d'arbres alignés, font supposer un passé qui

n'est plus, ou espérer un avenir qui n'est pas encore; mais c'est tout. Les arbres dépérissent, les bancs de pierre se dégradent, le sol se creuse ou s'exhausse au hasard, des décombres s'y entassent, et tout indique l'abandon le plus complet. Le dimanche, néanmoins, on y va faute de mieux, et la population se répand sur le bord verdoyant de la rivière, parmi les trous pleins d'une eau sale, autour desquels viennent tous les jours s'accroupir les blanchisseuses. De là, on monte dans la ville, et l'on y est en un instant. Nous avons pris sur la gauche du point où l'on débarque, et nous voilà sur une grande place entre le fort et ce qu'on appelle la *Recoba Vieja*. Donnons-en une idée.

Le fort est un édifice assez régulièrement construit comme citadelle, et passablement entretenu, mais qui ne résisterait pas vingt-quatre heures à une attaque sérieuse du côté du fleuve, aujourd'hui que les batteries flottantes ont reçu de si grands perfectionnemens. L'intérieur ne présente sur la première cour qu'un assemblage irrégulier et disgracieux de constructions sans élégance et sans grandeur. C'était, comme nous l'avons dit, l'ancien palais des vice-rois; la plupart des chefs du gouvernement indépendant de Buenos-Ayres y ont résidé depuis 1810 jusqu'en 1835; mais depuis cette époque, c'est-à-dire depuis le commencement de la seconde administration du général Rosas, le fort est exclusivement occupé par les bureaux des ministères et par les archives. Il ne sert plus même aux réceptions d'apparat; le gouverneur ne s'y rend jamais pour travailler, et le ministre des affaires étrangères lui-même ne travaille que chez lui. Les appartemens, qui sont assez vastes et bien distribués, restent à peu près démeublés, et dépérissent faute de soin et d'entretien. Le général Lopez, gouverneur de Santa-Fé, y fut reçu en 1837, lors du voyage qu'il fit à Buenos-Ayres, et, en novembre 1840, après le rétablissement de la paix avec la France, M. l'amiral de Mackau, M. l'amiral Dupotet et les officiers qui les accompagnaient, y trouvèrent une hospitalité convenable. Il est à regretter que le genre de vie et les habitudes du général Rosas lui aient fait abandonner la résidence du fort. Ce n'est pas chez lui simplicité républicaine, mais orgueil; ce n'est pas éloignement pour la représentation, mais bizarrerie d'humeur, singularité native et systématique, invincible répugnance pour les obligations ordinaires d'une grande existence convenable au rang qu'il occupe, et digne sans ridicule étiquette comme sans faste ruineux.

Vis-à-vis du fort est une galerie, à double rang d'arceaux, ouverte

par le milieu et surmontée à cet endroit d'une construction à jour, mais qui menace ruine, dont l'effet est assez pittoresque. Cette galerie, qui laisse un large passage à droite et à gauche, ne ferme donc pas exactement la place du fort, mais sépare en deux un espace qui, sans elle, ne formerait qu'une seule place, figurant alors un carré long. De l'autre côté, on trouve la place de la Victoire ou du *Cabildo*, qui est plus régulière, et au milieu de laquelle s'élève une espèce de petit obélisque. Six des principales rues de Buenos-Ayres débouchent sur cette place, aux quatre coins. Les quatre côtés sont occupés, celui du midi, par une galerie couverte en arceaux, garnie de boutiques : c'est le Palais-Royal de Buenos-Ayres; celui de l'ouest, par la prison, horrible séjour souvent ensanglanté par le meurtre des malheureux que l'on y entasse, par le *Cabildo* ou hôtel-de-ville, et par la police; au nord s'élève la cathédrale, belle et noble église, à l'intérieur simple et bien tenue, monument de bon goût à tout prendre, mais copie avouée et un peu mesquine de l'église Sainte-Geneviève de Paris; enfin le côté de l'est est le *verso* de la galerie dont nous avons parlé plus haut, ou *Recoba vieja*. Nous ne dirons pas que cet ensemble est admirable : les lignes architecturales y manquent de grandeur, d'harmonie et de pureté; mais par un beau soleil, ou mieux encore par un beau clair de lune en été, la place de la Victoire a son charme. A l'extrémité de la galerie que nous avons appelée le Palais-Royal de Buenos-Ayres, est une maison de magnifique apparence, éclatante de blancheur, et le joli clocher de l'église de San Francisco, qui fait pour ainsi dire pendant au dôme de la cathédrale, ajoute à l'effet de la scène. Malheureusement l'affreuse prison, surmontée du bonnet phrygien, si nos souvenirs ne nous trompent pas, comme pour faire de l'emblème de la liberté une amère dérision, dérange bien vite la rêverie du poète ou de l'artiste, et ramène brusquement la pensée vers la terre.

Les deux places de la *Victoire* et du *Fort* ou 25 *mai* ont été le théâtre de grands évènemens. Elles figurent dans la lutte héroïque du peuple de Buenos-Ayres contre les Anglais, dans ses glorieux efforts pour chasser les conquérans, déjà maîtres de la ville depuis six semaines, et pour repousser des envahisseurs. Plus tard, l'indépendance y a trouvé son berceau; puis toutes les agitations d'une liberté orageuse, et tous les mouvemens d'une longue anarchie, ont eu leur point de départ, sont venus expirer ou faire consacrer leur succès éphémère entre l'ancien palais des vice-rois et le *Cabildo*, foyer d'une vie municipale aujourd'hui éteinte. Mais c'est là une

histoire que nous ne voulons et ne pouvons pas écrire, histoire dramatique, variée, souvent triste, quelquefois bouffonne, pauvre en résultats, qui attend et qui attendra long-temps encore une plume impartiale et sincère.

On sait déjà comment est bâtie la ville de Buenos-Ayres. Nous l'avons dit en parlant de Montevideo. Mais, à Buenos-Ayres, les *quadres* sont plus grandes. Elles ont cent cinquante vares ou cent trente mètres de côté; par conséquent la profondeur normale des maisons excède celle des maisons de Montevideo. La ville entière a d'ailleurs, et peut-être à cause de cette circonstance, un aspect plus grandiose. C'est quelque chose, en son genre, comme Versailles et Nancy. Ses rues, qui sont généralement larges, mais pas encore assez pour leur longueur, parce qu'elles se prolongent à perte de vue, courent nord et sud, est et ouest, et se coupent à angles droits. Les maisons à étage sont en petit nombre, et elles n'en ont qu'un, ce qui fait que les rues ne manquent ni d'air, ni de jour. Construites, avec quelques différences pourtant, sur le même plan que celles de Montevideo, les maisons à Buenos-Ayres sont généralement plus grandes, et l'on en compte beaucoup de vraiment belles. Mais toutes ne sont pas commodes, surtout les anciennes. Quoique l'usage des cheminées à grille pour brûler du charbon de terre se répande de plus en plus dans les classes riches de la population, il y a encore plus d'une grande maison qui n'en a point ou n'en a qu'une, et cependant il fait en hiver assez froid à Buenos-Ayres, pour que les étrangers non encore habitués au pays souffrent de ce défaut de comfort. Le *brazero* espagnol supplée, dans les maisons qui n'ont pas de cheminée, à cette partie si indispensable des nôtres, et, pour se garantir du froid, les femmes s'enveloppent de leurs châles, comme les hommes gardent leurs manteaux dans l'intérieur des habitations. Arrivé à Buenos-Ayres en hiver, nous fûmes très surpris de ne trouver ni cheminée ni *brazero* dans le salon dont la fille du général Rosas fait les honneurs avec une grace charmante. Mais, en été, ces grands salons bien aérés et qui donnent sur des cours intérieures très fraiches, sont excellens pour garantir de la chaleur, qui est quelquefois très forte.

La ville de Buenos-Ayres couvre un espace immense, et s'est prodigieusement accrue depuis une trentaine d'années. Elle n'a ni portes, ni barrières, ni enceinte marquée d'aucune espèce, et peut s'étendre librement de plusieurs côtés dans la campagne. Il faut dire toutefois que ses limites sont indiquées et presque atteintes au nord par la caserne du *Retiro*, et au midi par l'abaissement du plateau sur

lequel la ville est assise. Néanmoins, comme elle n'a encore atteint ses limites naturelles, même dans ces deux directions, que sur le prolongement de quatre ou cinq rues parallèles au fleuve, il lui reste du terrain à l'infini pour une population bien plus considérable que sa population actuelle. Sur cet espace immense, il y a très peu de jardins, et, pour mieux dire, il n'y en a pas dans le centre de la ville. De grands orangers en pleine terre dans quelques cours, des vignes, des caisses d'arbustes et de fleurs, voilà tout. Mais aux extrémités de la ville, dans toutes les directions, ce ne sont que *quintas* ou jardins, où l'on cultive l'utile et l'agréable, et qui font à Buenos-Ayres une immense ceinture verdoyante du meilleur effet, soit qu'on arrive du dehors, soit que les regards se portent vers la campagne, du haut des nombreux *miradores* de la ville.

Nous n'avons pas remarqué à Buenos-Ayres une seule maison qui eût ce qu'on appelle en France une porte cochère, et c'est la même chose à Montevideo. Plusieurs ont cependant de hautes et larges portes, avec un passage voûté plus ou moins long, qui conduit dans la première cour; mais le sol en est élevé au-dessus du niveau de la rue, et de toute la hauteur du trottoir et de celle d'une ou plusieurs marches. Nous citerons, entre autres, la maison d'Alzaga, celle qu'occupe la veuve du général Quiroga, la maison dite de la *virreyna vieja*, et celle du consulat de France, toutes maisons de grande apparence, et qui seraient belles en tous pays. Il en résulte que les voitures ne peuvent pas entrer dans les cours, et que souvent, quand on en a, il faut les tenir hors de chez soi; aussi les voitures sont-elles très rares à Buenos-Ayres, maintenant du moins; on les compte. Tous les hommes vont à cheval, soit pour leurs affaires, soit pour se promener. Le cheval est aussi de mode parmi les femmes, et ce n'est pas la faute de la fille du gouverneur s'il ne l'est pas encore davantage. Cavalière intrépide et accomplie, on la rencontre souvent à cheval avec ses jeunes amies, le plus souvent sur le chemin d'une maison de campagne qui appartient à son père, où s'improvisent à chaque instant des fêtes animées, et où les étrangers sont toujours fort bien reçus. Quelques voitures de louage suffisent, quand le temps est mauvais ou quand la distance est grande, aux réunions, aux bals et aux visites de cérémonie.

Le système de division des rues à Buenos-Ayres mérite d'être mentionné. Il est très simple et se rattache naturellement au plan de la ville. Toutes les rues perpendiculaires au fleuve n'ont qu'un nom, quelle que soit leur longueur; celles qui lui sont parallèles en ont





deux. On les a partagées fictivement par l'ancienne rue de la Plata, aujourd'hui de la Fédération, et on a donné des noms différens au prolongement du nord et à celui du sud. Ainsi, une des rues les plus célèbres dans l'histoire de Buenos-Ayres s'appelle, depuis le Retiro jusqu'à la place, rue de la Paz, et, depuis la place jusqu'à l'extrémité méridionale du plateau, rue de la Reconquista, nom glorieux pour la population de Buenos-Ayres et d'un triste souvenir pour les Anglais.

On trouve à Buenos-Ayres peu de monumens dignes de ce nom, et nous avons déjà indiqué les principaux. Quelques églises, un ou deux couvens, la caserne du Retiro, qui est fort bien située, et le cimetière de la Recoleta, dont l'extérieur est noble et imposant, le Fort, la cathédrale et les édifices de la place, dont nous avons parlé, telles sont à peu près toutes les richesses monumentales de cette grande ville. Les deux théâtres, dont un en fort mauvais état, ne se distinguent en rien des maisons qui les avoisinent, et ne sont guère que de simples maisons appropriées à leur objet. Le meilleur des deux, celui de la Victoria, est convenable, et la salle est bien éclairée; mais les corridors sont sales, et les loges, qui ne sont fermées de côté qu'à hauteur d'appui, et qui sont ouvertes sur le corridor, doivent être bien froides quand le temps est froid. Quoique la troupe ait perdu et que la politique l'ait décimée, elle aussi, nous ne l'avons pas trouvée entièrement mauvaise. Elle a pour le *saynete* (la petite pièce, la farce) un excellent comique et une vive et spirituelle actrice. Quant à la pièce sérieuse, qui généralement n'est autre que notre drame moderne traduit en espagnol, elle s'exécute d'une manière supportable, et tout aussi bien qu'on le fait chez nous sur la plupart des théâtres de province. On regrette beaucoup à Buenos-Ayres un acteur appelé Lapuerta, qui avait long-temps étudié en France, et qui s'est réfugié à Montevideo, où il mérite la faveur dont il est l'objet, bien qu'à notre gré il ne soit pas de la bonne école.

Il existe encore à Buenos-Ayres quelques couvens d'hommes et de femmes que le gouvernement actuel favorise; mais ils n'ont ni grandes richesses ni grande influence sur la population. On peut en dire autant du clergé séculier lui-même, qui est cependant nombreux. Plusieurs ecclésiastiques ont joué autrefois dans le gouvernement de Buenos-Ayres un rôle important, moins comme prêtres que comme citoyens éclairés; ils sont morts à temps pour éviter les persécutions dont ils n'auraient pas manqué d'être l'objet en leur qualité de par-

tisans d'un système plus libéral; d'autres ont émigré, et aujourd'hui l'on ne cite pas un seul ecclésiastique qui fasse figure dans la politique ou dans la société. Il est vrai que la chambre des représentans a pour président un prêtre; mais on assure que c'est un homme complètement nul, et nous n'avons pas de peine à le croire. Le général Rosas ne laissera certainement s'élever auprès de lui, soit dans l'armée, soit dans l'administration civile, aucune capacité qui puisse lui porter le moindre ombrage; il serait aussi jaloux de l'influence des prêtres que de toute autre, et n'a rien négligé pour en faire les plus méprisables instrumens de sa politique. Le dernier évêque créé dans une des provinces de la confédération argentine a dû prêter serment d'engager les fidèles, même au tribunal de la confession, à porter la devise rouge, comme si ce n'était point dégrader la religion que d'abaisser le ministère du prêtre et de l'évêque à propager cette odieuse et ridicule livrée de la servitude. Tout récemment, on a fusillé quatre prêtres avec des circonstances atroces, et le caractère sacerdotal joint à la vieillesse n'a pu sauver de la persécution aucun homme soupçonné d'être hostile à ce qu'on appelle la cause fédérale.

D'ailleurs, autant que nous en avons pu juger, la population de Buenos-Ayres n'est pas intolérante, et porte très légèrement le joug des obligations et des pratiques religieuses. C'est une religion toute en dehors, sans fanatisme, et qui ne gêne pas les passions. On s'agenouille dans la rue quand passe un prêtre portant les derniers sacremens à un malade, mais on se relève pour aller à ses plaisirs avec la légèreté et la mobilité d'impressions qui sont le fond du caractère créole, et qui, dans les revers de fortune, dans les malheurs de sa cause ou de son pays, soutiennent le citoyen de Buenos-Ayres bien mieux que la résignation et la haute vertu. Les protestans jouissent à Buenos-Ayres du libre exercice de leur culte; ils ont deux temples et vont en avoir un troisième; ils ont aussi leur cimetière, et la qualification d'hérétique n'est plus une injure.

Nous avons parlé des églises et des prêtres; parlons des casernes et des soldats. Les casernes sont assez misérables, sauf celle du *Retiro*, qui domine le fleuve, et qui attire l'attention de fort loin. Isolée à l'extrémité d'une grande place, elle peut se défendre d'un coup de main, et servirait au besoin de place d'armes contre un ennemi intérieur ou une révolution dans la ville. C'est là qu'on dépose les prisonniers de guerre. Quant aux soldats, il y en avait peu dans Buenos-Ayres à l'époque de notre passage, et nous n'avons pas trouvé l'occasion de les voir réunis. Ceux que nous avons vus montant la

garde à la porte de la prison étaient fort pauvrement vêtus et très mal chaussés. Nous avons rencontré aussi quelques soldats de milice accoutrés grotesquement et d'une affreuse saleté; mais il ne faudrait pas juger des troupes de Buenos-Ayres par ce triste échantillon : les meilleures étaient à la guerre ou réunies dans un camp établi à quatre ou cinq lieues de la ville depuis le mois d'août 1840. Ces troupes sont, dit-on, fort bonnes, et leurs succès le prouvent, bien entretenues, peu, mais régulièrement payées. L'entretien et l'habillement des troupes est un des soins dont le général Rosas s'occupe avec le plus de constance; il a formé une infanterie, chose remarquable dans un pays où l'homme de la campagne sait aller à cheval dès son enfance, mais ne sait pas marcher. Il a de plus une artillerie nombreuse, et les soldats du campement sont fréquemment exercés. L'armée est forte, beaucoup trop forte eu égard à la population; aussi le manque de bras se fait-il sentir et dans la campagne et dans la ville, et ce ne sont que plaintes là-dessus à Buenos-Ayres. Mais peu importe au général Rosas, qui a besoin d'une armée et qui veut triompher à tout prix. Et non-seulement il a voulu avoir une armée, il a encore voulu avoir une flotte et l'a eue. Sans doute, les équipages étaient fort mauvais, novices à la mer et novices à la manœuvre; les officiers eux-mêmes, aventuriers de toutes les nations pour la plupart, mercenaires sans patrie et sans esprit militaire, ne pouvaient être que très médiocres. Cependant, comme le chef inspirait confiance et comme tout plie devant l'énergique volonté du général Rosas, l'escadre de Buenos-Ayres a tenu la mer, a eu ses combats, ses succès, et a fait baisser pavillon aux forces navales de Montevideo, qui n'étaient ni mieux composées ni mieux commandées. L'amiral de Buenos-Ayres est un vieil Anglais appelé Brown, fort connu dans l'Amérique du Sud, dont le nom a fait souvent trembler les Espagnols et les Brésiliens, et qui est depuis trente ans au service de la République Argentine. Il a notoirement le cerveau dérangé, et l'on s'amuse de ses extravagances, ce qui n'a pas empêché le général Rosas de lui confier son escadre et lui de la bien mener.

Quoique la République Argentine, ou plutôt Buenos-Ayres, qui a suffi à tout, ait prodigieusement guerroyé sur terre et sur mer depuis l'année 1810, cette ville n'a aucun établissement d'instruction militaire ou navale. Pour la plupart des officiers au service, la profession militaire n'est que le résultat des circonstances et une situation provisoire, au lieu d'être une carrière sérieuse et honorée. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore à Buenos-Ayres quelques généraux qui, ayant

embrassé la profession militaire avant la séparation d'avec l'Espagne, puissent être considérés comme des hommes du métier; mais c'est le très petit nombre, et ils ne sont aujourd'hui que des généraux de parade. Il s'en est élevé plusieurs à la faveur des guerres civiles et des révolutions, qui n'ont aucune connaissance de l'art militaire proprement dit, et ne se sont que très incomplètement formés par l'exercice du commandement. Néanmoins ils suffisent à peu près à leur tâche, dans un pays où toutes les villes sont ouvertes, où l'on a beaucoup plus de privations à supporter et de chemin à parcourir que de grandes manœuvres à opérer, et où les forces ennemies ne sont ni mieux organisées ni mieux commandées. Quant à l'administration militaire, au commissariat, au service médical, rien n'est plus imparfait. On sait combien les armées espagnoles sont arriérées sous ce rapport; les armées américaines le sont encore davantage, et, à tout prendre, ce n'est pas un malheur : la guerre se fait plus simplement et à moins de frais. La solde est faible, et ridiculement modique pour les officiers supérieurs.

La marine est encore plus mal organisée que l'armée de terre. Celle-ci au moins conserve des cadres qui peuvent toujours se remplir, et la milice des campagnes, composée d'hommes qui vivent à cheval, forme toujours une cavalerie au premier appel; mais la marine s'improvise de nouveau, chaque fois qu'on en a besoin, et, chose remarquable, il n'existe depuis la Californie jusqu'au cap Horn, sur l'un ou sur l'autre océan, aucune population d'origine espagnole ou indienne qui soit apte à former des marins. La domination espagnole n'a pu empêcher les Américains de devenir des soldats quand il l'a fallu. Ce sont des milices bourgeoises qui ont reconquis Buenos-Ayres sur les Anglais, et l'ont ensuite défendue; mais l'Amérique espagnole n'a jamais eu de matelots et encore moins de marins.

Cependant l'Espagne, qui était si jalouse de ses colonies et qui avait pris tant de peine pour les tenir dans une perpétuelle enfance, dans l'isolement et la faiblesse, n'avait pu y interdire absolument la culture des lettres et l'enseignement vulgaire du latin, de la philosophie scolastique, de la théologie et de la jurisprudence. Elle avait même été obligée de favoriser au Mexique, par exemple, au Pérou et ailleurs, l'étude des sciences qui se rapportent à la minéralogie et à la métallurgie, pour exploiter avec plus d'avantages les seules richesses que les premiers conquérans et *découvreurs* fussent allés chercher en Amérique. L'esprit philosophique bien ou mal entendu du siècle dernier avait aussi pénétré dans les colonies espagnoles, qui n'avaient pas

échappé au mouvement intellectuel dont la révolution française a été le résultat. Par ces causes, toute l'Amérique espagnole se trouva pourvue, au moment de sa séparation d'avec la métropole, d'un certain nombre d'hommes relativement éclairés, surtout dans le clergé et la robe, qui organisèrent, constituèrent et administrèrent les nouvelles républiques, et qui les représentèrent convenablement au dehors dans leurs relations avec les puissances européennes. La République Argentine fut sous ce rapport très bien partagée; elle eut dans le docteur Mariano Moreno, dans le docteur Chorroarin, le chanoine Valentin Gomez, don Manuel Garcia, le docteur Zavaleta, le chanoine Funes, le docteur Monteagudo, don Manuel Sarratea (1), don Nicolas Herrera, l'illustre M. Rivadavia, et bien d'autres personnages dont le nom nous échappe, une succession d'hommes distingués, amis de la civilisation, des lumières et de la liberté, qui donnèrent un grand relief à son gouvernement, dont les talens honorèrent ses congrès, et qui firent respecter le nom de Buenos-Ayres dans la diplomatie du vieux continent. Si ces esprits éminens avaient pu s'entendre, s'ils avaient su dominer, quelquefois leurs propres passions, plus souvent celles des chefs militaires et des masses inintelligentes et armées, la république et la nationalité argentines se seraient constituées depuis long-temps sur des bases régulières; mais, après avoir travaillé à organiser et à élever leur pays, tous ceux qui survivent de cette génération ont la douleur de le voir plus malheureux, plus déchiré, plus pauvre, plus éloigné de la civilisation et de la liberté qu'il ne l'a jamais été depuis le commencement de sa révolution. Tous les établissemens d'instruction publique sont en décadence; l'université n'existe plus que sur le papier; le collége des jésuites a été récemment fermé; la culture de l'esprit n'est plus en honneur, et le gouvernement, personnifié dans son chef, se montre l'ennemi systématique de l'intelligence, de l'éducation, de toutes les tendances et de toutes les idées libérales. Son langage, ses journaux, les discours tenus par ses séides à la chambre des représentans, les menaces de mort contre les unitaires inscrites partout, vociférées à tout propos, le jour, la nuit, les ridicules exigences de son despotisme, tout ne

(1) D. Manuel Sarratea exerce maintenant à Paris les fonctions de ministre plénipotentiaire de la Confédération Argentine. C'est, au dire de tous ceux qui le connaissent, un homme aimable et éclairé, d'un caractère honorable, et qui a rempli plusieurs missions importantes au Brésil et en Angleterre, où il compte un grand nombre d'amis.

justifie que trop le reproche qu'on lui fait d'être l'ennemi de l'intelligence et de la civilisation.

Nous venons pourtant de dire qu'il y avait une chambre des représentans; mais l'existence de cette pauvre assemblée n'est qu'une dérision amère. Elle n'est, ne fait et ne peut rien. Annulée en fait et en droit par le maintien du général Rosas au pouvoir, avec les facultés illimitées dont il a exigé qu'on le revêtît, la chambre des représentans, conservée sans doute pour faire illusion à l'Europe, le supplie tous les six mois de ne point se retirer; et malheur à qui manifesterait l'ombre d'une opinion contraire, malheur à qui ouvrirait la bouche pour demander compte des meurtres abominables qui, au mois d'avril dernier, par exemple, ont fait planer pendant trois semaines sur Buenos-Ayres une inexprimable terreur! Il suffira d'ailleurs d'indiquer comment cette chambre est élue pour faire juger du degré de liberté dont jouit ce pays. En apparence, ce serait le beau idéal du système démocratique. Les électeurs sont très nombreux, et néanmoins les représentans sont toujours élus à l'unanimité des milliers de voix qui concourent à l'élection. Pas une voix dissidente, jamais deux candidatures, et cela dans un pays labouré par les discordes civiles, où l'on ne trouverait pas sur dix personnes au-dessus de la plus vile populace, tant parmi les électeurs que parmi les élus eux-mêmes, un partisan sincère du gouvernement, et où les élections donnaient autrefois lieu à des luttes sanglantes. Dans un tel pays, l'unanimité ne s'explique que par la terreur.

Le gouvernement est concentré tout entier, à Buenos-Ayres, entre les mains du général Rosas. Depuis les plus grandes affaires jusqu'aux plus petites, aucune n'est décidée que par lui. Ses deux ministres, avec lesquels il travaille très rarement, et qui passent des mois entiers sans le voir, ont les mains liées sur tout, et ne peuvent avoir, sur quoi que ce soit, ni volonté ni opinion. Nulle ombre de justice, nous ne disons pas de justice politique, mais même de justice civile, parce que le séquestre d'un grand nombre de propriétés appartenant à des personnes ennemies ou suspectes fait entrer la politique dans les moindres affaires, et paralyse presque toutes les transactions, soit entre les fils du pays, soit entre eux et les étrangers. En un mot, toutes les institutions sont faussées par un despotisme tel qu'il n'en a peut-être jamais existé de semblable, en ce qu'il s'applique à une petite société, et que rien ni personne ne peuvent échapper à sa redoutable action. Il y a dans Buenos-Ayres plus de dix mille individus

qui ne désirent qu'une seule chose, c'est que l'on ne pense pas à eux, et qui n'en sont jamais assez sûrs pour dormir tranquilles. Une société, dite *société populaire restauratrice*, est le plus terrible agent de ce système. On lui attribue la plupart des assassinats et des violences plus ou moins graves, sur lesquels le gouvernement ferme les yeux, pour ne rien dire de plus. Quant aux exécutions sans jugement qui ont lieu dans l'ombre des prisons, elles se font sur l'ordre du gouverneur, et, comme jamais les journaux ne publient le nom des victimes ni aucune allusion à de pareils faits, les familles ignorent quelquefois pendant assez long-temps qu'elles ont perdu tel ou tel de leurs membres.

Nous ne dirons pas que le général Rosas *rachète* par de grandes qualités ce mépris de la vie et de la liberté des hommes : ce sont choses que rien ne rachète; mais nous reconnaîtrons néanmoins qu'il a effectivement de grandes qualités, et qu'il aurait pu rendre à son pays les plus glorieux services, si le ciel lui avait départi plus de lumières et un cœur plus humain. Ces grandes qualités se rapportent toutes au génie de la domination. Rosas sait commander; il a le secret de se faire obéir, et c'est par là qu'il aurait pu devenir le bienfaiteur et le sauveur de sa patrie. Il avait bien vu que le mal était dans l'anarchie qui l'avait dévorée, dans la confusion de tous les pouvoirs, dans le relâchement de tous les ressorts de l'autorité, dans les habitudes d'insubordination de la force armée et des généraux. Malheureusement il a exagéré le principe contraire, et a donné au pouvoir, devenu irrésistible entre ses mains, une action odieuse, destructive et dégradante. Il a substitué sa personnalité à toutes les institutions, comme à tous les sentimens; il a plié toute une population au culte de son propre portrait; il a fait encenser ce portrait dans les églises; il l'a fait traîner dans une voiture par des femmes, et par les plus distinguées de la ville; il a voulu qu'on lui adressât la parole dans des cérémonies publiques, ou du moins, s'il ne l'a pas ordonné, il a encouragé et récompensé ces démonstrations serviles, dont les formes multipliées ont réduit Buenos-Ayres à l'état moral des peuples de l'Asie. Au lieu de recomposer la société par la fusion des partis, il a donné pour but à sa politique l'extermination de ceux qu'il appelle les unitaires, et il en a fait assez pour prouver que ce n'était pas de sa part une vaine menace.

Nous ignorons ce que le général Rosas, ce que le petit nombre d'hommes distingués et éclairés qu'il emploie, surtout au dehors, peuvent alléguer pour la justification d'un pareil système. Nous

croyons, pour notre compte, qu'il est impossible de le justifier. Une guerre civile et une guerre étrangère à soutenir en même temps pourraient être considérées, nous le savons, comme des circonstances atténuantes; mais ce système, que nous réprouvons et qui désole toutes les provinces de la République Argentine, est moins la conséquence que le principe de la double guerre sous l'excitation de laquelle Rosas a pu le pousser à ses dernières limites. Nous nous sentons d'autant plus à l'aise pour en parler ainsi, que nous ne sommes pas enthousiaste du parti opposé. L'homme que les circonstances avaient porté à sa tête, le général Lavalle, était non-seulement incapable comme chef de parti et médiocre comme général; mais, en faisant exécuter sans jugement et par sa seule volonté le général Dorrego, son prisonnier, chef légal du gouvernement de Buenos-Ayres, renversé par une insurrection de soldats, il avait donné la mesure de son respect pour les lois de l'humanité. Nous n'avons donc pas pour le parti unitaire cette prédilection aveugle qui nous rendrait nécessairement injuste envers le parti fédéral, et nous aurions de bien tristes révélations à faire, si nous le voulions, sur l'un comme sur l'autre. Aussi n'est-ce pas la querelle d'un parti que nous épousons, mais la cause de l'humanité, de la civilisation et du bon sens que nous cherchons à défendre.

La population de la ville de Buenos-Ayres et celle de la confédération en général ont diminué dans le cours de ces dernières années. Les meurtres, les proscriptions, les émigrations, la guerre civile, ont décimé toutes les classes, et les étrangers n'ont pas comblé le vide. Évaluer le chiffre du décroissement de la population serait impossible; cependant il ne laisse pas d'être considérable, et le serait bien davantage s'il était plus facile de sortir du pays. Dans la campagne, le manque de bras arrête sans cesse tous les travaux; il se fait aussi sentir dans la ville par la cherté de la main-d'œuvre. On est aussi frappé, en parcourant Buenos-Ayres, de l'énorme disproportion des deux sexes; le nombre des femmes l'emporte de beaucoup sur celui des hommes, parce que les hommes sont à l'armée, ont été tués ou se sont enfuis.

M. Woodbine Parish (1), dans son ouvrage sur les provinces du Rio

(1) M. Woodbine Parish a occupé pendant plusieurs années à Buenos-Ayres le poste de chargé d'affaires et consul-général d'Angleterre. Il a publié à Londres en 1839 un ouvrage intitulé : *Buenos-Ayres and the provinces of the Rio de la Plata, their present state, trade, and debt*, etc., 1 vol. in-8°, qui contient des détails intéressans sur la géographie, la population, le commerce, etc., de la République Argentine.

de la Plata, estime que la population de la ville de Buenos-Ayres devait être, en 1839, de deux cent mille ames, dont quatre-vingt mille à peu près dans la ville. Le peu de durée de notre séjour à Buenos-Ayres ne nous a pas permis de vérifier cette évaluation, que nous tenons pour suffisamment exacte. Néanmoins, depuis 1839, la ville et la campagne ont certainement perdu; l'aspect de la ville ne laisse guère de doutes là-dessus, et c'est à peine si, dans toute l'étendue d'une aussi grande cité, nous avons remarqué trois ou quatre maisons en construction. Quant aux étrangers, ils sont *relativement*, peut-être même *absolument*, moins nombreux à Buenos-Ayres qu'à Montevideo. La plupart des Basques qui arrivent par milliers dans la Plata, se fixent sur la Bande Orientale. Nous emprunterons à l'ouvrage déjà cité de M. Woodbine Parish le chiffre des Anglais inscrits au consulat d'Angleterre, depuis 1825 jusqu'en 1831. Il était de 4,072, femmes et enfans compris, et l'on évaluait à un millier le nombre de ceux qui avaient négligé de se faire inscrire. Le nombre des Français ne doit pas être inférieur. Il y a de plus une population sarde assez considérable et non moins d'Américains du Nord. Les Espagnols d'Europe sont très nombreux; mais ceux qui ne réussissent pas à se faire passer pour Gibraltarins, c'est-à-dire sujets anglais, sont considérés comme fils du pays et en portent prudemment les insignes. On les a d'ailleurs cruellement persécutés dans toutes les crises politiques. Le malheureux négociant dont le cadavre encore palpitant a été brûlé par des cannibales au mois d'avril dernier, était un Espagnol d'Europe.

Ce que nous avons dit de la société de Montevideo peut s'appliquer en général à celle de Buenos-Ayres. Rameaux issus d'une souche commune, parlant la même langue, professant la même religion, pénétrés à un égal degré par l'émigration étrangère, affranchis presque en même temps de la domination espagnole, adonnés aux mêmes travaux, exploitant les mêmes sources de richesses, sous le même soleil et sur les bords du même fleuve, unis par de nombreuses alliances et par de fréquentes associations d'intérêts entre les individus, les deux peuples en étaient arrivés, il y a quelques années, au même degré de civilisation. Il est vrai que maintenant Montevideo semble un peu plus avancé, parce que Buenos-Ayres est sous un régime qu'on ne calomnie pas en l'appelant barbare, et que, si ce régime se perpétuait, le caractère des populations de la rive droite de la Plata en éprouverait une altération profonde. Mais il est impossible qu'un pareil régime dure encore bien

long-temps, qu'il ne se modifie pas sous l'influence de causes intérieures ou extérieures faciles à prévoir, et que, si même son existence se prolonge, il produise tous ses effets dans un pays qui a tant de rapports avec l'Europe, et que les grandes nations européennes ne peuvent pas entièrement abandonner au mal qui le dévore. Quant au fond des choses, à part ce résultat passager des circonstances, Buenos-Ayres n'offre pas moins d'espérances que Montevideo aux amis des lumières et de l'humanité. La population est laborieuse, active, entreprenante; l'esprit est vif, le caractère est aimable; la liberté dont les femmes y jouissent n'y amène pas plus d'irrégularités et de désordres que dans le sein de sociétés plus sévères en apparence, et qui affichent de plus grandes prétentions à une haute moralité. Il règne à Buenos-Ayres, comme à Montevideo, une égalité vraie entre toutes les classes de la population, qui a au moins l'immense avantage de ne laisser aucune prise aux préjugés de caste et de naissance, et d'effacer jusqu'aux conséquences ordinaires de l'inégalité des fortunes. En effet, il y a peu de sociétés dans lesquelles, par suite des révolutions politiques et des chances du commerce, les différentes branches d'une même famille soient plus inégalement partagées; mais on est loin de se désavouer pour cela, et, comme il n'y a jamais eu d'aristocratie à Buenos-Ayres, tous les blancs, quelle que soit leur fortune, sont pour ainsi dire au même niveau. Bien peu s'élèvent au-dessus, soit par l'éducation, soit par les habitudes sociales. Le commerce et l'exploitation des troupeaux dans la campagne servent d'occupation commune à tous, et donnent un cachet uniforme à tout ce qui s'appelle *la gente décente.* Si les hommes se rapprochent par la similitude de leurs occupations, et par la facilité de caractère qu'ils tiennent des Espagnols, les femmes ne se rapprochent pas moins par leur bonté naturelle, par l'esprit de famille qui est encore plus développé chez elles, et parce que, pour la plupart de celles qui ne sont pas sorties du pays, il n'y a pas une grande différence entre le plus ou le moins d'instruction qu'elles ont pu recevoir. C'est ce qui est maintenant plus sensible que jamais dans la société du parti dominant, où l'on craindrait de mécontenter le maître en manifestant des goûts qu'il n'a pas. Mais l'esprit naturel, l'intelligence et les dispositions du plus grand nombre se prêteront à tout, dès que le ressort ne sera plus comprimé comme il l'est.

Il suffit d'un séjour de quelques mois à Buenos-Ayres pour comprendre l'attrait que cette ville avait autrefois, et qu'elle a encore, bien qu'à un moindre degré, pour les étrangers. On les y accueille

avec empressement, on se lie facilement avec eux et d'affaires et d'amitié; on y aime le plaisir, et on les appelle à partager ceux que le pays peut offrir. La société fédérale, sauf deux ou trois familles inaccessibles, n'est pas, sous ce rapport, en arrière de celle qu'on dit *unitaire*, c'est-à-dire des ennemis du général Rosas qui passaient pour mieux disposés envers les étrangers. La fille du gouverneur, jeune personne d'un caractère singulièrement remarquable, de beaucoup d'esprit et de tact, d'un extérieur agréable, d'une verve et d'une gaieté sympathiques, a fait, à tous les étrangers de quelque distinction qui sont venus à Buenos-Ayres depuis la mort de sa mère, les honneurs de son pays avec autant de charme que de succès. Elle compte en Europe, de Turin à Copenhague, un grand nombre d'admirateurs et d'amis qui nous sauront gré d'avoir ici exprimé les sentimens de reconnaissance et de respectueuse affection qu'ils lui gardent. L'excellente et respectable famille de M. Arana, les sœurs du général Rosas, dont une est peut-être la plus belle personne de Buenos-Ayres, la famille du général Alvear, et quelques autres dont les noms sont moins connus, nous ont laissé aussi des souvenirs que nous éprouvons une vive satisfaction à consigner dans ce simple écrit sur lequel leurs yeux ne tomberont peut-être jamais.

Les réactions de la politique n'ont donc pas encore trop sensiblement altéré le charme que le caractère des habitans de Buenos-Ayres a toujours eu pour les étrangers, mais elles ont empoisonné les relations sociales entre les fils même du pays, et c'est dans l'état moral de la société créole qu'il faut étudier les tristes conséquences des nombreuses révolutions qui ont bouleversé la République Argentine, et surtout de celle que le général Rosas exploite en l'exagérant. Plus de confiance, plus de liberté, plus de franchise dans la conversation, plus d'union dans les familles, plus de courage dans les ames, partout la haine et le désir de la vengeance, partout d'affreux soupçons, le juste orgueil de l'indépendance et de la liberté remplacé par le pénible sentiment de l'humiliation nationale, toutes les illusions généreuses détruites par le découragement, le scepticisme et la crainte. On n'ose ni se plaindre ni plaindre les autres, et la terreur sous laquelle on gémit engendre l'hypocrisie, la bassesse et la lâcheté. Aussi la société est-elle pauvre et vide. Le petit nombre d'hommes distingués qui sont encore à Buenos-Ayres, en dehors du cercle étroit de l'administration, évitent de se réunir et même de se montrer, et il n'y en a pas un seul qui ne s'estimât heureux de quitter sa patrie,

si sa fortune le lui permettait, ou même s'il le pouvait faire librement et sans compromettre à la fois sa vie et sa famille. De tous ceux qui ont gouverné, illustré et défendu autrefois la République Argentine, il en reste bien peu à Buenos-Ayres : M. Rivadavia vit obscur et pauvre à Rio-Janeiro; le général Las Heras est au Chili, le général Rodriguez à Montevideo, ainsi que l'honnête et probe général Viamont; le général San-Martin s'est retiré en France; tous les pays voisins de Buenos-Ayres, le Brésil, la Bande Orientale, la Bolivie et le Chili, sont pleins de réfugiés argentins de tous les partis qui ont successivement occupé le pouvoir dans les provinces de la Plata, et l'on ne peut pas comprendre qu'une si faible population ait fait, en si peu de temps, une telle consommation d'hommes dans toutes les carrières publiques, et même de simples citoyens.

Buenos-Ayres a connu des temps meilleurs, et mérite assurément un autre sort; mais cette malheureuse population porte la peine de la résistance qu'elle a opposée à l'organisation d'un gouvernement régulier. Dès le lendemain de sa séparation d'avec la métropole, toutes les ambitions, toutes les passions, toutes les rivalités individuelles, se sont donné libre carrière, et personne n'a été assez fort pour vaincre ces habitudes anarchiques. Provinces, villes, généraux, tout le monde s'est fait centre; l'insubordination, la corruption et le parjure dans les chefs, favorisés par la mobilité ordinaire des masses, sur lesquelles ne pesait plus la puissance métropolitaine, ont sans cesse neutralisé les efforts et détruit l'œuvre éphémère de quelques hommes de bien qui auraient pu constituer la république, mais qui eux-mêmes avaient une trop haute idée de l'aptitude de leurs compatriotes à recevoir les institutions des États-Unis, institutions aujourd'hui pesées et trouvées trop légères. Ceux qui souffrent maintenant des excès d'un despotisme inconnu jusqu'alors à Buenos-Ayres, les exilés, les proscrits, ceux qui ont succombé les armes à la main contre Rosas, ne sont pas tous innocens de leur propre malheur, et Rosas semble avoir été choisi pour châtier bien des crimes politiques. Seulement il ne faudrait pas que ce fût par des crimes plus grands encore, qui appelleront à leur tour de sanglantes représailles. Chose remarquable, cette punition s'étend à des hommes qui, soit aveuglement, soit passion, ont contribué à élever le général Rosas au pouvoir suprême, et qui, par la suite, ont trouvé en lui un maître jaloux de sa puissance, aussi terrible pour des ennemis déclarés que pour d'anciens partisans attiédis, et résolu à faire

adorer tous les caprices d'un immense orgueil enhardi par les faveurs de la fortune. Aussi le nom d'*unitaires*, donné aux ennemis du général Rosas, comme celui de *fédéraux* donné à ses partisans, n'est-il plus qu'un non-sens. Le parti contraire à Rosas réunit des débris de toutes les factions, comme d'autres débris des mêmes factions se groupent autour de Rosas. Les principes ne sont pour rien dans la querelle; c'est une lutte d'hommes et d'intérêts individuels. Cependant les ennemis de Rosas se rattachent en général à l'ancien parti de la civilisation, au parti qui a toujours favorisé les relations avec l'Europe, qui appelait l'émigration européenne en Amérique et qui ménageait l'opinion publique du monde civilisé, tandis que Rosas et les siens, tout aussi ennemis que leurs adversaires de la domination espagnole, en auraient néanmoins voulu conserver les traditions et les formes au profit de gouvernans américains, se défient de toute importation étrangère, repoussent les mœurs et les idées de l'Europe, n'aiment ni ne comprennent la civilisation, et, soit par calcul politique, soit par grossièreté de nature, tendent à maintenir leurs compatriotes dans l'ignorance et l'abrutissement. Le premier de ces deux partis vaut donc mieux que le second, au moins comme tendance, quelles que soient d'ailleurs les fautes, l'incapacité ou l'immoralité de ceux qui se trouvent à sa tête. Mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'abusât pas de sa victoire, si jamais il parvenait à détrôner Rosas, et, aussi loin que notre faible vue peut s'étendre, nous n'apercevons que des chances de désolation et d'anarchie pour ces malheureuses contrées, soit dans le triomphe des fédéraux, soit dans celui d'un parti qui a été trop maltraité pour n'avoir pas de grandes vengeances à exercer.

La ville et la province de Buenos-Ayres, ainsi que tout le territoire de la soi-disant Confédération Argentine, ont considérablement souffert de ces crises. Nous avons parlé de l'état de la ville; celui de la campagne n'est pas moins déplorable. Mais la province de Buenos-Ayres a d'immenses ressources dans la facilité et la rapidité avec lesquelles se reproduisent les troupeaux, qui lui fournissent presque tous ses moyens d'échange. Un pays peuplé, cultivé, couvert de grandes fermes, d'établissemens industriels, et qui serait soumis à une pareille épreuve, ne s'en remettrait pas de vingt ans. A Buenos-Ayres, il n'en faudrait pas cinq pour réparer les pertes matérielles que la province a subies. Mais, si Rosas se maintient au pouvoir et ne modifie pas son système, le pays continuera à s'appauvrir. L'in-

sécurité qu'un despotisme sans frein fait peser sur toutes les entreprises, sur toutes les fortunes, sur toutes les existences, ne permettrait pas même à la paix de réparer les malheurs de la guerre, et l'ancienne prospérité de Buenos-Ayres ne se rétablirait pas. Cependant le commerce européen y a trouvé un important débouché après la levée du blocus, et en a tiré en quatorze mois une masse de produits dont la valeur s'élève à plus de 65 millions de francs, s'il faut en croire des documens publiés récemment par l'administration française. Il est vrai qu'on ajoute, et avec raison, que ce chiffre représente l'agglomération des produits de plusieurs années qui n'avaient pu s'écouler pendant le blocus, comme aussi la somme des marchandises importées d'Europe a dépassé en 1841 la proportion normale pour répondre aux besoins créés par une longue interruption des relations commerciales. Quoi qu'il en soit, le commerce de l'Europe avec les provinces du Rio de la Plata par les ports de Montevideo et de Buenos-Ayres pourrait être fort considérable et fort avantageux, parce que ces contrées n'ont aucune industrie et ne peuvent tirer que de l'Europe ou des États-Unis tous les objets d'habillement, la quincaillerie, les vins, le charbon de terre, les planches et bois de construction, des briques, des dalles et autres marchandises encombrantes, en retour desquelles on exporte de la Plata des matières premières également encombrantes, de sorte que les moyens d'échange sont nombreux et faciles. La France prend dans ce commerce une part qui s'accroît chaque année; mais, au milieu des guerres civiles, des confiscations et des massacres, la production des fruits du pays et la consommation des marchandises européennes venant à diminuer, les négocians sont exposés à faire des pertes immenses. La spéculation est découragée, les capitaux se cachent, et tous ces germes de prospérité, qui se développeraient sous l'influence de la paix et d'une administration raisonnable, sont étouffés ou retardés à chaque instant.

Les fluctuations du papier-monnaie à Buenos-Ayres sont pour le commerce une autre source d'embarras. L'argent a presque entièrement disparu et s'achète comme une marchandise; il vaut seize, dix-sept, dix-huit fois autant que le papier qui l'a remplacé, et la piastre-forte s'est vendue jusqu'à vingt-cinq piastres-papier. Comme le gouvernement peut émettre de cette monnaie autant qu'il le veut, toutes les fortunes sont à la merci d'une nouvelle émission de papier, que l'on redoute sans cesse, et à la nécessité de laquelle il est sur-

prenant que le général Rosas ait échappé depuis quelques années; car tous les budgets se soldent par un déficit énorme. Montevideo s'est du moins garanti jusqu'à présent de cette plaie du papier-monnaie, qui a porté la plus funeste atteinte à la situation économique de Buenos-Ayres, et dont on n'aperçoit pas le remède.

Quoique l'agriculture ait fait peu de progrès dans la province de Buenos-Ayres, les céréales qui s'y produisent sont à peu près suffisantes pour la consommation du pays, à condition que le pain soit un objet de luxe et une jouissance très rare pour l'habitant des campagnes. Dans la ville, l'usage en est général, bien que restreint pour chaque individu par ses habitudes et ses goûts; mais dans la campagne, le *gaucho* vit presque exclusivement de viande, et surtout de viande de bœuf, qui n'y a pour ainsi dire aucune valeur, et qui ne vaut guère à Buenos-Ayres plus d'un sou la livre. Les légumes et les fruits, qui sont encore très imparfaits et peu variés, sont à peu près ceux de la France. Cependant il faut de grands soins et un renouvellement fréquent des semences et des graines pour empêcher les espèces de s'abâtardir. Le fruit le plus abondant est la pêche, dont on connaît plusieurs espèces, toutes inférieures à la pêche de France; mais la pêche de Buenos-Ayres, qui vient naturellement dans la campagne, est au moins un fruit très sain, dont on peut manger impunément. L'oranger pousse en pleine terre, acquiert une grande taille et donne de très bons fruits. Il y a peu de pommes, et elles sont mauvaises, peu de poires, pas de groseilles; la fraise est grosse, mais peu délicate et sans parfum. Si les légumes, comparés aux espèces similaires de France, ont en général la même infériorité, la nature du sol y est sans doute pour quelque chose; mais il faut surtout s'en prendre à l'ignorance et à l'éloignement des habitans du pays pour la culture et le jardinage, et encore Buenos-Ayres a-t-il fait sous ce rapport d'immenses progrès depuis quinze ans, grace aux étrangers et au raffinement des goûts d'une partie de la population. Ce sont les Anglais qui ont appris à faire du beurre dans un pays où il y a tant de vaches. Tous les vieillards attestent que les besoins des habitans de Buenos-Ayres se sont singulièrement compliqués et multipliés depuis la révolution; qu'ils ne savaient pas tirer parti de l'immense quantité d'animaux qu'ils tuaient pour leur nourriture, et que les productions de la terre sont bien plus abondantes, plus variées et meilleures qu'il y a trente ans. C'est qu'en effet le sol se prêterait à tout, si on le voulait cultiver. Il en est de même des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons, dont la race pourrait être

notablement améliorée sur la rive droite de la Plata, si on prenait la peine de s'en occuper. Disons mieux : ce n'est pas l'*individu* qui dans la classe moyenne est indolent, inactif, insouciant du progrès, c'est le pouvoir qui manque à sa mission; c'est la société qui, jusqu'à présent, n'a pas su s'organiser pour exploiter paisiblement les immenses ressources du pays, car l'esprit d'entreprise, d'innovation et d'amélioration ne manque pas à Buenos-Ayres, soit que des étrangers l'aient apporté, soit que des citoyens argentins soient allés puiser des leçons et chercher des modèles en Europe. Deux Anglais ont principalement contribué à introduire l'élève des moutons et la production de la laine dans la province de Buenos-Ayres, mais aujourd'hui cette mine qu'ils ont ouverte est exploitée en concurrence par plusieurs propriétaires du pays, qui ont obtenu de beaux résultats par le croisement des races. Les nombreuses usines qui existent aux environs de la ville pour l'extraction et l'élaboration de la graisse des animaux, produit dont la valeur et les facilités de placement s'accroissent sur les marchés étrangers, attestent que les capitalistes de Buenos-Ayres ne s'endorment point dans la routine. Le commerce, de son côté, prendrait un grand développement, parce que les habitans de la ville y sont éminemment propres, et parce que le goût du luxe y est général, si les familles les plus distinguées et les plus opulentes n'étaient pas dépouillées, persécutées et proscrites, et si la société entière y jouissait avec sécurité du fruit de son travail; car les besoins qui entretiennent le commerce et rapprochent les peuples en les rendant tributaires les uns des autres, ne sont plus à créer chez les habitans de la province de Buenos-Ayres, qui se sont accoutumés à l'usage des marchandises étrangères, et en consommeront d'autant plus qu'ils s'enrichiront davantage. D'ailleurs, tous les pavillons sont égaux à Buenos-Ayes pour les droits de douane; et, bien que ces droits soient assez élevés, si le pays était tranquille et produisait tout ce qu'il peut produire sans effort, ils ne seraient pas un obstacle au développement du commerce étranger, quand celui-ci pourrait compter sur une abondance constante des objets de retour.

Enfin, pour tout dire, la province de Buenos-Ayres, douée d'un climat sain et tempéré, propre à une grande variété de cultures, suffisamment arrosée, quoique souffrant quelquefois de la sécheresse, facile à couvrir de chemins, riveraine d'un fleuve qui lui apporte les produits de l'Europe et qui la met en communication avec des régions tropicales dont les produits sont différens des siens, pourrait être le pays le plus riche et le plus heureux de l'Amérique espa-

gnole. Ses habitans le savent et s'en glorifient. Ils savent aussi à quelles conditions ces bienfaits d'une nature prodigue ne resteront pas inutiles entre leurs mains. Fatigués de révolutions, ils désirent un pouvoir fort, mais modéré, mais éclairé, mais réparateur. Dans quelles institutions, en quel homme et chez quel parti le trouveront-ils? C'est ce que nous ne prévoyons pas, nous le disons avec tristesse, et nous croyons que Buenos-Ayres est condamné pour bien long-temps encore à souffrir ou des excès d'un despotisme exterminateur, ou des sanglans désordres de l'anarchie. Pour peu qu'on ait vu ce beau pays, pour peu qu'on ait vécu au milieu de cette population intelligente et aimable, on lui désire un autre sort, et c'est à peine si on lui pardonne sa dégradation et ses malheurs, parce qu'on ne partage point les passions insensées et les ressentimens aveugles qui sont la source de ses infortunes et qui les perpétueront.

Avant la révolution de juillet, on se faisait beaucoup d'illusions sur le présent et l'avenir des nouvelles républiques de l'Amérique du Sud. L'ignorance de la situation réelle des choses y avait sa part; l'esprit d'opposition au gouvernement de l'époque, qui ne se hâtait point de reconnaître leur indépendance, en avait peut-être une encore plus grande. Il était de mode de les flatter. Maintenant, c'est la mode contraire qui prévaut : la réaction est complète, et l'insouciance publique confond tous les états dans un sentiment commun, qui n'est aujourd'hui flatteur pour aucun d'eux, et qui n'est pas juste pour tous. Nous avons voulu rester ici dans le vrai, avec bienveillance toutefois, et sans y attacher d'autre intérêt que celui de la justice et de la raison. Nous aurions rempli notre tâche si, dans nos impressions sincèrement rapportées, tous les hommes sensés qui ont visité la Plata depuis trois ans retrouvaient les leurs, et n'avaient à nous reprocher que de n'avoir pas assez énergiquement rendu ce qu'ils ont senti comme nous.

*****

LA RUSSIE.

IV.[1]

Varsovie et la Pologne.

Le même directeur des postes qui a établi sur la route de Pétersbourg à Moscou un excellent service de voitures en a formé tout récemment un semblable sur celle de Varsovie. Une large et belle route réunit à présent la capitale de la Pologne à la capitale de l'empire russe. Grace à la célérité des postillons de ce pays, on irait facilement en trois jours d'une de ces villes à l'autre; mais les visas de passeport, les haltes obligées aux forteresses et à la douane, allongent considérablement ce trajet. On ne le fait qu'en cinq jours et cinq nuits.

A peine a-t-on quitté Pétersbourg, qu'on se retrouve dans les mêmes plaines inanimées, dans les mêmes solitudes sombres et tristes que j'avais déjà observées sur les autres côtés de la grande cité impériale. Des champs de sable et des marécages, des forêts de sapins qui étendent leurs maigres rameaux sur un sol humide et fangeux, quelques rares villages mornes et sans vie, quelques bourgades qui portent le titre de villes, et où l'on ne voit pas une lanterne, pas une trace de pavé, pas une maison en pierre, rien enfin de ce qui annonce ailleurs l'entrée d'une ville; un horizon plat et

(1) Voyez les livraisons des 1er décembre 1842, 1er janvier et 15 février 1843.

monotone, voilé par des brouillards, et un silence de mort, voilà ce qui fatiguait nos regards, ce qui attristait notre pensée au début de notre voyage. Pour établir un service régulier sur ce chemin à demi désert, le gouvernement a fait construire, à des distances de six à sept lieues, des stations de poste. Quelquefois il a été forcé de se charger lui-même de ces constructions, quelquefois il a prêté de l'argent à des particuliers qui se sont établis dans ces édifices isolés, et qui remboursent peu à peu les avances qu'ils ont reçues. Ces maisons, bâties en pierres ou en briques, sur un plan uniforme, forment, par l'élégance et la largeur de leur structure, un singulier contraste avec les champs arides où elles s'élèvent et les obscures cabanes qui les entourent.

Sur la route, on ne rencontre que de loin en loin un groupe d'ouvriers cheminant à pied, une charrette de paysan. Le seul mouvement qui apparaisse aux yeux du voyageur est celui du télégraphe. A chaque instant, on voit surgir sur la plaine déserte de hautes tours en bois, pareilles à celles qui, en Hollande, portent les ailes d'un moulin à vent. Sans cesse les longs bras du messager gouvernemental s'étendent, se replient, se croisent. La nuit même, ces entretiens hiéroglyphiques se continuent par des signaux de flamme qui tournent et scintillent comme ceux d'un phare. En une heure et demie de temps, l'empereur sait jour par jour tout ce qui se passe, tout ce qui se dit à Varsovie, et transmet l'arrêt de sa volonté à l'infortunée nation qu'il a vaincue. Dans les contrées soumises au régime absolu, les œuvres de l'art et de l'industrie ne servent que les intérêts du despotisme. C'est la pensée du peuple qui les a créés, et c'est le maître qui les emploie pour le dompter et le châtier. Que parlons-nous encore de ces génies merveilleux, de ces génies ailés des anciens contes de l'Orient! Le télégraphe est un génie bien plus rapide et bien plus sûr que tous ceux qui ont jamais obéi à l'amour d'Obéron ou aux caprices de Fortunatus. Nul hippogriffe ne va si vite, nul muet du sérail n'est si discret. Le maître fait un signe, l'instrument se meut, et la pensée qui lui est confiée vole dans l'espace. Que de fois, en regardant les hautes tours des télégraphes de Pologne, ne me suis-je pas dit : Quels ordres ces instrumens d'une volonté suprême doivent-ils transmettre si loin? Portent-ils sur leurs ailes la paix ou la guerre, comme le sénateur romain dans les plis de son manteau? Vont-ils récompenser un acte d'obéissance ou punir une parole imprudente? Et tandis que je me laissais aller à mes vaines conjectures, l'ordre était déjà exécuté, l'orgueil rayonnait sur le front d'un fonctionnaire dévoué, ou le deuil entrait dans une famille.

A partir de la station de Catejnoe, le paysage est plus riant et plus varié. Des collines couvertes de sapins et de bouleaux traversent la plaine; des champs ensemencés, des vallons fleuris, sillonnés par des ruisseaux limpides, se déroulent au loin de chaque côté de la route. Bientôt nous rentrons encore dans une enceinte de forêts imposantes et profondes, pleines d'ombre et de silence comme les forêts de la Suède; puis, nous voilà de nouveau jetés sur un terrain sablonneux, mouvant, où nos chevaux traînent avec peine notre légère

voiture. Au milieu de ces sables, parsemés de quelques bruyères, de quelques arbres rabougris, s'élèvent deux rangées de maisons en bois, de hangars, de magasins, que l'on prendrait pour des caravansérails bâtis dans le désert. C'est la ville d'Ostrow, pauvre ville nue et morne, établie dans ce district comme un réservoir pour recueillir les denrées de cette terre si peu féconde, les produits de l'industrie étrangère, et les répandre de côté et d'autre.

Nous arrivons dans les provinces qui ont appartenu jadis à la Pologne, et il semble qu'on entre tout à coup dans une autre zone. A la place des maigres bruyères, des plaines arides et fangeuses, voici un sol ferme et riche : des enclos remplis d'arbres fruitiers, des champs où le blé doré ondoie aux rayons du soleil. Ah! l'avide Catherine n'a que trop bien connu, sans les avoir jamais visitées, le prix de ces provinces. Elle les a vues de loin, riantes et fécondes, auprès des stériles domaines où s'arrêtait son pouvoir héréditaire; elle les a vues dans ses rêves de splendeur et ses désirs ambitieux, elle les a fatiguées et assujetties par la ruse et la violence, par les machinations de l'intrigue et de la galanterie. Dans le même boudoir où elle se retirait avec ses favoris, elle tissait le réseau d'astuces diplomatiques qui devait envelopper une contrée long-temps plus puissante que la sienne, et de la même main qui s'appuyait timidement sur le bras d'Orlof, elle signait l'arrêt de mort de tout un peuple. Trois fois elle a lacéré ce pays, et, chaque fois qu'elle en détachait une part, elle se relevait avec plus d'orgueil sur son trône de souveraine, et livrait comme un hochet à la fantaisie de ses amans les dépouilles d'une race illustre. Il me souvient d'un chant funèbre, conservé dans les traditions de l'Islande, du chant de Regnar Lodbrok, enfermé, sur le sol anglais, dans une tour pleine de vipères. Comme le héros scandinave, la pauvre Pologne a été trompée par son courage, enfermée dans un cercle inextricable, où elle ne trouvait plus d'issue, épuisée par les vipères du mensonge et de la trahison, et livrée comme une proie sans force aux vautours qui la convoitaient. Son dernier cri était encore un cri de noble orgueil, et les soldats de Kosciusko ont chanté, les armes à la main, son chant funèbre. L'Angleterre égoïste ne s'est point émue de cette spoliation d'un royaume, de ce rapt d'une contrée, qui ne compromettaient ni les intérêts de sa navigation ni les misérables calculs de son agiotage politique. La France, livrée aux orages de sa première révolution, mise au ban des états absolutistes, et forcée de faire face à la coalition qui la menaçait de toutes parts, ne pouvait intervenir dans la cause d'un peuple honteusement opprimé. Et la Russie, qui avait été jadis maîtrisée jusque dans les remparts de Moscou par le glaive polonais, la Prusse, qui n'était encore, un siècle auparavant, qu'un fief de Pologne, l'Autriche, qu'un héros de Pologne avait sauvée de l'invasion des Turcs, se sont paisiblement partagé les plus belles provinces de ce royaume, qu'un sentiment de justice, de loyauté ou de reconnaissance devait à jamais leur faire respecter.

Quelque temps avant de mourir, Catherine disait à un de ses confidens

avec une merveilleuse satisfaction d'elle-même : « Je suis venue pauvre dans ce pays, mais je lui laisse deux trésors, la Crimée et la Pologne. » Parmi les taches qui souillent l'histoire moderne, il en est deux surtout qu'on s'indigne de voir : l'oppression de l'Irlande par l'Angleterre et le partage de la Pologne. L'homme ne peut que flétrir ces monstrueux abus de la force; Dieu, il faut l'espérer, les vengera.

A mesure qu'on s'avance vers le centre de la Pologne, la route devient plus animée, le pays plus riche et plus peuplé. Bientôt les chênes majestueux succèdent aux bouleaux chétifs; les épis d'orge et de blé, l'herbe des prairies, couvrent la surface du sol; des collines ondulantes, des bois mélangés de diverses nuances de verdure, donnent à tout instant au paysage un caractère nouveau, un aspect pittoresque. Par malheur, en même temps que cette Pologne s'offrait à nous si féconde et si belle, il fallait en voir les plaies; il fallait passer par ces malheureuses cabanes où les paysans gémissent dans la douleur héréditaire de l'indigence, et, ce qui est pis encore, il fallait traverser les villages de juifs. J'avais déjà souvent entendu parler de l'aspect hideux de ces villages, mais l'idée que je m'en faisais était encore loin de la réalité, et je ne sais à quoi les comparer pour en donner une juste idée. C'est plus misérable que les cabanes en lave des pêcheurs islandais, plus sale, en vérité, que les tentes des Lapons. Je vois encore ces frêles maisons en planches, éclairées par quelques vitres, partagées en soupentes, coupées par des cloisons où des familles entières s'entassent à l'étroit dans un air méphytique, ces ruisseaux fangeux où des enfans à moitié nus barbottent comme des animaux immondes, ces rues où l'on ne rencontre que des hommes et des femmes en haillons, regardant d'un air hébété le voyageur qui passe, ou se pressant à ses côtés pour exercer sur lui les ruses d'un mesquin trafic.

L'établissement des juifs en Pologne remonte jusqu'au règne de Boleslas-le-Grand (992-1027). Leurs premiers priviléges leur furent accordés en 1096 par Wladimir Ier. Bientôt on les vit se répandre à la surface du pays, accroître d'année en année leur fortune et leurs relations, et, au XIVe siècle, Casimir-le-Grand contribua puissamment à augmenter leur prospérité. Séduit comme Assuérus par les charmes d'une autre Esther, il accorda à cette race errante un droit de protection qu'elle ne trouvait pas alors dans les autres contrées de l'Europe. Peut être espérait-il aussi éveiller et propager par l'esprit mercantile des juifs l'industrie dans son royaume; mais, « au lieu de la propager, dit M. de Salvandy, il la perdit sans retour. Les nobles eurent plus que jamais horreur et mépris pour les professions utiles. Ces professions suffirent pour ravir au rang sa vertu. La richesse, fruit du travail, déshérita les familles nobles elles-mêmes des prérogatives qu'elle aurait dû conférer, et multiplia seule par des lois protectrices cette population étrangère au culte, aux institutions, aux destinées de la patrie, et restée jusqu'à nos jours attachée au sol des provinces polonaises comme une lèpre dévorante. »

Les juifs forment plus d'un cinquième de la population de Pologne. Ils occupent à eux seuls des villes et des villages tout entiers. Isolés au milieu

d'un peuple tout catholique, méprisés et honnis, ils n'en restent pas moins attachés à ce sol qui est devenu pour eux comme une autre patrie, à ces campagnes qu'ils pressurent par leurs ruses et leur instinct de lucre. Dans les villes, ils attendent le voyageur à la porte des hôtels, et le poursuivent de leurs offres de service. Dans les villages, ils exercent divers métiers. Ailleurs ils afferment des cabarets, et malheur à la communauté où ils viennent s'établir avec le monopole d'un débit d'eau-de-vie! Ils démoralisent, ils ruinent les paysans en excitant leur penchant à l'ivrognerie, en leur donnant à crédit les boissons pernicieuses qu'ils se font ensuite chèrement payer. Quelques seigneurs indolens ont eu parfois la fatale pensée de leur abandonner, moyennant une redevance annuelle, la gérance de leurs terres, et ces terres ont été bientôt desséchées, appauvries, et ceux qui les cultivaient écrasés de dettes et ruinés. Il y a des villages où, par suite de ce trafic incessant, de ces crédits funestes, meubles et maisons, tout est engagé aux juifs. Que dis-je? On cite même des paroisses où ils ont mis une hypothèque sur les fonts de baptême, où un enfant ne peut recevoir le premier sacrement du christianisme que par leur permission.

Le travail de la terre leur semble indigne d'eux. La profession d'artisan ne les flatte que médiocrement. Le commerce est leur œuvre de prédilection, leur élément, leur orgueil. C'est en se livrant au commerce qu'ils déploient toutes les ressources de leur esprit ingénieux et rusé et toute leur activité. Ceux qui ne sont pas assez riches pour tenter quelque spéculation importante se dévouent volontiers à un trafic de hasard plutôt que d'entreprendre une tâche régulière qui leur donnerait une existence assurée. Sur les frontières, ils font intrépidement la contrebande. Dans l'intérieur, ils vendent ou achètent tout ce qui se présente, aujourd'hui des meubles, demain une pièce de bétail, un autre jour de vieux habits, n'importe, pourvu qu'ils troquent leur argent ou leurs denrées avec l'espoir de gagner seulement quelques kopeks, c'est leur destin, c'est leur vie. J'en ai rencontré plusieurs dans les rues de Varsovie qui rôdaient du matin au soir portant sous le bras une vieille paire de bottes ou une robe de chambre qu'ils offraient à tout venant. S'ils parvenaient à s'en défaire, on les voyait reparaître le lendemain avec une timbale en argent ou une méchante cassette en bois ciselée, et si un passant réclamait leur office, ils étaient prêts aussitôt à lui servir de commissionnaires et de valets de place.

Ces juifs n'ont point pris, comme ceux de France et d'Allemagne, le costume de la population au milieu de laquelle ils vivent. Les hommes portent la longue barbe, le cafetan noir noué sur les flancs par une ceinture de la même couleur, des culottes et des bottes. Leur tête est rasée tout entière, ils ne laissent croître que deux mèches de cheveux vers les tempes, qui leur retombent sur les joues et se rejoignent à leur barbe. Sur leur crâne nu, ils ont une calotte noire, et sur cette calotte un chapeau à larges bords ou un bonnet en drap entouré d'un énorme bandeau de peau de loup ou de renard. Les femmes portent sur la tête un mouchoir plissé en forme de turban.

Celles qui sont mariées cachent leurs cheveux sous leur coiffure, les autres les laissent pendre en longues tresses sur le dos. Tout ce costume pourrait être fort pittoresque, mais il ne se compose que de lambeaux d'étoffe éraillés, déchiquetés, souillés par une crasse dégoûtante. La beauté des femmes, la beauté héréditaire et ineffaçable du type oriental disparaît sous leur saleté et les insignes de leur misère. S'il y a parmi elles des Rachel et des Rébecca, le pieux Tobie et le galant Ivanhoe auraient de la peine à les reconnaître sous les haillons hideux qui les enveloppent. Les juifs qui habitent dans les villes, et ceux surtout qui se dévouent au service des étrangers, sont seuls soigneux de leurs vêtemens, et les jeunes marchandes juives de Varsovie ou de Cracovie affectent dans la coupe de leurs robes, dans les tresses ondulantes de leurs longs cheveux, une coquetterie digne d'une modiste de Paris.

Il y a pourtant parmi les juifs des campagnes, si honteusement vêtus, des gens riches, des usuriers qui pourraient étaler de belles piles de ducats, des agioteurs qui perçoivent chaque année le produit le plus net de tout un village. Mais il semble que cette race si souvent persécutée, bannie, spoliée, conserve au XIXe siècle le souvenir des rigueurs du moyen-âge, et qu'un sentiment continu de défiance lui inculque des habitudes profondes d'avarice. Les moyens fallacieux par lesquels elle s'enrichit ne l'encouragent pas non plus à faire parade du fruit de ses rapines, et elle cache sa fortune avec autant de soin que nos négocians en mettent ordinairement à montrer la leur.

Depuis la révolution de 1831, les juifs sont devenus plus odieux que jamais à la population polonaise. Tandis que toute cette population se soulevait en masse pour recouvrer son indépendance, tandis que du palais des grands seigneurs jusque dans les chaumières du paysan un même cri retentissait dans tous les cœurs, et qu'un même rayon de liberté fascinait tous les regards, les juifs restèrent à l'écart immobiles et impassibles au milieu de ce mouvement généreux qui entraînait une valeureuse nation à reconquérir sa place parmi les nations de l'Europe. Quelques-uns d'entre eux, non contens de garder cette froide neutralité, entreprirent un métier infame. Les soldats polonais en ont pendu plusieurs qui venaient de vendre les secrets de l'armée insurgée au quartier de Diebitsch ou de Paskewitch. C'est un juif aussi qui révéla à l'autorité russe la retraite de Konarski, ce jeune et audacieux chef de la conspiration de Wilna. Pour prix de ses honteux renseignemens, il a reçu une récompense d'argent, une médaille d'or, qu'il a la lâcheté de porter, et un titre de noblesse!

Ceux qui, dans le cours de la révolution polonaise, se sont montrés attachés à la cause de la Russie, n'ont pas été oubliés dans les rémunérations que les agens de l'empereur distribuaient à ses fidèles sujets. Quelques-uns ont reçu de l'argent, d'autres ont été décorés de l'ordre de Saint-Stanislas. En vérité, on ne peut pousser plus loin le déluge des décorations qui inonde la Russie. La population juive, glorifiée ainsi dans quelques-uns de ses membres, a obtenu en même temps d'autres priviléges. Il leur a été permis d'acheter des terres et de s'implanter dans certains districts qui, jusqu'alors, lui étaient in-

terdits. Quelques bons services d'espionnage, quelques trahisons de plus, et elle pourra marcher de pair avec la population polonaise. En attendant, elle est encore, malgré ses nouveaux priviléges, soumise à d'austères règlemens, et gênée, dans les actes de sa vie journalière, par d'injurieuses restrictions. Dans les villes, les juifs ne peuvent fréquenter ni les cafés, ni les promenades et jardins publics, et s'ils prennent place dans une diligence, il est permis à tout voyageur de les répudier et de les faire descendre de voiture. Pour restreindre leurs habitudes de contrebande, on les oblige à se fixer à six lieues au moins de la frontière. A Cracovie, ils sont relégués de l'autre côté de la Vistule, et les jours de fête ils ne peuvent ouvrir avant midi leurs magasins, ni quitter leur quartier sans une permission spéciale. Un dimanche matin, j'avais pris, pour me servir de guide dans cette ville, un juif qui faisait dans mon hôtel le métier de valet de place. Au milieu de la rue, il fut arrêté par un soldat qui le somma d'exhiber sa permission. Le juif avait négligé d'y faire apposer un nouveau visa, et je ne le revis que le lendemain. Ceux d'entre eux qui ont une profession d'artisan, ou qui possèdent quelque fortune, obtiendraient facilement l'autorisation de s'établir dans l'intérieur des villes, où ils ne peuvent entrer qu'à certains jours et à certaines heures, et ils échapperaient à la plupart des formalités rigoureuses auxquelles ils sont astreints, s'ils voulaient se raser la barbe, quitter leur cafetan, se dépouiller enfin, autant que possible, de leur apparence de juifs; mais il en est bien peu qui consentent à se transformer ainsi, et cette fidélité à leurs coutumes traditionnelles, ce respect pour les signes extérieurs de leur nationalité, l'état de contrainte et de suspicion dans lequel ils vivent, éveilleraient en leur faveur un vif sentiment d'intérêt et de compassion, s'ils n'étouffaient eux-mêmes ce sentiment par les lâches perfidies dont ils se sont rendus coupables en de graves circonstances, par leurs habitudes journalières de vol et de fourberie, par le contentement qu'ils éprouvent eux-mêmes dans leur humiliante situation chaque fois qu'ils trouvent un moyen d'amasser quelques florins.

Trois jours après notre départ de Pétersbourg, nous arrivions à Kowno. On y comptait autrefois plusieurs riches couvens; maintenant ils sont en partie ruinés, en partie abandonnés. On sait que le clergé polonais prit une grande part à la révolution de 1831. L'humble pasteur du hameau et le prêtre de la cathédrale tendirent les mains au peuple enthousiaste qui s'armait au nom de la religion et de la liberté. L'émotion ardente qui agitait alors tous les esprits pénétra aussi dans l'enceinte des cloîtres. Les pauvres religieux, qui, dans le silence de leur retraite, avaient eu mainte fois l'occasion de méditer sur la grandeur passée et la décadence de la Pologne, tressaillirent à l'idée de voir leur chère patrie reprendre son rang dans le monde, et leur culte affranchi de la domination d'un culte schismatique. Ils secondèrent de leurs vœux, ils aidèrent de leur appui ceux qui leur promettaient cet affranchissement de la terre et de l'église, et la Russie leur a fait expier ces manifestations d'opinions, ces témoignages de sympathie. Quelques couvens ont été abolis, d'autres dépouillés de la plus grande partie de leurs biens. A Kowno,

j'ai visité celui des dominicains. Il renfermait autrefois une quarantaine de religieux; il n'en a plus que sept, qui vivent pauvrement et péniblement. L'un d'eux m'a montré sa modeste cellule. Hélas! quelle différence avec ces cabinets élégans, ces salons ornés de tableaux, revêtus de tapis, que les moines de Troïtza appellent aussi leurs cellules! Le culte catholique a été relégué dans une église délabrée bâtie, en 1440, par Witold, grand-duc de Lithuanie, et le culte grec s'est emparé d'un élégant édifice construit par les jésuites. Les Russes ont été si pressés d'y poser leur iconostase, qu'ils n'ont pas même pris le temps d'enlever les statues des saints, les groupes d'anges des colonnes et des chapiteaux, selon les règlemens du rite grec, qui ne tolère aucune sculpture dans ses temples.

Kowno est une position stratégique considérable. Le gouvernement russe l'a compris, et l'année dernière il a fait de cette ville le chef-lieu d'un gouvernement; son but est d'amoindrir par cette nouvelle institution l'importance de Kœnigsberg, de Memel, et de donner plus de moyens de développement au commerce de la Pologne avec Lipawa et Riga.

Le Niémen sépare ici l'empire de Russie des huit palatinats transformés, depuis 1837, en gouvernemens, que l'on désigne encore, par une expression parfaitement illusoire, sous le titre de royaume de Pologne. C'est par là que, le 23 mai de l'année 1812, Napoléon s'avança sur le sol moscovite. A six heures du soir, trois ponts furent jetés sur le fleuve; à minuit, deux divisions du premier corps le traversèrent et rejoignirent les voltigeurs de la division Morand, que l'on avait fait passer sur des barques pour protéger l'établissement des ponts. Les troupes défilèrent pendant le reste de la nuit et la matinée du lendemain. On avait dressé les tentes impériales sur une des hauteurs qui dominent la route de Moscou, et Napoléon était là qui regardait se dérouler dans la plaine ses innombrables légions. L'enthousiasme était alors dans tous les cœurs, la joie brillait dans tous les regards; chaque régiment marchait fièrement sous les yeux de celui dont le nom seul annonçait la victoire, les drapeaux de vingt peuples réunis s'inclinaient devant l'aigle de France, et l'air retentissait au loin du bruit des tambours, du son des clairons, des cris de : *vive l'empereur!* répétés par cinq cent mille hommes. Six mois après, dans cette même ville, au bord de ce même fleuve, on voyait revenir les débris de cette grande armée, si belle naguère, si pleine d'espoir et d'ardeur, hélas! et en si peu de temps épuisée par tant d'épouvantables souffrances, paralysée par le froid et le besoin, harcelée sans cesse par un ennemi impitoyable, soutenue encore cependant par un invincible courage, et dans son deuil profond, dans son affreuse misère, plus admirable peut-être à voir que jamais. Avec quelle émotion j'ai parcouru les deux rives de ce fleuve témoin d'une telle splendeur et d'une telle désolation! Non, jamais rien de pareil n'apparut dans le monde, et jamais un Français ne passera par ces plaines du Niémen sans les contempler avec une amère douleur et un noble orgueil.

Un des officiers les plus distingués de cette immortelle armée, M. le duc

de Fezensac, qui a fait la campagne de Russie d'abord comme aide-de-camp du prince de Neufchâtel, puis comme colonel du 4e de ligne, a bien voulu nous communiquer le journal manuscrit de son expédition et nous permettre d'en citer quelques pages. Je choisis celles où il raconte le passage de notre armée en retraite à Kowno.

« Les magasins, qui avaient été respectés à Wilna, furent enfoncés à Kowno, et ce nouveau genre de désordre entraîna de nouveaux malheurs. Beaucoup d'hommes, ayant bu sans modération du rhum qu'ils trouvèrent dans les magasins, furent engourdis par le froid et moururent. Cette liqueur était pour eux d'autant plus dangereuse qu'ils en ignoraient les effets, et que, n'étant accoutumés qu'à la mauvaise eau-de-vie du pays, ils croyaient boire impunément du rhum en aussi grande quantité. Les tonneaux étaient brisés, le rhum coulait dans les magasins et presque au milieu des rues, d'autres soldats enlevaient les biscuits ou se partageaient les sacs de farines; les portes des magasins d'habillement étaient ouvertes, les habits jetés pêle-mêle, chaque soldat en passant prenait ceux qu'il trouvait sous la main et s'en revêtissait au milieu de la rue, mais la plupart, traversant Kowno sans s'arrêter, ne songeaient qu'à fuir cet horrible séjour. Accoutumés à suivre machinalement ceux qui marchaient devant eux, ils se pressaient au risque de s'étouffer sur le pont, sans songer qu'ils pouvaient facilement passer le Niémen sur la glace.

« Le maréchal Ney cherchait encore à défendre Kowno pour donner à ces malheureux le temps d'échapper à la poursuite de l'ennemi et pour protéger la retraite du roi de Naples, qui avait pris la veille la route de Kœnigsberg par Gumbinen. Un ouvrage en terre qu'on avait construit à la hâte en avant de la porte de Wilna lui parut une défense suffisante pour arrêter l'ennemi toute la journée. Dans la matinée, l'arrière-garde rentra dans la ville; deux pièces de canon, soutenues par quelques pelotons d'infanterie bavaroise, furent placées sur le rempart, et ce petit nombre de troupes se disposait à soutenir l'attaque qui déjà se préparait. Le maréchal, ayant pris ces dispositions, avait été se reposer dans un logement; à peine était-il parti que l'affaire s'engagea. Les premiers coups de canon des Russes démontèrent une de nos pièces; l'infanterie prit la fuite, les canonniers allaient la suivre. Bientôt les cosaques pouvaient pénétrer sans obstacle dans la ville, quand le maréchal parut sur le rempart. Son absence avait failli nous perdre, sa présence suffit pour tout réparer; il prit lui-même un fusil et fit feu sur l'ennemi. Les troupes revinrent à leur poste, le combat se rétablit et se soutint jusqu'à l'entrée de la nuit, qui commença la retraite. Ainsi ce dernier succès fut dû à la bravoure personnelle du maréchal, qui défendit lui-même en soldat la position qu'il avait mis tant de peine à conserver.

« Vers le soir, l'ordre du départ arriva. Le troisième corps devait ouvrir la marche, suivi des Bavarois et des restes de la division Loison. Nous traversâmes Kowno au milieu des morts et des mourans. On distinguait, à la lueur des feux des bivouacs encore allumés dans les rues, quelques soldats qui nous regardaient passer avec indifférence, et quand on leur disait qu'ils

allaient tomber au pouvoir de l'ennemi, qui nous suivait de près, ils baissaient la tête et se serraient auprès du feu sans répondre. Les habitans, rangés sur notre passage, nous regardaient d'un air insolent; l'un d'eux s'était armé d'un fusil; je le lui arrachai. D'autres soldats qui s'étaient traînés jusqu'au Niémen étaient tombés morts sur le pont, au moment où ils touchaient au terme de leur misère. Nous passâmes le pont à notre tour, et tournant nos regards vers l'affreux pays que nous quittions, nous nous félicitâmes du bonheur d'en être sortis, et surtout de l'honneur d'en être sortis les derniers.

« De l'autre côté du Niémen, la route de Gumbinen, que nous devions suivre, traverse une haute montagne. A peine étions-nous au pied de cette montagne, que les soldats isolés qui nous précédaient revinrent précipitamment sur leurs pas, et nous annoncèrent qu'ils avaient rencontré les cosaques. A l'instant même, un boulet de canon tomba dans nos rangs, et nous acquîmes la certitude que les cosaques, ayant passé le Niémen sur la glace, s'étaient emparés du sommet de la hauteur avec leur artillerie, et nous fermaient le chemin. Cette dernière attaque, la plus imprévue de toutes, fut aussi celle qui frappa le plus vivement l'esprit du soldat. Pendant la retraite, l'opinion que les Russes ne passeraient point le Niémen s'était fortement établie dans l'armée. Tous de l'autre côté du pont se croyaient en parfaite sécurité, comme si le Niémen eût été pour eux ce fleuve des anciens qui séparait l'enfer de la terre. On peut juger de quelle terreur ils durent être saisis en se voyant poursuivis sur l'autre bord, et surtout en trouvant la route interceptée par l'artillerie ennemie. Les généraux Marchand et Ledru, qui nous conduisaient, parvinrent à former une espèce de bataillon en réunissant au troisième corps tous les isolés qui se trouvaient là. On voulut en vain essayer de forcer le passage; les fusils des soldats ne partaient pas, et eux-mêmes n'osaient avancer. Il fallut renoncer à toute tentative et rester sous le feu de l'artillerie sans oser faire un pas en arrière, car c'eût été nous exposer à une charge, et notre perte alors était certaine.

« Le maréchal Ney parut alors, et ne témoigna pas la moindre inquiétude d'une situation si désespérée. Sa détermination prompte nous sauve encore et pour la dernière fois. Il se décida à descendre le Niémen et à prendre la route de Tilsitt, espérant regagner Kœnigsberg par des chemins de traverse. Il ne se dissimulait pas l'inconvénient de quitter la route de Gumbinen, et de laisser ainsi le reste de l'armée sans arrière-garde, inconvénient d'autant plus grave qu'il était impossible d'en prévenir le roi de Naples, mais il ne lui restait aucune autre ressource, et la nécessité en faisait un devoir. L'obscurité de la nuit favorisa ce mouvement. A deux lieues de Kowno, nous quittâmes les bords du Niémen pour prendre un chemin à gauche au travers du bois qui devait nous mener dans la direction de Kœnigsberg. Ce mouvement nous fit perdre beaucoup de soldats, qui, n'en étant pas prévenus et marchant isolément, suivirent le Niémen jusqu'à Tilsitt. Pendant la nuit et toute la journée suivante, nous ne prîmes que quelques instans de repos. Un cheval

blanc que nous montions à poil l'un après l'autre nous fut d'un grand secours. Le 14 au soir, un assez bon village nous servit d'abri. Là je perdis deux de mes officiers. L'un mourut dans la chambre que j'occupais, l'autre disparut le lendemain. Ce furent nos derniers malheurs, car, à dater de cette journée, notre situation changea de face. La rapidité de notre marche nous avait donné une grande avance sur les cosaques, qui, d'ailleurs, s'occupaient à poursuivre les autres corps sur la grande route. Depuis la montagne de Kowno, nous cessâmes de les rencontrer. Les pays que nous traversions n'avaient point été ravagés, et nous y trouvions des vivres et des traîneaux pour transporter nos malades. Le maréchal Ney se rendit alors directement à Kœnigsberg, où nous le rejoignîmes le 20, conduits par le général Marchand, après avoir logé successivement à Noustadt, Pillkahlen, Rohr, Salian et Trapian. »

Les rives du Niémen, théâtre de tant de scènes grandioses et terribles, sont à présent occupées par deux bureaux de douane établis tout exprès pour favoriser les intérêts industriels de la Russie et paralyser ceux de la pauvre nation conquise. Les denrées que la Pologne pourrait exporter sont arrêtées de l'autre côté du fleuve, si la Russie n'en a pas un besoin rigoureux. Les denrées russes, au contraire, doivent être débonnairement acceptées en Pologne. Il y a telle marchandise même prohibée dans ce pays sur les frontières de l'Autriche et de la Prusse et qui n'est plus frappée que d'un droit léger lorsqu'elle arrive par la Russie, comme si, en passant par les domaines de l'empereur, elle se purifiait de son caractère de prohibition. Ce généreux tarif date de 1832, et il n'est pas difficile d'en apprécier les résultats. En 1832, la Pologne expédiait annuellement des draps pour une valeur de 30 millions de florins. Dans l'espace de dix années, le chiffre de cette exportation est tombé à 3 millions. Les autres branches de l'industrie sont à peu près au même point de décadence. Il faut que de toute façon, dans sa vie commerciale et sa vie intellectuelle, dans ses désirs d'études et ses spéculations matérielles, la Pologne se résigne à courber la tête sous l'autorité supérieure de la Russie, à subsister par son bon vouloir.

La douane polonaise de Kowno nous arrêta et me prit une boîte de cigares qu'un aimable compatriote m'avait donnée à mon départ de Pétersbourg. Pauvre douane ! Je ne lui en garde pas rancune. Le tabac est, je crois, la seule denrée qu'il lui soit permis de saisir, la seule qui lui laisse quelque occasion de faire un acte d'autorité. Pour le reste, elle n'a qu'à écrire des acquits et percevoir de légers droits.

Nous continuâmes notre route à travers des plaines chargées de fruits et des villages misérables, à travers les champs d'Ostrolenka, inondés en 1831 du sang des Russes et des Polonais, et couverts à présent d'une riche moisson. La nature suit pas à pas les traces de l'homme, et répare d'une main bienfaisante les dégâts qu'il a commis dans sa haine et son orgueil. Elle met une couronne de verdure au front des monumens en ruine, elle répand une semence féconde sur les terres dévastées, elle fait d'une tombe un tertre de

gazon, un champ de fleurs d'un champ de bataille. On cherche les sillons sanglans creusés par le canon, le sol où des armées entières ont été ensevelies, et l'on n'aperçoit plus que des gerbes de blé dorées par un beau soleil. L'orage de l'homme, l'orage d'un jour de colère, d'une heure de vengeance, a cessé, et la nature a repris son immortelle beauté. Ainsi l'œuvre de la destruction est l'élément d'une œuvre de vie. Nains superbes et impuissans, nous n'avons pas même la force d'anéantir ce qui fatigue notre envie, ce qui irrite nos caprices. Nous parlons aveuglément de notre haine et de nos ravages; la nature, fille de Dieu, se rit de notre vaniteuse faiblesse et chante son chant éternel d'amour et de résurrection.

Le lendemain, nous arrivions en face de Varsovie. Avec quelle émotion j'ai vu cette ville, illustrée par tant de grands noms, par tant de faits éclatans, si fière et si puissante autrefois, si dégradée à présent, cette ville où deux femmes de France ont porté la couronne, où Napoléon trouva dans sa gloire une ardente sympathie et dans ses revers une généreuse alliance, cette ville troublée par tant de tumultes, ensanglantée par tant de discordes et ennoblie par tant de graces charmantes et de vertus chevaleresques! La première chose qu'on aperçoit, en approchant de la capitale de la Pologne, est la nouvelle citadelle construite à ses portes. Elle n'était pas encore achevée, lorsqu'en 1836 l'empereur Nicolas reçut une députation de Varsovie, et, sans lui permettre de proférer une parole, d'exprimer un vœu, lui dit avec un accent de colère : « Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante et de toutes ces chimères, vous ne ferez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce n'est pas moi qui la rebâtirai. »

Cette citadelle a vraiment un aspect effrayant. De loin, on la voit surgir au milieu de la plaine avec ses hautes murailles en briques, ses bastions, ses terrassemens. Ses remparts s'étendent sur les deux rives de la Vistule. Ses canons tiennent sous leur gueule béante toute la ville; l'on assure qu'elle est assez vaste pour renfermer au besoin quarante mille hommes. Un ingénieur anglais qui l'a visitée m'a pourtant dit qu'elle avait été construite si précipitamment et sur un plan si défectueux, que ses murailles ne résisteraient pas à une attaque vigoureuse, et que ses batteries n'atteindraient jamais aucun but.

Non loin de là sont les débris de la forteresse élevée par les Polonais pendant leur dernière révolution. Vieillards, jeunes gens, enfans, tout le monde travailla avec ardeur à cette œuvre patriotique. Les femmes elles-mêmes charriaient le sable et transportaient les moellons. En quelques mois, elle fut finie et présentait un moyen de défense redoutable. Les Polonais, tout en déplorant les suites de leur malheureuse révolution, racontent pourtant leurs jours de lutte avec orgueil, et ils ont raison. Abandonnés à leurs propres forces, sans secours étranger, seuls en face d'un empire immense, entravés dans leur résistance par l'Autriche et la Prusse, qui ont menti à leur promesse de

neutralité, ils ont tenu en échec, pendant près d'une année, toutes les forces de la Russie, ils ont battu toute l'armée de Diebitsch, et arrêté pendant trois jours, aux portes de Varsovie, celle de Paskewitch, le vainqueur d'Erivan. Qu'il me soit permis de rappeler en peu de mots les principaux faits de cette dramatique histoire.

La Pologne commença sa révolution avec 35,000 hommes, et résista, dans les plaines de Grochow, à 180,000 Russes soutenus par 360 canons. L'ennemi lui abandonna le champ de bataille. Au mois de mars, l'armée polonaise se signala par de nouveaux exploits à Wawr, à Dembe, battit encore les légions de Diebitsch, et ne sut pas user de sa victoire. Deux mois après, les Polonais tinrent sous le feu de leurs armes la jeune et la vieille garde impériale, composée de 22,000 hommes. Un effort de plus, et ce redoutable corps était anéanti.

Au mois de juillet, l'armée russe, décimée par les combats, par le choléra, par les désertions, ne se composait plus que de 120,000 hommes, et celle des Polonais, qui de jour en jour grandissait et se fortifiait, en comptait 85,000. Paskewitch avait rangé 80,000 soldats devant Varsovie. Les Polonais en avaient 40,000, c'est-à-dire deux fois plus qu'il n'en fallait pour défendre la ville. 23,000 Russes périrent dans ces derniers jours de combat. Enfin, dans l'espace d'une année, la Pologne, en commençant une guerre contre des forces cinq fois plus nombreuses que les siennes, remporta la victoire dans onze batailles rangées, soixante-huit combats, quarante-quatre engagemens, et à la fin de la lutte son armée était presque aussi considérable que l'armée russe. Qu'a-t-il donc manqué à ce malheureux pays pour rompre les derniers liens de sa servitude, pour reprendre la place qu'il a jadis occupée parmi les autres nations de l'Europe? Il lui a manqué l'union politique qui dirige les efforts d'un peuple et affermit ses succès, il lui a manqué un homme puissant et résolu, un homme hardi et éclairé, qui eût étouffé sous sa forte main tous les germes de discorde, les divisions de partis, qui eût pu poursuivre intrépidement au conseil et sur le champ de bataille l'œuvre commencée, ne pas s'arrêter à un demi-succès, ne pas perdre les fruits d'une victoire. Voilà ce que les Polonais reconnaissent aujourd'hui, et voilà ce qu'ils ne sauraient trop déplorer.

Praga, qui était autrefois une ville considérable, n'est plus à présent qu'un assemblage de maisons irrégulières et de chétive apparence, habitées en grande partie par les juifs. En face de ce faubourg, ravagé plusieurs fois par les Russes, est Varsovie, élevée sur une hauteur, étagée sur la rive gauche de la Vistule. Son aspect me rappelle celui de Bâle. C'est la même ligne d'édifices ondulant le long des eaux, le même mélange de maisons, d'arbres, de flèches de clochers. On arrive à la capitale de la Pologne par un pont en bois dont les poutres disjointes, les rondins mobiles, tremblent et gémissent sous le pied des chevaux comme des tuyaux d'orgue. La Vistule est large, mais souvent desséchée et coupée par de larges bancs de sable qui arrêtent toute navigation, et on ne la traverse pas sans faire d'abord une longue station à

un bureau de police où trois Russes en uniforme, élevés à je ne sais quelle école, travaillent une heure à épeler et à inscrire le passeport du voyageur; un peu plus loin, on trouve encore un autre bureau, puis un troisième dans l'intérieur de la cité. De Stockholm jusqu'ici, en passant par huit villes, mon passeport a été inscrit sur trente registres, revêtu de vingt-quatre signatures de chancellerie, de seize cachets rouges, et il m'en a coûté 160 francs pour obtenir cette sauve-garde de mon innocence; encore n'ai-je payé que la taxe légale. Plusieurs de mes compatriotes n'en ont pas été quittes à si bon marché. J'en ai rencontré un à Pétersbourg qui courait depuis deux jours à la recherche d'un commissaire de quartier, et qui, l'ayant enfin trouvé, ne parvint à obtenir son visa qu'en lui mettant un billet de vingt roubles dans la main.

Varsovie n'est pas une ville régulièrement belle. Ses rues ne sont point alignées comme celles de Berlin ou de Pétersbourg; ses places publiques ne présentent pas cette symétrie imposante dont s'enorgueillissent d'autres capitales. Ses magasins ne sont ni larges, ni splendides, et ses maisons forment entre elles à chaque pas quelque nouveau contraste. Le palais du grand seigneur étale sa colonnade dorique, ses volutes et ses chapiteaux, à côté de l'étroite habitation d'un humble bourgeois; l'élégante boutique ornée des riantes fantaisies de nos modes et de notre industrie s'ouvre en face d'une méchante échoppe. L'hôtel d'Angleterre déroule à ses convives une carte de restaurateur qui figurerait honorablement dans les salons de Véry, et à quelques pas de là l'habitant d'un cabaret souterrain distribue, sous sa voûte humide et enfumée, l'eau-de-vie de pommes de terre à un cercle de paysans.

Cet aspect de la ville représente l'état de la société polonaise : luxe des grands, pauvreté du peuple, beaucoup de palais et beaucoup d'habitations chétives, peu de situations intermédiaires. Mais un mélange d'édifices somptueux et de boutiques, de grands hôtels et de tavernes, récrée le regard, intéresse la pensée. A chaque pas, c'est une nouvelle scène de mœurs à observer, une nouvelle image à peindre. Chaque palais a son illustration et ses souvenirs; les plus beaux noms de la Pologne, les plus belles pages de son histoire y sont attachés. Celui-ci a été occupé par les rois de Saxe, cet autre par les comtes de Bruhl, dont le nom se retrouve encore sur la magnifique terrasse qui domine à Dresde le cours de l'Elbe. En voici un qui a appartenu à la famille de Sapieha, rival de Jean Sobieski; plus loin je trouve ceux des Radziwill, des Lubomirski, des Malachowski, des Czartoriski, hommes de guerre et d'état, amis des arts et des lettres, puissans par leur fortune, célèbres par leur valeur dans les combats et leur parole dans le conseil, malheureux par leurs jalousies orageuses et leurs dissensions. A l'extrémité de la ville, il y en a un non moins illustre, non moins splendide que les autres, œuvre d'orgueil et de galanterie : Auguste II le fit construire pour satisfaire au caprice d'une de ses maîtresses. Des milliers d'ouvriers y travaillaient du matin au soir, des milliers d'ouvriers y revenaient la nuit poursuivre leur tâche aux flambeaux. Un jour, la belle comtesse Orzelska, en

passant dans cette partie écartée et abandonnée de la ville, avait dit : « Voilà une riante situation. » Quinze jours après, elle y trouvait un parc, un jardin, un château; le galant roi la conduisait dans des salons richement meublés, et lui disait : « Tout ceci est à vous. » Ce château appartient à présent à M. le comte Zamoyski, qui y a amassé une quantité d'objets d'art du moyen-âge et une bibliothèque des plus précieuses. Au centre de la ville, au bord de la Vistule, est le château des rois, le Zamek, construit en partie par Sigismond III, agrandi par Auguste II, terminé par Stanislas-Auguste Poniatowski. C'est un édifice d'un caractère sombre, imposant par son enceinte et sa situation. Il m'a rappelé l'ancien château des grands-ducs de Mecklembourg que j'avais vu quelques mois auparavant à Schwerin. C'était là que les nonces et le sénat s'assemblaient à l'ouverture des diètes. C'était là que les souverains de la Pologne recevaient les ambassadeurs des puissances étrangères dans une grande salle décorée de tableaux qui représentaient les principales époques de l'histoire polonaise. Le maréchal Paskewitch habite à présent ce palais des rois, et les appartemens réservés jadis aux serviteurs de la couronne, aux officiers des gardes, sont occupés par les employés de ses bureaux.

Près de là est la cathédrale de Saint-Jean, monument gothique d'un goût exquis. La chaire surtout est un travail de sculpture d'une rare délicatesse. Douze statuettes charmantes, représentant les douze apôtres, ornent la balustrade. Douze dais légers s'élèvent sur leur tête. La rampe et le pavillon gothique qui la surmonte sont dessinés avec la légèreté d'une arabesque, ciselés comme un bijou, brodés comme une dentelle. Sur les murailles des nefs latérales, il y a une quantité d'inscriptions sépulcrales et plusieurs monumens funèbres, dernier témoignage de l'orgueil aristocratique qui se venge par son faste des rigueurs de la mort. Le plus récent est celui du comte Malachowski. C'est une œuvre de Thorwaldsen, bien connue des artistes. Le plus touchant à voir est le tombeau de deux princes de Mazovie, l'un évêque, l'autre guerrier, couchés tous deux sur leur froid cercueil avec leur mitre et leur casque, leur chasuble et leur armure; l'évêque embrasse son frère dans la mort comme il l'avait embrassé dans la vie. Tous deux semblent s'être endormis du dernier sommeil à la même heure, et s'en aller avec la même affection et le même espoir dans un autre monde. A côté d'eux sont gravés plusieurs passages de l'Écriture sainte, expression de leur amour et de leur foi. Une douce pensée a présidé à l'érection de ce tombeau, et l'art du XVIe siècle l'a orné de ses gracieuses ciselures, le marbre employé à sa structure lui donne un aspect étrange et des teintes variées qui produisent un effet charmant.

Dans une petite chapelle de l'église des Capucins, j'ai vu encore deux monumens mémorables : à gauche, un sarcophage en marbre noir surmonté d'un sceptre et d'une couronne, et revêtu de cette inscription : *Servandis præcordiis invictissimi principis Johannis III, Poloniorum regis, ob fusas sæpius Turcorum copias et liberatam Viennam ab obsidione, totius Rossiæ*





imperator Nicolaus rex Poloniæ monumentum hoc fecit. Anno 1829 (1); à droite, une urne sépulcrale consacrée à la mémoire du roi Stanislas-Auguste, avec cette poétique inscription : *Morte quis fortior? Gloria et amor* (2). Deux rois de Pologne, le valeureux Sobieski et le galant Stanislas-Auguste, placés ainsi l'un en face de l'autre; deux phases d'une époque de gloire et d'indépendance, et le nom de l'empereur Nicolas au milieu! Est-ce le hasard qui fait de tels rapprochemens?

Les autres églises de Varsovie n'offrent rien de très remarquable. Elles ont été ravagées plusieurs fois, reconstruites de différentes façons, et remplies d'œuvres de luxe plus que d'œuvres d'art. Une foule pieuse s'y presse chaque dimanche et chaque jour de fête. Le peuple de la ville et le peuple des campagnes, qui apporte chaque matin ses denrées sur la place où s'élève la colonne de Sigismond III, s'en va, dès que la cloche sonne, vers les temples qu'il vénère. Les hommes, portant encore leur besace sur l'épaule, s'agenouillent au bas de la nef; les femmes se frappent la poitrine et se prosternent la face contre terre. Presque tous baisent religieusement en arrivant les pieds, les mains du Christ ou des saints dont les statues en plâtre décorent l'entrée de l'église.

C'est dans l'ancienne partie de la ville que s'élèvent la plupart de ces églises et la plupart des couvens. Quoique cette moitié de Varsovie date de loin, on n'y trouve point ces formes d'architecture pittoresque, ces constructions artistiques du moyen-âge qui font l'ornement des vieilles villes de France et d'Allemagne. Incendiée à diverses reprises, ravagée par les discordes civiles et les hordes étrangères, elle a perdu son caractère primitif, et on ne reconnaît guère son ancienneté qu'à ses rues tortueuses et obscures, aux fenêtres étroites, aux corridors sombres de ses maisons. Tout ce quartier est presque entièrement occupé par la classe bourgeoise et industrielle, les ouvriers et les petits marchands. Les riches familles de la noblesse, les fonctionnaires et le haut commerce sont répandus dans le faubourg de Cracovie, dans la rue Électorale et la rue du Miel, dans la grande et élégante rue qu'on appelle *le Nouveau-Monde*. Là est la place de l'hôtel-de-ville, occupé maintenant par une légion d'employés de police, le jardin de Saxe, auquel il ne manque que des bassins d'eau pour rivaliser avec les Tuileries, la place où l'on a érigé la statue de Kopernik, et une autre grande place carrée où s'élève le monument le plus lourd et le plus impopulaire qu'il soit possible d'imaginer. C'est une colonne carrée en bronze ou en tôle vernie posée sur un piédestal à huit angles et entouré de huit animaux grotesques. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que ces animaux sont des lions, symbole de la force et du courage, et l'explication du symbole est sur une des faces de la colonne, où l'on voit écrits en lettres d'or les noms de huit Polonais massacrés par le peuple pendant les

(1) « Aux mânes de l'invincible prince Jean III, roi de Pologne, qui souvent mit en fuite les armées turques et délivra Vienne assiégée, Nicolas, empereur de toutes les Russies et roi de Pologne, a élevé ce monument. »

(2) Quoi de plus fort que la mort? L'amour et la gloire.

premiers jours de la révolution. L'un d'eux fut tué par hasard, un second par erreur, deux ou trois autres étaient d'infames gueux, mais n'importe, ils n'en doivent pas moins être tous honorés comme des victimes de leur loyal dévouement à la Russie; les huit lions représentent leur héroïsme, et la hideuse colonne doit transmettre leurs noms à la postérité. On ne pouvait rien imaginer de plus insultant pour Varsovie que cette glorification officielle de plusieurs noms odieux, et cette perpétuité monumentale d'un instant d'erreur ou de légitime vengeance. Aussi la colonne fut-elle pendant plusieurs mois couverte d'épigrammes acerbes et de placards injurieux. Les sentinelles avaient fort à faire d'empêcher les Polonais de venir là, dans l'obscurité de la nuit, afficher l'expression de leur ressentiment. Il a fallu un renfort de factionnaires pour mettre fin à ces manifestations d'opinion que des regards curieux lisaient chaque matin, que des mains indiscrètes colportaient ensuite dans toute la ville. Les fonctionnaires russes ont senti eux-mêmes qu'ils avaient commis une faute en érigeant ce grossier trophée, et lorsque l'empereur Nicolas vint à Varsovie, il refusa de le voir; mais comme l'autorité absolue ne peut avouer qu'elle a eu tort, le monument est resté debout, à l'entrée du jardin de Saxe, avec ses flétrissures.

Occupée et pillée trois fois par les Russes, investie par Catherine d'un faux-semblant de pouvoir, asservie complètement par Alexandre, sous la trompeuse sauvegarde d'une constitution, Varsovie a perdu à sa dernière révolution ce qui lui restait encore de son ancienne autorité. C'en est fait du mouvement que les voyageurs aimaient à remarquer autrefois dans cette ville. C'en est fait de ces souverains héroïques qui arrêtaient à la pointe de leurs lances le ravage des hordes tatares et sauvaient le christianisme sous les murs de Vienne, de ces diètes splendides et tumultueuses qui mettaient une couronne sur la tête d'un pauvre moine, de ces grands seigneurs qui traînaient à leur suite une armée de gentilshommes dont chacun pouvait devenir roi. C'en est fait de tout cet éclat et de toutes ces rumeurs d'une grande assemblée à laquelle les nations étrangères députaient des ambassadeurs, et que les souverains du nord et du sud essayaient de séduire par leurs promesses, ou d'effrayer par leurs menaces. Dans le cours des différentes révolutions qui ont agité, bouleversé le sol de la Pologne, la noblesse polonaise a seulement sauvé du naufrage de sa patrie l'illustration de son nom, que l'histoire consacre, que nul arrêt de despote ne peut lui ravir. Pas un de ces fiers gentilshommes n'exerce le pouvoir de ses ancêtres, et pas un d'eux, si l'on en excepte le riche comte Branicki, ne possède à présent une fortune intacte, une de ces fortunes colossales divisées autrefois comme des duchés entre les principales familles du pays. Les uns ont aliéné eux-mêmes leurs vastes domaines pour satisfaire à leur luxe effréné et à leurs habitudes fastueuses; les autres ont employé généreusement une partie de leurs biens à la défense de leur nationalité. La plupart ont été spoliés de leur héritage par les conquérans de la Pologne. La dernière révolution a surtout porté un coup terrible à cette noblesse, jadis si fière et si puissante, si coupable parfois dans ses folles dissensions, et si souvent

admirable à voir dans les grandes crises de son pays. Les familles nobles sont aujourd'hui ruinées, accablées, et quelques-unes divisées comme les rameaux d'un arbre coupé par la hache du bûcheron. Celles-ci vivent obscurément sur le sol où leurs aïeux déployaient une magnificence royale, celles-là pleurent dans l'exil l'oppression de leur patrie bien-aimée, et les charmes évanouis de leur douce Argos. Il y en a qui n'ont fait leur paix avec leur maître qu'en courbant docilement la tête devant lui et en renonçant à toute ambition. C'est une triste chose que de pénétrer dans l'intérieur de ces familles, de penser à ce qu'elles ont été, et de voir ce qu'elles sont devenues. Quelquefois on n'y trouve plus qu'un seul enfant, dernier rejeton d'une race appauvrie et anéantie; quelquefois le père et la mère sont assis solitairement au foyer, où leurs regards se reposaient naguère avec tant de joie sur des têtes chéries. Un de leurs fils est réfugié en France, un autre en Autriche; un troisième, peut-être, entraîné comme eux par son patriotisme dans le tumulte de la révolution, achète son pardon en servant comme simple soldat dans l'armée du Caucase. L'inquisition du pouvoir poursuit ces malheureuses familles jusque dans l'intérieur de leur habitation; un vil agent de police exerce un contrôle journalier sur ces maisons qui ont donné des généraux à l'armée de Pologne, des conseillers à ses diètes, des prélats à ses églises. Il n'est pas permis à la pauvre mère affligée de correspondre avec ses enfans, de leur envoyer une part du revenu dont elle jouit encore, d'adoucir par ses secours et ses consolations les rigueurs de leur exil. La poste ouvre toutes les lettres, et celles des réfugiés n'arrivent point à leur adresse. Il faut que les Polonais qui ont été compromis dans la dernière révolution, soit par eux-mêmes, soit par leurs parens ou alliés, s'observent soigneusement dans leurs paroles, dans leurs démarches, et vivent de la vie la plus silencieuse ou la plus ouverte à tous les regards, pour ne pas éveiller les soupçons d'une police défiante, et attirer sur eux de nouvelles persécutions. Quel contraste entre la situation à laquelle ils étaient appelés par leur naissance et celle qui leur est imposée aujourd'hui! J'ai dîné une fois avec quatre gentilshommes dont les ancêtres gouvernaient la Pologne et la Lithuanie, et qui venaient modestement s'asseoir à une table de restaurateur. Il me semblait que je dînais, comme Candide, avec quatre rois détrônés. Pendant mon séjour à Varsovie, j'ai recueilli de source certaine de douloureux détails sur les rigueurs que fait subir le gouvernement russe à plusieurs nobles familles. La crainte d'aggraver leur situation par un récit indiscret m'empêche de rapporter ce qui m'a été dit avec confiance. Je n'ose citer aucun nom, et je m'en tiens aux généralités.

L'industrie et le commerce, qui n'ont jamais été très florissans en Pologne, n'ont certes rien gagné au changement de gouvernement. C'étaient les grands seigneurs qui, par leurs fêtes éblouissantes, leur hospitalité libérale et leurs fantaisies de luxe, donnaient jadis l'essor au commerce de Varsovie; il y avait là une cour et des ministres, un cortége de hauts dignitaires et des ambassadeurs étrangers, des réunions régulières et extraordinaires de toute la grande et la petite noblesse. Quand les riches familles se retiraient l'été dans leurs

terres, elles faisaient encore venir de Varsovie tout ce dont elles avaient besoin pour satisfaire à leurs habitudes opulentes et à leurs caprices. Je laisse à penser dans quelle décadence a dû tomber le commerce de cette ville lorsque les grandes fortunes qui l'alimentaient se sont écroulées dans l'orage des révolutions, lorsque cette affluence de riches propriétaires, de princes, de courtisans, a disparu de ses murs comme une source tarie, lorsqu'enfin elle a passé de son état de ville royale et souveraine à celui de chef-lieu d'un gouvernement russe. La Pologne n'a du reste ni élan industriel ni fabriques. Enclavée entre l'Allemagne et la Russie, elle devient de plus en plus tributaire de ces deux pays, et n'entreprend aucune grande spéculation; elle n'exporte que ses produits territoriaux, ses bois, ses grains, et perd une partie des bénéfices qu'elle pourrait faire en vendant ces denrées à Dantzig, au lieu de les expédier directement aux pays étrangers qui en ont besoin.

La science et la littérature ont été bien plus encore que le commerce écrasées par la dernière révolution. Le gouvernement russe a supprimé l'université, l'école noble des *piaristes* (1), la société des amis des sciences. Tous les Polonais qui aspirent à obtenir un des grades universitaires, sans lesquels ils ne peuvent arriver à aucune fonction judiciaire ou administrative, doivent désormais étudier à Pétersbourg ou à Moscou. Les livres, les manuscrits de la société des amis des sciences ont été enlevés et transportés dans la capitale de l'empire russe, et un bureau de loterie occupe les salons où se réunissait cette assemblée illustrée pendant trente ans par d'importantes recherches sur l'histoire de Pologne et de précieuses dissertations. A la place de l'université et de l'école des piaristes entachées d'opinions révolutionnaires, s'élève le gymnase, auquel l'esprit éclairé de M. le général Okouneff, qui remplit à Varsovie les fonctions de ministre de l'instruction publique, a donné, il est vrai, toute l'extension possible. Il y a là un cabinet d'histoire naturelle, une collection de plâtres antiques, une bibliothèque de seize mille volumes, à laquelle le gouvernement envoie chaque année des livres russes. Mais quelle que soit l'étendue de cette institution, elle ne peut remplacer celles qui faisaient la joie et l'orgueil de la Pologne. L'enseignement y est d'ailleurs entravé par toutes les réserves d'une censure méticuleuse. La censure de Pétersbourg est un modèle d'indulgence, comparée à celle-ci; elle met son *veto* sur toute idée qui frise le libéralisme, elle mutile tous les livres et rature ou déchire tous les journaux. C'est une curieuse chose à voir ici qu'une collection de la *Revue des Deux-Mondes,* biffée, couverte d'une épaisse couche d'encre, ou scindée à chaque page. J'ai eu la douleur de retrouver deux pauvres articles que je publiai l'année dernière dans cette *Revue,* et qui, après avoir passé par les ciseaux de la censure varsovienne, ressemblaient à deux malheureux enfans aveugles, estropiés, disloqués. La *Chronique de la quinzaine* est surtout l'objet d'un rigoureux examen et la victime d'une foule de cruautés. Mais com-

(1) Les écoles des *piaristes* furent fondées par un ordre religieux sous le titre de *Schola pia.* De là le nom de piaristes donné à ceux qui les dirigeaient.

ment le prudent écrivain qui la rédige échapperait-il aux rigueurs du tribunal politique et littéraire de Varsovie, quand la *Staatszeitung* de Berlin, le journal le plus savamment officiel, le plus précautionneux qui existe, ne peut y échapper lui-même? J'ai vu presque chaque jour les timides récits de cette feuille coupés tout à coup au beau milieu d'une phrase par les ciseaux de la Parque inflexible qui mesure le cours de l'esprit et de la pensée, ou revêtus d'un impénétrable rideau noir. On dirait une nouvelle du télégraphe interrompue par le brouillard.

Tout ce qui se lie à une pensée d'indépendance, tout ce qui pourrait éveiller un souvenir de nationalité est sévèrement proscrit. J'ai en vain cherché dans les librairies de Varsovie quelques livres sur la Pologne : descriptions du pays, récits de voyage, livres d'histoire, allemands, anglais, français, la police avait tout fait disparaître. Il m'a fallu un ordre d'un général pour me procurer un petit ouvrage imprimé en 1820 à Varsovie sous le titre de *Guide du Voyageur en Pologne,* et qui est bien le guide le plus pacifique, le plus innocent qu'il soit possible d'imaginer. Le professeur Bentkowski n'a pu réimprimer pour la troisième fois son *Histoire de la littérature polonaise* avec les considérations générales qui y sont mêlées; on en a fait à Wilna une sorte de catalogue bibliographique sec et aride, dépouillé de tous ses raisonnemens. Un écrivain présente dernièrement à la censure un ouvrage où il était question dans les termes les moins suspects de la *révolution* française de 1793. Ce mot de révolution effarouche le censeur, il le raie et le remplace par les termes de *changement politique.* Il n'est rien de si ingénieux qu'un censeur absolutiste. Grace à celui de Varsovie, voilà notre époque de terreur parfaitement humanisée; ce que nous avions pris jusqu'à présent, dans notre candeur, pour un bouleversement général n'était qu'un changement politique. Un autre écrivain, M. Bandtkie-Stenzynski, qui avait consacré de longues années à l'étude des médailles de la Pologne, et qui en faisait une œuvre de dévouement plus qu'une œuvre de spéculation, publia un jour à ses frais le résultat de ses recherches sous le titre de *Numismatique de la Pologne.* Le censeur biffe ce nom et déclare que l'ouvrage ne paraîtra que sous le titre de *Numismatique du pays.* En vérité, si de tels faits ne m'avaient pas été racontés par les hommes les plus sérieux et les plus loyaux, je les eusse repoussés comme des fables triviales; mais ils ne sont que trop vrais. La censure lit deux fois chaque brochure, chaque journal, chaque livre, en manuscrit et en épreuves. L'auteur ne peut tromper sa vigilance inquiète, et l'imprimeur est tenu, sous les peines les plus graves, de faire les corrections qu'elle indique. Quelquefois un écrivain opiniâtre, condamné en première instance, s'adresse à d'autres juges et obtient de la censure plus hardie de Pétersbourg l'*imprimatur* qui lui a été refusé par celle de Varsovie. Alors le livre paraît; mais les censeurs de Varsovie, défendant pied à pied leurs priviléges, ne permettent pas qu'il soit annoncé ni qu'on en rende compte. Il faut qu'il meure oublié et sorte peu à peu de la boutique du libraire, par la vertu de quelques sympathies silencieuses, sans éclat et sans bruit.

Les Polonais du duché de Posen n'ont point de telles rigueurs à subir. La

mesure qui les régit est plus large et plus libérale; le gouvernement prussien, loin de chercher à effacer leur caractère de nationalité, favorise au contraire l'étude de leur langue et le développement de leur littérature. Il y a là un foyer d'écrivains instruits, laborieux, qui recueillent d'une main pieuse les trésors de gloire de leur vieille patrie, ravivent ses traditions héroïques, et défendent sa cause avec énergie. On dit que cette liberté accordée aux Polonais du duché de Posen a souvent éveillé la susceptibilité de la chancellerie russe et donné lieu de part et d'autre à mainte correspondance plus ou moins acerbe.

La Prusse, en agissant ainsi, se conforme à ses principes habituels de politique, à ses instincts mesurés de libéralisme. Elle fait pour les provinces polonaises ce qu'elle a fait pour la Lusace, la Silésie et les provinces rhénanes, une propagande à sa façon, un habile mélange d'autorité et de tolérance. La Russie, en étendant son sceptre d'airain sur la Pologne, poursuit les conséquences rigoureuses de son système absolutiste. Elle ne tient point compte de ce que ce pays a été jadis, elle le regarde comme une partie intégrante de ses états et le traite comme une province révoltée. La faute en est aux puissances qui ont souffert tant de fois le partage de cette malheureuse contrée (1), et aux puissances qui n'ont point voulu, ou qui n'ont pu intervenir dans sa dernière révolution.

Toutes les mesures ont été prises pour prévenir une nouvelle révolte : une forteresse imposante à cinq lieues de Varsovie, une autre dans la ville même, les emplois occupés par des fonctionnaires russes, les casernes par des soldats russes, les soldats polonais envoyés au loin, dispersés dans les divers régimens de l'empire, un télégraphe sur la route de Pétersbourg, et une armée d'espions, d'agens de police répandus sur tous les points. La Pologne entière est enlacée dans un réseau inextricable. La lime la plus patiente s'userait sur ces mailles si fortement tissues, la main la plus forte ne les briserait pas. L'énergie contenue de tout un peuple, favorisée par des circonstances heureuses, peut seule, en un moment de transport et d'enthousiasme, s'affranchir de ce joug pesant.

Dans l'état de dégradation où la Pologne a été jetée, c'est encore un bonheur pour elle d'avoir des fonctionnaires tels que ceux qui la régissent aujourd'hui. Le maréchal Paskewitch, qui exerce dans le pays l'autorité de vice-roi, a, dit-on, le langage rude, mais le cœur loyal et compatissant. Il sait ce que vaut la nation polonaise, car il l'a vue sur le champ de bataille, et s'il condamne la révolte comme représentant de l'empereur, il sait, comme soldat, rendre justice au courage. Les fonctionnaires placés près de lui s'efforcent, tout en exécutant leur mission, d'en adoucir autant qu'ils peuvent les rigueurs. J'en ai connu plusieurs qui m'ont intéressé par leur instruction et séduit par leur affabilité.

Malgré les arrêts de la censure et les inquisitions de la police, la littérature

(1) Il y a eu, comme on sait, six partages successifs de la Pologne, le premier en 1772, les autres en 1793, 1795, 1807, 1809 et 1815.

polonaise a pris dans les dernières années un nouvel essor. Ce qui était jadis pour cette pauvre contrée une étude heureuse et paisible est devenu un adoucissement à ses regrets, un remède à ses douleurs. La source sacrée de Castalie a souvent, pour ceux qui la lui demandent, la vertu du Léthé; elle donne l'oubli et le repos. De jeunes savans déroulent d'une main laborieuse les livres et les manuscrits que la Russie ne leur a pas encore enlevés, et se plongent dans la contemplation du passé pour ne plus songer au présent. Des poètes s'en vont sur les rives silencieuses de la Vistule murmurer à l'écart les strophes harmonieuses qu'une muse solitaire leur inspire. Un sentiment national agite leurs cœurs; un souvenir pénible attriste leurs pensées. Le deuil de leur patrie se reflète dans leurs vers, le nom de la malheureuse Pologne s'échappe souvent de leurs lèvres. La plupart de ces vers, écrits à la dérobée, ne peuvent être imprimés; mais ils circulent de main en main, et partout éveillent une religieuse sympathie. Il y a maintenant en Pologne un cycle de chants cachés et mystérieux pour toutes les phases de la dernière révolution, des chants pour ceux qui sont morts et pour ceux qui vivent dans l'exil, des chants pour les jours de victoire et les jours de défaite, épopée de gloire et de malheur sur laquelle brille encore un rayon d'espoir. Le Polonais est condamné aux rudes travaux de la Sibérie, et ses frères lui adressent de loin une affectueuse consolation. Le Polonais est assis tristement au foyer désert de ses pères, et ceux qui mangent le pain amer de l'étranger échangent avec lui l'expression de leurs vœux. Les muses sont les messagères compatissantes de l'amour et de la douleur; elles volent à travers l'espace, elles échappent avec leurs ailes légères aux ciseaux de la censure, cette harpie des temps modernes, à l'espionnage de la police, et répandent parmi ceux qui souffrent la parole qui raffermit le cœur, le baume céleste qui adoucit ses blessures.

Voici deux pièces de vers que j'ai entendu réciter un jour dans une société fermée aux regards suspects, et qui révèlent cet esprit poétique de la Pologne. L'une a été composée par un homme qui a exercé d'honorables fonctions dans son pays; la seconde, par un jeune écrivain qui a servi comme simple soldat dans la dernière révolution.

A UNE FEMME POLONAISE.

« Ton ame céleste se reflète dans ton regard; dans ton regard mélancolique, les larmes que tu verses sur ta patrie brillent comme les diamans du trésor d'amour que tu renfermes dans ton sein.

« Bénie sois-tu parmi tes compagnes, car dans ton cœur le souvenir de ton pays est entouré de l'auréole de la foi; tu es un de nos anges gardiens.

« Ma bien-aimée, lorsque tu penseras aux destinées de la Pologne, arrose de tes pleurs les cendres de tes pères, et la foi te dévoilera les secrets de l'avenir, et tu recueilleras ta moisson dans le ciel.

« Car Dieu change en perles les larmes versées pour une cause si sainte; il fait reverdir les rameaux de l'espérance, et t'en couronne le front. »

A UN FRANÇAIS.

« Toi qui, venu des bords rians de la Seine aux froides rives de la Vistule, songes parmi nous à ta belle patrie; toi que les regards d'un père, d'une mère, d'une sœur, suivent sur une terre étrangère, ton ame n'est-elle pas restée tout entière aux lieux où la rappellent tant de doux souvenirs?

« Ami, et moi aussi j'ai souvent soupiré en songeant de loin à ma patrie. Lorsque, banni des lieux où je suis né, j'errais dans un autre royaume, mes larmes étaient mon unique consolation.

« Bientôt tu reverras le toit paternel, la joie rentrera dans ton cœur. Mes larmes, à moi, dureront toujours; elles dureront autant que le serment que j'ai proféré sur la tombe de ma mère.

« Te souviens-tu de cette nuit sombre où des voyageurs fatigués s'en allèrent frapper à ta porte? Ils n'avaient ni pain, ni sel, ni lieu où reposer leur tête : c'étaient des Polonais. Ils sont restés dans l'exil; j'en suis revenu. Ils regrettent leur patrie; moi, je pleure sur ses ruines.

« Oh! ne t'étonne pas si nous te serrons la main avec émotion; tu as habité avec nos frères, avec ceux qui ne vivent plus que d'espérance. Ne t'étonne pas si on te parle en pleurant d'un frère, d'un amant, d'un fils, si un enfant te demande en bégayant des nouvelles de son frère.

« Ne t'étonne pas du froid qui te pénètre dans cette Pologne, dont une main funeste voile le doux soleil; comment garderait-il sa chaleur, le cadavre dont on a arraché le cœur? »

Je ne puis donner une idée plus juste de l'état actuel de la littérature polonaise qu'en citant une lettre qu'un écrivain très instruit a bien voulu m'adresser à ce sujet :

« Malgré la triste situation de notre pays, il y a maintenant parmi nous un mouvement littéraire très animé; on dirait que les Polonais n'ont plus d'autre consolation dans le malheur que d'étudier les lettres, de se dévouer au développement de leur langue, bannie de plus en plus des écoles publiques, du service administratif, et remplacée de tous côtés par la langue russe.

« Au dehors, ce mouvement se manifeste plutôt par des travaux historiques que par la poésie, car, avec son esprit national, patriotique, ému par tant d'évènemens douloureux, la poésie ne fait qu'effrayer la censure, et ne peut produire au grand jour ses généreuses inspirations. Ceux qui s'y dévouent avec la pensée la plus noble et le talent le plus vrai sont forcés de dérober aux regards de l'inquisition qui les poursuit le secret de leurs rêves et l'harmonie de leurs vers. Il faut que les poètes apportent une grande réserve dans le choix de leurs sujets et une grande modération dans les idées qu'ils expriment pour qu'il leur soit permis de publier leurs productions. Parmi ceux dont on recherche les vers, nous citerons M. Paszkowski, qui a traduit le *Faust* de Goethe et fait imprimer un volume où l'on remarque

plusieurs pièces pleines de sève et de vigueur; Norwid, tout jeune encore, auteur d'un recueil de ballades populaires et de poésies fugitives, distingué par sa verve impétueuse et sa fraîche imagination; il voyage maintenant en Allemagne et en Italie, et nous avons remarqué que ses voyages avaient déjà donné un nouvel essor à son talent poétique. Czaïkowski, occupé la plus grande partie du jour par ses fonctions administratives, consacre heureusement tous ses instans de loisir à des compositions pleines d'élan et de bon goût. Nous devons nommer encore les deux comtes Albert et Léon Potocki; le premier, lieutenant-colonel au service de Russie, est doué d'une imagination brillante; le second est tout à la fois spirituel et léger, mélancolique et grave.

« A la place de la société des amis des sciences, supprimée par le gouvernement russe, il s'est formé en 1841 une réunion d'écrivains qui publient, sous le titre de *Bibliothèque de Varsovie,* un recueil littéraire périodique, le premier recueil de cette nature qui ait obtenu dans notre pays un réel succès. Nous avons essayé de rallier à cette publication tous les jeunes talens de notre pays; notre but est de rassembler dans un même cadre tout ce qui peut donner à la Pologne une juste idée du progrès des arts et des sciences dans les autres contrées de l'Europe, et tout ce qui pourrait en même temps faire connaître et apprécier la Pologne.

« M. Balinski, historien distingué, est à la tête de la rédaction de ce recueil, avec M. Szabranski, qui a dirigé pendant quelque temps le journal intitulé *Panorama de Varsovie.* Leurs principaux collaborateurs sont MM. Alexandre Kurtz et Sielenski : le premier a publié d'excellens articles sur l'économie industrielle; le second, des articles de critique. M. Maiewski traite les questions de droit. M. Auguste Cieszkowzki, auteur de plusieurs ouvrages sérieux bien connus en Allemagne et en France, est un des rédacteurs les plus zélés et les plus importans de la *Bibliothèque de Varsovie;* il lui a donné diverses dissertations sur la philosophie grecque, sur l'état financier de l'Angleterre, sur les salles d'asile des campagnes. Non content de coopérer ainsi par ses travaux au succès de cette publication, il lui consacre une partie de sa fortune; il a donné à la rédaction de la *Bibliothèque de Varsovie* les moyens d'adjoindre à ce recueil périodique une série de traductions en polonais des principaux ouvrages étrangers; déjà nous avons imprimé dans cette nouvelle collection plusieurs œuvres de Schelling, l'*Histoire de la civilisation en Europe* de M. Guizot, traduite par M. le professeur Bentkowski, et le Cours d'économie industrielle de M. Blanqui.

« Parmi les collaborateurs les plus utiles de la *Bibliothèque*, nous devons citer encore M. Casimir Woycicki. Infatigable investigateur de l'antiquité polonaise, il a publié un grand nombre d'ouvrages qui tous ont pour but de faire connaître à ses compatriotes le caractère, les mœurs de leurs aïeux. Dans un de ces ouvrages, il retrace avec art le tableau de la vie domestique des anciens Polonais; dans un autre, il remonte jusqu'à l'origine et aux premières compositions de notre théâtre national; enfin, il a recueilli nos anciens pro-

verbes, et nous a donné sous le titre de *Klechdes* un excellent recueil de nos contes populaires.

« Ce que nous avons de plus remarquable dans nos publications actuelles, ce sont nos travaux historiques. M. A. W. Macieiowski s'est acquis une juste réputation par son *Histoire de la législation des Slaves*. M. Balinski, écrivain habile, érudit, laborieux, à qui l'on devait déjà une très bonne histoire de Wilna, un grand nombre d'articles littéraires, scientifiques, insérés dans divers journaux, vient de publier, sous le titre de *Mémoires sur la reine Barbe Radziwill*, épouse du roi Sigismond-Auguste, un ouvrage d'un grand intérêt; il a étudié son sujet avec un soin minutieux et retracé avec une admirable fidélité tout cet épisode dramatique du dernier des Jagellons. On attend de lui encore un ouvrage en quatre volumes, qui renferment, entre autres études historiques, des biographies d'André Wolan, champion ardent des calvinistes polonais au XVIe siècle, et de Jean Potocki, célèbre par ses recherches érudites sur l'origine des Slaves. C'est M. Balinski qui a donné aussi une édition des œuvres des deux frères Sniadecki, l'un astronome, l'autre philosophe, et rédigé la biographie de ces deux illustres savans polonais. Ajoutons encore à cette nomenclature, que je n'ose accompagner de plus de détails, un travail remarquable de M. A. Tyszynski sur la législation slave.

« Plusieurs femmes se distinguent aussi à Varsovie par leur instruction, leur amour des lettres et leurs écrits. Mme Krakow publie chaque année un album littéraire et poétique, composé tout entier par des femmes; elle-même y a inséré des nouvelles spirituelles et gracieuses, que l'on recherche avec empressement. Mme Lewocka a écrit aussi quelques contes charmans, et un livre de lecture pour les gens du peuple. Au-dessus de tous ces auteurs aimables, nous plaçons, avec un juste sentiment d'orgueil national et de sympathie, le nom de Mme Ziemencka, jeune femme charmante, qui s'arrache aux succès qu'elle obtiendrait dans les salons, par sa beauté et son esprit, pour se livrer en silence à des études sérieuses; dévouée pendant très long-temps à la philosophie de Hegel, elle a renoncé enfin à ces dogmes trop froids et trop arides pour sa jeune et vive imagination, et s'est consacrée à l'étude d'une philosophie religieuse. Elle publie elle-même, chaque mois, un recueil intitulé *le Pélerin*, dans lequel elle développe avec un rare talent de logique et une profonde sensibilité les enseignemens du christianisme.

« Nous ne terminerons pas cette courte notice sans rappeler qu'au fond du palatinat de Lublin vit encore le dernier barde polonais, d'une époque glorieuse qui n'est plus, le Nestor des poètes actuels, M. le castellan Kozmian, auteur d'une production très aimée dans notre pays, intitulée *les Géorgiques polonaises*. Il achève dans sa vieillesse et se prépare à publier un grand poème national auquel il a travaillé pendant de longues années, et qui doit avoir pour titre *Étienne Czarniecki*. »

J'ai cité sans y ajouter une seule observation critique les éloges que l'auteur de cette lettre accorde aux travaux de ses compatriotes. Peut-être quelques-uns de ces éloges sont-ils exagérés, mais ils ont été dictés par un pieux

sentiment de nationalité; et quel homme de cœur ne serait touché de voir ces nobles enfans de la Pologne chercher sous le joug qui les opprime, sous le regard inquiet et vigilant de la censure, l'œuvre sérieuse qui attire leur intelligence, la poésie qui les console? Varsovie a été dépouillée de tout ce qui faisait jadis sa joie et sa splendeur; ses dynasties de rois sont éteintes; ses familles de gentilshommes sont dispersées à la surface du globe; ses richesses parent d'autres villes. C'est une veuve sans défense, c'est une mère éplorée qui, dans le deuil de sa solitude, penche son front appesanti sur les chroniques du passé, et se berce avec un chant plaintif. Le vrai mouvement littéraire de la Pologne est dans l'émigration polonaise. Celui-là, nous le connaissons par les beaux vers de Mickiewicz, par d'importans travaux d'histoire et d'érudition.

Vous avez lu le sonnet de Filicaja, épitaphe de l'antique Italie, vous avez lu les strophes de Byron sur l'asservissement de la Grèce, et votre ame s'est associée à la pensée des deux poètes, et vous avez compris le deuil des peuples dépouillés de leur royale couronne, paralysés dans leurs efforts, courbés comme des esclaves sous un joug étranger. Ah! il n'est pas de plus grande douleur à contempler en ce monde que celle d'une nation qui a été forte et puissante et qui a vu sa force domptée, sa puissance anéantie, qui, dans le cours de plusieurs siècles consacrés par l'histoire, a brandi son glaive victorieux sur les champs de bataille, et qui tout à coup a senti entrer dans son cœur, avec un frisson mortel, le glaive d'un ennemi qu'elle avait mainte fois subjugué et vaincu. Que sont les élégies de nos heures de doute et l'aveu plaintif d'une de nos déceptions comparés aux cris lamentables d'un royaume qui s'affaisse, d'un peuple qui succombe, d'un pays tout entier qui, hier encore, jetait son épée de fer dans la balance, qu'une signature de diplomate raie aujourd'hui du rang des nations, et qui recueille ses derniers accens pour chanter son hymne funèbre, la tête penchée sur un tombeau?

Cette douleur, je l'ai observée dans sa plus profonde expression : j'ai traversé la Pologne et je suis entré à Cracovie.

Cracovie est l'une des cités les plus majestueuses et les plus désolantes qui existent. C'est le berceau d'une monarchie et la tombe d'un peuple, la ville qui couronnait les rois et qui les a ensevelis, la capitale d'un vaste empire et l'impuissant chef-lieu d'un étroit district, la première page d'une héroïque épopée et la dernière ligne d'une désastreuse histoire, Vienne et Venise, Reims et Saint-Denis, tous les contrastes les plus frappans réunis dans la même enceinte : la splendeur et le néant, l'idéal le plus noble et la réalité la plus pesante. La nature même ajoute à l'effet de ces contrastes par sa fraîcheur et son éclat. En venant de Varsovie, on n'aperçoit qu'une large vallée verte et féconde comme notre Touraine, parsemée d'arbres fruitiers comme notre Normandie. La Vistule la sillonne, la Vistule serpente à travers les moissons dorées, s'éloigne, revient, se précipite par bonds impétueux, puis s'endort mollement sous un berceau de feuillage; fleuve incertain et capri-

cieux, tantôt ardent et emporté comme l'eau du torrent, tantôt si faible qu'à peine l'entend-on murmurer; véritable image du peuple enthousiaste et mobile dont il baigne le sol. A l'horizon s'étendent les lignes azurées des grandes chaînes de montagnes qui se déroulent de la Mer Noire aux bords du Danube, ces pics de granit qui jadis ont vu la Pologne triomphante, et qui semblent aujourd'hui la contempler avec douleur dans le silence de sa ruine.

Au milieu de cette vaste vallée, au bord de cette onde qui reflète dans son bassin l'éclat d'un ciel riant et pur, s'élèvent les flèches gothiques des églises de Cracovie, les murs noircis de ses remparts, les tours crevassées de son château, œuvres décrépites de l'homme auprès de l'éternelle jeunesse, de l'éternelle beauté des œuvres de la nature. Dans l'enceinte de cette ville, dans les campagnes qui l'environnent, il n'y a pas un monument qui ne soit illustré par quelque noble souvenir, pas un ruisseau, pas une colline qui ne rappelle une tradition historique ou une légende fabuleuse. Sur la cime escarpée du Wawel, Cracus, fondateur de la monarchie polonaise, construisit la forteresse et donna son nom à la ville qui s'étendait autour de lui. Près du village de Mogila repose la première reine de Pologne, la fille de Cracus, l'héroïque Wanda, belle comme les anges, disent les chroniques (1), courageuse et fière comme une valkyrie. Elle monta noblement sur le trône de son père et gouverna ses sujets avec une mâle fermeté. Rithiger, prince des Allemands, séduit par tout ce qu'il entendait raconter des charmes de la jeune reine, et surtout par le désir de devenir maître de son royaume, lui envoya une députation pour la demander en mariage. Wanda repoussa dédaigneusement cette demande. « Jamais, s'écria-t-elle, je ne me marierai; j'ai hérité seule de l'empire de mon père, et je le conserverai seule; j'aime mieux être souveraine que la femme d'un souverain. » Rithiger irrité lui déclare la guerre. La jeune fille appelle ses soldats, et s'avance intrépidement sur le champ de bataille. Mais les troupes ennemies, séduites à sa vue, fascinées par son regard, vaincues par le prestige de son courage et de sa beauté, refusent de combattre et déposent les armes devant elle. Rithiger, après avoir en vain essayé de les rallier, se tue de désespoir, et l'armée polonaise rentre en triomphe dans les murs de Cracovie. Wanda fait préparer un grand holocauste pour remercier les dieux, et dans la crainte qu'un jour cette victoire mémorable ne soit entachée par quelque défaite ignominieuse, qu'elle-même ne succombe aux tentatives d'un autre prince plus puissant ou plus heureux, elle se dévoue, victime volontaire, au destin inflexible dont elle redoute l'inconstance. Le sacrifice fini, selon les rites anciens, elle distribue des présens à ses fidèles serviteurs, et se précipite dans les flots de la Vistule.

Près de la rivière du Prondnik est l'arène où Leszek II gagna par son habileté la couronne. La race de Cracus était éteinte. La Pologne, inquiète et

(1) Le mot vient ou de *Wendes*, qui désigne une des peuplades du Nord, ou de *Wenda*, qui signifie une ligne avec un hameçon. On dit que Wanda était si belle, qu'elle prenait tous les cœurs comme on prend des poissons à la ligne.

agitée dès les premiers temps de son organisation comme elle l'a toujours été depuis, avait remplacé l'autorité monarchique par un gouvernement républicain. Elle s'était partagée en douze districts régis par douze chefs qui portaient le titre de voiévodes. La division ne tarda pas à éclater entre ces hommes investis du même pouvoir, jaloux l'un de l'autre, tourmentés du besoin de s'agrandir aux dépens de leurs voisins. La guerre civile éclata dans les états confédérés; la guerre étrangère les menaçait. Un citoyen rusé, un simple forgeron nommé Pxzemyslaw, sauva son pays de l'invasion en présentant aux yeux des ennemis une quantité de mannequins couverts de casques et de cuirasses qu'ils prirent pour une armée vivante, pour une armée nombreuse dont ils eurent peur, et, pour récompense de son heureuse astuce, le forgeron fut élu roi de Pologne. Il mourut sans héritier, et, afin d'échapper à l'ambition des riches, aux brigues des grands, le peuple résolut de donner la couronne à celui qui le premier arriverait au but dans une course solennelle. L'arène est tracée. Des juges choisis parmi les anciens du pays en fixent eux-mêmes les limites et déterminent les conditions de la lutte. Un Polonais, pour assurer son triomphe sur ses rivaux, s'en va le soir semer des pointes de fer sur toute l'étendue de terrain qui doit être parcourue, laissant seulement un étroit espace de côté pour y galoper le lendemain sans entraves. Il venait d'achever son œuvre, et s'en retournait chez lui fort content d'une telle invention, lorsque deux jeunes gens, en traversant l'arène, reconnurent ces perfides préparatifs, remplirent de pointes de fer le sentier que leur déloyal concurrent avait réservé pour lui, et se séparèrent en se jurant l'un à l'autre de garder le secret sur leur découverte. Le lendemain la foule accourt en tumulte autour de la lice. Les juges montent sur leur siége. Le trône royal s'élève avec ses tentures de pourpre près du but. La barrière s'ouvre au bruit des trompettes, des cymbales. Les concurrens se précipitent dans l'arène, et à peine ont-ils fait quelques pas que les chevaux, blessés par les pointes de fer qui leur entrent dans le pied, se cabrent, s'emportent, reviennent en arrière, renversent leurs cavaliers. Au milieu de ce désordre, de cette confusion, des accens de colère de celui qui ne peut maîtriser son cheval, des cris de douleur de celui qui roule sur le sable, des cris de surprise de la foule, deux rivaux poursuivent intrépidement leur route; l'un, emporté sur un coursier ardent, s'en va droit au but comme une flèche; l'autre court à pied, à droite, à gauche, pour éviter les pointes de fer et arrive auprès du trône long-temps après son rival. C'étaient les deux jeunes gens qui la veille avaient reconnu ensemble les piéges de l'arène. Les juges se réunissent autour du cavalier et remarquent que les jambes de son cheval sont revêtues d'une épaisse courroie. Le peuple croit que c'est lui qui a parsemé la lice de clous meurtriers, et le massacre dans sa fureur. Celui qui était arrivé le second au but, en courant prudemment à pied, est proclamé roi. Les chroniqueurs le citent comme l'un des monarques les plus nobles, les plus vertueux, de la Pologne. Le hasard produit parfois de singuliers miracles. La postérité de

Leszek II régna glorieusement pendant plus de cent ans, et s'éteignit à la mort d'un prince dénaturé, indigne de porter le nom de ses généreux ancêtres.

Cracovie, fondée par Cracus à la fin du VIIe siècle, fut la résidence des rois jusqu'au commencement du XVIIe siècle, époque à laquelle Sigismond III alla s'établir à Varsovie, et jusqu'en 1764 elle a conservé le privilége de couronner les souverains de la Pologne.

Tout dans cette ville porte un caractère imposant d'ancienneté; tout rappelle un nom, une date, un fait mémorable. Un rempart entoure encore cette cité des princes comme au temps où elle était le bouclier de la Pologne. Les rues sont pour la plupart tortueuses et sombres comme celles des villes du moyen-âge, les maisons portent des pignons festonnés comme celles d'Augsbourg ou de Nuremberg. Ici on aperçoit des portes ornées de colonnettes et couronnées d'un cep de vigne, comme dans les joyeuses bourgades des bords du Rhin, là des statues de saints, les mains jointes sous leur dais ciselé, comme celles qui décorent le portail de nos vieilles cathédrales; plus loin, voilà le palais de l'évêché dont les rois briguaient jadis la faveur, et la maison de l'université, la plus ancienne université des contrées slaves après celle de Prague. De tous côtés, je vois aussi surgir des flèches aiguës, des croix dorées. Il n'y a pas moins de trente-huit églises à Cracovie, presque toutes remarquables, les unes par leur architecture, d'autres par leurs pieuses traditions. Celle de Notre-Dame date du commencement du XIIIe siècle; elle renferme trente autels de marbre et une quantité de tombeaux historiques; celle de Saint-Pierre et Saint-Paul a été reconstruite par Sigismond III sur le modèle de Saint-Pierre de Rome; celle des Dominicains, fondée en 1230, possède une double rangée de stalles en chêne sculptées avec un art admirable.

Les longues vicissitudes politiques qui ont désolé et accablé le peuple de Cracovie n'ont pas encore éteint en lui le sentiment religieux. Un dimanche, j'ai vu les artisans de la ville, les paysans de la campagne avec leurs larges redingotes bleues ornées de bordures rouges, les femmes avec des draps de toile blanche qu'elles jettent sur leurs épaules comme des écharpes, courir d'église en église, se prosterner dans le parvis et baiser le pavé de la nef. Un jour, je traversais la place du marché au moment où un prêtre allait porter les derniers sacremens à un mourant; il était sous un dais porté par des marguilliers, quatre soldats l'escortaient le fusil au bras, un enfant de chœur marchait devant lui, agitant une clochette. Au son de cette clochette, tous les passans s'arrêtaient, se découvraient la tête, et la plupart se jetaient à genoux. Je suivis le pieux cortége jusqu'à la demeure vers laquelle il se dirigeait. Les quatre soldats se mirent en faction à la porte, et plus de cent personnes étaient là, les mains jointes sur la poitrine, les genoux en terre, priant à voix basse et attendant le retour du prêtre. Quand on se rappelle tout ce que ce pauvre peuple a souffert, il est doux de penser qu'au milieu de ses souffrances il a conservé la piété qui console le cœur, la foi qui le raffermit.

Au centre de la ville, sur un large roc qui domine au loin la plaine, s'élève

l'ancien château des rois, rebâti par Casimir-le-Grand, enrichi par ses successeurs, dévasté par les Autrichiens. Lelaboureur, qui accompagna Marie de Gonzague en Pologne, et qui nous a laissé une intéressante relation de son voyage, parle de cet édifice avec admiration : « Le château est, dit-il, une pièce d'architecture aussi accomplie que l'on puisse voir, et très digne de la majesté d'un monarque puissant. Il a beaucoup de rapport au dessin du château Saint-Ange à Rome et me semble plus esgayé, mais il a moins d'étendue. C'est un grand corps-de-logis de pierre de taille, avec deux ailes autour d'une cour carrée, décorée de trois galeries où se dégagent tous les appartemens. Ces galeries sont, comme les chambres, parquetées de carreaux de marbre blanc et noir en rapport; elles sont décorées de peintures et de bustes de Césars, et rien ne se peut égaler à la beauté des lambris des chambres du second étage, qui est le logement des rois et des reines. C'est véritablement la plus belle chose que j'aie vue pour la délicatesse de la sculpture et pour les ornemens d'or moulés et de couleurs très fines. Dans la chambre principale sont les trophées du roi Sigismond, avec mille patergnes et mille enjolivemens au ciseau qui sont admirables, d'où pendent en l'air plusieurs aigles d'argent qui sont les armes de la Pologne, que la moindre haleine de vent fait voltiger doucement, leur donnant une espèce de vie et de mouvement si naturel, que l'imagination en est aussitôt persuadée que les yeux. »

En gravissant les escaliers, en parcourant les galeries de ce château, on n'y retrouve plus aucun des ornemens décrits par notre naïf compatriote; mais ses murailles épaisses, ses vieilles tours, lui donnent encore un aspect imposant, et les héroïques souvenirs qui peuplent son enceinte lui impriment un caractère auguste. Ce château a vu passer sous ses voûtes six dynasties puissantes. Il a vu un de nos princes s'asseoir sur le trône des Jagellons, et deux femmes de France, Marie de Gonzague et Marie d'Arquien, porter le sceptre et la couronne de Pologne. Les descendans du grand Gustave Wasa y ont reçu les insignes de la royauté, puis les descendans des électeurs de Saxe, puis le noble Stanislas Lesczynski, dont une de nos provinces bénit encore la mémoire, et enfin le léger amant de Catherine. Ce château a vu les princes et les ministres étrangers courber la tête sous ses lambris dorés, il a vu défiler dans sa grande cour les starostes et les palatins avec leurs vêtemens étincelans de pierreries et leur cortége fastueux. Les nefs de son église ont été tapissées de fleurs, inondées de parfums; ses autels ont été décorés d'étendards victorieux, ses arceaux ont retenti des hymnes du sacre, des cris d'amour et de dévouement d'un peuple enthousiaste. A présent, c'en est fait de ces jours de splendeur, de ces fêtes nationales qui attiraient les regards de l'Europe entière. Le château a été dépouillé de ses richesses, l'église des couronnes des rois; elle n'a gardé que leurs cercueils. Là reposent sous le doigt de la mort tous ces cœurs agités dont le trône excitait les battemens impétueux; là se déroule sur la pierre sépulcrale toute une histoire de cinq siècles, souvent funeste et souvent sublime. Là sont les monumens de Boleslas, de Casimir-le-Grand, d'Étienne Batory, du valeureux Jean III, et la chapelle

des Sigismond revêtue encore d'un dernier éclat par la piété de leurs successeurs et le ciseau d'un habile artiste. Dans les caveaux sont les restes des héros auxquels la Pologne a voué un éternel sentiment d'amour et de vénération. Conduit par un sacristain sous ces voûtes souterraines, à la lueur d'une lampe vacillante, je lis sur un sarcophage noir le nom de Sobieski, sur un autre celui de Kosciuzko, sur un troisième celui de Poniatowski, glorieux assemblage de trois noms impérissables séparés par le temps, réunis par la tombe, derniers trésors d'un peuple auquel on a tout enlevé. Ah! que la Pologne les garde avec un religieux respect, ces trésors de son honneur et de sa liberté, comme une ame surprise par le malheur garde dans ses jours d'angoisses la riante pensée qui anima sa jeunesse, le sentiment qui l'ennoblit, l'illusion qui lui donne encore une lueur d'espoir.

Dirai-je maintenant ce qu'est devenue cette ville enrichie jadis par tant de rois, illustrée par tant de pages historiques? En 1795, quand les trois puissances qui entourent la Pologne comme des oiseaux de proie lacérèrent pour la troisième fois cette contrée, victime d'un dernier élan de patriotisme, vaincue sur le champ de bataille où tomba Kosciuzko, l'Autriche s'empara des palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, et autres districts adjacens. En 1809, la vieille cité des souverains fut incorporée avec la Gallicie occidentale au duché de Varsovie. En 1815, elle fut, au congrès de Vienne, l'objet de plusieurs notes de chancellerie. L'Autriche la réclamait comme position stratégique, et la Russie, comprenant toute l'importance de cette situation, ne voulait pas l'abandonner. Le congrès de Vienne, qui, tout en dansant, comme l'a dit le prince de Ligne, morcelait pourtant assez vivement les états condamnés par lui, traînait cette affaire en longueur, quand tout à coup la nouvelle du débarquement de Napoléon, tombant comme un coup de foudre au milieu du conclave diplomatique, fit sentir aux puissances rivales le besoin de s'entendre et de se rapprocher. De part et d'autre, on se fit des concessions, et cet accord de deux empires despotiques enfanta, devinez quoi? une république. Cracovie fut déclarée chef-lieu d'un district renfermant environ cent trente mille habitans, et investie du titre de ville libre. En lui donnant ce nom, qui impliquait nécessairement un caractère d'indépendance, l'Autriche et la Russie ne crurent pas devoir cependant abandonner à ses propres forces et à sa sagesse l'état qu'elles venaient de procréer. Elles le traitèrent comme un enfant qu'on tient à la lisière, et réglèrent comme de graves précepteurs les conditions de son existence matérielle et politique. Le prince Adam Czartoriski rédigea lui-même dans le cabinet d'Alexandre la constitution de la république cracovienne, et cette constitution était, il faut le dire, très libérale. C'était le temps où les souverains, agités par les guerres orageuses de l'empire et tremblant encore sur leur trône, essayaient de regagner l'affection de leurs sujets, qui seule pouvait les raffermir. Le congrès avait les mains pleines de projets généreux et de chartes superbes. A en croire ses missionnaires, le monde entier allait entrer dans une merveilleuse voie de quiétude et de prospérité. Les vieux abus, battus en brèche, allaient cesser,

et le pauvre peuple, long-temps opprimé, devait jouir des plus douces prérogatives. L'empereur Alexandre se faisait remarquer parmi ces diseurs de belles paroles. Il briguait les honneurs de la popularité, et manifestait le désir de conquérir l'amour et la confiance de la nation polonaise; mais il n'était pas au fond plus sincère que les autres : il possédait seulement à un plus haut degré l'art de la dissimulation. Aujourd'hui on sait quels plans il avait conçus, et les Polonais ne les séparent pas de ceux de Catherine, de Paul et de Nicolas.

Ce fut donc lui qui fit rédiger, par un homme pour lequel il professait une estime particulière, la constitution de Cracovie, qui la fit accepter par le congrès de Vienne, et sanctionner par le traité additionnel du 3 mai 1815. Aux termes de cette constitution, la souveraineté de la nouvelle république était répartie entre trois pouvoirs : pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le premier, formé par la chambre des représentans, avait dans ses attributions le contrôle de l'exécution des lois, l'examen des comptes de l'administration, la nomination des sénateurs et des magistrats, la faculté de les mettre en accusation et de les traduire à sa barre, et le droit exclusif de statuer sur le budget. Le sénat, ou pouvoir exécutif, dirigeait l'administration, la police, la force armée, et possédait seul l'initiative des projets de lois. Le pouvoir judiciaire était composé de magistrats inamovibles, jugeant les affaires civiles et criminelles en dernier ressort, et ne pouvant être nommés que par la chambre des représentans et destitués par la diète. La liberté de la presse, la publicité des débats judiciaires et politiques, l'introduction du jury en matière criminelle, stipulée expressément dans la charte de Cracovie, complétaient le système de garanties accordées au peuple.

L'article VIII du traité additionnel de Vienne, en défendant à la ville de Cracovie d'établir sur son territoire aucun impôt de douane ou d'octroi, en faisait par là même un port franc, lequel port, dit M. Krolikowski, « par son étendue de soixante-seize lieues carrées, par sa position géographique plus rapprochée du nord et de l'est de l'Europe que les places de foires les plus renommées de l'Allemagne, par les priviléges de son organisation politique, aurait pu, un jour, rivaliser avec Leipzig et Francfort. » L'article X du même traité accordait aux habitans de Cracovie tous les avantages octroyés, sous le rapport du commerce, de la navigation, aux sujets de l'ancien duché de Varsovie, partagé entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. Le commerce de transit devait jouir d'une pleine et entière liberté, et les habitans de Cracovie, ne pouvant établir aucune taxe sur les produits des puissances limitrophes importés sur son territoire, devaient, par une loi de réciprocité, conserver la même franchise pour leurs propres produits. L'article XV garantissait l'existence de l'université, le maintien de ses priviléges et de ses dotations, et la liberté aux étudians des pays limitrophes dans cette université.

Toutes ces conditions fondamentales étant ainsi réglées, les cours d'Autriche, de Prusse et de Russie furent investies du titre de *hautes cours protectrices* de la nouvelle république, et formèrent une commission chargée

d'organiser l'état politique de Cracovie et de mettre à exécution la charte qui lui était octroyée.

Ici commence entre le pays de Cracovie et les trois puissances, qui n'ont demandé que le droit de protéger ce petit état, une longue et douloureuse lutte. La jeune république essaie de conserver les libertés qui lui ont été données à la face de l'Europe, et la commission chargée de son organisation définitive les viole. Noble et généreuse résistance d'un côté, hypocrisie et mensonge de l'autre; là, le sentiment de la justice, du droit des gens, de l'honneur national; ici, la fourberie honteuse, l'envahissement progressif; puis l'oppression la plus rude, sous un masque scandaleux de légalité, voilà ce qui s'est passé sous les regards des nations signataires du congrès de Vienne, voilà ce que la France et l'Angleterre ont vu et n'ont pas empêché.

Essayons de raconter maintenant les faits. Dans une violation pareille des traités les plus solennels, les faits parlent plus haut que le raisonnement. Nous n'avons qu'à dire de la manière la plus calme ce qui s'est passé, et en appeler à la pensée de nos lecteurs. Leur droiture jugera.

La commission organisatrice passa trois années à remplir la tâche qui lui avait été conférée, et, à la suite de ce long et habile labeur, la chambre des représentans se trouvait dépossédée du droit d'examiner la conduite du sénat sans l'assentiment du sénat lui-même, du droit de discuter le budget, et entravée dans le droit de mettre en accusation les fonctionnaires publics.

L'article relatif au commerce avait été en partie oublié, en partie faussé. Cracovie ne jouissait plus du droit de franchise accordé à ses produits indigènes, et un droit de sortie rigoureux était établi sur les denrées que cette ville tirait de l'Autriche.

L'université, dotée par la munificence des rois de Pologne d'un grand nombre de propriétés montant à une valeur de 5 millions de francs, était dépouillée de la plus grande partie de ses biens; le gouvernement russe et le gouvernement autrichien enlevaient à leurs sujets le droit d'étudier dans cette université.

Le premier pas une fois fait dans cette voie de perfidie, les trois cours décorées du nom de cours protectrices n'avaient qu'à marcher en avant; le traité du congrès de Vienne avait été dénaturé, tronqué, lacéré, le rempart de l'inviolabilité ruiné en tout sens; le peuple, qui d'abord l'avait regardé comme une barrière inattaquable, perdait confiance. La lice était ouverte à la cabale et à l'ambition.

En 1828, l'assemblée législative ayant repoussé pour la présidence du sénat le candidat adopté par les trois cours souveraines, leurs résidens cassent aussitôt l'élection, suspendent les délibérations de la diète, et déclarent qu'ils remettent tous les pouvoirs entre les mains du sénat jusqu'à ce qu'ils aient fait aux institutions publiques les changemens dont l'expérience leur a démontré la nécessité. Deux années se passent dans cet état provisoire; la révolution de Pologne éclate; la vieille capitale du royaume ne pouvait rester indifférente à l'élan enthousiaste de ses frères, à leurs cris de liberté. Sans

s'associer à leurs efforts, sans se mêler à leur lutte, elle laissa voir pourtant assez ouvertement de quel côté se tournaient ses sympathies pour donner aux trois puissances qui la gouvernent un prétexte de rigueurs et de récriminations. En 1833, sa constitution est de nouveau altérée, mutilée; il n'en reste plus que le squelette. En 1836, les trois résidens déclarent que la ville est devenue le refuge d'une foule de démocrates affiliés à des sociétés secrètes dont il faut la purger, et la voilà tout à coup envahie par des troupes autrichiennes, qui entrent dans les maisons des bourgeois les plus inoffensifs comme en pays de conquête. Une milice permanente, composée d'Autrichiens, est organisée dans l'enceinte de Cracovie; un commissaire autrichien est nommé directeur de la police. Alors arrivent les mensonges des délateurs et les inquisitions des sbires. La ville entière est soumise à un système d'espionnage incessant, effréné. Chaque jour, on viole la demeure des citoyens, on les jette en prison, on les condamne à l'exil. Les juges des tribunaux ont été dépossédés de leurs siéges, remplacés par des juges plus complaisans, et la torture est employée comme moyen de persuasion dans l'interrogatoire.

A présent, ne cherchez plus les traces de cette constitution promulguée par trois souverains, sanctionnée par un congrès européen; elle est écrasée, ensevelie, et, s'il en reste encore quelques paragraphes, ce ne sont que de vaines formules dont les résidens de Russie, d'Autriche et de Prusse se servent comme d'un voile pour donner encore une apparence de légalité à leurs actes arbitraires. La république de Cracovie est tout entière soumise au bon plaisir de ces trois ministres. Pouvoir législatif, pouvoir judiciaire, force armée, finances et police, tout est sous leur dépendance absolue, et malheur à l'honnête citoyen qui oserait élever la voix contre cette violation honteuse d'un pacte solennel! Les inflexibles résidens ont mille moyens de le réduire au silence et de le faire repentir de sa témérité. S'il est fonctionnaire public, il sera immédiatement destitué; s'il est négociant, il se trouvera tout à coup arrêté dans ses spéculations par mille entraves et mille formalités indispensables; s'il est propriétaire, on augmentera ses charges et on lui refusera un passeport pour aller visiter ses domaines à quelques lieues de la ville. N'a-t-on pas vu la demeure d'un honnête particulier, qui avait osé protester contre l'arrestation illégale d'un étudiant, envahie un beau matin par une compagnie de hussards, pillée, dévastée, et occupée militairement pendant près de quatre mois? N'a-t-on pas vu un général autrichien faire enfoncer les portes de la prison, où la police venait de renfermer un homme coupable d'avoir insulté un factionnaire, s'emparer de ce malheureux, et le punir lui-même?

Le royal château des Piasts et des Jagellons n'est plus à présent qu'une caserne autrichienne. L'université, l'une des plus anciennes et naguère encore l'une des plus riches universités de l'Europe, compte à peine soixante-dix étudians. La ville de Cracovie, dont la population s'élevait autrefois à cent mille ames, n'en renferme pas maintenant plus de trente mille. Cernée de tous côtés par les puissances qui devaient la protéger, paralysée dans son com-

merce et son industrie, trompée dans ses plus chères espérances, humiliée dans ses plus vénérables souvenirs, la pauvre république crut un jour entrevoir encore dans sa misère un moyen de salut. Elle adressa une supplique aux parlemens de France et d'Angleterre. Elle exposait ses griefs avec un calme austère, et les justifiait par des pièces authentiques. A la suite de ce plaidoyer touchant, elle demandait que, si les deux puissances ne pouvaient la secourir plus efficacement, elles lui envoyassent du moins chacune un consul qui, par sa présence, contrebalancerait peut-être le pouvoir toujours croissant des résidens russe, autrichien et prussien. La France et l'Angleterre furent un instant émues de ces accens de douleur, de cet appel d'une cité opprimée. On en parla dans nos deux chambres et dans celles de Londres. On alla même jusqu'à proposer divers moyens de résoudre cette malheureuse question, puis elle fut peu à peu négligée, oubliée, et Cracovie retomba plus péniblement que jamais sous le joug qui l'oppresse.

Du haut de la terrasse de Wawel, on aperçoit encore sur trois points différens de l'horizon trois tumulus gigantesques, trois tertres funèbres, pareils à ceux qui, près d'Upsal, portent le nom des trois dieux scandinaves. Le premier de ces tertres renferme, dit-on, sous ses couches de sable et son manteau de verdure les restes de Cracus, le fondateur de Cracovie; le second, ceux de Wanda, l'héroïque reine; le troisième, élevé pieusement par les mains de tout un peuple, est consacré à la mémoire de Kosciuzko. Entre ces sépulcres du législateur, de la jeune femme et du guerrier, entre ces tombeaux séparés l'un de l'autre par un espace de onze siècles, s'élève la ville que par une amère ironie on appelle encore la ville libre de Cracovie, la ville qui est aujourd'hui le plus triste monument, le cercueil des rois, le tombeau de la Pologne.

En racontant la douloureuse impression que m'a fait éprouver l'aspect des deux anciennes capitales de la Pologne, je ne me dissimule point les fautes que ce pays a commises, les divisions constantes qui l'ont affaibli, les luttes intestines qui l'ont livré sans défiance à la rapacité de ses ambitieux ennemis; mais à présent, ses erreurs même, ses jours de désordre et d'anarchie, ne doivent inspirer qu'un sentiment de pitié, car il les a cruellement expiés. Il a été roi, et il est esclave; il a dominé de vastes contrées, et de toutes ses conquêtes il ne lui reste plus un lambeau de terre. Il a été sous les murs de Vienne plus grand que l'Autriche, dans mainte bataille plus fort que la Russie, pendant des siècles entiers plus puissant que la Prusse, et il a été lacéré par la Prusse et l'Autriche, écrasé par la Russie!

Au fond des souffrances humaines, le ciel, dans sa commisération, a laissé l'espérance. C'est là le dernier sentiment de consolation qui reste aux Polonais, à ceux qui gémissent sur les ruines de leur patrie, et à ceux qui la regrettent sur les rives étrangères.

X. Marmier.

LE SALON.

I. — Le Jury.

En 1841 et 1842, le nombre des objets d'art exposés au Louvre dépassait *deux mille;* cette année, il ne va guère au-delà de *quinze cents;* c'est une diminution d'un quart. On attribue ce subit abaissement du chiffre à un redoublement de sévérité de la part du jury, qui a procédé cette fois par des exécutions en masse. Il a voulu, dit-on, faire de la terreur pour écarter à l'avenir la cohue des prétendans qui devient chaque année plus compacte, et apporter ainsi quelque obstacle à ce débordement inoui de peinture. Telle serait, suivant quelques personnes, la cause de ce grand *auto-da-fé.* Si ce bruit a quelque fondement, il révélerait dans le jury une singulière méprise sur la nature et l'étendue de ses attributions. Il aurait évidemment outrepassé ses pouvoirs en se chargeant ainsi, sans mission, de la haute direction administrative de l'art. Son entreprise, si elle était réfléchie, ne serait rien moins qu'un coup d'état, et un coup d'état sans portée et sans effet. L'exubérance actuelle de la production a sa source dans des causes trop générales pour être arrêtée par des sentinelles placées à la porte du Louvre. Ce serait donc là une de ces mesures illusoires enfantées par le génie prohibitif, c'est-à-dire par la plus mauvaise économie politique. Mais nous ne pouvons

croire que le jury ait porté si loin ses prévisions; de si grandes vues sont trop étrangères à ses modestes fonctions pour qu'on l'en soupçonne gratuitement. Ce bruit n'a sans doute d'autre fondement que le besoin d'expliquer d'une manière un peu raisonnable la rigueur inusitée avec laquelle il a sévi cette année; et si ses verdicts ont eu tant de retentissement, c'est moins à cause du nombre des condamnations qu'à cause du rang et de la position des condamnés. Les plaintes des blessés, qui d'ordinaire s'exhalaient obscurément et à vide, ont ému l'opinion publique; elles ont, à ce qu'on assure, éveillé la sollicitude royale. On parle même d'une démonstration collective projetée par les artistes, et formulée dans une *supplique* adressée directement au roi. Cette supplique, déjà rédigée et couverte de nombreuses et notables signatures, sera, tout porte à le croire, sincère, équitable, modérée, respectueuse, digne, en un mot, et de ceux qui la font, et de ceux à l'occasion de qui elle est faite, et de l'autorité souveraine à qui elle est adressée.

La critique ne saurait rester indifférente et neutre dans ce mouvement.

Il est si facile de déclamer, et on a tant usé de la déclamation à l'égard du jury, qu'on s'est habitué, et qu'il s'est surtout habitué lui-même, à ne voir dans les plaintes dont il est l'objet que des lieux-communs d'opposition, que tout pouvoir, grand ou petit, doit se résigner à supporter philosophiquement. Rassuré par cet axiome de haute politique pratique, le jury poursuit tranquillement le cours de ses opérations, et, si parfois il arrache quelques cris aux patiens, il n'a pas de peine à se les expliquer par la susceptibilité tout exceptionnelle des vanités auxquelles il a affaire. De leur côté, les artistes rejetés ne songent guère à chercher le motif de leur exclusion dans la cause la plus naturelle, la mauvaise qualité de leur œuvre; ils préfèrent supposer quelque machination secrète d'un ennemi imaginaire, quelque mystère d'iniquité bien noir. Ils se donnent tous, et chacun individuellement, pour des victimes innocentes, et le public, qui ne s'attendrit pas aisément sur les malheurs de ce genre, les laisse crier. Dans certaines occasions, les battus ont voulu résister. Ils ont, entre autres moyens, essayé des expositions particulières des œuvres refusées, genre de protestation qu'ils avaient l'amour-propre de croire irréfutable et décisif; mais ces exhibitions, auxquelles, à tort ou à raison, les hommes de quelque valeur ne voulaient point coopérer, ont toujours été si pitoyables, qu'on aurait pu les croire faites moins dans l'intérêt des exposans que dans celui du jury. C'est

ainsi que les artistes ont un peu contribué eux-mêmes, par le ridicule de leurs récriminations et par des démarches inconsidérées, à faire penser à beaucoup de gens que leurs plaintes n'ont aucun fondement légitime, au jury lui-même qu'il exerce son droit d'une manière irréprochable, enfin au public en général que cette institution est fondamentalement bonne et utile, et ne peut être attaquée que pour des motifs intéressés et par conséquent suspects.

Telle n'est pas notre opinion. Nous croyons au contraire que ce tribunal, tel qu'il est constitué, ne peut que faillir à la tâche qui lui est assignée. Nous faisons bon marché des motifs plus ou moins odieux qu'on met d'ordinaire en avant pour expliquer les scandales, les passe-droits, les abus de toute sorte contre lesquels on réclame. Ces motifs peuvent et même doivent exister quelquefois, car les membres du jury sont des hommes, et on peut, sans leur faire tort, leur supposer des préjugés, des passions, des faiblesses; mais ce sont là de simples accidens qui ne sauraient seuls, quelque part qu'on leur veuille faire, rendre compte de ce qui se passe. Nous repoussons cette explication, d'abord parce qu'elle est injuste, et ensuite parce qu'elle empêche de chercher et de trouver la véritable. Pour nous, la cause de ces mauvais résultats est principalement dans les difficultés intrinsèques de la chose à faire, difficultés telles qu'aucune forme ou composition du jury ne pourra jamais y suffire complètement. Nous avons plus d'une fois exposé les raisons de notre manière de voir sur la mission du jury. Ses derniers exploits ne sont pas, certes, de nature à la modifier.

L'histoire du jury d'admission est peu connue. Il serait cependant intéressant de suivre cette institution depuis son origine jusqu'à son état actuel, pour se faire une idée juste de sa nature et de son but. Elle date de la république, et apparaît en même temps que les premières expositions véritablement publiques des objets d'art. Avant la révolution, il y avait aussi des exhibitions. Cet usage remonte au siècle de Louis XIV. La première eut lieu en 1688, dans la cour du Palais-Royal; la seconde en 1699, au Louvre. Depuis, elles se renouvelèrent à des époques indéterminées et plus ou moins fréquemment; elles affectèrent dans certains intervalles une forme périodique, annuelle ou bisannuelle. Pendant tout le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle, le droit d'exposer au *salon* était le privilége exclusif des membres de l'Académie de Peinture et de Sculpture, fondée par le grand roi. Le nombre des exposans était donc nécessairement assez restreint, quoique cette compagnie fût beaucoup plus nom-

breuse que les trois sections de l'Académie des Beaux-Arts, qui la représentent aujourd'hui. Toutes les statues, tous les tableaux cités dans les *salons* de Diderot, étaient des œuvres d'académiciens. Il ne pouvait être question, à cette époque, d'un comité d'admission. Cet état de choses subsista jusqu'à la révolution, qui abolit le privilége des académiciens et l'Académie elle-même. On songeait peu à l'art à cette époque. Cependant, en 1793, la convention décréta, sous l'inspiration de David, l'ouverture d'une exposition générale au Louvre des œuvres des artistes français. Cette exposition, qu'on appela un *concours*, fut, suivant toute apparence, entièrement libre. Dans celles, extrêmement rares du reste, qui eurent lieu sous le directoire et sous le consulat, l'inconvénient de l'encombrement ou le besoin d'écarter les mauvais ouvrages, toujours trop abondans, introduisit l'usage d'un examen préalable, qui échut, suivant les temps et les circonstances, à des autorités différentes. Sous l'empire, où tout se faisait administrativement, c'étaient les conservateurs et administrateurs du Louvre qui étaient chargés de ce soin. La restauration innova. Les affaires de l'art passèrent de l'administration à la cour. L'examen des ouvrages présentés fut confié à une commission ou conseil particulier, nommé *ad hoc*. Cette commission était renouvelée à chaque exposition, c'est-à-dire tous les deux ans. Elle se composait d'une réunion d'artistes, de gentilshommes amateurs, de fonctionnaires de cour ou autres, nominativement désignés par le roi, et présidés d'ordinaire par un grand seigneur. Souvent des membres de l'Institut y étaient appelés, non en vertu d'un droit quelconque, mais par le choix libre du prince. Sous toutes ces formes, et particulièrement la dernière, ce jury souleva des réclamations plus ou moins vives qui ne furent que peu ou point écoutées. Après 1830, le système de la restauration fut réformé. Cette intervention de la maison du roi dans une affaire dont la connaissance semblait devoir exclusivement appartenir à des hommes du métier, n'était pas en harmonie avec les idées et les sentimens réveillés par la révolution politique qui venait de s'accomplir. Un des premiers soins de la royauté nouvelle fut de faire disparaître cette anomalie. Les artistes demandaient avant tout un tribunal compétent; ils croyaient avoir tout gagné si l'on en expulsait les gens de cour. Ce premier point de la réforme était facile, mais l'établissement d'un nouveau système l'était moins. Dans ce temps-là, il fallait que tout se fît vite. Pour sortir promptement d'embarras, au lieu de créer un pouvoir tout neuf, on en prit un tout fait. L'Académie des Beaux-Arts

semblait mise là tout exprès pour remplir les intentions royales et pour satisfaire les exigences de l'opinion. Ce corps illustre offrait toutes les garanties désirables; tous ses membres étaient des artistes plus ou moins célèbres, des maîtres consommés dans leur art; à l'autorité de la science et du talent ils joignaient celle de l'âge, des honneurs légitimement acquis, d'une position élevée et indépendante. Que pouvait-on demander de plus? L'idée seule de confier à des hommes spéciaux, appartenant à un corps constitué, nombreux, permanent, recruté par l'élection, une mission attribuée jusqu'alors à des commissaires de compétence plus ou moins suspecte, isolément et arbitrairement désignés, était un progrès. Pour mieux marquer le sens de cette nouvelle institution, on l'appela, quoique assez improprement, un jury. L'intention était libérale; la mesure fut accueillie avec satisfaction.

On sait ce qui est advenu depuis. Ce jury, qu'on pouvait considérer comme un jury modèle, a donné lieu aux mêmes accusations que les précédens. Il est tombé, dit-on, dans les mêmes fautes, il a commis les mêmes erreurs. La liste de ses bévues, qu'on donne volontiers pour des méfaits, a grossi d'année en année, et, à l'heure où nous écrivons, il a à se défendre contre une attaque régulière des artistes, et contre un adversaire plus dangereux encore, l'opinion publique, qui, jusqu'ici indifférente, a fini par prendre parti.

Il importe avant tout de bien constater que cette opposition n'est pas dénuée de fondement. En mettant de côté les exagérations, les violences des amours-propres blessés, des médiocrités désappointées, des intérêts froissés, en faisant abstraction des griefs personnels, réels ou supposés, énoncés contre tels ou tels hommes, en élaguant toute la partie anecdotique et la chronique scandaleuse du jury, il reste encore assez de quoi légitimer les plaintes, et faire mettre en question l'utilité, la convenance, la justice de ce tribunal.

Les faits sont connus. Il est constant que chaque année on reçoit au Louvre deux mille morceaux, et qu'on en rejette deux mille autres, sans qu'on puisse justifier, dans le détail, ce partage autrement que par la nécessité supposée de proportionner la quantité des toiles ou des marbres admis à la mesure de telles ou telles salles du Louvre. Il est constant que chaque année les neuf dixièmes des ouvrages acceptés ne valent pas mieux que les neuf dixièmes des ouvrages refusés. Il est constant que, chaque année, des artistes d'un talent reconnu, accepté, classé, et quelquefois du premier ordre, sont laissés à la porte, tandis qu'on l'ouvre aux médiocrités les plus authentiques,

à des débutans à peine sortis des bancs, à des écoliers qui n'auraient pas dû les quitter. La dernière campagne du jury n'offre à cet égard rien de nouveau, si ce n'est le degré du scandale. Il a eu cette fois la main malheureuse. Jamais ses admissions n'ont mieux réfuté ses exclusions, et jamais il n'a été aussi bien prouvé que sa manière d'opérer ressemble à une loterie. Quel autre nom donner en effet à un scrutin qui laisse passer trois paysages de M. Bidauld, et appose son *veto* sur ceux de MM. Corot, Huet, Isabey, Français, Menn, Loubon, Grésy, Legentile et Flers? A qui persuadera-t-on que c'est par suite d'un examen réfléchi qu'on met au rebut la *Messaline* de M. Louis Boulanger, et qu'on installe honorablement l'*Agrippine* de M. Geslin? Quelqu'un pourrait-il nous dire quelles sont les raisons qui ont fait décider que le *Bailli conduit à la mort*, de M. Bremond, que les toiles de MM. Couture, Dauzats, Baron, Eugène Devéria, ne méritaient pas de figurer à côté, par exemple, de ce *Savoyard* effrayant de M. Hornung, de cette bouffonne *Barque à Caron* de M. Bard, et de l'incroyable *Napoléon* de M. Mauzaisse? Est-il certain que le portrait refusé de M. Hyppolite Flandrin eût déparé cette aimable collection de têtes dont l'exécution et le type se valent si bien? Le talent de M. Antonin Moine est-il donc descendu si bas, qu'il n'ait pu être admis raisonnablement à concourir avec celui de M. Protat ou de M. Simonis? Et M. Barye, qu'il suffit de nommer, est-ce sur des considérations d'art quelconques que ses *animaux* ont été moins bien traités que ceux de ses élèves ou de ses copistes? Enfin n'est-ce pas à une pure fatalité qu'il faut attribuer l'ostracisme dont est frappé, depuis dix ans, M. Préault? Ces faits n'ont pas besoin de commentaires. Ces énormes contradictions choquent le sens commun. On ne parviendra jamais à faire comprendre que ces hommes et bien d'autres, dont le nom nous échappe, ou qui cachent leur blessure, tous déjà et depuis long-temps connus par des succès, tous ou presque tous honorés de récompenses royales pour leurs œuvres, dont plusieurs ont été décorés des mains du prince, auxquels le roi et le gouvernement confient l'ornement des monumens publics, que ces hommes, à titres et à noms si honorables, soient tous les ans soumis, à la porte du Louvre, à un examen en forme, comme s'il s'agissait d'un concours d'école; qu'ils puissent être discutés comme des élèves, recevoir des leçons et des punitions, être acceptés aujourd'hui, refusés demain, repris une troisième fois pour être ensuite repoussés de nouveau à la quatrième, le tout sans appel, à huis-clos, par un tribunal secret, par des juges dont on ignore le nombre, et dont les

décisions ne sont soumises à aucune sorte de règle déterminée, ni même, malheureusement, déterminable. Mais, s'il est difficile de faire intelligiblement comprendre au bon sens public qu'un pareil état de choses est nécessaire, bon et légitime, il le sera avant peu bien davantage de le lui faire tolérer.

Une réforme est devenue nécessaire. Tout le monde la veut, et les membres du jury eux-mêmes, interrogés un à un, conviennent qu'il y a quelque chose à faire. La situation où le cours des choses les a placés leur est aussi lourde qu'aux artistes. Il y a long-temps que bon nombre d'entre eux refusent, par des motifs divers, d'en supporter le poids. Sur les trente-quatre membres composant les quatre sections de l'Académie des Beaux-Arts qui fournissent les jurés, la moitié environ manque à l'appel, soit par absence, soit par maladie, soit par récusation volontaire. Plusieurs des manquans ne sont pas fâchés, dit-on, qu'on prenne leur absence pour une protestation tacite. Ce rôle passif d'opposition est facile; il est à la portée de tous les courages et de toutes les peurs. Pilate a fait école (1). Quoi qu'il en soit de la valeur morale de cette politique, elle est assurément très mauvaise dans ses résultats, car elle met entre les mains de quelques-uns des décisions dont la délicatesse et l'importance réclamaient les lumières et la bonne volonté de tous. Cette abstention d'un certain nombre de membres, dont les noms sont particulièrement marquans, frappe même indirectement de suspicion et de discrédit les actes des autres. Elle est en outre en désaccord évident avec les intentions royales. Il convient à ce propos de relever une méprise assez généralement adoptée relativement au jury. On se figure, très à tort, que ce jury est formé par l'Académie des Beaux-Arts, agissant en son nom et comme corps, en d'autres termes, que l'Académie se constitue temporairement en jury, comme la chambre des pairs, par exemple, en certaines occasions, en cour de justice. C'est une erreur. Le jury est, à la vérité, exclusivement composé d'académiciens, mais il n'est pas pour cela l'Académie. Cette réunion toute fortuite n'est autre chose qu'une commission d'hommes spéciaux, convoqués nominativement et individuellement chaque année, non par le bureau de l'Académie, mais par le roi. Aucun académicien n'en fait partie de droit, à titre d'académicien, mais seulement en

(1) Cette interprétation n'est heureusement plus admissible pour quelques-uns. On assure que la supplique des artistes a reçu l'adhésion et la signature de plus d'un membre du jury. On cite déjà MM. Ingres et Delaroche.

vertu d'une délégation spéciale du souverain. Celui qui ne serait pas personnellement appelé s'en trouverait par cela même exclu. Il est vrai que le roi, par les motifs déjà indiqués, a circonscrit volontairement ses choix aux membres de cette classe de l'Institut, mais il est toujours libre d'augmenter ou de restreindre le nombre de ces commissaires, de désigner tels ou tels de préférence à tels ou tels autres, tant au dedans qu'au dehors de cette compagnie.

Le jury n'est donc ni l'Académie, ni une commission académique. Il ne peut se constituer que par une invitation directe de la liste civile renouvelée tous les ans. L'Académie, comme corps, reste toujours complètement étrangère et à sa formation, et à sa convocation, et à ses opérations, et à la responsabilité de ses actes. Ceci bien entendu, on s'explique plus difficilement encore la conduite de ceux qui, par un motif ou par un autre, refusent de participer aux travaux du jury. Si la coopération à ces actes n'était que l'exercice d'un droit facultatif attaché à leur titre, on concevrait mieux leur abstention; mais, si au lieu d'être un droit, leur adjonction au jury n'est au contraire qu'une mission de confiance, conférée nominativement à chacun par le prince, il leur est, ce semble, moins permis de se récuser. Ce n'est plus là renoncer à un droit, c'est ne pas remplir un mandat tacitement accepté. C'est montrer assez peu d'empressement pour le service du roi, qui est en outre ici celui de l'art et de la chose publique. Chargés de recevoir au nom du roi les artistes dans cette grande fête qu'il donne tous les ans à l'art dans sa splendide demeure, et de reconnaître les arrivans, il ne faut pas que, par leur négligence, les invités se voient éconduits, et que des intrus se glissent parmi la bonne compagnie qu'on attend. Le jury, d'ailleurs, ainsi amoindri, n'a plus ni les lumières, ni la plénitude d'action, ni l'autorité que la sollicitude royale espérait y trouver. L'institution est fondamentalement faussée et n'existe plus que de nom.

Ce refus de concours de plusieurs des membres désignés est d'autant plus fâcheux qu'il multiplie et complique les difficultés matérielles de la tâche imposée au jury, difficultés telles qu'elles pourraient seules, à défaut de toute autre circonstance, expliquer les erreurs, les contradictions, les abus de toute sorte dont on l'accuse. Quand on sait comment il procède, on ne peut plus s'étonner que d'une chose, c'est que les résultats ne soient pas pires. Le terme de rigueur pour l'envoi des ouvrages au Louvre est fixé au 19 février. L'ouverture du salon a lieu le 15 mars. Il n'y a donc que vingt-trois jours (le mois de février n'en ayant que 28) disponibles pour les

opérations du choix et du classement. Mais ces vingt-trois jours, déjà si insuffisans, se trouvent en fait réduits ordinairement à quinze au plus. C'est dans ce court intervalle d'une quinzaine que le jury a à examiner, à juger *quatre mille* morceaux ! Cette année, le chiffre a même, dit-on, été au-delà. Les séances durent six heures au plus; les quinze donneraient par conséquent quatre-vingt-dix heures. En divisant le nombre des ouvrages présentés par celui des temps employés à leur examen, on trouve que la commission a à expédier environ deux cent soixante-dix morceaux par séance, ou quarante-cinq par heure, c'est-à-dire qu'elle n'aurait guère qu'*une minute et demie* à consacrer à chacun. Maintenant, si l'on tient compte du temps perdu à recueillir les voix, à discuter, et aux autres petits incidens des délibérations, on peut à peine lui laisser, en comptant au plus juste, la minute entière. Si de plus on ajoute à ce défaut de temps l'inattention, la fatigue, l'ennui, toutes choses faciles à supposer, les résultats obtenus par cette méthode de procéder cessent d'être un mystère. On comprend immédiatement la possibilité ou plutôt la nécessité de l'erreur. Les ouvrages passent devant le jury au pas de course, comme les soldats devant le général dans une revue d'apparat. Dans ce *défilé* continu, ce serait merveille qu'il n'y eût pas de quiproquos. Il n'y a pas de vue assez fine, de jugement assez sûr, de perspicacité assez rapide pour répondre de la justesse d'impressions si fugitives. Le jugement ne peut être dans beaucoup et trop de cas qu'un à peu près tellement chanceux, que l'ensemble de l'opération semblerait n'avoir d'autre but que de donner une apparence d'organisation au hasard.

On voit que les conditions matérielles des délibérations du jury suffiraient seules de reste pour expliquer leurs singuliers résultats. On doit insister d'autant plus sur l'influence de ces circonstances, qu'elles dispensent, d'une part de recourir à des suppositions qui ne sont pas susceptibles de preuve, et que, d'autre part, on peut concevoir l'espérance de les modifier par quelques réformes, comme nous le verrons, assez faciles.

Mais cette cause n'est pas malheureusement la seule. Il y en a d'autres qui compromettent plus directement encore la responsabilité du jury, parce qu'elles ressortent de sa composition même et des idées qu'il paraît s'être faites sur la nature et l'étendue de ses attributions. Quant à sa composition, on ne pourrait guère *à priori* y trouver à reprendre. Elle offre tout ce qui peut garantir dans un tribunal l'observation des convenances et de la justice; on s'attend

naturellement à trouver ici tout ce qu'on peut demander : les lumières, la compétence, l'indépendance, la considération, l'expérience, la maturité. Assurément, quand il s'agit de peinture et de sculpture, on ne saurait, ce semble, mieux s'adresser qu'à l'Académie royale des Beaux-Arts, de même que, s'il s'agit de procédés industriels, on renvoie les parties à l'Académie des Sciences. Lorsqu'en conséquence, après 1830, on s'arrêta à l'idée de former le jury avec les trente-quatre membres des sections de peinture, sculpture, architecture et gravure de l'Institut, on dut se croire dans le bon chemin et avoir supprimé tout motif raisonnable de plainte, et même tout prétexte de déclamation. La pratique a cependant démenti ces prévisions. Les artistes, qu'on crut satisfaire en leur accordant un jury d'hommes spéciaux, en sont venus à regretter le régime des hommes de cour; ils se plaignaient jadis d'avoir affaire à des gens incompétens, négligens, frivoles, peu soucieux du bien de l'art et des artistes; ils se plaignent maintenant d'être livrés à des rivaux, à des adversaires systématiques, à des oppresseurs, à des tyrans; il leur est arrivé comme aux grenouilles de la fable : ils s'indignaient d'être négligés, abandonnés; aujourd'hui ils crient qu'on les mange.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces cris de détresse, et comment ce jury modèle a-t-il pu, sinon mériter entièrement ces accusations, du moins les rendre possibles, et même, jusqu'à un certain point, excusables? Il est facile d'en trouver la raison. D'abord, nous l'avons vu, ce jury, normalement composé de trente-quatre membres, est, en fait, réduit à près de moitié. On conçoit dès-lors que les garanties d'indépendance, de lumières, d'impartialité, de libéralité, qui, toutes choses égales d'ailleurs, sont plus assurées dans les grandes assemblées que dans les petites, ont été un peu affaiblies, et réciproquement on prévoit facilement que, si des passions, des intérêts, des préjugés de profession, de goût ou d'école, ont à se faire jour, ce sera plutôt dans un petit cercle d'individus que dans un grand. Le jury, en se concentrant ainsi, contre l'esprit et la lettre de son institution, dans un trop petit nombre de têtes, a pu très bien contracter à la longue les idées, les habitudes et les tendances plus ou moins circonscrites et exclusives qui caractérisent, à divers degrés, l'esprit de parti, l'esprit de corps, l'esprit d'école, l'esprit de coterie. Ce résultat paraîtra bien moins improbable encore, si l'on réfléchit que ce jury, déjà peu nombreux, ne renouvelle que très partiellement son personnel. Ce sont toujours en effet à peu près les mêmes membres qui y figurent, par la raison fort simple que les retardataires, les démissionnaires, les pro-

testans, en un mot les absens, sont toujours les mêmes aussi. Quoi d'extraordinaire donc que des hommes liés par une communauté de vues, par des habitudes d'esprit analogues, nourris des mêmes études, élevés à la même école, autrefois camarades d'atelier, aujourd'hui collègues d'académie, soient portés, en échange de la responsabilité qu'ils assument, à user du pouvoir discrétionnaire qu'on leur abandonne un peu trop dans le sens de leurs sympathies ou antipathies d'école et de goût, et pas assez dans l'intérêt général de l'art et des artistes? C'est assurément du contraire qu'il faudrait s'étonner. Le jury, tel qu'il est constitué, n'est pas l'Académie sans doute, mais il est composé d'académiciens, et d'une catégorie particulière d'académiciens. Or, l'esprit académique est connu. On sait qu'il est passablement intolérant, très peu amoureux de nouveautés, défiant à l'excès à l'endroit des talens naissans, et plein de sympathie pour les talens morts, fort enclin à prendre la routine pour de l'expérience et les préjugés pour des principes. L'esprit académique est, en matière d'art et de science, ce qu'est l'esprit conservateur en politique. Il a aussi un bon côté; mais c'est surtout par l'autre qu'il se révèle dans le jury.

C'est par la prépondérance de cet esprit, dont le zèle va parfois jusqu'au courage, qu'on s'est rendu compte des mésaventures fameuses de tant d'artistes éminens, de tant d'œuvres qui semblaient n'avoir besoin d'autre passeport que le nom de leur auteur. On se souvient de la *Cléopâtre* de M. Gigoux, du *Christ* de M. Préault; on cite cette année la *Messaline* de M. Louis Boulanger. C'est ainsi qu'on explique comment il a pu arriver que des toiles signées Decamps, Delacroix, Riesener, aient été déclarées indignes par des artistes, par des hommes du métier, par des peintres.

Ces préoccupations d'école, si naturelles et jusqu'à un certain point si excusables, ont pu devenir particulièrement incommodes aux artistes depuis ces derniers dix ans. Personne n'ignore, quelque jugement qu'on porte d'ailleurs sur la valeur de ces tentatives, que l'art a essayé de nos jours d'entrer dans des voies nouvelles, ou qu'il croit nouvelles. On a rompu décidément avec le goût et les traditions qui régnaient encore il y a quelque vingt-cinq ans. Il s'est établi dès-lors, comme il arrive toujours, deux camps, fort peu disposés à s'entendre et à se rien céder, car les intérêts d'esprit et de goût ne transigent pas plus que tous les autres. Chacun se croyant dans le vrai et dans le droit, on résiste des deux côtés avec d'autant plus d'opiniâtreté et de confiance, qu'on a la conscience en repos sur la légitimité de sa cause. Dans cette révolution du goût, il est

arrivé que les nouvelles idées, fort répandues dans la masse des artistes, et surtout parmi les jeunes gens, sont restées sans adhérens et sans représentans dans l'Académie, et par suite dans le jury, ce qui fait naturellement craindre qu'elles n'y soient l'objet d'une défiance et d'une répugnance plus ou moins exclusives. Et cette supposition n'est certes ni gratuite ni blessante; il est tout simple qu'on n'approuve pas ce qu'on n'aime pas. En matière d'art surtout, chose en définitive toute de sentiment, les sympathies ou les répulsions des goûts individuels se formulent avec une étonnante facilité en théorie, principalement chez les hommes du métier. On peut être aisément éclectique et tolérant en peinture et admirer concurremment Rubens et le Poussin, Ingres et Delacroix, quand on n'en fait pas; mais, lorsqu'on en fait, c'est bien différent. On n'aime, on ne sent, on ne comprend bien, dans ce cas, que ce qui ressemble à ce qu'on fait ou qu'on croit faire soi-même, et plus l'individualité de l'artiste est forte, moins il est disposé à sympathiser avec les individualités d'un autre type. Il n'y aurait donc rien d'improbable que le jury se fût laissé aller, à son insu, et par l'impulsion secrète, mais irrésistible, de consciencieuses convictions, à une intolérance qui, quoique désintéressée dans son principe, n'en a pas moins, en fait, les conséquences et les caractères extérieurs d'un déni de justice. Si en outre on réfléchit que les sévérités du jury portent habituellement et à peu près exclusivement sur des sectateurs du nouveau goût, ces conjectures acquerront toute la notoriété dont les faits de cette nature sont susceptibles.

Ceci nous conduit à une autre remarque. Il se pourrait, et on l'a même dit positivement, que le jury, ainsi prédisposé à n'accepter pour bon que ce qui l'est d'une certaine manière, eût, dans l'exercice prolongé et non contrôlé de ses fonctions, érigé ses goûts en axiomes et ses habitudes en système; qu'il en fût venu à croire qu'il avait, comme dépositaire privilégié du goût et des bons principes, la mission de surveiller, redresser, diriger, gouverner l'art, et le droit de se servir, dans ce but, des admissions comme moyens d'encouragement et de récompense, des rejets comme moyens de censure et de correction. Une pareille prétention ne soutiendrait pas un instant l'examen. Les attributions du jury actuel, comme des précédens, sont plus modestes; elles consistent ou doivent, du moins selon nous, consister uniquement en ceci : décider si le morceau de peinture ou de sculpture qui lui est présenté est le fruit d'un travail consciencieux, l'œuvre d'une main suffisamment exercée dans le tech-





nique de l'art, le résultat d'études sérieuses, en un mot si l'ouvrage porte dans son exécution la marque que l'auteur est arrivé à ce degré de science pratique qu'on doit exiger de quiconque aspire au titre d'artiste, parce que ce degré d'instruction est accessible à tous à l'aide du travail dont personne n'est dispensé. Le jury n'a rien de plus à demander aux productions soumises à son appréciation. S'il prétendait juger en outre de leur valeur absolue ou relative sous le rapport du style, de la composition, du goût, de l'exécution, de la couleur, du caractère, enfin de toutes les conditions internes qui différencient la manière de chaque artiste, et formuler ses jugemens en votes de rejet ou d'admission, il entreprendrait plus qu'il ne peut et qu'il ne doit. En effet, d'une part, une année entière ne suffirait pas à un examen de ce genre, et d'autre part on empiéterait sur le droit du public qui est, en définitive, le véritable juge du mérite des œuvres, puisque c'est pour lui qu'on expose et que c'est son suffrage qui dispense la gloire. Toutes ces idées de direction, de surveillance de l'art, de haute police esthétique, sont tellement en dehors des fonctions d'un comité d'examen et de toute possibilité, que nous hésiterions à les attribuer au jury, si l'ensemble de ses décisions et le caractère très significatif de quelques-unes ne donnaient une certaine consistance à cette imputation. Nous croyons cependant que, si ces pensées singulières ont pu traverser quelques têtes, la majorité y est toujours restée étrangère, et que, dans tous les cas, leur influence n'a eu aucun effet général bien marqué.

Nous avons exposé avec sincérité les faits qui plaident contre l'organisation actuelle du jury, et les causes qui les expliquent. Nous croyons ces faits indéniables, et, quant aux causes, nous n'avons tenu compte que de celles qui sont susceptibles de preuves, et par conséquent de discussion. Maintenant s'élève l'inévitable question qu'on fait à toute critique : que faut-il faire? Nous allons y répondre avec la même franchise à l'égard du jury et à l'égard des artistes.

Lorsqu'une institution fonctionne mal, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de la changer ou de la réformer; c'est ce qu'indique le plus vulgaire bon sens. Mais pour qu'une réforme ait des chances de succès, il importe de bien s'assurer d'avance si le but de l'institution, qu'on suppose viciée, ne serait pas par hasard intrinsèquement irréalisable, c'est-à-dire entouré de difficultés telles qu'elles équivalent dans la pratique à des impossibilités. Dans ce cas, en effet, on s'exposerait inévitablement à l'un de ces deux résultats : à échanger un mal contre un autre, ou à empirer la situation. Or, nous le disons à regret, tel

nous paraît être à très peu près le cas dans la question du jury. Selon nous, la tâche imposée à cette commission est virtuellement inexécutable. Il suffit, pour le prouver, d'énoncer le problème qu'on lui donne à résoudre. Voilà, lui dit-on, quatre mille morceaux de peinture et de sculpture; vous allez en faire deux parts, s'il se peut égales; dans l'une de ces moitiés, vous mettrez les meilleurs, dans l'autre les pires; puis, quand vous aurez fait ce départ, vous placerez les premiers dans la galerie du Louvre, et vous renverrez les seconds à leurs auteurs. Quand on pense que cette opération porte sur des objets d'art, c'est-à-dire sur tout ce qu'il y a au monde de plus rebelle à des déterminations précises, on ne peut assez admirer la confiance de ceux qui s'imaginent pouvoir l'exécuter avec convenance et justice. Où est, dans cette échelle ascendante et descendante de mérites, de défauts, de qualités, de conditions de toute espèce, si prodigieusement nuancées et variables, la ligne exacte qui sépare infailliblement, nous ne disons pas le bon du mauvais, mais leurs degrés, le plus et le moins? Remarquez qu'il n'est pas question en ceci d'une justice absolue, mais d'une justice relative ou distributive. Il ne s'agit pas de désigner parmi quelques milliers de tableaux un certain nombre d'œuvres absolument bonnes, c'est-à-dire rigoureusement conformes à ce type d'excellence et de perfection réalisé dans chaque genre par les maîtres de l'art. Ce triage serait relativement assez facile, mais la récolte serait bien maigre; le salon se trouverait réduit tous les ans à cinq ou six morceaux, et même il pourrait arriver qu'il n'y eût pas de salon. Ce dont il s'agit, c'est de faire entre les ouvrages un partage tel que le meilleur des exclus soit pourtant moins bon que le plus mauvais des reçus, ou, ce qui revient au même, que le moins bon des admis soit pourtant supérieur au meilleur des rejetés. Or, la raison indique que ce but ne peut pas être atteint, et l'expérience prouve par des faits sans nombre qu'il ne l'est jamais. Quand nous disons que c'est là la question, c'est dans la supposition, bien entendu, qu'on veut être juste, et, comme cette supposition doit être admise *à priori*, il s'ensuit que le problème est évidemment insoluble. L'objection est générale; elle s'adresse à tout jury, quel qu'il soit, et, sans nous arrêter à la développer, nous la tiendrons pour valable tant qu'elle ne sera pas réfutée.

La conclusion naturelle de ce raisonnement serait qu'il faut supprimer le jury. Supprimer le jury, c'est se résoudre à tout recevoir. Cette solution, nous l'avons émise plus d'une fois, mais elle est peu goûtée. On n'y fait, il est vrai, que des objections théoriques qui

ne valent pas une expérience. On craint deux choses, l'encombrement et la déconsidération de l'art par la prédominance des mauvais ouvrages. La première difficulté n'est pas sérieuse. Le Louvre est grand; en 1824, on y reçut trois mille morceaux; ses salles en contiendraient facilement le double. Le seconde est plus grave. Tout accepter, c'est ôter quelque chose au prestige d'une exposition où ne figurent que des œuvres de choix; l'admission est déjà par elle-même une distinction, un privilége. L'irruption de la foule dans ce sanctuaire le transformerait en un bazar, en un magasin; le but de l'exposition, qui est comme une représentation au bénéfice de l'art, serait manqué. Cette objection serait très forte et peut-être invincible, s'il n'y avait un moyen assez simple de tout recevoir sans ôter à l'exposition son caractère et son effet. Il ne faut pour cela que donner une extension systématique à un usage déjà existant, le classement des ouvrages dans le Louvre. Tout le monde sait qu'il y a dans le local actuellement destiné à l'exposition des places réservées; le salon carré, par exemple, est proprement la salle d'honneur. Les morceaux qui y sont installés sont, par ce fait seul, désignés comme des œuvres d'élite, et cette distinction exprime tacitement, de la part des ordonnateurs, des préférences qui sont des jugemens. Après le salon, et presque sur la même ligne, vient la première travée de la galerie, et ainsi du reste. L'admission pure et simple n'est donc pas la seule marque de la distinction; elle n'est que la première; il y en a une seconde, souvent plus significative encore, la place. Eh bien! pourquoi n'essaierait-on pas de généraliser cette pratique, de la réduire en méthode et de l'appliquer en grand à tous les ouvrages présentés? Pourquoi n'établirait-on pas deux catégories de salles correspondant aux deux catégories de talens et de mérites qu'il s'agit de classer. La disposition du Louvre est tout-à-fait favorable à une distribution de ce genre. La grande galerie et ses annexes immédiats seraient de droit considérés comme les salles *d'honneur;* d'autres, telles que celles du musée Charles X, du musée espagnol, seraient censées le *sepulchrutum* des œuvres d'un rang inférieur. Cette séparation équivaudrait par l'effet moral à l'exclusion. Le jury conserverait ses fonctions, qui aquerraient un nouveau degré d'importance et de gravité. Ses décisions n'étant plus secrètes, mais exposées, avec les ouvrages, au grand jour de la publicité, et sujettes à être cassées par le tribunal suprême de l'opinion, il mettrait plus de rigueur dans ses opérations. Il remplirait toujours sa tâche de juge, mais on saurait du moins ce qu'il fait, et il ôterait,

en publiant les motifs de ses sentences, tout prétexte à des accusations qu'on peut toujours croire fondées, tant qu'elles ne sont pas démontrées fausses. De leur côté, les artistes séparés seraient moins prompts à crier vengeance et à faire appel à la justice publique, en face même de leur œuvre. Nous croyons même que ce genre d'exclusion tacite leur serait beaucoup plus sensible qu'un rejet absolu, qui leur laisse toujours la ressource de se dire persécutés et opprimés, lors même qu'on ne leur a fait que ce qu'ils méritent. Quant à ceux qui seraient injustement traités, l'opinion leur ferait une réparation, d'autant plus flatteuse qu'elle serait exceptionnelle.

Cette courte indication suffit au but que nous proposons ici, qui n'est pas de tracer un plan d'organisation nouvelle de l'exposition, mais seulement d'en formuler le principe. Par ce système, on n'innove pas, à proprement parler, on ne change rien dans la constitution actuelle. On ne fait qu'étendre l'usage du classement, et lui donner une direction systématique. Le principe du choix et de l'épuration subsiste avec toutes ses conséquences, mais on le concilie avec le respect de la justice, qui doit passer avant toute autre considération.

Tel serait, selon nous, le seul moyen de mettre un terme à la situation équivoque et fâcheuse des artistes et du jury, le seul qui puisse assurer l'exercice de tous les droits, de toutes les prétentions raisonnables, et faire rentrer hommes et choses dans la vérité.

Cependant nous reconnaissons que l'opinion, par des motifs trop longs à développer, ne serait guère favorable à un essai de ce genre, et comme, d'ailleurs, il est sans exemple qu'une idée quelconque, suggérée par un individu isolé et livrée à la publicité, ait jamais été réalisée ni même prise en considération, nous n'insisterons pas davantage sur ce projet. Nous allons, en conséquence, nous placer sur le terrain où la question se trouve maintenant circonscrite, et examiner jusqu'à quel point et par quels moyens on pourrait, en acceptant comme nécessaires les élémens de la situation présente, en atténuer à quelque degré les inconvéniens et les abus. Nous prendrons exclusivement pour base les faits précédemment exposés.

Parmi les modifications à introduire dans l'organisation actuelle, nous n'en voyons que quatre possibles. Elles porteraient sur les points suivans :

1° La composition du jury;

2° Les conditions matérielles de ses délibérations;

3° Une définition et circonscription plus précise de la nature et du but de sa mission;

4° Les conditions auxquelles on pourrait soumettre les exposans.

Quant à la composition du jury, il faut repousser directement toute idée de substitution d'un jury à un autre; celui qui existe serait difficilement remplacé. Quelques esprits irréfléchis ont pu rêver un jury électif, pris dans la masse des artistes, ou telle autre combinaison de ce genre. Il est fort heureux qu'on ne veuille pas les écouter, et qu'ils ne puissent pas parvenir à s'entendre. On peut affirmer hardiment qu'il serait impossible de trouver ailleurs qu'à l'Académie des Beaux-Arts une réunion de trente-quatre artistes dont le nom, les précédens, les services, la gloire, le talent et la science pussent surpasser celle-ci en considération, et offrir plus de garanties pour les lumières et l'indépendance. On pourrait faire un jury qui n'aurait pas les mêmes préjugés, les mêmes préoccupations systématiques, les mêmes passions et les mêmes faiblesses, mais il en aurait d'une autre espèce, et certainement non moins incommodes; il manquerait surtout d'une chose très précieuse et qui ne s'improvise pas, la force d'opinion, l'autorité. C'est là ce qu'il importe de conserver à tout prix. Le personnel actuel devrait donc, dans toute hypothèse, être maintenu comme base fondamentale de tout jury. Il ne peut être question de le changer, mais seulement d'en modifier l'esprit et les habitudes, qui ont pris une tendance trop exclusive. Pour cela, il n'est d'autre moyen que l'introduction de quelques élémens étrangers, c'est-à-dire les adjonctions; on ne peut, en effet, y faire pénétrer, en juste proportion, un esprit nouveau que par des hommes nouveaux. Mais ces hommes nouveaux, où les prendre? Ici commencent les difficultés. Il ne serait pas impossible pourtant de constituer, en dehors de l'Académie, une catégorie d'artistes établie sur des conditions déterminées d'âge, de titres acquis, de notabilité fondée sur des faits matériellement appréciables, tels que récompenses publiques, participation aux travaux des monumens nationaux, la décoration, etc. C'est dans ce personnel nouveau qu'on pourrait, tous les ans, tirer, par la voie du sort, un certain nombre de noms entre lesquels le roi prendrait ceux qu'il jugerait à propos de choisir comme membres du jury. Nous laissons de côté tout détail d'exécution; nous savons et nous avouons que ce mode de procéder a des difficultés; tous ceux qu'on proposera en auront, et, ce qui est plus regrettable, aucun n'aura de grandes probabilités de réussite. Que deviendraient ces nouveaux élémens en présence des anciens, et comment s'accorderaient-ils? Toutes ces questions dépassent la portée de nos prévisions. Tout ce que nous pourrons dire, c'est d'une part que, si on veut changer

l'esprit du jury, comme cela paraît urgent, il faut en modifier le personnel, n'importe par quels moyens, dont il faut laisser la recherche à la sagesse de qui de droit, et d'autre part, que, si on veut faire entièrement du neuf, on gâtera tout infailliblement.

On voit que ce premier point de réforme nous inspire bien peu de confiance. Il est pourtant considéré comme le plus important; c'est celui sur lequel portent tous les projets, tous les vœux. Nous doutons que ces vœux soient exaucés, et que ces projets se réalisent. Quoi qu'il arrive, on n'aura pas grand sujet de se féliciter ou de se plaindre, car la principale cause de l'abus n'étant pas dans la composition du jury, mais dans l'essence même de la tâche qui lui est imposée, tout changement qui ne porterait que sur cette composition serait à peu près indifférent, et n'aurait que des résultats à peine appréciables.

On pourrait attendre davantage d'un second moyen, l'établissement d'une meilleure forme dans les délibérations et l'examen des ouvrages. Et d'abord il est évident de soi que quinze jours ou quatre-vingt-dix heures sont un espace de temps beaucoup trop court pour l'examen de quatre mille peintures ou sculptures. Nous croyons fermement que les deux tiers des quiproquos, qu'on prend pour des injustices ou des bévues, ne sont que des accidens inévitables dans cette manière expéditive de procéder. De là ces étonnantes disparates qui permettent de supposer qu'on suit dans ces décisions la méthode de l'honnête juge Bridoye, lequel, au dire de Rabelais, tirait aux dés le sort des plaideurs, pour ne pas charger sa conscience d'un mauvais arrêt. Mais les conséquences matérielles et morales de ces coups du sort étant très graves, il serait bon de corriger les caprices du hasard. Il ne faut, pour cela, que beaucoup d'attention et du temps. Un mois de plus ne serait pas de trop pour ce triage. Il donnerait trois minutes pour chaque décision au lieu d'une; c'est bien le moins qu'on puisse exiger.

Ne serait-il pas utile aussi de soumettre le premier jugement à une sorte de révision. Ce jury est le seul tribunal de France qui juge sans appel. On sait pourtant qu'en fait d'art le même ouvrage ne se voit pas deux fois avec les mêmes yeux. Il faut y revenir souvent pour bien se rendre compte de ce qu'on voit. Pourquoi donc n'apporterait-on pas dans une inspection si délicate la dose de circonspection qu'on oublie rarement d'accorder à l'examen d'une pièce de monnaie tant soit peu suspecte?

Enfin il serait à propos que les commissaires, régulièrement convoqués, voulussent bien se rendre au jury. L'introduction des jetons

de présence y a déjà fait sentir son influence efficace. Le jeton est en effet un topique admirable; il est le régulateur souverain de la ponctualité académique. Supprimez le jeton, et il n'y a plus d'académies en France. Une admonition venue d'en haut ajouterait à son effet.

A ces trois conditions : le temps, la révision et la coopération de tous les membres, ce jury, si chargé d'anathèmes, améliorerait notablement sa condition et celle des parties amenées à sa barre. On ne pourrait plus dire du moins qu'il n'évite le reproche d'injustice ou d'ignorance qu'en se réfugiant dans le hasard.

Nous avons déjà touché au troisième point, la détermination du véritable but de l'examen du jury. Il doit se restreindre à l'appréciation du degré d'instruction technique révélé par l'œuvre qu'il a sous les yeux. Les questions de style, de manière, de goût, doivent être écartées. Il ne saurait en tenir compte sans se jeter dans un dédale de difficultés sans issue. Ainsi bornée au strict nécessaire, sa besogne serait moins rude et sa marche plus aisée. Cette distinction est un peu subtile, mais les hommes de l'art en apprécieront la valeur. Du reste, il sera plus facile de leur faire comprendre ce principe que de le leur faire appliquer.

Quant aux conditions à imposer aux artistes, elles se réduisent à une seule, l'obligation de n'envoyer qu'un nombre déterminé de morceaux. Ce nombre pourrait varier, par exemple, de un à trois, suivant les genres. La convenance de cette mesure, qui simplifierait l'examen et désencombrerait le salon, n'est contestée par personne.

Voilà ce que l'étude de la question du jury nous permet de désirer, de craindre, de prévoir. La solution est entre les mains de la sagesse royale.

Les artistes doivent attendre avec confiance le résultat de leur démarche auprès de la seule autorité qui ait le droit et le pouvoir de décider. Ils seraient bien mal conseillés s'ils mêlaient à cet acte parfaitement convenable et digne des démonstrations intempestives. On parle cependant d'un projet d'exposition particulière des ouvrages refusés. Dieu veuille que cette idée reste en projet ! Ces sortes de protestations n'ont jamais réussi, et ne réussiront jamais. Qu'attendent-ils d'une exposition de cette nature? S'imagineraient-ils, par hasard, pouvoir faire concurrence au salon? La prétention serait folle, et, qui pis est, ridicule. Se flatteraient-ils de faire honte à leurs juges et d'en tirer vengeance par la démonstration publique de leur injustice? C'est là sans doute ce que veulent les amours-propres blessés; mais qu'ils se gardent de toute illusion à cet égard. Il se pourrait très bien que,

dans cette épreuve, l'injustice du jury, qu'ils disent si grande, parût en définitive au public fort petite. Les ouvrages refusés, pris en masse, composeraient assurément une galerie peu agréable, et les meilleurs ne sont pas positivement des chefs-d'œuvre. Exhiber toute cette défroque est le plus dangereux des partis. Les mauvais ouvrages admis condamnent les juges; mais les refusés condamnent les plaignans. Les artistes refusés doivent, s'ils sont sages, s'assurer le bénéfice de l'*incognito*, qui leur permet d'élever la voix, de crier aussi haut qu'ils veulent sans crainte d'être contredits. Sans doute, plusieurs d'entre eux pourraient s'exposer sans inconvénient et même avec avantage à l'épreuve; mais ce n'est pas là le cas du plus grand nombre. Or, que ferait-on de ceux-ci? Il est impossible qu'on songe à montrer tout; il faudra nécessairement qu'on choisisse pour donner quelque apparence à ce salon improvisé; et voilà qu'on tombe immédiatement dans les exclusions, dans les catégories, dans les jurys. Décimés déjà par le comité du Louvre, les artistes se résoudront-ils à se décimer encore entre eux? De quel air les victimes de cette seconde épuration recevront-elles cette nouvelle sentence d'interdit? Refusés deux fois, par le jury officiel d'abord, puis par leurs compagnons d'infortune, il ne leur restera d'autre ressource que de se recevoir eux-mêmes; et nous aurons alors on ne sait combien de salons au petit pied, en lutte ouverte d'anathèmes, de protestations et d'exclusions!

Tout cela est insensé, et, nous l'espérons, ne se réalisera pas. Il faut que les artistes se persuadent bien que, s'il n'y a pas, comme on le dit, de salon sans jury, il est bien plus sûr encore qu'il n'y a pas de salon sans Louvre. Le Louvre, c'est la royauté; c'est aussi la nation : c'est le panthéon du pays dans le domaine de l'art. C'est là et non ailleurs que se trouvent la consécration du temps, la grandeur et l'éclat des souvenirs, l'autorité des traditions, la splendeur monumentale, le prestige d'une solennité publique, en un mot tout ce qui attire, entraîne, éblouit et impose. Dans les conditions où l'art est placé à notre époque moderne, le salon est le seul foyer de vie et d'action publique qui lui reste. L'art n'est plus un besoin, mais un noble plaisir de l'esprit; il n'est plus un des organes essentiels de la société, il est devenu un simple spectacle. Pour que ce spectacle soit grand, beau et moral, il faut le soutenir à la hauteur d'une institution nationale et royale; or cette institution est le salon, et son théâtre est le Louvre. Hors du Louvre, il n'y aurait plus de salon; il n'y aurait que des boutiques de tableaux. L'art aujourd'hui ne pour-

rait se soustraire au patronage royal et à la haute main de l'état que par un acte de suicide. S'il se sépare de ces centres d'impulsion et d'autorité, et essaie de se pousser et se produire par d'autres voies que la grande voie publique, il tombera inévitablement dans les ressources mesquines et sans dignité du mercantilisme, et dans la dégradation qui en est la suite. Il entrerait dans le système anglais. Là où ce système règne, les exhibitions livrées aux inspirations des intérêts individuels ne sont que des étalages; l'émulation a perdu son beau nom, et s'appelle la concurrence; la gloire, ce rare et brillant joyau, a été échangée contre le succès; l'art est devenu un métier, et les artistes (sauf quelques exceptions) des ouvriers en objets de luxe et de curiosité.

Au lieu donc de s'isoler, de se morceler, de bouder au jury et au salon, les artistes doivent se grouper autour du Louvre comme autour du palladium de l'art. Ils ont le droit d'y entrer, puisqu'on les y invite et que la fête est donnée pour eux. Si on les repousse, ils sont autorisés à se plaindre, mais non à se retirer sur le mont Aventin. Ils ont fait une supplique au chef de l'état. C'est bien. Qu'ils en attendent l'effet avec respect et confiance, sans en altérer le sens et en affaiblir l'efficacité par des actes inconsidérés de protestation et de scission dont le moindre inconvénient serait le ridicule.

II. — Peinture historique.

Nous n'avons pu arriver à l'entrée du salon sans traverser la question du jury. Les artistes auraient préféré peut-être que nous nous occupions un peu moins de leurs affaires et un peu plus de leurs ouvrages; mais ils n'auront rien perdu pour attendre. Nous allons immédiatement les satisfaire en commençant, comme il convient, par les peintures sacrées. *Ab Jove principium.*

Tableaux de piété. — Commencer par les peintures religieuses, c'est se conformer à la hiérarchie des genres et non à celle des talens. En suivant la dernière, on rencontrerait d'autres œuvres et d'autres noms. Nous aurions fait marcher en tête M. Gabriel Gleyre, nom presque nouveau et avant peu ancien, avec sa nacelle chargée de jeunes filles, gracieuse et poétique création qu'on dirait détachée de quelque mur antique; M. Meissonnier, ce Français dépaysé qui vit en société familière avec Terburg et Metzu; M. Robert-Fleury, qui veut mettre le genre dans l'histoire ou l'histoire dans le genre, et

qui est assez heureux pour ne faire ni l'un ni l'autre; M. Glaize, qui a su donner à son tableau des *Baigneuses* un air de maître, et ne nous trompe pas tout-à-fait par cette apparence; M. Ad. Leleux, avec ses *Chanteurs espagnols;* M. Léon Cogniet, avec son *Tintoret;* M. Papety avec son *Rêve de bonheur*, MM. Horace Vernet, Granet, Charlet, et plusieurs autres encore. La régularité de la méthode nous ôte ce plaisir. Elle nous ramène devant des toiles plus tristes, comme, par exemple, celles de M. Schopin.

La peinture de cet artiste, si popularisée par l'aqua-tinte, la lithographie et le pointillé, est difficile à définir, et ne vaut pas peut-être la peine qu'on se donnerait pour cela. Disons seulement qu'elle est très goûtée et mérite de l'être par ceux qui ne savent pas qu'il peut y avoir un naturel, une vérité, une élégance, une grace, un goût, non-seulement étrangers à l'art, mais qui même l'excluent. C'est à la fois tout ce qu'il y a de plus joli, et par cela même de moins beau. Ceci s'applique principalement aux petites compositions de cet artiste, telles que son *Moïse sauvé du Nil*, sujet précédemment traité par Nicolas Poussin, quoique d'une manière moins agréable.

M. Schopin en veut absolument, à ce qu'il paraît, à Poussin, car il l'a défié encore une fois dans un sujet bien autrement sérieux. Il a refait le *Jugement de Salomon;* mais, peu content probablement du style de son émule, il a essayé d'y substituer le sien, qui est en effet tout ce qu'on peut concevoir de plus différent. Au lieu de ces draperies qui sentent trop la statue et le mannequin, et peu conformes d'ailleurs à la vérité historique, il a revêtu ses personnages de ces beaux habits orientaux qu'on trouve chez les costumiers de théâtre. Il a jugé aussi que les poses des personnages de Poussin étaient trop académiques; il s'est rapproché en conséquence de la nature. Le jeune roi a les deux poings fermés, serrés, presque crispés, ce qui indique sans doute la tension de son cerveau de juge. Nous avons vu quelque part la bonne mère qui enroule ses deux bras autour de son enfant; c'est, sauf erreur, un souvenir de M. Delaroche, qui lui-même s'était souvenu du Guide. La mauvaise mère, debout, le poing sur la hanche, la mine effrontée, a l'air d'apostropher le tribunal en termes qui ne se trouvent que dans le dictionnaire de Vadé. Telle est la Bible selon la traduction de M. Schopin. Nous ne lui conseillons pas d'aller faire juger son tableau à Rome.

Une transition brusque nous conduit au *Jérémie* de M. Henri Lehmann. Nous persistons à croire que cet artiste sort un peu de la sphère, sinon de la portée de son talent, en abordant les sujets de haut style. Il est plus maître de lui et plus sûr du résultat dans les

compositions qui ne réclament que de la grace, des motifs ingénieux et le charme d'une exécution habile, comme il le prouva jadis par sa charmante *Ondine*, et l'an passé par ses *Femmes au bord de l'eau*. Il ne se soutint pas au même degré relatif de perfection dans sa *Flagellation* du précédent salon, et son *Jérémie* mérite la même remarque. On demande beaucoup à qui entreprend beaucoup. Sa composition, de trois figures seulement, est un peu maigre. La toile est vide, on dirait qu'elle attend quelques acteurs. Son prophète, enchaîné sur un roc, est censé dicter à Baruch son disciple, couché à ses pieds, une sinistre prophétie qui lui est soufflée à l'oreille par l'esprit divin, sous la forme d'un ange; mais son geste et sa pantomime n'indiquent rien de cela. Pourquoi ce poing fermé, ces lèvres contractées et ces contorsions maniaques? on le dirait saisi par le malin esprit, tandis que c'est un charmant adolescent qui lui parle. Quant à l'ange, son action, quoique un peu violente, est mieux justifiée par son rôle; il menace, il maudit, il est l'ange exterminateur. Il nous semble que M. Lehmann a fait de l'exagération en croyant ne faire que de la force. Son dessin veut être grand, mais il est plein de petites recherches qui en ôtent le nerf. L'exécution est très étudiée, délicate et habile; elle manque seulement de ressort et de physionomie. La couleur n'est ni fausse ni choquante, elle est nulle. Je ne sais si ce que je viens de dire est un éloge de cette peinture; je le voudrais pourtant, car elle est en somme très estimable, et ne laisse à désirer que des qualités qu'on ne peut plus, à ma connaissance, demander aux peintres de notre temps.

La *Madone* de Mme Calamata serait bien meilleure si elle ne ressemblait pas tant à des choses meilleures encore. C'est là une peinture qui, par le goût de la composition, le style, les singularités, la couleur, révèle une imitation très voisine de la servilité. On pouvait par exemple éviter aux deux côtés de la scène ces deux moitiés de profils si maladroitement, quoique si curieusement, attachés à deux têtes de face. Il y a des exemples de cela dans les œuvres du maître qui a fourni les élémens de ce tableau, mais on pouvait se dispenser de cet emprunt. On préfèrerait surtout retrouver la fermeté et la pureté de son dessin, qui fait défaut sur trop de points, particulièrement dans les jambes, les bras, et les genoux du *bambino*, qui sont évidemment cassés. La figure de la Vierge est la meilleure; elle est du type raphaélesque remanié par Ingres. Le sentiment en est doux, élégant et élevé. Le ton général est harmonieux ou peut-être simplement uniforme. Cette peinture a plusieurs degrés de mérite: de

loin on dirait un tableau italien; d'un peu plus près elle devient un tableau de M. Ingres; de très près enfin c'est un tableau de Mme Calamata. Mais ce qui lui reste dans cette dernière transformation est encore suffisant pour qu'on ne se souvienne plus exclusivement des deux autres.

Avec le *Saint Hubert* de M. Cottrau, nous passons à l'antipode du morceau précédent; nous entrons dans le domaine de la couleur et du clair-obscur. La composition est insignifiante. Saint Hubert à genoux devant un grand cerf dix-cors dont la tête est surmontée d'une croix lumineuse, n'a rien de bien intéressant; il est d'ailleurs un peu éclipsé par la croupe de son cheval, qui se présente au spectateur de la manière la plus propre à être caressée. Il y a aussi une meute de chiens de toutes races fort bien caractérisés, ce qui est un mérite. Il y a le griffon, le basset, le chien d'arrêt, le chien courant, le lévrier. Nous recommandons cette toile aux chasseurs. Il faudrait un bien grand talent d'exécution pour faire passer tout cela pour de l'art. M. Cottrau n'en manque pas; il se plaît, parce qu'il s'y entend, aux jeux de lumière, aux effets contrastans, mais il ne réussit qu'à demi, et il faut réussir tout-à-fait; or, cela ne lui est pas arrivé cette fois, que nous sachions.

M. Bézard a composé une scène dont Raphaël se serait heureusement tiré. Un bel ange protége une ame innocente et l'arrache des griffes du diable. Il est des peintures sur lesquelles on ne trouve absolument rien à dire; on ne peut parvenir à découvrir ce qu'il y a ni ce qui y manque. L'auteur de celle-ci ne peut donc nous en vouloir de notre silence, et nous souhaitons même qu'il l'interprète favorablement.

Nous devrions peut-être observer la même réserve à l'égard de deux grands ouvrages signés de MM. Varnier et Jourdy. Le premier a représenté les douleurs du *saint homme Job*, qui, ruiné, couvert d'ulcères et couché sur un fumier, a l'agrément d'être querellé par sa femme, et catéchisé par trois de ses intimes amis, qui lui prouvent très bien que c'est lui qui a tort. Tout cela est dans le livre de Job et dans le livret du Salon, mais non sur la toile de M. Varnier; nous n'y voyons que de grands corps d'un dessin lourd et fort équivoque, des expressions insignifiantes, des tons mous, froids et terreux. C'est une mésaventure de plus à ajouter à celles du saint homme. Quant à M. Jourdy, son *Jésus au milieu des Docteurs* a du moins les apparences d'une composition. On y sent une étude consciencieuse; on y découvre des souvenirs des bonnes choses et la

bonne volonté de les égaler. Mais comment faire adopter quelques intentions heureuses avec une exécution si froide, si sèche et si terne? En vérité, on ne sait plus aujourd'hui ce qu'est devenue la peinture. Que de bons tableaux nous aurions, si l'on n'eût oublié de les peindre?

Si l'on ajoutait au grand *martyre* de M. Raverat la prestesse de main, la fantaisie souvent piquante, le faire facile, hardi, des Coypel, des Detroy, et autres peintres à fracas de l'autre siècle, il se ferait pardonner d'avoir adopté dans l'ordonnance de son sujet le goût de composition théâtrale de ces maîtres. Cependant on doit reconnaître ici un certain sentiment de la composition pittoresque, qui n'est pas du tout la composition, au sens littéraire, et dont le secret est à peu près perdu, avec bien d'autres.

Dans son *Évanouissement de la Vierge*, M. Pilliard est tombé dans quelques défauts de convenance historique et de composition que nous ne relèverons pas. Des expressions justes, des draperies étudiées et rendues avec goût, un dessin correct, quoique un peu indécis, une exécution habile, quoique trop méthodique, recommandent son ouvrage, qui ne doit pas cependant être loué jusqu'à l'admiration, et moins encore jusqu'à l'enthousiasme. La petite *Sainte Famille* de M. Cazes, provenant de la même école, est une production enfantine, qui serait naïve si elle n'était sans signification aucune.

Parmi une cinquantaine d'autres grandes toiles destinées aux églises du royaume, il nous serait difficile d'en trouver plus de trois ou quatre dignes d'être mentionnées. Nous placerons dans cette exception: le *Christ en croix*, de M. Simon Guérin, remarquable par la justesse et l'énergie de la pantomime des saintes femmes, et par une certaine vigueur d'exécution qui parfois dégénère en dureté; le *Christ mort* ou *Pietà*, de M. Coutel; la figure de la Vierge est d'un beau jet et d'un beau sentiment comme expression et comme ajustement; l'*Ensevelissement du Christ*, de M. Perignon, dont la composition offre des parties très satisfaisantes; le *Saint Joseph*, de M. Cornu, peinture sage et savante; le *Christ et les apôtres Jacques et Jude*, de M. Lestang-Parade; le *Sauveur et Marthe*, de M. Forcy, et l'*Ecce Homo*, de M. F. Boissard. Nous ne louons pas tout dans ces œuvres d'artistes, dont plusieurs en sont à leurs premières armes, mais nous préférons n'y voir que ce qui est louable.

Cette liste des peintures religieuses est bien courte, et elle aurait pu, sans inconvénient, être réduite. Les autres genres nous fourniront une plus grasse récolte.

L. PEISSE.

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DU MOUVEMENT INTELLECTUEL

EN GRÈCE.

Parmi les révolutions que ce siècle a vu s'accomplir, il en est une qui a vivement excité les sympathies de la France, et dont les suites ne sont pas sans importance pour nos propres destinées : c'est la révolution qui a délivré la Grèce. Les hommes de la génération présente, au milieu des débats trop souvent sans grandeur qui les agitent et les divisent, peuvent regretter ces années d'enthousiasme pendant lesquelles, unis pour une cause qui était à la fois celle de la religion et de la liberté, celle des beaux souvenirs et des généreuses espérances, ils suivaient avec un intérêt passionné la lutte héroïque soutenue par les klephtes du Pinde ou les marins d'Ipsara, alors qu'on se racontait dans les salons de Paris les désastres de Missolonghi, les massacres de Chios, les exploits de Canaris. Les femmes quêtaient pour donner de la poudre aux Hellènes, des soldats français allaient les aider à vaincre, des hommes éminens formaient un comité destiné à seconder leurs efforts, M. Villemain retraçait élo-

quemment leur histoire. M. de Châteaubriand, écrivain, orateur, ministre, prêtait à cette noble cause sa plume, sa parole, ses actes et l'appui de sa gloire.

Les Grecs ont triomphé. A Navarin et en Morée, la France a partagé et assuré leur triomphe. Comment n'y aurait-il pas entre les deux peuples amitié sincère et union constante? comment ne seraient-ils pas enchaînés l'un à l'autre par ce lien qui subsiste entre deux frères d'armes qui ont combattu côte à côte et vaincu ensemble? Aussi le nom français est resté populaire en Grèce. La Grèce se défie des Anglais et des Russes, qui ont intérêt à la dominer; elle aime les Français, qui ont intérêt à ce qu'elle soit indépendante. Ce qu'on appelle en Grèce le parti français n'est pas un parti; c'est l'opinion nationale, ce sont les meilleurs, les plus fiers et les plus sages patriotes. C'est vers la France que se tournent les regards des hommes désintéressés qui désirent sincèrement que leur pays prospère et s'agrandisse. De son côté, la France aime la Grèce. Elle l'a aidée à naître; elle suit avec intérêt les premiers pas de cet enfant vigoureux qui est un peu le sien, qu'elle a allaité de son sang, qui étouffe dans les langes étroits taillés avec trop de parcimonie par les avares ciseaux de la diplomatie européenne. Elle voudrait le voir se mouvoir plus à l'aise sous son beau ciel; elle voudrait et elle doit vouloir qu'un état respectable se fonde entre la Méditerranée, menacée de devenir anglaise, et la mer Noire, devenue Moscovite. Mais quand la France sera-t-elle assez unie pour être forte? Quand reprendra-t-elle son ancien patronage des états chrétiens de l'Orient? En attendant cet avenir dans lequel elle s'obstine à espérer, et auquel Dieu nous préserve de renoncer, la Grèce, réduite à elle-même, doit évidemment travailler à développer tout ce qu'il y a d'énergie, d'activité dans ses citoyens, de ressources dans son sol et son climat; elle doit s'organiser, se fortifier, s'éclairer, s'enrichir, et attendre les événemens. C'est le parti qu'elle a pris. S'il reste énormément à faire, il faut reconnaître que depuis quinze ans beaucoup de choses ont été faites. D'abord l'ordre a été fondé; la sécurité règne sur la terre et sur la mer. Ce n'était pas chose facile d'établir une police exacte dans un pays dont les pirates avaient quelque renommée, et qui s'était affranchi surtout par le bras de ses klephtes. Maintenant on navigue sans aucun danger à travers l'archipel. Quant aux klephtes, de peur qu'ils ne continuassent à trop mériter un nom sur lequel leur vaillance venait de jeter tant de gloire, on en a fait des gendarmes, et maintenant il n'y a plus de voleurs en Grèce.

La population s'est considérablement accrue, sous le régime de la liberté et sous l'empire de la paix. La petite île de Syra, qui ne renfermait que quelques maisons, compte aujourd'hui vingt mille habitans. Il ne se passe pas de semaine qu'elle ne lance un navire à la mer. Athènes n'existait plus, pour ainsi dire, après la guerre; à peine quelques masures étaient encore debout: Athènes renferme aujourd'hui une population de trente mille ames, qui s'accroît chaque jour. Enfin, et c'est là ce qui, malgré toutes les difficultés du présent, répond de l'avenir, le peuple a un profond sentiment de nationalité, un vif et sincère amour de la patrie. Il croit à lui-même, il croit à ses destinées. Il peut faire des fautes, mais il est plein de confiance et de courage. Il se sent Grec, il se veut libre, il se rêve grand. Avec cela, on peut tâtonner, hésiter, souffrir: on ne périt pas.

Rien ne fait mieux sentir ce que vaut la Grèce que de voir la Turquie. Athènes est une bourgade en comparaison de Constantinople, l'immense capitale; mais Athènes vit, et Constantinople meurt. Ici est l'ardeur imprévoyante de la jeunesse, là l'impuissance résignée de la décrépitude. Ce contraste frappe le voyageur à tout moment; il le retrouve partout, jusque dans la physionomie ouverte, bienveillante, animée, du jeune roi de la Grèce, et le visage blême et mélancolique de ce prince à peu près du même âge, et qui semble destiné à être le dernier sultan.

Ce qui est surtout honorable pour la nation et pour le gouvernement grec, c'est le zèle que tous deux ont déployé pour fonder l'instruction dans un pays qui semblait si peu préparé à la recevoir. La passion d'apprendre est encore un trait fondamental et glorieux du caractère grec. A ce signe seul, on reconnaîtrait les descendans du peuple qui a inventé les sciences de l'Occident. Cette passion est commune en Grèce à tous les rangs de la société. Ce proverbe populaire a cours parmi les paysans de la Morée : « Celui qui ne connaît pas les lettres n'est pas un homme. » Les villageois d'Éleusis savent dans le plus grand détail tout ce qui concerne les cours et les professeurs de l'université d'Athènes. L'un d'eux disait : « Je dépenserai tout ce que je pourrai dépenser pour l'éducation de mes enfans, parce que maintenant je vois que l'instruction est *la chose dont nous avons besoin*. Nous ne savons rien, mais il faut que nos enfans sachent. » Un dernier trait montrera jusqu'où peut aller aujourd'hui chez les Grecs ce besoin d'apprendre. Jamais il n'y eut de type plus parfait du héros que ce simple et courageux Canaris, ce matelot qui, après s'être recommandé à Dieu, montait dans une barque et s'en allait à

travers mille périls attacher tranquillement son brûlot au vaisseau-amiral de la flotte ottomane. La guerre finie, Canaris se trouvait au premier rang parmi les libérateurs de la Grèce, l'un des hommes les plus considérés de son pays, commandant d'une place forte; que croyez-vous qu'il ait fait alors? Alors Canaris, âgé de cinquante ans, s'est mis à apprendre à lire.

Quand un désir si vif d'apprendre travaille toute une nation, il est impossible qu'un système général d'instruction ne s'y organise pas rapidement. C'est ce qui a eu lieu pour la Grèce. Le récit de ce qu'elle a fait dans ce but depuis son affranchissement, le tableau exact et complet de l'état actuel de l'enseignement dans ce jeune royaume, méritent, ce me semble, d'intéresser tous les hommes qui ont à cœur l'avenir de la Grèce et les progrès de la civilisation.

Les élémens de cette statistique de l'instruction publique en Grèce ont été recueillis et coordonnés par l'homme que ses antécédens et ses lumières rendaient le plus propre à remplir cette tâche, M. Constantin Schinas, qui a été ministre de l'instruction publique, et qui est maintenant conseiller d'état et professeur à l'université d'Athènes. C'était à lui de traiter à fond un sujet qui lui appartenait doublement, et comme savant profond, comme digne gendre de l'illustre Savigny, et comme l'un des hommes politiques les plus distingués et les plus respectables de son pays. Je tirerai les détails qu'on va lire d'un discours prononcé par lui, en allemand, devant la société philologique d'Ulm.

Avant la révolution, les contrées qui forment aujourd'hui le royaume de Grèce étaient, chose remarquable, précisément, de toutes celles qu'habitent les Hellènes, les plus dépourvues d'écoles, comme elles étaient les moins favorisées sous le rapport matériel. En effet, tandis que la Thessalie, la Macédoine, Janina dans l'Épire, dans la Thrace Constantinople, sur les côtes de l'Asie mineure Smyrne et Cydonie, tandis que des villes situées dans l'intérieur de l'Anatolie, comme Césarée de Cappadoce, tandis que des cités étrangères, où des Grecs avaient été conduits soit par l'émigration, soit par le commerce, telles que Bucharest, Jassy, Odessa, Venise, Livourne, Trieste, possédaient de bonnes écoles, des professeurs distingués et même des imprimeries grecques, le Péloponèse tout entier n'avait qu'une seule école hellénique, dans laquelle étaient employées des méthodes d'enseignement abandonnées partout ailleurs. Pour l'Étolie et l'Acarnanie, il n'existait que l'école de Missolonghi;

une seule aussi pour la Grèce orientale, l'école d'Athènes, et toutes deux fort médiocres.

Quand éclata la grande lutte de 1821, professeurs et élèves, en Grèce et hors de Grèce, désertèrent les écoles pour prendre les armes. Une partie de cette vaillante jeunesse, qui composait le *bataillon sacré*, tomba à Dragatschan victime du plus généreux enthousiasme. Et telle était l'ardeur qui précipitait au combat tous les Hellènes, que ceux qui étaient à la tête des affaires durent inviter, au nom du pays, les jeunes Grecs qui étudiaient dans les villes étrangères à ne pas abandonner les écoles afin qu'il restât quelqu'un pour éclairer le pays quand il serait libre. Pensée d'avenir remarquable dans un gouvernement qui luttait encore et déjà se montrait préoccupé de l'instruction future de ses concitoyens, pensée également honorable et pour le gouvernement qui se privait courageusement de bras prêts à se lever en sa faveur, et pour ces nobles jeunes gens dont on ne parvint à modérer l'ardeur pour le péril qu'au nom de cette patrie pour laquelle ils eussent voulu mourir, mais qui voulait se les réserver.

Dans de telles circonstances, on ne pouvait songer à ériger des écoles. Toutefois quelques mesures furent prises par le gouvernement provisoire en faveur de l'enseignement primaire, notamment par le fondateur de l'enseignement mutuel en Grèce, M. Kléobulos.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, un seul savant, M. Gennadios, tout en réclamant dans la lutte armée une part glorieuse, resta fidèle à ses fonctions académiques. Nul n'exhorta plus énergiquement que lui les combattans aux sacrifices et à l'union; en même temps, autant que les circonstances le permirent, il ne cessa jamais d'instruire la jeunesse. Ce ne fut qu'après la bataille de Navarin, après l'expulsion des troupes égyptiennes par l'armée française, et la reconnaissance de l'état grec par les grandes puissances, qu'on put songer sérieusement à l'organisation de l'instruction publique. Et encore l'attention du président Capodistrias était distraite par bien d'autres sollicitudes. Il se borna, durant son administration d'ailleurs fort courte, à établir dans l'île d'Épire une école centrale et un *asile* où devaient être recueillis les enfans devenus orphelins par la guerre, et principalement les orphelins rachetés de l'esclavage; en outre Capodistrias créa environ trente écoles primaires, une école ecclésiastique à Poros et une école militaire à Nauplie. Ce dernier établissement, admirablement conduit par un

habile directeur, le capitaine d'état-major français Pauzier, avait, déjà sous l'administration du président, c'est-à-dire dans un espace de trois ans, obtenu d'excellens résultats.

Mais ces écoles, tout-à-fait insuffisantes, furent entièrement désorganisées par suite de la pénurie publique née des évènemens de 1831, de telle sorte qu'à l'avénement du gouvernement royal on ne trouva qu'un petit nombre d'instituteurs, capables, il est vrai, mais dont le zèle était paralysé par la pauvreté. Nulle part il ne restait trace d'une école véritablement en activité.

Aussitôt après son arrivée en Grèce, au commencement de l'année 1833, le gouvernement royal établit en premier lieu une commission chargée de constater l'état de l'instruction publique et de proposer les améliorations nécessaires. Puis, après avoir consacré une somme considérable pour l'époque et pour les circonstances (50,000 drachmes) (1) à indemniser les instituteurs qui étaient restés fidèles à leurs honorables fonctions dans des conjonctures aussi difficiles, il ordonna que dorénavant, à l'exception d'un petit nombre d'individus qui s'étaient acquis, soit comme instituteurs, soit comme savans, une réputation incontestable, personne ne pourrait remplir les fonctions d'instituteur sans avoir passé un examen et obtenu un diplôme.

Le nouveau système d'instruction publique devait se composer d'une école supérieure, de gymnases, d'écoles helléniques et d'écoles communales; mais il fallut songer avant tout à faire des instituteurs, et comme il se trouva que moins de sujets étaient propres à l'enseignement primaire qu'à l'enseignement supérieur, il fut d'abord urgent de former de bons instituteurs primaires. Le gouvernement se hâta d'y pourvoir en créant une école normale primaire, une des plus bienfaisantes institutions qu'il ait fondées. On créa en même temps, comme accessoire de cette école normale, une école primaire modèle, où les jeunes gens destinés à remplir les fonctions d'instituteurs durent s'exercer à la pratique de l'enseignement. Les professeurs de l'école normale primaire, présidés par son directeur, formèrent la commission d'examen, qui déploya une grande activité et se hâta d'appeler devant elle les instituteurs déjà existans. Tous ceux qui purent subir les examens avec tant soit peu de succès (trente environ) entrèrent immédiatement en fonctions, car il importait que le pays ne fût pas long-temps privé d'enseignement primaire. Toutefois on ne leur confia que la charge d'instituteur de troisième

(1) La drachme vaut un peu moins d'un franc, 18 sous environ.

classe, et sous la condition qu'avant l'expiration de deux années ils se représenteraient devant la commission d'examen : alors seulement, s'ils faisaient preuve des connaissances nécessaires, ils pourraient recevoir leur nomination définitive ou un avancement proportionné à leur capacité. Le reste des instituteurs fut congédié, sauf quelques-uns qui ne possédaient, il est vrai, que peu de connaissances, mais qui, ayant fait paraître de bonnes dispositions et du zèle, furent placés aux frais de l'état dans l'école normale pour y perfectionner leur pratique de l'enseignement.

En même temps que le gouvernement posait ainsi les bases de l'instruction primaire, il pourvoyait avec un zèle égal à l'organisation de l'enseignement supérieur. Ceux qui étaient aptes à cet enseignement se trouvaient alors pour la plupart hors du royaume. Le gouvernement les fit inviter à venir remplir les postes qui allaient vaquer dans les gymnases et dans l'université. Mais, pour que la jeunesse studieuse ne fût pas, en attendant, tout-à-fait dépourvue d'enseignement supérieur, et aussi pour former des étudians propres à entrer dans l'université future, le gouvernement établit dès-lors à Égine un gymnase, qui fut transféré plus tard à Athènes, et mit à sa tête M. Gennadios, entouré de quelques professeurs capables. Bientôt un autre gymnase fut fondé à Nauplie, et à chacun des deux vint se joindre, comme accessoire, une école hellénique destinée à servir de modèle à ce genre d'établissement. Quant aux autres gymnases et écoles helléniques, ainsi qu'à l'université qui devait s'ouvrir le 1er octobre 1834, on résolut d'attendre le résultat des invitations qui avaient été expédiées, et de se borner pour le moment à préparer les ordonnances que ces institutions rendraient indispensables.

On en était encore à ces préparatifs, quand un changement dans le personnel de la régence retarda pour long-temps l'exécution de ce projet. Cependant, de loin en loin, plusieurs écoles helléniques s'établirent successivement, et l'on attendait avec une impatience toujours croissante l'établissement de l'université, lorsqu'enfin en 1837 les ordonnances y relatives parurent subitement. Quelques jours après, le roi, qui revenait alors en Grèce avec sa charmante femme, débarquait au Pyrée; il confirma avec joie l'établissement d'une institution dont il voulait depuis long-temps doter le pays.

Ainsi fut achevé l'édifice de l'instruction publique en Grèce. Le couronnement de cet édifice, l'université, reçut une existence légale. Cependant il y avait encore beaucoup à faire pour que la loi fût une réalité. Parmi les professeurs, un petit nombre seulement avaient

eu jusqu'alors occasion de s'exercer à l'enseignement public; en outre, il était bien difficile de réunir un nombre suffisant d'étudians proprement dits, puisque les gymnases n'avaient pas encore reçu les développemens nécessaires.

De plus, on était presque complètement dépourvu de livres, de collections, d'instrumens de physique et d'astronomie. Il n'existait point de local convenable pour les cours. La seule maison d'Athènes qui, par ses dimensions, pouvait jusqu'à un certain point suffire aux premières nécessités, était d'un accès difficile et même dangereux en hiver et en été. Dans ces circonstances, plusieurs d'entre les personnes les mieux disposées en faveur de l'université pensèrent que cette institution était prématurée. Elles disaient qu'avant de songer à la création d'une université, on aurait dû d'abord organiser complètement les écoles secondaires, notamment les gymnases, leur donner le temps de mettre un nombre suffisant de jeunes gens en état de suivre les cours académiques, enfin profiter de la loi pour former des professeurs d'une capacité éprouvée. Mais, dit M. Schinas, ce système, assez raisonnable en apparence, a été pleinement réfuté par les faits. En agissant ainsi, on serait resté éternellement enfermé dans un cercle vicieux; car, pour former l'université, il fallait organiser d'abord les gymnases et les écoles helléniques dans leur ensemble. Pour cela, on avait déjà besoin d'instituteurs et de professeurs; or, ceux-ci ne pouvaient se former qu'au moyen de l'université. Il fallait donc renoncer une fois pour toutes à l'existence d'une université, même dans l'avenir le plus éloigné, ou se résoudre à commencer par fonder le plus tôt possible une université plus ou moins incomplète. En effet, le nouvel établissement ayant été ouvert le 3 (15) mai 1837, deux mois ne s'étaient pas écoulés, et déjà il était visible que cette création exercerait l'influence la plus heureuse sur la condition des écoles secondaires. Le nombre des élèves du gymnase et de l'école hellénique d'Athènes, qui, dans le précédent semestre, n'avait pas dépassé cent vingt ou cent quatre-vingts, s'éleva bientôt à huit cents.

L'université d'Athènes une fois fondée, on ne négligea rien pour remédier aux défauts que présentait cette nouvelle création. Le trésor public se chargea du traitement des professeurs, du loyer des bâtimens occupés; il fournit les sommes nécessaires à l'achat des livres, des instrumens, etc. Ces objets furent aussi offerts en don à l'université par des particuliers; quelques-uns donnèrent des bibliothèques entières. Plus tard, d'autres personnes, parmi lesquelles

M. le docteur Brandis, alors en Grèce, M. Rhallis, maintenant ministre de la justice, et M. G. Dokos, qui méritent d'être mentionnés spécialement, conçurent le projet de doter, par des souscriptions volontaires, l'université d'un bel et spacieux édifice, propre à contenir, non-seulement les salles des cours et les amphithéâtres, mais aussi les galeries nécessaires pour les bibliothèques et les collections scientifiques. Grace à ce plan patriotique, la partie la plus dispendieuse des constructions est déjà terminée (1). Le roi a voulu concourir lui-même à l'accomplissement de cette œuvre d'utilité publique par un don de 6,000 drachmes, pris sur sa cassette particulière.

Telle est l'histoire du progrès de l'instruction publique en Grèce depuis douze ans. Voici maintenant le tableau de l'état actuel de l'enseignement dans ce jeune royaume. Si l'on songe au peu de ressources financières qu'il possède et à ce qu'il y a eu à faire dans un pays où tout était à créer, on reconnaîtra que ce que j'ai dit en commençant du zèle que la nation et le gouvernement apportent à l'organisation et à l'extension de la science n'a rien d'exagéré.

UNIVERSITÉ OTHONIENNE.

Elle compte 30 professeurs, dont 2 appartiennent à la faculté de théologie, 6 à la faculté de droit, 9 à la faculté de médecine, et 13 à la faculté de philosophie; elle possède en outre un nombre assez considérable d'instituteurs privés. Parmi les professeurs, 20 ont étudié aux universités d'Allemagne, 9 en France, et 1 en Italie. Quant à leur origine, 23 sont Grecs, mais appartenant aux contrées non comprises dans le royaume de Grèce, 2 sont originaires du royaume même, et 5 sont allemands. Se sont fait inscrire comme *étudians* depuis 1837 192 jeunes gens, dont 24 pour la théologie, 62 pour la jurisprudence, 58 pour la médecine, et 48 pour les sciences philosophiques ou philologiques. — Sur ces 192 étudians, 92 ont achevé leurs études; les autres les poursuivent sans interruption; 95 de ces étudians sont nationaux, et 97 sont grecs nés hors du royaume. Outre ces *étudians* proprement dits (φοιτηταί), qui ont terminé leurs premières études dans un gymnase quelconque du royaume, ou qui au moins en ont obtenu après examen le certificat de capacité exigé, il existe

(1) Le bâtiment de l'université est construit avec goût dans le style antique. La bibliothèque, qui en fait partie, peut contenir deux cent mille volumes.

encore 133 assistans, auditeurs réguliers (τακτικοὶ ἀκροαταί), classe provisoire tout exceptionnelle de demi-citoyens académiques, entre lesquels on remarque 112 fonctionnaires publics qui, n'ayant pas eu l'occasion pendant la guerre de l'indépendance et plus tard d'acquérir les connaissances générales nécessaires, s'efforcent à présent, après avoir reçu à cette fin une autorisation spéciale du gouvernement, de regagner le temps perdu, autant du moins que le leur permettent leur âge et leurs fonctions.

GYMNASES.

Il doit être formé autant de gymnases qu'il y a de *nomarchies* ou de districts dans le royaume; mais comme la Grèce ne possède pas encore, tant s'en faut, un personnel d'instituteurs suffisant pour exécuter dans son ensemble ce vaste projet, il n'a pu être fondé jusqu'ici que quatre gymnases :

1° Le gymnase d'*Athènes* (auparavant à Égine), auquel est adjoint une école hellénique. — Les deux institutions prises ensemble comptent 18 professeurs, maîtres et sous-maîtres (dont 8 appartiennent au gymnase et 10 à l'école hellénique), et 800 élèves. La direction de l'ensemble est confiée aux soins de M. le gymnasiarque Gennadios; l'école hellénique possède en outre un scholarque, subordonné au gymnasiarque. Le gymnase d'Athènes est en même temps dans le fait une véritable école normale pratique pour les écoles helléniques, en ce que les maîtres et sous-maîtres de ce gymnase, après y avoir enseigné pendant deux ans au moins, sont répartis dans les différentes écoles helléniques du royaume, soit comme scholarques, soit comme professeurs, et remplacés à Athènes par d'autres instituteurs qui, ayant déjà terminé leurs études du gymnase, ont aussi achevé leurs trois années d'études à l'université.

2° Le gymnase de *Nauplie*, fondé en 1834, et auquel est également adjoint une école hellénique, eut d'abord d'assez brillans résultats, mais tomba bientôt dans un état très fâcheux, et ne compta plus qu'un très petit nombre d'élèves, jusqu'à ce qu'enfin il fut réorganisé en 1841, et sa direction confiée au docteur Anselm, le recteur actuel. Aujourd'hui ce gymnase possède 6 professeurs excellens et un nombre suffisant de maîtres et sous-maîtres. Grace à cette nouvelle organisation, l'établissement prit tout de suite une face nouvelle; il rivalise aujourd'hui d'activité avec le gymnase d'Athènes, et compte en ce moment un nombre assez considérable d'élèves

(plus de 200). Il est permis d'assurer que ces deux gymnases peuvent facilement soutenir la comparaison avec la plupart des gymnases de deuxième rang de l'Allemagne.

3° Le gymnase de *Syra*, auquel est adjoint également une école hellénique, existait déjà dans cette île en l'année 1833 comme institution privée de la commune de Chios; mais il fut réorganisé en 1835 ou 1836 comme gymnase royal. L'établissement compte dans son ensemble 5 professeurs (pour le gymnase), 3 maîtres (pour l'école hellénique), et 255 élèves. Ce gymnase est sans contredit le meilleur après ceux d'Athènes et de Nauplie.

4° Le gymnase de *Patras* n'est réellement qu'une école hellénique perfectionnée, avec le titre honoraire de gymnase. Les instituteurs qui y sont établis sont actifs et capables, mais leur nombre est trop restreint, et l'état ne possède pas en ce moment les moyens pécuniaires nécessaires pour changer ce gymnase nominal en une réalité. Cependant le projet bien arrêté du gouvernement est de donner à cet établissement, aussitôt que les circonstances le permettront, les développemens convenables.

ÉCOLES HELLÉNIQUES.

Il en existe 54, dont 3, celles d'Athènes, de Nauplie et de Syra, sont si intimement liées aux gymnases de ces villes, qu'elles ne constituent en quelque sorte que des classes inférieures de ces mêmes gymnases. La première origine de ces écoles remonte à 1833 et 1834; ce fut alors en effet qu'en fondant les gymnases d'Égine et de Nauplie, on adjoignit en même temps à chacun d'eux une école hellénique. Suivant le plan originaire, il doit être fondé autant d'écoles helléniques qu'il y a d'*éparchies* (préfectures) dans le royaume. Or, comme aujourd'hui il existe 54 de ces écoles, en y comprenant celles adjointes aux gymnases, on pourrait supposer que le but du projet est actuellement atteint, et que chaque éparchie renferme *au moins* une école hellénique. Cependant il n'en est point ainsi : plusieurs éparchies comptent plus d'une école hellénique (comme par exemple l'Attique, qui en a une à Athènes, une au Pyrée, une à Marathon, et enfin une quatrième à Salamine), tandis que d'autres en sont entièrement dépourvues. Il faut en outre observer que ces écoles sont loin d'être toutes complètes et satisfaisantes, ni toutes entretenues aux frais du gouvernement. Seules, les écoles d'Athènes, de Nauplie, de Syra, d'Amphissa, de Chalcis, de

Lamia, de Tripolis, de Sparte et de Thera, possèdent le nombre requis d'instituteurs; ces écoles ont chacune leur scholarque (1). Toutes les autres écoles helléniques sont incomplètes dans leur personnel, chacune ne possédant qu'un ou deux instituteurs, et aucune n'ayant de scholarque. En ce qui concerne la capacité des instituteurs, il faut observer qu'outre les neuf écoles ci-dessus mentionnées comme possédant un personnel complet, quelques autres, moins bien partagées sous ce rapport, donnent cependant un enseignement solide et renferment des instituteurs fort capables. Malheureusement il s'en trouve un grand nombre qui ne peuvent pas se vanter du même bonheur. Dans celles-là même où la capacité des instituteurs ne laisse rien à désirer, leur nombre est insuffisant. M. Schinas, qui connaît à fond la matière, serait tenté de conseiller une diminution dans le nombre des écoles existantes, afin de les perfectionner et de les compléter en les fondant les unes dans les autres, s'il n'était, d'un autre côté, frappé des inconvéniens de localité qui empêchent de réaliser ce projet. Enfin 32 de ces écoles (en y comprenant celles qui sont adjointes aux gymnases) sont aux frais du trésor public. Parmi les autres, quelques-unes sont entretenues à frais communs par l'état et par les communes respectives (par exemple celle d'Argos), mais le plus grand nombre est aux frais des communes seules, ou subsiste par les secours, les dons volontaires et les legs de citoyens patriotes.

Dans les écoles helléniques, on enseigne, autant que le permet l'état incomplet du personnel des instituteurs, les objets suivans : l'ancien grec, le latin et le français, l'histoire de la bible, l'histoire universelle, la calligraphie, la géographie, l'arithmétique et les élémens de la physique et de l'histoire naturelle. La langue allemande est, d'un autre côté, enseignée dans les gymnases. Le nombre des jeunes gens qui fréquentent les gymnases et les écoles helléniques varie de quatre mille cinq cents à cinq mille.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE ET ÉCOLES PRIMAIRES.

1° *École normale primaire.* — Cette institution, fondée le 6 (18) février 1834, est présidée par un directeur (aujourd'hui M. F. Kokkonis). Elle compte actuellement huit professeurs enseignant l'histoire

(1) L'école de Patras est encore plus complète, mais elle ne porte point le titre d'école hellénique.

sainte, la religion, l'ancien grec, l'histoire universelle, et en particulier l'histoire de Grèce, l'arithmétique, la géométrie, le dessin, la calligraphie, la géographie, les élémens de la physique et de l'histoire naturelle appliquée à l'agriculture, en outre la gymnastique et la musique vocale; enfin la *pédagogique* et la *didactique*. (Cette dernière science s'étudie spécialement à l'aide d'un exercice d'enseignement pratique dans une école primaire modèle attachée à l'établissement.) La durée obligée des cours d'enseignement à l'école normale primaire est de deux ans pour ceux qui, à leur entrée dans l'établissement, possédaient déjà quelque connaissance de l'ancien grec; elle est de trois ans pour ceux qui ne remplissent pas cette condition. Le nombre des élèves de l'école normale monte presque invariablement chaque année à soixante ou quatre-vingts, dont *quarante* reçoivent des bourses et demi-bourses du gouvernement sous la condition expresse qu'ils se consacreront à l'enseignement public, ou du moins que, s'ils changent de projet, ils rembourseront au gouvernement les secours qui leur ont été accordés. Actuellement l'école normale fournit annuellement à peu près trente candidats aux fonctions d'instituteurs primaires, et l'on compte, jusqu'à la fin de l'année 1839, 255 élèves ayant obtenu le diplôme d'instituteur. Il est donc déjà visible que dans quelques années on possédera un personnel de bons instituteurs suffisant pour pourvoir aux besoins des écoles primaires dans toutes les communes du royaume.

2° *Écoles primaires* (particulièrement celles des garçons). — En Grèce, on distingue trois sortes d'écoles primaires, suivant l'importance des communes et les connaissances des instituteurs. — Dans les communes de première classe doivent être établies conformément à la loi des écoles primaires de *première classe*. Les instituteurs qui y sont attachés doivent être ceux qui, aux examens de sortie de l'école normale, ont obtenu le n° 1. Ils portent le nom d'*instituteurs de nomarchie*, et obtiennent un traitement mensuel de 100 drachmes. Dans les communes de deuxième classe doivent se trouver des écoles primaires de deuxième classe dirigées par les instituteurs sortis de l'école normale avec le n° 2. On les distingue sous le nom d'*instituteurs d'éparchie*, et ils obtiennent par mois un traitement de 80 à 90 drachmes (suivant un tarif proportionnel déterminé). Enfin les communes de troisième classe doivent renfermer des écoles de troisième classe, avec des instituteurs du troisième ordre, qui jouissent d'un traitement mensuel de 50 drachmes. Si l'on considère le peu de ressources financières que possède la Grèce, on sera frappé du

salaire qu'elle accorde aux instituteurs primaires, et qui est si supérieur à celui que nous donnons aux nôtres.

Outre ces traitemens *fixes*, les instituteurs des trois classes jouissent du *logement*, et perçoivent de chaque enfant dont l'indigence n'est pas constatée de 10 à 50 lepta par mois (1). A la fin de l'année 1839, on comptait dans tout le royaume 225 écoles primaires, fréquentées par 20,506 enfans; mais déjà, dans le cours de l'année 1840, 27 nouvelles écoles furent établies, représentant 1,500 élèves, tellement qu'à la fin de cette année on put compter en Grèce 252 écoles primaires, donnant l'instruction à plus de 22,000 enfans. Dans ces 252 écoles (dont 28 sont consacrées à l'éducation des filles), les appointemens des instituteurs et institutrices sont fournis, pour 67 exclusivement, par le trésor public, pour 128 par les revenus particuliers des communes. Dans l'île de Tinos, 7 écoles primaires sont entretenues sur les revenus de l'*église de l'Annonciation* (τῆς εὐαγγελιστρίας); enfin 25 écoles primaires sont entretenues aux frais de personnes charitables ou de sociétés bienfaisantes. Outre le secours que le gouvernement accorde à l'instruction élémentaire par l'entretien de l'école normale primaire, par la concession de bourses et demi-bourses à quarante élèves de cette école, et par le paiement des traitemens de 67 instituteurs et institutrices des écoles primaires, secours qui coûte annuellement au trésor public 102,660 dr., le gouvernement vient encore en aide aux autres écoles primaires non entretenues aux frais de l'état, en leur distribuant gratuitement les ouvrages les plus indispensables, pris dans le dépôt général des livres élémentaires publiés par l'état.

On enseigne, dans toutes les écoles primaires, *à lire et à écrire, l'arithmétique, l'histoire sainte, le catéchisme* et la *calligraphie*; — en outre, dans les écoles de première classe et dans un certain nombre de celles de seconde classe, le *dessin, l'histoire de la Grèce*, la *géographie*, l'abrégé de la *morale* et les principes les plus simples et les plus pratiques de la *physique* et de *l'histoire naturelle*, puis encore les élémens de la *grammaire*, l'*exercice de la pensée et de la parole*, et même en certaines localités la *musique* et la *gymnastique*.

Dans toutes ces écoles, on ne se sert exclusivement ni de la méthode lancastrienne ni d'aucune autre méthode systématique : on procède, au contraire, sous ce rapport d'une manière tout éclectique; on emploie la méthode de l'enseignement mutuel pour la

(1) Le lepton est à peu près la centième partie de la drachme.

lecture, l'écriture et l'arithmétique, et l'on applique à d'autres objets *l'enseignement simultané*, sans jamais négliger ce qui, étant dans chaque système digne d'imitation, mérite d'être appliqué de préférence à chaque enseignement en particulier.

En dehors de ces écoles primaires, il existe un certain nombre d'instituteurs répandus dans tout le royaume et entièrement indépendans du gouvernement, qui, s'étant formés eux-mêmes, n'ont point reçu le diplôme d'instituteur public, et dont l'état tolère les établissemens. 10,000 enfans y apprennent à lire et à écrire, en sorte qu'à la fin de l'année 1840, sur une population d'environ 900,000 ames (1), 32,000 enfans recevaient le bienfait de l'instruction élémentaire.

L'instruction élémentaire est beaucoup plus répandue dans les îles de la Grèce que dans les deux autres subdivisions du royaume (le Péloponèse et la Grèce continentale). En effet, bien que le Péloponèse renferme plus de la moitié de la population, le nombre des enfans qui y fréquentent les écoles primaires ne dépasse guère le tiers de la somme totale des enfans qui reçoivent l'instruction élémentaire dans tout le royaume. Sur le continent, ce rapport est encore plus défavorable, puisque (si l'on excepte Athènes et son port) on ne trouve plus sur cette grande étendue de territoire que la proportion d'un quart. On peut répartir ainsi les 32,000 enfans ci-dessus mentionnés : *Péloponèse*, 11,000; — *Grèce continentale*, 8,000; — *Iles*, 13,000. Ces chiffres montrent que l'instruction primaire est infiniment plus avancée dans les îles que partout ailleurs, ce qui s'explique parce que cette partie du royaume a très peu souffert dans la guerre de l'indépendance comparativement au Péloponèse et à la Grèce continentale. La réduction qu'on a opérée récemment dans le nombre des communes permet d'espérer que, grace à l'accroissement de population qui en résultera pour chacune d'elles, dans une dizaine d'années tous les enfans d'un âge convenable fréquenteront les écoles.

ÉCOLES POUR LES FILLES. — SOCIÉTÉ PHILECPÉDEUTIQUE (2).

Avant la révolution, il n'existait point d'écoles pour les filles. C'était dans le sein de leur famille que les jeunes personnes riches acqué-

(1) M. Strong donne le chiffre de 926,000 en 1837; M. Mure, de 856,470 en 1840. Voy. *Quarterly Review*, n° 139, page 152.

(2) Ou société des amis de l'enseignement.

raient une éducation proportionnée à la condition de leurs parens. En 1828, des missionnaires américains fondèrent les premières écoles de jeunes filles dans la ville d'Athènes, encore soumise à la domination turque, et dans d'autres localités. A l'avénement du gouvernement royal, on sentit qu'il fallait d'abord former des institutrices. En conséquence, dès l'année 1834, immédiatement après l'organisation de l'école normale primaire, le gouvernement royal fonda à Athènes, dans le pensionnat de mistress Hill, douze bourses pour l'instruction de jeunes personnes destinées à remplir plus tard les fonctions d'institutrices; il détermina en même temps une jeune dame, Mme Hélène Pitadakis, qui venait de terminer de bonnes études dans le pensionnat de mistress Hill, à accepter la direction d'une école communale de jeunes filles fondée à Nauplie par les soins et aux frais de l'état. Le gouvernement vint aussi en aide à une autre institution créée dans la même ville pour l'instruction supérieure des jeunes filles, par Mme Volmérange, Française établie en Grèce; il y fonda également des bourses pour l'éducation gratuite d'un certain nombre de jeunes personnes. Enfin cette institution, transférée à Athènes, fut confiée, après le départ de Mme Volmérange, aux soins éclairés de Mme Pitadakis, et le gouvernement en prit l'administration et l'entretien entièrement à sa charge. Ces pensionnats et ces bourses furent placés sous la surveillance supérieure du directeur de l'école normale, et aussitôt que les élèves, instruits de cette manière aux frais de l'état, avaient terminé leurs études et soutenu honorablement l'examen exigé, le directeur proposait au gouvernement d'ériger une école de jeunes filles dans une des communes du royaume, et de la mettre sous la direction de la jeune institutrice qui avait subi l'épreuve. Voilà comment s'établirent successivement dans la Grèce les écoles de jeunes filles qui existent aujourd'hui. Cependant cette partie de l'instruction publique réclamait encore les plus grands soins, et le besoin d'un règlement général se faisait surtout de plus en plus sentir. Dans cet état de choses, le directeur actuel de l'école normale primaire, M. Kokkonis, eut l'heureuse idée de fonder une société destinée à favoriser l'instruction élémentaire en général, et particulièrement l'éducation des filles. Son but principal était, si l'on pouvait réunir des souscriptions suffisantes, de créer une sorte d'école préparatoire destinée à former des institutrices, à laquelle serait adjointe une école pratique d'enseignement. Ce projet obtint le plus grand succès. La société fut confirmée par le roi le 28 août

(7 septembre 1836); d'année en année, le nombre de ses membres alla toujours croissant, et ses résultats devinrent de plus en plus considérables. Elle compte aujourd'hui plus de sept cents membres souscripteurs ou donateurs, dont une partie se trouve à l'étranger, mais le plus grand nombre en Grèce et en Turquie. Le rapport officiel publié à la fin de l'année 1840 fait monter les recettes régulières de la société à la somme annuelle de 36,710 dr.; ces recettes ont dû augmenter, depuis cette époque, au moins de 5,000 dr., et continuent à s'accroître. Elle possède en outre un capital de 40,000 dr. environ, qu'elle compte employer à la construction d'un local convenable pour la grande école centrale. Cette dernière école, excellente sous tous les rapports, est confiée actuellement à la direction d'une femme très distinguée, M[me] Sébasté Mano; on peut dire que cet établissement est aux écoles primaires des jeunes filles ce que l'école normale primaire est aux écoles élémentaires des garçons. Son principal but est en effet de former des institutrices, et, pour favoriser ce résultat, un certain nombre de bourses y ont été fondées tant par le gouvernement que par la société elle-même, en faveur des jeunes personnes de talent dont les dispositions seront reconnues. C'est encore dans les mêmes intentions qu'a été attachée à cette école une école modèle où les futures institutrices s'exercent sur de petites filles à la pratique de l'enseignement. En outre, dans cette école supérieure, où les jeunes personnes peuvent acquérir un degré d'instruction assez étendu, on reçoit aussi, moyennant une pension modique, des pensionnaires et des externes, ce qui contribue à augmenter les revenus de la société. Enfin, l'école de mistress Hill ayant été dissoute tout récemment, et les bourses qui y avaient été fondées par le gouvernement ayant été transférées à l'école centrale de la société philecpédeutique, celle-ci a vu par là s'accroître ses ressources. Au reste, la société ne borne pas son activité à cet établissement. Elle vient encore en aide à un grand nombre d'écoles primaires, d'instituteurs et d'institutrices dans les provinces, en leur faisant des envois de livres ou d'autres moyens d'étude; elle a même favorisé la publication d'un grand nombre de livres élémentaires, soit en se chargeant des frais d'impression, soit au moyen de récompenses et d'encouragemens. En un mot, la société philecpédeutique développe de jour en jour une activité plus honorable et plus bienfaisante.

La *maison des orphelins*, fondée à Égine sous l'administration du président J. Capodistrias, sur un plan trop vaste pour les besoins

d'orphelins issus la plupart de parens indigens, transférée en 1834 à Nauplie, a reçu depuis une organisation entièrement nouvelle. On n'y donne pas aux orphelins une éducation savante, mais une instruction élémentaire; on leur enseigne en outre un *métier* qui puisse les mettre en état de gagner plus tard leur vie. Conformément à l'ordonnance de 1834, cet établissement devait contenir cent élèves; aujourd'hui, cependant, il n'en compte que trente, dont la plupart se forment aux travaux techniques dans l'arsenal royal de Nauplie.

MOYENS D'INSTRUCTION. — LIVRES CLASSIQUES ET LITTÉRAIRES.

Des ouvrages élémentaires ont été composés et publiés sur toutes les parties de l'enseignement primaire, surtout par les soins du gouvernement, mais aussi par ceux de la société philecpédeutique, et aux frais de quelques particuliers. Tous ces ouvrages sont publiés sous deux formes différentes, la première, destinée à l'instituteur, plus développée, et la seconde, destinée à l'élève, moins étendue. Ces deux éditions de chaque ouvrage forment en quelque sorte deux bibliothèques encyclopédiques, dont la moins considérable ne coûte que quinze drachmes, de telle sorte que le plus pauvre écolier se trouve, à la fin des quatre années qu'il passe à l'école, possesseur de cette petite bibliothèque, presque sans s'être aperçu d'une dépense qui ne s'est pas élevée à plus de trois drachmes et demi par an (environ 3 fr.).

Les autres livres moins élémentaires, destinés à l'usage des gymnases et des écoles helléniques, sont presque tous rédigés par l'ordre et publiés par les soins et aux frais du gouvernement. D'un certain nombre d'exemplaires de tous ces ouvrages, comme aussi de quelques milliers de volumes mis à la disposition du public par de généreux citoyens, par exemple les éditions des classiques grecs, publiées par Koraïs et Ducas, le gouvernement a formé un dépôt central de livres dans lequel il puise, pour fournir gratuitement, et selon l'urgence des besoins, aux écoles et aux écoliers, les livres qui leur sont indispensables, ou bien il cède ces livres moyennant des prix très modérés, et emploie les sommes provenant de ces ventes à l'achat de nouveaux ouvrages propres à enrichir la bibliothèque publique. Le gouvernement rassemble aussi, dans ce même dépôt, des *tableaux* et autres objets nécessaires à l'instruction, afin de les répartir gratuitement entre les écoles les moins favorisées.

COLLECTIONS SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES.

1° *Bibliothèque publique de l'Université.* — La première bibliothèque publique de la Grèce fut créée par le don de 5,395 volumes que lui fit le baron Sakkellarios, par le legs du baron Bellios, enfin par les dons et les legs des frères Zosima, de MM. de Ducas, Koraïs, Komitas et autres. Bientôt s'y adjoignit la collection, peu nombreuse à la vérité (elle ne compte que 2,000 volumes), mais très précieuse, de M. Dem. Possolakas, achetée par le gouvernement il y a deux ans et demi au prix de 105,000 dr. — Après l'établissement de l'université, on conçut le projet de fonder aussi une bibliothèque spéciale pour son usage. Le gouvernement fit rédiger par les quatre facultés une liste des ouvrages les plus indispensables, et il consacra à l'achat de ces ouvrages la somme de 10,000 dr. Plusieurs personnes firent don d'un certain nombre de livres à l'Université; mais ce qui contribua le plus à accroître l'importance de la bibliothèque universitaire, ce fut la générosité du grand-duc de Toscane, qui ordonna aux directeurs des différentes bibliothèques de ses états de rassembler tous les *doubles* qu'elles pouvaient renfermer; il s'en trouva 5,000 dont son altesse impériale fit don à l'université d'Athènes. Ce noble exemple fut suivi par le roi régnant de Sardaigne, et bientôt une de ses frégates vint déposer au Pyrée près de 6,000 volumes. Plusieurs particuliers, parmi lesquels nous nommerons le professeur C. Rafn, conseiller d'état du roi de Danemark, et M. le docteur Parthey, propriétaire de la librairie Nicolaï à Berlin, envoyèrent aussi à Athènes de précieuses donations de livres. Ainsi s'accrut rapidement la bibliothèque de l'Université. Or, comme depuis l'achèvement de la première moitié du bâtiment universitaire, dans laquelle se trouvent comprises les galeries de la bibliothèque, le gouvernement a cru devoir, pour la plus grande commodité de la jeunesse et du public, réunir les deux bibliothèques en une seule et placer le tout dans les galeries de la nouvelle Université, la bibliothèque actuelle compte en ce moment de 35,000 à 40,000 volumes (parmi lesquels 90 manuscrits). Il est permis d'espérer que les honorables exemples que nous avons cités trouveront de nombreux imitateurs, et que la bibliothèque nationale deviendra bientôt assez complète pour suffire et aux besoins des Grecs studieux, et à ceux des nombreux étrangers qui fréquentent le sol de la Grèce dans des intentions scientifiques.

2° Une *collection* importante *d'antiquités*, c'est-à-dire de statues, bas-reliefs, vases, sarcophages, ustensiles, inscriptions, etc., aujourd'hui dispersée, à la vérité, faute d'un local convenable, en plusieurs endroits de l'acropole ou de la ville (mais réunie en grande partie dans le temple de Thésée), sera, aussitôt après l'accomplissement de la partie non encore achevée du bâtiment universitaire, déposée dans les galeries convenables qu'on y doit construire.

3° La *Collection de monnaies*, riche surtout en monnaies byzantines et monnaies russes anciennes, et à laquelle nous devons ajouter quelques objets de prix, tels que pierres précieuses, perles, etc., est un don de feu M. N. Zozimas, de Moscou.

Nous citerons encore :

Une petite *collection de tableaux*, don du vice-consul de Grèce à Vienne, M. Mantzurani;

Le *Cabinet d'histoire naturelle*, fondé par la société d'histoire naturelle, et assez complet en produits du sol grec;

Une belle et riche *collection d'instrumens de physique* et d'*astronomie*, formée en partie par les acquisitions du gouvernement et en partie par les dons de M. D'Anastasy et du baron Sina;

Une *collection de préparations chimiques et anatomiques*.

FOUILLES, DÉCOUVERTES ET RESTAURATIONS D'ANTIQUITÉS.

A peine établi à Nauplie, le gouvernement royal donna ses soins à la conservation, à la restauration et à la découverte des antiquités; il créa à cet effet un conservateur général des antiquités, en lui adjoignant trois sous-conservateurs (un pour le Péloponèse, un pour la Grèce continentale, et un pour les îles grecques), auxquels fut remise en même temps une somme aussi considérable que le permettait la pénurie du trésor, pour être employée d'une manière convenable. Plus tard, de 1835 à 1836, le gouvernement ouvrit un crédit de 70,000 dr., et ensuite tous les ans un crédit de 6,000 à 12,000 dr. non-seulement pour subvenir aux besoins d'entretien les plus urgens, mais aussi pour entreprendre les restaurations nécessaires et pour acquérir à l'état les objets précieux découverts par des particuliers, et faire exécuter de nouvelles fouilles. La direction des antiquités fut mise en état de débarrasser l'acropole d'Athènes des décombres que les siècles avaient amoncelés, de restaurer l'*Erechtheum* et certaines

parties du Parthénon, de réédifier le charmant temple de la Victoire, de retrouver les propylées, jusqu'alors à peu près invisibles sous les décombres qui les recouvraient, enfin d'exhumer un grand nombre de statues, de vases, et d'inscriptions, etc. Là où les ressources du gouvernement se trouvèrent insuffisantes, la société archéologique lui vint en aide. Les moyens de cette société étaient à la vérité fort restreints; cependant, comme elle sut toujours les employer avec une grande sagesse, elle put, en ne se chargeant jamais que d'entreprises proportionnées à ses forces et que le gouvernement ne se sentait pas en état d'exécuter dans un avenir rapproché, effectuer des *fouilles* et des *exhumations* importantes (celle par exemple de la tour de Cyrrheste, etc.), des *restaurations* et des *découvertes* précieuses.

DÉPENSES ANNUELLES DE L'ÉTAT EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES SCIENCES.

Pour l'année 1841, ces dépenses se sont montées à 461,789 dr. Dans l'année 1842, elles ont été fixées à 492,016 dr. (sans comprendre sur ce chiffre la somme *considérable* dépensée annuellement par l'état pour l'entretien de l'excellente école militaire du Pyrée). Sur la dépense totale, il faut compter 96,350 dr. rien que pour les traitemens des instituteurs primaires, et 16,800 dr. pour les bourses fondées par le gouvernement dans le but de former des institutrices. Qu'on y ajoute les sommes consacrées à l'école normale primaire (4,447 dr.) et à l'entretien de la maison des orphelins (20,000), et l'on trouvera que l'état dépense, pour l'instruction élémentaire des deux sexes, une somme annuelle de 137,597 dr. Si on réfléchit ensuite que la totalité des recettes publiques du royaume de Grèce ne dépasse guère 18,000,000 de dr., et que le royaume de Prusse, qui est si libéral en faveur de l'enseignement, sur un revenu de plus de 50 millions de thalers, ne consacre pas tout-à-fait un million de th. (plus exactement 986,679 th., 26 groschen, 8 pfennigs.) à l'instruction publique, et si l'on cherche le rapport qui existe entre les dépenses faites par chacun des deux gouvernemens dans l'intérêt de l'instruction publique et leurs revenus, on trouvera que le royaume grec consacre à l'enseignement public un trente-sixième (ou à peu près 3 pour 100), et le royaume de Prusse seulement un cinquantième (ou 2 pour 100) de leurs revenus respectifs.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

1° *Société philecpédeutique*, dont il a déjà été parlé avec détails. La souscription annuelle des membres se monte à 36 dr.

2° *Société archéologique*, à laquelle il a été fait allusion plus haut, et aux frais de laquelle ont été effectuées avec un grand succès plusieurs fouilles et exhumations. Cette société comptait, en 1841, 386 membres ordinaires, et 187 membres extraordinaires ou honoraires, et aussi un certain nombre de protecteurs parmi lesquels les rois de Danemark et de Prusse et le prince royal de Bavière. Le roi des Pays-Bas a également accordé à la société des témoignages marqués de sa haute bienveillance. Jusqu'ici on a toujours élu président de la société M. le ministre des affaires étrangères Risos. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 15 drachmes.)

3° *Société d'histoire naturelle*, fondée en avril 1835; elle comptait, en 1841, 56 membres ordinaires et 10 membres honoraires. C'est elle qui a créé le *cabinet* actuel *d'histoire naturelle;* elle publie cinq écrits périodiques sur l'histoire naturelle, en français et en allemand. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 36 dr. — Souscription mensuelle, 3 dr.)

4° *Société médicale*, fondée en septembre 1835; elle comptait en 1841 trente membres ordinaires, et publiait un journal de médecine périodique dont la publication a été interrompue depuis quelque temps. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 15 dr.)

5° *Société pharmaceutique*, fondée en avril 1838; elle doit publier incessamment un journal pharmaceutique.

6° Le *Museum*, c'est-à-dire une société fondée par des étudians pour leurs communications réciproques et pour la lecture des journaux scientifiques. Des professeurs font dans le local de ce musée différens cours gratuits.

7° Il sera fondé bientôt une société *philharmonique* et une société pour *l'amélioration des vins*

IMPRIMERIES ET LIBRAIRIES. — JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES.

Il existe à Athènes onze imprimeries, en y comprenant l'imprimerie royale. Parmi les imprimeries particulières, on distingue celles

de MM. Andr. Koromilas et Garbolas. On compte à Athènes quatre librairies bien approvisionnées, celles de MM. Koromilas, Garbolas, Nast et Bunt. Les deux premiers sont aussi éditeurs. Il existe encore des imprimeries et des librairies à Patras et à Syra.

On publie à Athènes, Syra, Patras, un assez grand nombre de journaux. Dans la capitale seule paraissent plus de seize différens journaux ou écrits périodiques : 1° le *Journal du Gouvernement*, 2° *le Courrier grec*, journal semi-officiel en grec et en français, 3° *l'Observateur grec* (également en grec et en français), 4° *l'Athéna*, 5° *l'Aéon*, 6° *l'Ami du Peuple*, 7° *le Fils de la Patrie*, 8° *la Guêpe*, 9° *le Zéphir*, 10° *le Progrès*, 11° *le Socrate*, 12° *l'Abeille*, 13° *la Renommée*, 14° *l'Eranistès*, journal purement littéraire, 15° la *Revue archéologique*, 16° l'*Asclepios*, revue de médecine, etc. Ces journaux représentent les diverses opinions et les divers partis qui divisent la Grèce. Plusieurs d'entre eux sont d'une très grande violence, et donnent le spectacle curieux d'un peuple qui n'a pas de représentation nationale et chez lequel la liberté de la presse existe avec tous ses excès. Du reste, les journaux qu'on dévore dans les cafés d'Athènes exercent peu d'influence dans les provinces, où les passions et quelquefois les intrigues locales ont plus de puissance que l'impulsion lointaine et un peu factice des partis qui s'agitent bruyamment dans la capitale.

PROGRÈS DE LA LANGUE NATIONALE.

La langue grecque a fait, depuis 1833, les progrès les plus surprenans. Déjà, pendant la guerre de l'indépendance, on introduisit dans le langage usuel des expressions tirées de l'ancien grec, pour les usages de la vie publique, pour l'administration et surtout pour le service militaire, à l'instigation de l'excellent colonel (aujourd'hui général) Rhodios. Mais ce temps était le temps des grandes actions, non celui de la philologie et du purisme. Depuis l'avénement du gouvernement royal, on a déployé, sous ce rapport, la plus grande activité. La chose en elle-même était plus importante, mais en même temps plus difficile qu'on ne le suppose généralement. Chez toutes les nations, le développement de la langue et des termes techniques a avancé graduellement et en suivant le développement des idées; le contraire eut lieu en Grèce. Comme, par l'effet de la domination turque, toute culture intellectuelle, et toute trace sur-

tout d'une existence publique avaient disparu, peu à peu les expressions techniques qui se rapportaient aux arts, aux sciences et à l'état, s'étaient perdues. Si quelques hommes écrivaient encore le grec ancien dans toute sa pureté, ces mêmes hommes étaient pauvres en idées, ils ne traitaient guère que des points de dogme, de morale, de grammaire, de sorte que la langue des sciences, des arts, des métiers, de la guerre, de l'administration, du droit, etc., fut entièrement abolie. Bien plus, le petit nombre d'idées relatives à l'industrie, à l'administration et à l'art militaire, qui restèrent encore familières au pays, furent rendues par des mots turcs hellénisés. Tout à coup, par le fait de la révolution nationale, et encore plus par le retour du repos et de l'ordre public en 1833, se répandit le trésor des idées européennes. Pour ces idées, il fallait en très peu de temps, c'est-à-dire en quelques mois, en quelques jours, ou souvent même en quelques heures, trouver des expressions convenables : or, ceci pouvait se faire de deux manières, soit en prenant dans l'ancienne langue grecque des expressions déjà existantes et en les appliquant à l'usage vulgaire, soit en créant des termes convenables suivant les analogies de cette langue. Le premier pas dans cette voie fut de rendre leurs anciens noms helléniques à toutes les localités et provinces de la Grèce qui les avaient perdus, puis vinrent les traductions des quatre codes composés par M. de Maurer, du code civil français et du code de commerce, et encore la rédaction en grec de plusieurs ordonnances touchant les communes, la gendarmerie, la marine, etc.; par-là la langue vivante fut enrichie d'emprunts de toute nature faits au grec ancien. Après la création de l'Université, plusieurs professeurs (notamment le savant docteur Philippos) contribuèrent puissamment, chacun dans sa spécialité scientifique, au développement progressif de la langue. Enfin il fut possible à trois hommes aussi capables qu'ils étaient actifs, Al. Rhangavis, Samurkassis et H. Levadeus, de recueillir dans un dictionnaire toutes ces nouvelles richesses de l'idiome régénéré et d'y ajouter encore.

La modestie de M. Schinas l'a empêché de rappeler, dans son discours, que lui-même est un de ceux qui ont concouru le plus puissamment à ce résultat. En effet, il a pris la plus grande part aux traductions des codes français, qui ont servi plus que tout le reste à rapprocher le grec moderne du grec antique. M. Schinas exprime avec énergie l'espérance de voir ce progrès devenir chaque

jour plus considérable. On peut se demander s'il est possible à une langue de remonter vers le passé, de se refaire et de se rajeunir. Ce serait, il faut l'avouer, un spectacle assez nouveau dans le monde. Jusqu'à présent, on ne peut qu'applaudir à l'esprit qui a inspiré ces tentatives et aux résultats obtenus.

De tout ce qu'on vient de lire doit résulter, ce me semble, un certain respect pour un peuple qui, avec si peu de ressources et en si peu d'années, a tant fait pour répandre et propager les bienfaits de l'instruction. Heureux si ce tableau fidèle contribuait à raviver les sympathies de la France pour un pays qui a droit aux sympathies de toutes les nations civilisées. La Grèce a allumé le flambeau des connaissances humaines dans l'antiquité, et l'a rallumé au XVe siècle. Toute l'Europe a été éclairée de cette lumière; la Grèce seule était privée des rayons qu'elle répandait sur le monde; aujourd'hui elle redemande un peu de ce qu'elle a tant donné. A défaut d'autre appui, du moins ne donnerons-nous pas l'encouragement de nos louanges à ce peuple qui aime la gloire? Nous lui devons notre renaissance : refuserons-nous de saluer et d'aider la sienne?

J.-J. AMPÈRE.

DE

L'ÉDUCATION RELIGIEUSE

DES

CLASSES MANUFACTURIÈRES EN ANGLETERRE.

Un des écrivains les plus originaux et les plus intraduisibles de l'Angleterre actuelle, M. Carlyle, disait, en parlant des classes pauvres de son pays : « Les classes parlantes parlent et discutent chacune pour elle-même, mais la grande classe muette et souterraine gît semblable à un Encelade qui, lorsqu'il se plaint dans sa douleur, produit des tremblemens de terre. » C'était un cri de ce géant malade, c'était un soubresaut de cet Encelade sur son lit de douleur, qui naguère encore secouaient l'Angleterre dans ses fondemens. Les révoltes qui avaient troublé et ensanglanté les grandes villes manufacturières ont été réprimées, mais les causes qui les avaient produites subsistent toujours; le transport s'est calmé, mais la fièvre continue sourdement son travail dans ce grand corps; le volcan a refermé son cratère, mais le feu souterrain gronde encore et se trahit de temps en temps par des jets soudains de fumée et d'étincelles. La leçon prophétique de l'an dernier n'a pas été oubliée; tous les hommes politiques de l'Angleterre comprennent aujourd'hui que le grand fait, le fait supérieur qui domine l'histoire contemporaine de leur pays, c'est l'apparition et pour ainsi dire l'éruption de cette classe nou-

velle et chaque jour croissante issue du développement immodéré de l'industrie, sans traditions, sans souvenirs, sans foyer paternel, sans foi, sans loi. Aussi voyons-nous depuis quelque temps l'attention de la législature se diriger de ce côté d'une manière aussi constante que significative. Les deux chambres du parlement ont retenti du récit de la détresse des classes laborieuses; après les plaies matérielles, les plaies morales de la nation ont été exposées et mises à nu devant le monde, et l'Angleterre a vu avec effroi que de ces millions d'enfans, qui grandissaient chaque jour dans les foyers de l'industrie, la plus grande partie n'avait pas plus de Dieu que de pain. Il a bien fallu ouvrir les yeux à la lumière. Il y a à peine quatre ans, un ministre disait dans le parlement que, dans quatre villes seulement, plus de 80,000 enfans n'avaient aucune notion d'instruction ou d'éducation, et il ajoutait: « Dans ces 80,000 enfans sans religion, si toutefois ce n'est pas une dérision de parler de religion à propos de créatures si ignorantes, vous pouvez voir les chartistes de la génération qui vient. »

On l'a laissée imprudemment grandir, cette génération redoutable; c'est elle qui remplit aujourd'hui les villes, et il a fallu qu'elle prouvât sa présence par une explosion dont l'écho dure encore, pour que la législature songeât enfin sérieusement à conjurer le danger qui menace la société. Lord Ashley, qui, dans les questions qu'on est convenu d'appeler sociales, a pris depuis quelque temps dans son pays la plus honorable initiative, a appelé dernièrement l'attention de la chambre des communes sur l'état religieux et moral des enfans des manufactures, et a donné à ce sujet des détails pleins d'intérêt.

En 1801, la population de l'Angleterre proprement dite, y compris le pays de Galles, était de 8,872,980 individus, et en 1841, elle était de 15,906,829, accusant une augmentation de plus de 8 millions en quarante ans. En portant à un cinquième de la population le nombre des individus susceptibles de recevoir une certaine éducation, on a le chiffre de 3,181,365. En déduisant de ce nombre un tiers, comprenant les enfans élevés aux frais de leurs familles, de plus 50,000 enfans entretenus dans les maisons des pauvres, et 10 p. 100 pour les absens, il reste encore 1,858,819 individus dont l'éducation est à la charge de l'état. Or, les tables de statistique montrent que le nombre des enfans élevés dans la communion de l'église établie est de 749,626, et celui des dissidens de 95,000. Il resterait donc encore 1,014,193 individus dénués de toute espèce d'instruction et d'éducation; et si l'on considère l'augmentation croissante qui doit s'effectuer dans la population, d'environ 2,500,000 individus tous les ans, on comprend quels nouveaux élémens de désordre doivent successivement s'amasser dans une société ainsi composée. C'est naturellement dans les grandes villes que l'état moral de la population présente le spectacle le plus alarmant. A Manchester, il est entré dans les prisons, en 1841, 13,345 individus, dont 3,069 avaient moins de vingt ans, et dont 745 étaient des femmes. Dans les six premiers mois de 1842, sur le chiffre de 8,341, il y avait 5,810 hommes et 2,531 femmes. Mais comment,

disait lord Ashley, comment s'étonner que le crime abonde dans une ville où tout y pousse? On compte, à Manchester, 129 *pawnbrokers* (prêteurs sur gage), 1,267 cabarets, 695 maisons de prostitution, et 763 filles publiques dans les rues. Dans les autres grands centres de population, à Birmingham, à Leeds, on retrouve le même spectacle, et partout c'est la classe la plus jeune qui fournit au crime le plus fort contingent. On voit figurer dans les tables des enfans de sept et huit ans, et un très grand nombre au-dessous de quatorze ans. On peut lire dans un des rapports de la police : « Il y a des cabarets avec des chambres où garçons et filles montent deux par deux; généralement, le commerce des sexes commence à quatorze ou quinze ans. Il y a des cabarets où on ne reçoit que des enfans. » Un autre rapport dit qu'on voit dans ces maisons des enfans de douze à quatorze ans qui amènent avec eux des filles du même âge. Dans les derniers troubles des districts manufacturiers, les garçons de quinze ans formaient la plus forte portion des insurgés. La ville de Sheffield ne fut préservée d'un incendie et d'un pillage organisés que par une révélation accidentelle. Une troupe considérable d'hommes et d'enfans se mit en marche pendant une nuit, et ne fut arrêtée dans son œuvre de destruction que par des mesures de défense prises sur le moment. On saisit sur ceux qui furent pris une grande quantité de chausses-trapes destinées à estropier les chevaux, des piques et des combustibles. Plusieurs d'entre eux s'étaient engagés à mettre le feu à leurs propres maisons pour commencer l'incendie général de la ville.

L'état de profonde ignorance des enfans et des jeunes gens est la cause première de cette démoralisation. On en voit, dans les interrogatoires, répondre que Ponce-Pilate et Goliath sont des apôtres. D'autres n'ont jamais entendu prononcer le nom de Jésus-Christ, ni celui de la reine, ni celui de Bonaparte, ni celui de Wellington; ils ne connaissent que les noms des bandits célèbres dont on a mis les aventures en roman, comme Dick Turpin et Jack Sheppard. D'autres répondent que Jésus-Christ était un berger, que Dieu a envoyé Adam et Ève sur la terre pour nous sauver, qu'ils n'ont jamais entendu parler de Dieu, et qu'ils ont seulement entendu dire *god damn*....; qu'ils ne savent ce que c'est que la France, ou l'Écosse, ou l'Irlande, ou l'Amérique.

Dans les districts à mines, la promiscuité des sexes et l'emploi des femmes pour les travaux les plus durs engendrent une dépravation effrayante. Les filles acquièrent toutes les habitudes des hommes, elles montent à cheval, boivent, jurent, sifflent, se battent, et se moquent du reste. « Les hommes et les garçons, dit un des inspecteurs, n'ont pour tout vêtement qu'un pantalon; les femmes et les filles n'ont qu'un jupon en lambeaux et une chemise ouverte, sans manches. » Le jeu et l'ivrognerie sont les vices les plus répandus dans ces classes; hommes, femmes et enfans, vont dans les cabarets pour jouer du *gin;* on a calculé que les classes ouvrières dépensent annuellement plus de 25 millions sterling en liqueurs fortes (625 millions).

L'intempérance, dans les classes inférieures, mène presque toujours au crime, mais n'est-ce pas aussi l'ignorance et pour ainsi dire la barbarie de l'intelligence qui mène à l'intempérance? Ce qui serait dépensé par l'état pour l'éducation des classes pauvres ne serait-il pas épargné sur les frais nécessités par la répression des crimes? Il y a en Angleterre une disproportion honteuse entre le budget de la police et le budget de l'instruction publique, entre le chiffre des fonds appliqués à l'éducation du peuple et celui des fonds dépensés dans la poursuite et le châtiment des criminels. En 1841, le budget des prisons, des maisons de correction et de la police rurale, s'est élevé à la somme de 604,965 liv. st. ou 15 millions de francs, et la somme votée par le parlement pour l'éducation publique dans tout le royaume ne s'élève annuellement qu'à 30,000 liv. st. ou 750,000 francs. Il y a un des comtés de l'Angleterre, le Lancashire, qui, à lui seul, absorbe en frais criminels plus de 25,000 liv. st., c'est-à-dire une somme à peu près égale à celle du budget total de l'instruction publique.

Il est bien vrai que cette insuffisance des allocations faites par l'état est jusqu'à un certain point compensée, en Angleterre, par le produit des contributions volontaires, et que, en réalité, la somme annuelle votée par la législature n'est qu'une subvention accordée aux deux grandes sociétés organisées pour l'éducation des pauvres : la *Société nationale* et la *Société anglaise et étrangère*. Ce sont ces deux associations qui, en ce moment encore, dirigent et administrent l'instruction du peuple. Elles avaient d'abord été fondées sur le principe de l'égalité religieuse; mais, comme cela devait nécessairement arriver en Angleterre, où l'on ne connaît pas la neutralité en matière de religion, elles n'ont pas tardé à prendre couleur et à se ranger, la première sous la tutelle de l'église établie, la seconde sous le drapeau multicolore des sectes dissidentes. La *Société nationale*, placée sous la direction des évêques et des ministres anglicans, a donc pris un caractère exclusif, tandis que la *Société anglaise et étrangère*, à peu près abandonnée aux dissidens, restait ouverte à toutes les communions. On a voulu faire à cette dernière société un mérite de son libéralisme, mais il ne faudrait cependant pas oublier qu'en se dépouillant de tout caractère exclusif elle ne fait qu'agir selon le principe fondamental du *dissent*, qui est la liberté de conscience.

Quand on parle de l'Angleterre, il faut nécessairement parler de religion; toutes les questions qui sont agitées dans ce pays ne peuvent être qu'imparfaitement comprises si on ne les envisage pas sous ce point de vue, et, de toutes ces questions, il n'en est pas une qui soit plus immédiatement sous l'influence des considérations religieuses que celle de l'éducation. Tous les gouvernemens de l'Europe, instruits par les évènemens terribles qui ont marqué les soixante dernières années, ont dirigé leur attention vers l'instruction du peuple; on pourrait croire que l'Angleterre, où l'église règne avec l'état, a devancé sur ce point les autres pays : il n'en est rien, et sir James Graham confessait lui-même la coupable négligence du gouvernement anglais à cet

égard : « Il est très triste pour nous, disait-il dans la chambre des communes, que l'Angleterre seule, l'Angleterre protestante et chrétienne, ait négligé plus que toute autre nation civilisée de l'Europe, le devoir de diriger le peuple dans la voie où il doit marcher. Les derniers événemens qui se sont passés dans ce pays doivent être pour nous une leçon solennelle. »

Mais d'où provient cet état d'infériorité relative de l'Angleterre sur un point aussi grave ? Sir James Graham ne le dit pas, et il ne pouvait pas le dire sans aborder un des problèmes les plus difficiles de la politique intérieure de l'Angleterre, celui des rapports de l'église avec l'état. La somme allouée par la législature à l'éducation du peuple signifie peu de chose en elle-même; la question n'est pas une question d'argent; il ne s'agit pas de savoir si le parlement votera un million ou vingt millions pour cet objet, mais bien de savoir par quelles mains et sous quelle direction religieuse et morale l'argent de l'état sera distribué et employé. Or, en Angleterre, l'église nationale, l'église établie, réclame le monopole exclusif de l'éducation religieuse donnée aux frais de l'état; elle conteste à l'état le droit et la faculté de rester neutre en matière de religion, et, à ses yeux, le gouvernement commet un acte d'impiété et d'apostasie en consacrant un seul denier public à la propagation de l'erreur. De leur côté, les dissidens refusent d'envoyer leurs enfans à des écoles où ils seraient instruits dans des doctrines qu'ils considèrent comme fausses, de sorte qu'entre ces prétentions de l'église et ces répugnances des sectes dissidentes, l'état moral et intellectuel de la population pauvre reste stationnaire.

Le gouvernement, le pouvoir séculier, a plusieurs fois tenté de secouer ce joug de l'église, mais sans y réussir. Il y a quatre ans, lord John Russell proposa aussi un plan d'éducation populaire. On sait qu'il n'y a pas en Angleterre, comme cela existe dans la plupart des autres pays, de département spécial de l'instruction publique. En ce qui concerne l'éducation du peuple ou l'instruction primaire, les fonds alloués par le gouvernement sont, comme nous l'avons déjà dit, partagés entre deux grandes sociétés qui recueillent aussi les contributions volontaires. Ces deux sociétés forment une espèce d'administration indépendante et sans contrôle sur laquelle le gouvernement n'exerce qu'une autorité très limitée. Lord John Russell proposait de constituer un comité spécial composé de cinq membres du cabinet et du conseil privé, et qui aurait été chargé de la surveillance générale de l'instruction primaire. Ce comité aurait nommé des inspecteurs chargés de faire des rapports sur l'état des écoles dans tout le royaume, et, de plus, il aurait eu la faculté d'accorder des subventions à d'autres écoles que celles qui étaient sous le patronage des deux sociétés.

Assurément rien n'était plus naturel et plus régulier que cette proposition. C'est un principe incontestable, que là où l'état applique une part des deniers publics, il a le droit de s'assurer que l'argent de la nation est employé judicieusement; mais quelque juste que fût cette prétention, elle avait le tort

d'éveiller un sentiment très répandu en Angleterre, la haine de la centralisation, sentiment aussi vif dans les classes inférieures que dans la classe la plus aristocratique. Ce serait une étude très curieuse à faire que de suivre les progrès lents, mais continus, qu'a faits la centralisation en Angleterre depuis huit ou dix ans, au milieu et en dépit des répugnances de la nation. Sous ce rapport, le ministère whig, dirigé par lord John Russell, a accompli presque une révolution dans les vieilles mœurs du pays; d'année en année, la loi s'est élevée sur les débris de la coutume, et l'état, l'état comme abstraction, a de plus en plus usurpé les priviléges de l'esprit provincial et municipal.

Nous croyons que ce qui a le plus contribué, après l'église toutefois, à la chute des whigs, c'est cette tendance constante de leur politique à concentrer peu à peu tous les élémens de l'autorité dans la main de l'état. En cela, du reste, les whigs suivaient le véritable mouvement des temps modernes, la constitution et l'organisation des classes moyennes comme la plus ferme base de l'autorité royale. Aussi trouvaient-ils réunis contre eux tous les élémens féodaux, la vieille noblesse et la classe pauvre, les patrons et les cliens. Il suffirait de signaler en passant, à l'appui de cette observation, l'hostilité irréconciliable qu'a toujours rencontrée et que rencontre encore aujourd'hui la nouvelle loi des pauvres. Le but général de cette loi, préparée par le gouvernement whig et adoptée depuis par le gouvernement tory, était de diminuer le nombre toujours croissant des pauvres par la sévérité des conditions attachées à la distribution des secours publics et à l'admission dans les maisons de travail. De plus, la réforme la plus importante apportée dans l'organisation de la loi était celle qui faisait aboutir l'administration du paupérisme de tout le royaume à un bureau central, composé de trois commissaires siégeant à Londres, et armés de pouvoirs presque discrétionnaires. On ne saurait concevoir de quelle exécration cette réforme a été l'objet en Angleterre, et, pour en distinguer le véritable caractère, il suffit de voir comment sont classés ceux qui l'attaquent et ceux qui la défendent. Ainsi, parmi les ennemis déclarés de la nouvelle loi des pauvres, nous voyons l'église, le vieux parti tory et la presse tory, puis les radicaux et les chartistes, et, parmi les promoteurs et les défenseurs de cette loi, nous trouvons le parti whig, le parti intermédiaire, et le gouvernement, quel qu'il soit, libéral ou conservateur. Au fond, c'est donc toujours la vieille lutte de la couronne contre la féodalité; de l'état, représentant la communauté, contre l'aristocratie et les corporations. Il est bien certain que les dernières élections générales se sont faites en grande partie dans cet esprit de réaction à la fois aristocratique et démocratique; tories et radicaux unissaient leurs imprécations contre les maisons de travail, et nous nous souvenons d'avoir vu, à l'élection la plus considérable de l'Angleterre, celle du *West Riding* du Yorkshire, les chartistes voter en masse avec les tories, au cri de : « A bas les bastilles! » Néanmoins les hommes politiques, les hommes gouvernementaux du parti tory, ne se sont jamais associés à ce mouvement; sir Robert Peel, le duc de Wellington,

sir James Graham, ont laissé leur parti organiser et propager l'agitation contre la nouvelle loi des pauvres, mais, une fois au pouvoir, ils ne se sont plus occupés que d'exécuter cette loi, comme avaient fait leurs prédécesseurs.

Nous pourrions encore rappeler ici plusieurs exemples de cette tendance du gouvernement anglais à centraliser l'autorité et l'administration : ainsi la réforme des corporations municipales et l'abolition des priviléges héréditaires dont elles étaient investies; l'établissement d'une espèce de gendarmerie pour tout le royaume, ne relevant que du gouvernement; la tentative, tentative infructueuse il est vrai, faite par lord John Russell pour faire rentrer la police municipale de Londres sous le contrôle du ministère de l'intérieur; et beaucoup d'autres encore, outre la question dont nous nous occupons, celle de l'instruction primaire.

La proposition de lord John Russell devait donc aboutir, en réalité, à l'établissement d'un ministère de l'instruction publique, et elle faisait cesser de fait le monopole des deux sociétés d'éducation en donnant au gouvernement le droit d'accorder des subventions aux écoles indépendantes. Nous avons dit que de ces deux sociétés, l'une était restée exclusivement sous la direction de l'église établie, l'autre avait été abandonnée aux dissidens; aussi vit-on et anglicans et dissidens se liguer contre la proposition du gouvernement. Le parti de l'église l'attaqua comme devant soumettre l'éducation religieuse à une commission de laïques dans laquelle pouvaient se trouver des dissidens; le parti méthodiste la combattit à son tour comme constituant une atteinte à la liberté de conscience. Mettre l'éducation du peuple sous le contrôle exclusif de cinq membres du cabinet, c'était faire d'une question générale et nationale une question de parti et une affaire de majorité et de minorité dans le parlement. A chaque changement de ministère, il y aurait un changement de système; le cabinet whig était au pouvoir, et il ouvrait la porte aux dissidens; mais, le lendemain, un cabinet tory pouvait placer l'éducation sous le contrôle du banc des évêques. Les dissidens avaient donc autant d'intérêt que les anglicans orthodoxes à repousser cette subordination de l'instruction religieuse à la couleur politique du gouvernement du jour.

Une autre partie du plan proposé par le gouvernement souleva une opposition encore plus vive, celle en vertu de laquelle l'instruction religieuse des enfans devait être confiée aux ministres de la religion qu'ils professaient. Ainsi, à certaines heures de la journée, le système de l'éducation en commun devait être suspendu, et anglicans, dissidens et catholiques devaient recevoir séparément les enseignemens de leurs ministres respectifs. Cette disposition, qui consacrait la neutralité de l'état en matière de religion, était aussi contraire à l'esprit de la constitution qu'aux mœurs nationales de l'Angleterre. L'opinion publique se souleva contre elle, et l'église organisa dans tout le pays une agitation devant laquelle la tentative d'émancipation de l'état finit par avorter.

Cette question de l'éducation fut une de celles qui contribuèrent le plus à

amener la chute des whigs, car elle acheva de leur aliéner l'église, déjà très mal disposée, du reste, à leur égard. Quand, en 1835, le roi Guillaume IV saisit l'occasion de la mort de lord Spencer pour congédier le ministère whig, les tories dirent ce mot, bien souvent rappelé depuis : « C'est la reine qui a tout fait. » Après les élections de 1841, qui les ramenaient aux affaires, ils pouvaient aussi bien dire : « C'est l'église qui a tout fait ! » Ce qui a assuré, en effet, le triomphe du parti conservateur, c'est son alliance avec le parti religieux. A chaque nouvelle mesure que proposaient les whigs, les tories trouvaient le moyen d'y mêler l'église. « Nous ne pouvons plus rien faire, disait le chancelier de l'Échiquier, sans qu'on nous accuse d'attaquer l'église. Nous ne pouvons pas faire passer la plus simple clause du bill le plus insignifiant, sans exciter les soupçons des champions de l'église. Si l'on veut que toutes nos discussions soient nécessairement empreintes d'un caractère religieux, alors que la chambre donne sa démission, car de cette façon, il y aura à tout moment une telle agitation dans le pays, que nous serons absolument réduits à l'inaction. »

Ces observations pouvaient être fort justes en théorie, mais elles étaient mal placées en Angleterre, et les tories les accueillaient avec des applaudissemens ironiques. « Comment ne voyez-vous pas, disait M. Gladstone, que vous vous ruinez de jour en jour par vos tentatives contre l'église? Est-ce que l'expérience ne vous éclaire pas? Tous les ans, vous proposez quelque nouveau plan, et vous revenez de l'assaut battus, défaits et humiliés. »

« Votre opposition ne m'intimide point, répondait lord John Russell. Vous pouvez arrêter nos efforts, et vous en réjouir; mais je n'ai pas oublié que, dans d'autres temps, j'ai fini par délivrer les dissidens des chaînes dégradantes de la loi du *test* et de la loi de corporation. Je m'attends à voir nos intentions calomniées, et à entendre crier de nouveau : A bas le papisme. Glorifiez-vous, si vous le voulez, de vos victoires, mais n'imaginez pas que vous pourrez reforger les chaînes que nous avons brisées. »

Nous rappelons à dessein, avec quelque détail, les principaux traits de cette discussion déjà un peu ancienne, parce que la question qui en était l'objet se représente aujourd'hui à peu près sous la même forme et dans les mêmes conditions, mais avec cette différence que l'administration est maintenant entre les mains du parti tory. Toute la conduite du ministère tory depuis son avénement est un des argumens les plus irréfragables que l'on puisse apporter à l'appui de la doctrine des votes de confiance. Ainsi, la majorité de la chambre des communes, élue dans un esprit très prononcé de réaction, a accepté des mains de sir Robert Peel des réformes plus larges et plus radicales que lord John Russell n'eût jamais osé en proposer. Au fond, dans un siècle comme le nôtre, où toutes les luttes d'opinions tendent généralement à se terminer par des transactions, il n'y a pas beaucoup de manières différentes de gouverner. Le mot bien connu : « Nous jouerons le même air, seulement nous le jouerons mieux, » est plus sérieux qu'il n'a l'air de l'être. On

n'invente pas du matin au soir un nouveau système de gouvernement; tous les airs se ressemblent un peu, et tout dépend de la manière de les jouer.

Pour ne parler que de l'Angleterre, nous y voyons plusieurs grands partis très nettement dessinés et de couleurs très tranchées aux extrémités; mais ces nuances pâlissent singulièrement à mesure qu'on approche du point de jonction. Quelle différence y a-t-il, par exemple, entre la politique de sir Robert Peel et de M. Gladstone et celle de lord Melbourne et de lord John Russell? En trois ou quatre mois, sir Robert Peel a fait plus de réformes dans le système commercial de l'Angleterre, qu'on n'en avait fait depuis cinquante ans, et il les a faites, bien que les électeurs lui eussent donné le pouvoir expressément pour ne pas les faire. Les whigs étaient tombés parce qu'ils avaient voulu toucher aux lois des céréales et aux tarifs; le premier acte des tories a été de réformer les lois des céréales et de réduire les tarifs. Lord John Russell est assurément l'homme d'état le plus entreprenant de l'Angleterre, à ce point qu'un de ses amis, un homme très incisif et très excentrique, le révérend M. Sydney Smith, l'a caractérisé en disant de lui qu'il était si brave, qu'il n'hésiterait pas à se jeter la tête la première du haut du dôme de Saint-Paul avec la conviction qu'il se retrouverait sur ses pieds. Mais si lord John Russell avait osé proposer le rétablissement de l'*income-tax,* il aurait fait un saut encore plus périlleux, tandis que sir Robert Peel a su faire passer cette grande mesure avec une majorité conservatrice. N'est-ce pas une preuve qu'en réalité toute la politique se réduit aujourd'hui à une question de tendance et à une question de confiance?

Le parti conservateur en Angleterre avait très bien compris cette situation quand il avait arboré le drapeau de l'église. Il avait été battu sur la grande question de la réforme; au lieu de chercher à remonter le courant et de perdre ses forces dans des tentatives inutiles de réaction, il fit appel au peuple et aux sentimens religieux des masses; il déplaça la lutte et la transporta sur un terrain plus étendu; il identifia son avenir avec le principe du maintien de l'église établie. Mais depuis qu'il est revenu au pouvoir, a-t-il rendu à l'église ce que l'église lui avait donné? Non, et tant s'en faut. La loi des pauvres a été maintenue intacte par le nouveau ministère; le plan de *Church Extension* n'a pas trouvé plus d'appui auprès de l'administration tory qu'il n'en avait trouvé auprès de l'administration whig, et sir Robert Peel n'a pas bâti plus de clochers que lord John Russell. Cependant, au milieu de cette inaction, dont elle ne laisse pas d'être mécontente, l'église est plus tranquille, parce qu'elle sait que l'on tombe du côté où l'on penche, et que depuis la chute des whigs la tendance du pouvoir a changé de côté.

C'est ainsi que nous voyons en ce moment le ministère tory, dont tous les membres avaient combattu le plan d'éducation proposé par lord John Russell, en présenter un à peu près semblable. En présence de l'ignorance et de la dégradation croissante des classes pauvres, il était impossible de rester les bras croisés et de laisser grandir ces germes redoutables de révoltes et de crimes.

Le ministre de l'intérieur, sir James Graham, a donc proposé une mesure spéciale pour l'éducation des enfans employés dans les manufactures. D'après son plan, plusieurs paroisses s'uniraient pour établir des écoles de district, auxquelles seraient admis les orphelins et les enfans pauvres. Ces écoles seraient entretenues pour un tiers par des contributions volontaires, et pour les deux autres tiers par une taxe de 3 d. par livre sterling. Elles seraient administrées par un conseil de sept personnes, composé du ministre et de deux administrateurs de la paroisse, et de quatre autres personnes nommées par le magistrat. Ce conseil nommerait l'instituteur, dont le choix serait soumis à l'approbation de l'évêque. A chaque école serait annexée une chapelle, avec un membre du clergé anglican chargé de l'instruction religieuse des enfans.

La partie de ce plan qui a le plus immédiatement attiré l'attention est, comme on le pense bien, celle qui concerne l'instruction religieuse, et ici nous retrouvons encore une preuve de l'influence irrésistible que l'église, en Angleterre, exerce sur le gouvernement. Sir James Graham avait d'abord introduit dans la mesure qu'il présentait le principe de l'égalité religieuse, et il avait déclaré que pendant que les enfans élevés dans le sein de l'église établie recevraient l'enseignement du ministre de leur culte, les enfans des dissidens recevraient séparément l'instruction religieuse de leurs ministres, de quelque dénomination qu'ils fussent. De cette manière, disait-il, il n'y aurait à craindre aucune tentative de prosélytisme.

En France, de pareilles idées eussent paru très justes et très raisonnables; en Angleterre, elles n'étaient rien moins qu'une hérésie, surtout dans la bouche d'un ministre. Le représentant du parti ecclésiastique et de l'université d'Oxford, sir Robert Inglis, se leva et dit : « Je ne voudrais pas troubler l'harmonie qui paraît régner dans la chambre; mais enfin il y a quelque chose de plus important que l'harmonie, c'est la vérité. Le ministre de l'intérieur se vante de ne pas faire du prosélytisme; mais, si je comprends bien le sens chrétien attaché à ce mot, il signifie les efforts que nous faisons pour inculquer à autrui les principes que nous croyons être identiques avec la vérité; et, quant à moi, je ne puis considérer comme vraiment national un système d'éducation qui répudie un sentiment aussi essentiellement chrétien que le désir de propager la vraie religion. »

Nous avons vu récemment, à propos d'une proclamation plus qu'originale de lord Ellenborough, le gouvernement anglais reculer devant les susceptibilités de l'opinion religieuse; ici nous le voyons encore céder aux menaces du parti de l'église. Le principe de l'égalité des cultes devant l'état a été abandonné, et le ministre de l'intérieur a présenté son bill sous une forme nouvelle. D'après les dispositions primitives de la mesure, les enfans des dissidens devaient recevoir l'instruction religieuse de leurs ministres dans les écoles de l'état. Cette clause a été modifiée de telle sorte que toute la tolérance de l'état se borne maintenant à ne pas forcer les enfans des dissi-

dens à recevoir les enseignemens des ministres de l'église établie; mais, dans tous les cas, les ministres dissidens ne sont plus admis dans les écoles.

Cette concession, quelque grande qu'elle fût, n'a satisfait qu'à demi le parti de l'église. L'état, il est vrai, cessait d'autoriser l'enseignement des doctrines dissidentes dans ses écoles, mais il continuait à s'abstenir de tout prosélytisme, et, aux yeux de l'église, il abdiquait le premier de ses devoirs. Il se bornait à un rôle passif, et ce que l'église demandait, c'était qu'il prît un rôle actif. De plus, sir James Graham maintenait cette clause du bill de lord John Russell, qui instituait un comité central d'inspection, composé de plusieurs membres du conseil privé. Ce caractère purement séculier donné au contrôle de l'éducation du peuple excitait toujours les répugnances ombrageuses de l'église. « Je maintiens, disait sir Robert Inglis, que l'église établie est de droit la seule institutrice du peuple. Votre bill ne lui donne pas la position qui lui appartient, et elle n'est point traitée avec le respect qu'elle a le droit d'attendre du gouvernement. Ses fonctions d'institutrice suprême du peuple sont transférées à un conseil dont les membres ne font point nécessairement partie de l'église établie. »

Cependant comme, après tout, le gouvernement avait fait des concessions très étendues, sir Robert Inglis et son parti ont fini par consentir à la seconde lecture du bill, mais en stipulant leurs conditions. « J'espère, a dit en terminant le représentant d'Oxford, que les avantages que l'église retirera de cette mesure seront une compensation aux sacrifices qu'elle fait; mais c'est seulement à la condition que ce que nous cédons sur un point nous sera rendu sur un autre, que je donne mon vote. »

On sait qu'en Angleterre la seconde lecture est un des étages par lesquels passe un bill avant de devenir loi. Quand la chambre a autorisé la seconde lecture, le bill passe dans le comité, où il est discuté dans tous ses détails, et il n'est définitivement adopté qu'après la troisième lecture. Le bill de l'éducation n'est donc encore qu'à moitié chemin, et il pourrait bien se faire qu'il n'arrivât pas jusqu'au bout. L'église y a donné son adhésion parce qu'on lui a fait des concessions; mais comme ces concessions ont été faites aux dépens des dissidens, l'opposition a changé de côté, et maintenant ce sont tous les corps religieux constitués en dehors de l'*établissement*, comme on appelle souvent l'église, qui pétitionnent contre le projet du ministère. En 1811, le cabinet de lord Sidmouth avait également proposé une mesure qui affectait la liberté religieuse des dissidens. Cette mesure avait pour but d'obliger tout prédicateur dissident qui demandait une *licence*, à spécifier la congrégation à laquelle il appartenait. C'était frapper par sa base le système des méthodistes, qui repose principalement sur la prédication des laïques. A cette époque, la chambre des lords, dans laquelle cette mesure avait été présentée, fut inondée de pétitions qui couvrirent littéralement le plancher de la salle, et les dissidens soulevèrent dans le pays une telle agitation, que le gouvernement retira son projet.

Si l'on considère que, depuis 1811, le nombre des méthodistes ou wesleyens a à peu près doublé et que leur influence a quadruplé, on peut juger de la résistance que rencontrera aujourd'hui le plan d'éducation proposé par sir James Graham. Il ne faut pas oublier non plus que dans la dénomination de dissidens il faut comprendre les catholiques, qui, relativement à l'église établie, sont des dissidens. Or, les catholiques sont atteints par différentes clauses du bill autant que les méthodistes, ou autres dissidens. D'abord, dans toutes les écoles, le choix de l'instituteur devra être, comme nous l'avons dit, soumis à l'approbation de l'évêque, et naturellement l'évêque ne choisira que des membres de son église. De plus, bien qu'en apparence l'instruction religieuse doive être séparée de l'instruction séculière, il y a cependant dans le projet du gouvernement un point qui touche à l'orthodoxie respective des différentes communions; c'est la lecture de la Bible, qui forme une partie obligée du système d'instruction. Ce n'est pas la première fois que cette difficulté se présente; à plusieurs reprises depuis trente ans, il a été proposé en Angleterre d'établir des écoles où il ne serait enseigné aucune liturgie particulière, et où l'instruction religieuse donnée par l'état serait bornée à la lecture du livre commun, la Bible. Cependant, comme la version de la Bible adoptée dans les écoles devait naturellement être celle de l'église d'Angleterre, les catholiques ont toujours refusé de se soumettre à cette condition, et la rendre, aujourd'hui encore, obligatoire, c'est exclure les enfans catholiques des écoles. Or, il a été dit dans le parlement, et cette assertion n'a pas rencontré de contradicteur, que les catholiques tendent peu à peu à former la majorité de la classe manufacturière. A Liverpool, il est arrivé qu'un jour on a introduit dans une école publique la lecture de la Bible, qui ne s'y faisait pas auparavant, et peu de temps après le nombre des enfans était réduit de huit cents à trois cents. On dira qu'il y avait une manière très aisée de trancher la difficulté, c'était de séparer complètement l'instruction religieuse de l'instruction séculière; mais, chose remarquable, il ne paraît pas qu'on ait jamais tenté, en Angleterre, d'établir nettement cette séparation, et nous ne voyons aucun projet dans lequel la lecture de la Bible n'ait fait nécessairement partie du système d'instruction.

Une autre disposition de la loi, qui affecte plus particulièrement les méthodistes, c'est celle qui oblige tous les enfans admis dans les écoles de l'état à se rendre également aux écoles du dimanche. Cette clause ne tend à rien moins qu'à supplanter le prosélytisme des méthodistes parmi les classes pauvres et à le remplacer par celui de l'église établie; et c'est là, nous le croyons bien, la grande compensation que sir Robert Inglis et son parti trouvent aux sacrifices que fait l'*établissement*. Les méthodistes, on le sait, forment un corps missionnaire et propagandiste par excellence. Nous sommes beaucoup trop habitués, en France, à confondre sous une dénomination commune tous les missionnaires anglais que l'on rencontre sur tous les points du globe, et à les prendre pour des envoyés du gouvernement britannique. Cette exten-

sion formidable de la propagande religieuse des Anglais a sa source dans les sociétés dissidentes beaucoup plus que dans l'église établie. Ce sont les méthodistes que l'on retrouve dans toutes les îles, sur toutes les mers; ce sont ces sombres et ardens fanatiques que nos marins viennent de trouver à Taïti; ce sont eux qui ont enlevé d'assaut l'acte d'émancipation des noirs, et l'état et l'église, en Angleterre, sont souvent plus embarrassés qu'on ne le pense de ce développement immodéré des sociétés indépendantes.

Eh bien! un des leviers les plus puissans de la propagande des méthodistes, c'est l'organisation de leurs écoles du dimanche. Pendant que l'état et l'église, soit par incurie, soit par insuffisance, laissaient les classes pauvres grandir dans l'ignorance et dans la démoralisation, les wesleyens fondaient par tout le pays, surtout dans les districts manufacturiers, un système d'écoles ouvertes à tous les enfans. Les hommes de tous les partis leur ont rendu justice sur ce point; ils ont unanimement reconnu que, sans les efforts des dissidens pour répandre l'instruction, l'état moral des classes ouvrières serait beaucoup plus déplorable encore qu'il ne l'est. « Je suis tout prêt, disait le ministre de l'intérieur, à reconnaître le bien qu'ont fait les dissidens. L'église d'Angleterre, n'ayant pas les moyens de marcher de pair avec l'accroissement de la population, ne pouvait arrêter les dangers et le progrès de l'infidélité. Les dissidens ont exercé une influence efficace et honorable sous ce rapport, et la nation leur en doit des remerciemens. »

Mais pendant que les wesleyens répandaient l'instruction, ils propageaient naturellement leurs doctrines religieuses. Il est donc arrivé que peu à peu les classes manufacturières sont venues en grande majorité grossir le nombre des dissidens. Dans un rapport présenté à la chambre des communes, on voit que, dans le Lancashire, sur 63 manufactures, il y en a 36 qui appartiennent à des membres de l'église établie, et 27 à des dissidens; mais, tandis que les 36 premières n'emploient que 6,570 ouvriers, les 27 autres en occupent 14,000. Le nombre des catholiques, d'un autre côté, augmente dans la proportion la plus rapide parmi la population ouvrière, ou, pour mieux dire, c'est la population ouvrière qui se recrute surtout parmi les catholiques, ce qui s'explique aisément par l'affluence des Irlandais dans les districts manufacturiers de l'Angleterre.

Se voyant de plus en plus gagnée, dépassée, presque submergée par cette marée montante du *dissent*, qui est son protestantisme à elle, l'église établie s'est effrayée; elle sort depuis quelque temps de son inaction, et redouble d'efforts pour reprendre le terrain perdu. Au fond, ces efforts sont dirigés plus encore contre le progrès du *dissent* que contre la propagation de l'ignorance. Ce qui le prouverait encore, au besoin, c'est ce fait, que le plan d'éducation proposé par le gouvernement, et finalement accepté par le parti ecclésiastique, ne s'applique qu'aux enfans employés dans les manufactures, et laisse en dehors la population agricole. On a dit, et cela est vrai dans une certaine mesure, que l'éducation du peuple des campagnes rentrait plus spé-

cialement dans les attributions et dans les devoirs des propriétaires, et que les *landlords*, jouissant, sous la protection de l'état, de toute l'influence traditionnelle attachée à la propriété territoriale, étaient tenus d'élever la population qui dépendait d'eux dans la connaissance et dans le sentiment de ses devoirs envers Dieu et envers son pays. Mais une autre raison encore, c'est qu'en général les campagnes sont restées sous l'influence de l'église, et que c'est surtout dans les grands centres d'industrie que le *dissent* a propagé ses doctrines.

C'est donc de ce côté que l'église dirige son mouvement de réaction; et, en rendant obligatoire la présence des enfans à ses écoles du dimanche, elle attaque directement, comme nous l'avons déjà dit, la propagande des dissidens. Les écoles du dimanche, ouvertes par les méthodistes, sont leur plus puissant moyen d'influence; elles sont pour eux une pépinière féconde et permanente de prosélytes. Quelqu'opinion que chacun, au point de vue particulier de sa religion, puisse avoir du méthodisme, on ne peut s'empêcher de respecter le zèle et le désintéressement avec lesquels les wesleyens propagent les doctrines qu'ils considèrent comme vraies. Il y a en ce moment, en Angleterre, à peu près dix-sept cents écoles du dimanche dont la grande majorité appartient aux dissidens, et, dans la plupart de ces écoles, les maîtres remplissent gratuitement leurs fonctions. Beaucoup de jeunes gens, hommes et femmes, consacrent leur dimanche à l'instruction religieuse des pauvres. Ils l'ont fait pendant nombre d'années, ils ont recueilli les enfans que l'église établie laissait dans l'ignorance, et voici qu'aujourd'hui cette église, éveillée par le sentiment du danger qu'elle court, veut leur enlever le fruit de tant d'efforts et de tant de sacrifices. Cependant l'église, de son côté, maintient son droit absolu, et sir Robert Inglis répond : « Je rends justice au bien opéré par les dissidens, mais je ne puis laisser dire qu'il faut supprimer nos écoles du dimanche parce qu'elles auront pour effet de ramener dans le sein de l'église ceux qui ont trouvé un refuge dans les écoles des dissidens alors que nous n'en avions pas. »

Nous avons cru devoir traiter cette question avec quelque étendue, parce qu'on peut y saisir le véritable sens de la constitution religieuse de l'Angleterre. En voyant la quantité innombrable de communions, de sectes et d'associations différentes qui surgissent et pullulent au-delà de la Manche, on pourrait être porté à croire que l'Angleterre est la patrie de la liberté religieuse. Or, on y trouve partout la liberté, cela est vrai, mais l'égalité, nulle part. On est convenu d'appeler l'église d'Angleterre église protestante, mais, on ne saurait trop le redire, le protestantisme, en Angleterre, c'est le *dissent*. L'église établie n'a rien de commun avec le libre examen et le jugement individuel. Si toutes les sectes sont libres en Angleterre, ce n'est pas parce que l'église est protestante, c'est parce que l'Angleterre est un pays libre; elles naissent et vivent sous l'empire de la liberté civile, et non pas sous celui de la liberté religieuse.

C'est pourquoi si, dans la question qui vient de nous occuper, la raison et la justice sont pour les dissidens, la logique et le fait sont pour l'église. Les partisans de la liberté religieuse disent : Vous n'avez pas le droit de prendre l'argent de tous pour enseigner la religion de quelques-uns à l'exclusion de la religion de tous les autres. Les fonctions de l'église et de l'état sont très distinctes. L'état, ou le gouvernement, représente le pays; il le protége contre l'agression du dehors, contre le désordre au dedans. L'état doit donc être un et entier; il est l'affaire de tous. Mais l'église, c'est-à-dire la religion, est l'affaire de chacun.

L'église répond : Nous n'admettons pas cette séparation de l'église et de l'état. La loi n'est pas athée; l'état a une conscience; il est tenu d'appliquer sa conscience à la recherche de la vérité religieuse, et du moment où il adopte les doctrines de l'église établie, il est tenu de les enseigner, ou tout au moins de n'en pas enseigner d'autres. Autoriser l'enseignement des doctrines dissidentes dans les écoles de l'état, c'est reconnaître législativement le *dissent*. Dès ce moment, il n'y a plus d'église nationale.

L'église a d'autres argumens encore, des argumens constitutionnels. La reine, le jour de son couronnement, a juré de maintenir de tout son pouvoir la religion établie. Elle y est obligée non-seulement par sa conscience, mais aussi par contrat passé avec la nation. Les conseillers de la couronne, en se faisant les propagateurs de doctrines opposées à celles de l'église, manquent à la conscience et au serment de leur souveraine. « Et, disait l'évêque d'Exeter, ceci n'est point une interprétation forcée du serment royal; on ne peut y échapper par aucune subtilité... C'est une question très simple et très droite de fidélité ou d'infidélité à un engagement très direct et très intelligible. »

Ainsi donc, tant que la constitution anglaise restera ce qu'elle est, l'église aura pour elle la règle, et tout ce qui sera en dehors d'elle ne s'appuiera que sur l'exception. Le souverain s'appelle le chef de l'église, et a pour exergue *fidei defensor;* il tombe en forfaiture s'il change de religion. C'est la constitution elle-même qui repousse le principe de la séparation de l'église et de l'état; et le jour où l'on voudra établir en Angleterre l'égalité religieuse, il faudra commencer par émanciper la conscience de l'état.

JOHN LEMOINNE.

LETTRES

SUR LA SESSION.

SITUATION ET DEVOIRS DU PARLEMENT.

Au Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Depuis ma dernière lettre, monsieur, plusieurs évènemens ont marqué le cours de notre vie parlementaire : la loi des fonds secrets a été adoptée; la chambre des députés a rejeté successivement la loi du chemin de fer de la Teste, la proposition de M. Duvergier de Hauranne et celle de M. de Sade. Je me propose de rechercher la portée politique de ces différens votes et les devoirs qu'ils créent aux partis et aux hommes du parlement.

La discussion de la loi des fonds secrets a été féconde en surprises et en mécomptes. Elle a occupé trois journées, dont chacune a pris une physionomie distincte. La politique a eu sa trilogie, comme on dit à présent, et ce drame, pour n'être assaisonné ni de coups de poignards ni de poison, n'en a pas moins offert un curieux intérêt et vivement préoccupé les esprits. La scène se passait à la fois dans la salle des séances sous les yeux du public, et dans les couloirs sous la protection du huis-clos, et les incidens dérobés aux regards indiscrets de la presse n'étaient peut-être pas les moins piquans.

Je voudrais, sans trahir nos secrets intérieurs, vous retracer toutes ces péripéties. Si cette histoire rétrospective vous intéresse encore, suivez-moi par la pensée dans la chambre même, et reportons-nous à l'instant où s'ouvre la scène.

Presque tous les députés occupent leur poste : les malades ont quitté leur fauteuil; les blessés arrivent en boitant, les fonctionnaires ont obtenu un congé, ou plutôt un ordre de départ; les centres ont revu M. le marquis de Dalmatie, arraché par la piété filiale aux doux loisirs de la cour de Turin; on n'aperçoit presque aucun vide sur les bancs. La pairie occupe les places circulaires qu'une courtoise réciprocité lui a réservées dans notre enceinte. Le public se presse dans cette double rangée de tribunes, j'ai presque dit de loges, qui trahit notre besoin de représentation et de spectacle, et où la galanterie des questeurs assigne les premières places aux femmes, que nos voisins d'outre-Manche, moins chevaleresques, n'admettent pas même dans leur parlement.

Remarquez dans les diverses fractions les personnages considérables. M. de Lamartine a conservé, dans les régions neutres de l'extrême droite, le siége d'où on l'a vu, tour à tour adversaire ou défenseur des ministères, s'élancer à la tribune pour répandre sur l'assemblée les richesses de sa magnifique et capricieuse parole. MM. Dufaure et Passy, plus unis par les évènemens que par les opinions, semblent, non loin de M. de Lamartine, se concerter sur la lutte qui va s'engager. M. Berryer, assis à droite, auprès du banc des ministres, converse amicalement avec M. Villemain. Nous ne les entendons point; cependant je gage que nulle aigreur n'altère l'urbanité de leur spirituelle causerie. A l'autre extrémité, sur les bancs inférieurs de la gauche, M. Barrot semble contenir, par la gravité de son maintien et le calme de son attitude, les ardeurs parfois trop juvéniles de ses amis. M. Thiers, au centre gauche, captive ses voisins par la grace de sa conversation; les préoccupations des affaires et les soucis de la vie publique y disparaissent sous l'attrayante liberté d'un esprit toujours facile, piquant et aimable. A égale distance de M. Barrot et de M. Thiers, M. Dupin s'abandonne à sa verve caustique et la laisse éclater en bons mots; il compare le ministère, depuis l'adresse, à un lièvre atteint par le plomb du chasseur et qui n'a plus qu'à mourir dans le taillis. Au banc des ministres, M. Duchatel, le statisticien du cabinet, étudie et annote une liste de députés; M. Guizot, dont le génie appartient à la tribune et l'habileté pratique à la stratégie parlementaire, interrompt sa méditation pour prodiguer à ses amis les sourires et les poignées de main; il interroge d'un œil inquiet les bancs du centre, écrit aux absens, fait appeler ceux qui s'oublient dans les couloirs, et concerte avec ses lieutenans le plan de la bataille. Pendant ce temps, une agitation moins contenue règne dans la salle des conférences. Tout y révèle une situation critique; les députés ordinairement les plus solitaires se mêlent aux groupes et prennent part aux conversations; on s'interroge sur ses espérances, sur

ses craintes. On dresse des calculs statistiques; on s'épie, on se suit du regard; quelques visages rayonnans trahissent les promesses reçues; d'autres, consternés, révèlent les situations compromises; les opinions se mêlent, les alliances se dénouent, les antipathies s'effacent, au moins pour un instant; c'est un pêle-mêle général.

Le premier jour de la discussion a commencé; il est destiné à l'exposition. Il va nous faire connaître les combinaisons des partis, les chances de l'avenir, le lendemain qui suivrait la chute du ministère. Nous n'avons besoin d'écouter ni M. Ledru-Rollin, dont le discours est commandé par sa situation, et qui, par un étrange effet, irrite les centres en attaquant M. Molé, tandis qu'il les laisse indifférens aux coups qu'il porte à M. Guizot, ni M. de Gasparin qui, dès son premier début oratoire, a déployé, avec un talent réel, des opinions tellement vives et absolues, qu'on sait d'avance tout ce qu'il va dire. Mais voici venir M. Desmousseaux de Givré, et je suis bien trompé s'il ne force pas ses adversaires à se mettre sur le terrain de la défensive. Écoutez bien : il n'a pas prononcé trois phrases, et déjà M. Passy l'interrompt, M. Dufaure demande la parole. Les deux honorables membres jouent un rôle essentiel; après avoir soutenu le cabinet, ils s'en sont séparés, et cette position spéciale, jointe à la juste considération qui les entoure, les a fait considérer comme le lien naturel d'une administration nouvelle, qui réunirait les deux centres dans une combinaison commune. Leur langage va préparer le dénouement et commencer l'action; aussi la chambre tout entière se tait, attentive à leurs paroles. M. Passy est debout à son banc, et, sans autre préambule, se déclare impossible comme ministre, en raison de ses opinions sur le droit de visite. C'est une verte leçon donnée au cabinet, qui a conservé le pouvoir, bien qu'il partageât les mêmes opinions, mais elle le sert puissamment : aussi regardez M. Guizot, son visage radieux trahit une joie inattendue; le voilà, sans aucun effort, délivré d'un de ses plus dangereux concurrens. Cependant M. Dufaure va parler à son tour : chacun s'attend à une vigoureuse attaque contre le cabinet; l'opposition espère un appui, les dissidens du parti ministériel comptent sur une profession de foi politique qui pourra devenir le programme d'un cabinet nouveau et le drapeau de sa majorité. Vaine attente! M. Dufaure se prononce contre le cabinet, mais sa modération lui interdit d'expliquer ses dissentimens par les erreurs d'une politique qu'une longue indulgence l'autoriserait à juger avec sévérité. Il insiste avant tout sur le refus de la réforme électorale, dont il se déclare le partisan, et qu'il veut mettre à l'ordre du jour dès à présent, bien qu'il en ajourne l'application à trois ans. M. Guizot, en habile tacticien, le remplace à la tribune, abuse des ménagemens de l'honorable membre pour les traduire en approbations, développe sur la réforme et le progrès un de ces lieux communs qu'il sait si bien rajeunir par l'éclat du langage, et, malgré une vigoureuse réplique de M. Dufaure, laisse le parti conservateur convaincu qu'auprès de M. Passy démissionnaire, il ne trouvera qu'un inflexible ami de la réforme, qui approuve le

ministère tout en s'en séparant, et n'entrerait au pouvoir que pour inaugurer de dangereuses théories. Ainsi finit la première journée; l'exposition n'est pas complète; cependant le dénouement, s'il reste encore incertain, peut déjà se pressentir.

L'attaque contre le ministère doit occuper le lendemain; l'action va s'engager; tous les personnages sont en présence, et la scène promet un puissant intérêt. Reprenons notre poste. L'aspect général de l'assemblée a déjà subi un changement : l'assurance a reparu sur les bancs du centre; ceux de la gauche laissent percer un certain découragement. Cependant le débat, s'il est pressant, animé, s'il ne s'égare point, peut relever l'opposition et jeter de nouveau le trouble dans les rangs ministériels. Les premiers coups sont portés par M. de Tocqueville; mais dans son discours l'écrivain se montre bien plus que l'orateur, le publiciste que le lutteur politique. S'il fait réfléchir les esprits sérieux, il n'entraîne pas l'assemblée. Ce succès pourrait être réservé à M. de Lamartine; malheureusement, dès les premiers mots, il se place en dehors de la question qui se débat, et, dans une véhémente et hardie improvisation, il traduit toute la politique extérieure du gouvernement de juillet à la barre de l'assemblée, en finissant par cette audacieuse apostrophe : « Il faut que la France cesse d'être France, ou que vous cessiez de la gouverner! » Quel champ ouvert devant M. Guizot! M. Guizot doit une revanche à ses amis, car il n'a pas répondu au dernier discours de M. de Lamartine, à ce discours si brûlant qui a marqué son passage dans les rangs de l'opposition. M. Guizot se charge des deux réponses à la fois; il reprend tous les reproches accumulés par M. de Lamartine; généralisant la défense comme l'accusation, il se constitue le défenseur de la révolution de juillet, relève avec habileté les actes qui peuvent être défendus avec succès, et achève, au milieu des acclamations de la chambre, un de ses discours les mieux inspirés. De la question actuelle, pas un mot : il ne défend pas le cabinet du 29 octobre, il ne discute aucun des reproches qui le concernent directement, mais il a réfuté son adversaire et parlé éloquemment; en faut-il davantage à tant d'hommes qui ont plus d'imagination que de jugement, qui prennent le talent oratoire pour la logique, et placent les satisfactions de l'art au-dessus des froides raisons de la politique? L'action n'a donc pas été heureusement dirigée. Cependant tout n'est pas encore perdu; attendons le dénouement.

Il va s'accomplir dans la troisième journée; mais combien tout est changé! La salle est à moitié vide; on entre et on sort; les chefs des diverses nuances de l'opposition paraissent déconcertés; ils s'abordent et se quittent pour se reprendre bientôt; pendant long-temps la tribune laisse l'assemblée inattentive. Dans les couloirs, dans ces salles de marbre qui servent de succursales à celle des séances, de refuge aux parleurs et de théâtre aux intrigues, les députés se réunissent en groupe selon leur parti, et semblent se consulter sur la marche à suivre. Je crains bien que le désordre ne soit dans le camp des

assaillans, et que l'armée ne manque de direction et de discipline. Il est encore possible de remettre le feu aux batteries; mais où est le plan de la journée, où sont les généraux? Les huissiers ont annoncé que M. Billault est à la tribune, allons l'entendre; il n'a pas cédé au découragement général; toujours prêt, animé, incisif, il entend à merveille cette polémique qui n'oublie aucun sujet d'accusation, qui sait les grouper et en faire un corps. Il est chaleureux sans colère, complet sans prolixité, personnel sans injures. M. Duchâtel et M. Teste ont demandé la parole et se disposent à lui répondre; cependant à leur place se présente un de leurs amis, M. Janvier, esprit vif, preste et quelque peu mobile, qui a commencé par être du parti social avec M. de Lamartine, et qui appartient aujourd'hui au système du 29 octobre. Il a compris le péril et s'empresse de faire appel aux intérêts de parti, dernier, mais décisif argument des causes compromises. Les conservateurs iront-ils se décapiter en renversant M. Guizot? En quelles mains passera l'influence, s'ils la laissent échapper? A peine prend-il la défense du cabinet contre M. Billault, mais il a frappé juste et on l'a compris. Toutefois la question n'est pas encore résolue: on a parlé d'une scission dans le parti ministériel; si elle éclate au grand jour, le cabinet peut tomber. M. Billault avait sommé les dissidens de se produire, M. Janvier les désigne à son tour : on dit qu'un discours foudroyant doit partir de leur sein. L'occasion serait belle, et il est des fortunes politiques qui se perdent en laissant échapper leur quart d'heure. Tout homme public a le sien, dont parfois dépend sa destinée entière. Quoi qu'il en soit, le discours ne sera pas prononcé. Cependant l'opinion qu'il devait défendre ne restera pas sans organe. Un homme de cœur et de talent, à qui pèserait le silence, M. de Carné, vient exprimer les honorables scrupules qui le séparent de l'ancienne majorité, et qui lui font désirer une combinaison nouvelle. S'il suffisait de quelques mots pleins de sincérité et de conviction, il déciderait de la situation; mais cette protestation n'est que le cri d'une conscience inquiète et ne suffit point pour ramener les opinions ébranlées par les paroles des uns et le silence des autres. La victoire du ministère est désormais assurée. M. Lacrosse a présenté l'amendement qui porte en soi une déclaration formelle, de défiance, il le soutient avec vigueur et fermeté. M. Odilon Barrot fait entendre quelques mots empreints de ce caractère de loyauté et d'élévation qui lui appartient entre tous; le cabinet lui répond avec plus de confiance que d'à-propos; un appui inattendu lui est prêté par M. Mauguin, qui a déjà plus d'une fois surpris le public et la chambre par ses allures étranges, et qui se livre à une de ces boutades qu'un homme d'esprit peut se permettre partout ailleurs qu'à la tribune. Sans convaincre personne, il fournit des argumens à ceux qui veulent soutenir le ministère tout en le poursuivant de leurs plaintes et de leurs défiances, et la chambre passe au vote au milieu d'une grande confusion. Le ministère obtient une majorité de 45 voix, réduite à 40 par la constatation de trois erreurs matérielles, et la séance est levée.

Tel est le résumé fidèle de cette discussion parlementaire. Après cela, les

résultats s'expliquent d'eux-mêmes, et n'ont dû surprendre personne. Je ne veux point me donner le triste plaisir de rechercher les fautes commises; cependant je ne puis m'empêcher de faire ressortir une vérité qui n'est maintenant que trop démontrée: c'est que l'isolement n'est pas moins fatal aux individus que la division aux partis. Si tous les adversaires du cabinet avaient su s'entendre et convenir des conditions que chacun mettait à son concours, ou le combat n'eût pas été livré, faute de concert, ou il eût été couronné par le triomphe. La devise du peuple belge est une vérité vieille comme le monde; elle remonte au jour où trois hommes se sont rencontrés. Je sais bien qu'on crie à la coalition, et que le mot est devenu pour beaucoup de gens un sujet d'épouvante. Mais les minorités politiques n'ont-elles pas été de tout temps des coalitions, et les majorités n'obéissent-elles pas aussi à la même loi? Le ministère actuel, tout sympathique qu'il se dit, n'est-il pas composé d'élémens fort disparates? Je me rappelle encore que le garde-des-sceaux du 12 mai sollicitait l'appui du centre gauche en menaçant les dissidens, comme d'un grand malheur, du retour de M. Guizot, dont il est aujourd'hui le collègue; l'accession momentanée de MM. Dufaure et Passy au cabinet du 29 octobre était une véritable coalition, et dans le parti conservateur actuel se trouve bon nombre de membres qui diffèrent en beaucoup de points et ne sont unis que par un lien accidentel et passager.

De quels élémens d'ailleurs s'est composée la majorité? Il importe de se rendre un compte exact des forces qu'elle a données au ministère, et de celles qu'elle a laissées à ses adversaires politiques.

La majorité a été de 40 voix, c'est-à-dire que 20 voix passant à l'opposition suffisaient pour renverser le cabinet. Cette majorité, si précaire, s'est donnée à lui sans goût et sans amour; sans la direction prise par le débat, elle ne se serait certainement point formée. Si je pouvais vous présenter la liste des ennemis intimes du cabinet qui ne l'ont appuyé qu'à défaut d'un successeur connu, vous verriez toute la fragilité de la base sur laquelle repose l'édifice ministériel. Quelques voix sont venues de la gauche et de la droite, mais, à dire vrai, elles ont été peu nombreuses. C'est la fraction des centres connue pour craindre la politique de M. Guizot et pour désirer sa chute, qui, en votant encore pour lui, l'a soutenu et fait vivre. Du reste, jamais, depuis 1830, dans une question de confiance, aucun cabinet ne réunit une majorité moins nombreuse. En 1835, une réduction fut proposée sur les fonds secrets; le ministère obtint 58 voix de majorité; moins d'un an après, il était renversé. En 1838, sous le cabinet du 15 avril, 233 voix contre 184, majorité 49, rejetèrent une autre réduction proposée par M. Boudet; le ministère tombait aussi un an après. Enfin en 1840, une proposition semblable, faite par les ultrà-conservateurs contre le ministère du 1er mars, réunit 158 voix contre 261; la majorité fut donc de plus de 100 voix. Précédemment, dans des votes de confiance proposés par le parti ministériel, qui n'attendait pas alors que l'opposition prît l'offensive, les majorités avaient été également plus fortes que

celle qui a sauvé le cabinet. L'ordre du jour motivé proposé en 1831 par M. Ganneron obtenait 221 voix contre 136; celui qui fut discuté en 1834, 184 voix contre 117. La faible majorité que le cabinet vient de réunir lui est venue, à la suite de la discussion que j'ai retracée, dans les circonstances les plus favorables pour lui, et quand tous ceux qui hésitaient, qui n'avaient point de parti pris, pouvaient se couvrir de toute sorte de prétextes pour appuyer le cabinet, au moins jusqu'à nouvel ordre. L'opposition n'a dû attirer que des députés résolus, fermes dans leurs convictions, et qui n'abandonneront pas ses rangs; le ministère, au contraire, a profité des voix d'un grand nombre de députés qui se sont donnés à lui en désespoir de cause, sous la réserve la plus formelle de l'avenir, et sans même prendre la peine de dissimuler leur peu de sympathie.

Je ne veux pourtant pas contester le succès obtenu par M. Guizot; ce serait un vain et puéril effort. Il faut savoir avouer sa défaite, ne fût-ce que pour s'en relever et préparer le jour de la revanche. Je reconnais que M. Guizot s'est tiré avec bonheur de ce mauvais pas; cependant je ne saurais en faire exclusivement honneur à son habileté. Jusqu'ici, les évènemens l'ont servi encore mieux que son talent. Les élections générales condamnent sa politique, et la catastrophe du 13 juillet, en répandant le deuil et l'inquiétude dans toutes les ames, arrache une trève au patriotisme de ses rivaux. Le droit de visite l'expose à un péril imminent, et M. Dupin, en plaçant le débat au-dessus des têtes ministérielles, convie la chambre à un vote unanime. Enfin, dans ces derniers jours, le défaut d'accord de l'opposition, le désintéressement platonique de MM. Dufaure et Passy, la timidité de la fraction dissidente des centres, écartent encore une fois la foudre. Si je me plais à reconnaître l'éloquence de l'orateur, j'avoue que je ne mets pas sur le même rang le génie de l'homme d'état, et je ne crois pas que des avantages dont les causes lui sont si étrangères, soient de nature à le flatter beaucoup et à inquiéter ses adversaires.

Combien de temps le pouvoir restera-t-il entre ses mains? Je ne sais, et nul ne le pourrait dire. Le moindre incident imprévu peut le lui enlever; la confusion des hommes et des idées peut le lui laisser encore long-temps. Mais son autorité est plus nominale que réelle, et s'il possède temporairement une majorité politique, il n'a point une majorité de gouvernement et d'administration. On raconte qu'un député qui avait voté contre l'amendement de M. Lacrosse, s'approchant d'un ministre, lui dit : « Vous venez d'avoir ma boule, mais je vous la ferai payer cher dans les autres lois. » Ce mot est caractéristique. Beaucoup d'hommes soutiennent le cabinet contre une déclaration de défiance et se réservent de le contredire, de le combattre dans la plupart de ses propositions; plusieurs comptent ainsi mettre d'accord leur vote et le mandat qu'ils ont reçu par le concours de l'opposition; ils hésitent à renverser le cabinet, dans la crainte de donner lieu à un interrègne ministériel, et ils ne se feront pas scrupule de susciter mille difficultés dans les

affaires et d'embarrasser tous les services publics. D'autres ont appuyé le cabinet en haine des successeurs qu'on lui désignait, et n'entendent lui faire de concession sur aucun point; amis défians ou ennemis cachés, ils entraveront le pouvoir qu'ils appuient, et tiendront dans une étroite tutelle les mains qu'ils laissent en possession du gouvernement.

Le rejet de la loi qui demandait un prêt pour le chemin de fer de Bordeaux à la Teste a mis à nu cette situation fausse et dangereuse. Le ministère désirait soutenir une compagnie honorable, qui, entraînée par les calculs erronés des ponts et chaussées, et cédant à la première fièvre des chemins de fer, a fait des sacrifices qui dépassent ses forces; il voulait en même temps préserver la place de Bordeaux d'une crise financière dont elle est menacée par la ruine de cette entreprise. Je conviens que la loi proposée manquait de franchise et cachait un véritable don sous la forme d'un prêt. M. Combarel de Leyval ayant proposé de rétablir les situations respectives du trésor et de la compagnie de manière à obliger celle-ci au paiement des intérêts, le ministère avait encore eu le tort de combattre cette proposition; mais elle avait passé, malgré les efforts répétés de trois ministres, et la loi ainsi amendée répondait aux objections principales. Cependant elle a été rejetée; savez-vous par qui? Plus de soixante membres des centres ont contribué à ce rejet, qui n'a tenu qu'à deux voix. N'ont-ils pas prouvé ainsi qu'ils ne sont disposés à aucun sacrifice en faveur du cabinet, qu'ils lui refusent cette part de confiance sans laquelle aucun ministère ne peut administrer le pays?

Le pouvoir ainsi garrotté est incapable de toute grande mesure, dépourvu d'autorité sur les autres et de confiance en lui-même, privé de toute adhésion sympathique. Il tremble sans cesse devant la chambre; on l'a vu dans la loi sur le notariat, où M. Martin du Nord a changé deux ou trois fois d'avis sur la même question; on le verra dans toutes les lois considérables qui seront incessamment discutées. Cette impuissance apparaît surtout dans les relations extérieures. M. Guizot, et nous le déplorons, ne peut rien promettre, rien oser. Le souvenir du traité du 20 décembre arrête sans cesse sa plume et lui interdit de signer aucune convention. Quelques-uns voient en lui le garant de l'alliance anglaise : si cette alliance est destinée à demeurer stérile, si aucune transaction n'en doit sortir, je ne connais aucun ministre qui convienne davantage; mais si les relations amicales de deux grands peuples comportent des arrangemens mutuels, des efforts communs, des concessions réciproques et équivalentes, je n'en connais pas qui convienne moins.

Deux propositions qui sortaient des rangs de l'opposition ont été rejetées. Est-ce un succès pour le cabinet? s'est-il fortifié dans ce double débat? je ne puis le penser.

M. Duvergier de Hauranne, blessé dans ses habitudes de franchise par les mensonges qu'encourage l'urne du scrutin, a proposé, en rendant le vote public, de déconcerter les intrigues qui spéculent sur le secret. A la première impression, il n'avait, pour ainsi dire, trouvé que des approbateurs. Sa pro-

position plaisait surtout à un certain nombre de députés nouveaux, à qui une courte expérience des mœurs de la chambre avait permis d'apercevoir l'indignité de certains procédés, sans leur avoir encore démontré toutes les nécessités du vote secret. La proposition de M. Duvergier de Hauranne ne s'adressait à aucun parti plus spécialement qu'aux autres. Le cabinet était partagé; M. Guizot et M. Duchatel passaient pour lui être favorables; les autres ministres députés la repoussaient; de cette divergence résultait la neutralité du cabinet. Dans le débat, bien qu'en définitive l'opposition ait adhéré en assez grand nombre à la proposition, elle a compté des défenseurs et des adversaires dans tous les partis. M. Vivien l'a combattue longuement; après un débat peu approfondi, une majorité de quelque voix seulement a refusé la prise en considération. Évidemment, cette discussion s'est suivie sans aucune intervention du ministère : elle ne lui a ni donné ni retiré des forces; elle est restée en dehors de son action.

Je conviens que la proposition de M. de Sade se présentait sous un tout autre jour : le ministère peut, jusqu'à un certain point, se prévaloir du vote qui l'a rejetée. Cependant la discussion a laissé la chambre inattentive, distraite, froide. Les orateurs qui engagent un parti et entraînent l'assemblée se sont abstenus. M. de Lamartine, seul parmi eux, a pris part au débat, mais pour combattre la proposition. M. le ministre de l'intérieur n'a occupé la tribune que peu d'instans; M. Guizot a gardé le silence. La lutte n'a pas été sérieuse. Quelques-uns des moyens proposés contre la trop grande invasion des fonctionnaires dans la chambre ne pouvaient être adoptés sans entraîner une dissolution que personne ne souhaitait, et le débat se trouvait ainsi tronqué. Dans de telles circonstances, le cabinet devait avoir aisément bon marché de la proposition, et cependant ce n'est qu'après une épreuve douteuse et à vingt-six voix de majorité seulement qu'elle a été écartée.

La situation du ministère et de la chambre n'a donc pas sensiblement changé depuis le vote des fonds secrets, et c'est à ce point de vue qu'elle doit être envisagée. Si je ne me trompe, elle trace à l'opposition constitutionnelle des devoirs nouveaux, dont l'accomplissement réparerait bientôt une défaite amenée par des fautes de tactique et de conduite.

La première condition du succès est dans la persévérance; cette vertu, depuis quelques années, a fait presque toute la force du parti conservateur. Les hommes modérés qui touchent à ce parti, les conservateurs opposans ou dissidens, comme on voudra les appeler, doivent imiter cette persévérance. S'ils venaient à se décourager, tout serait bientôt perdu, et le triomphe de leur cause indéfiniment ajourné. Quels que soient les mécomptes de ces dernières circonstances, rien n'est désespéré; la majorité reste indécise, elle attend une impulsion et ne la donnera pas; elle est déjà presque embarrassée d'elle-même entre les fautes du pouvoir et les mécontentemens du pays. L'occasion est propice aux opinions intermédiaires qui n'adoptent point

la politique du cabinet. La victoire n'a pu être obtenue par les boules, il faut qu'elle le soit par les principes, et la chambre, qui ne s'est pas donnée à des noms propres, est toute prête à se ranger sous la bannière que déploierait devant elle une opposition constitutionnelle attachée à la révolution de juillet, amie de la liberté, loyale, ferme, disposée à résister aux ultras de toute couleur et de toute robe. Ce parti d'opposition modérée, contigu à la majorité actuelle, dont j'ai démontré la faiblesse numérique, présente une réunion notable d'hommes distingués, orateurs, administrateurs, financiers. Il renferme, j'ose le dire, plus d'élémens de force et d'influence que le parti ministériel. Je n'aime pas à citer des noms propres, mais personne ne pourrait contester l'autorité décisive qu'exerceraient sur la chambre, s'ils s'y consacraient, les hommes placés à la tête des diverses nuances de l'opposition conservatrice. Tous les élémens d'un parti de gouvernement s'y trouvent, ils ont seulement besoin d'être coordonnés, guidés, mis en mouvement. Ce doit être l'œuvre des chefs; il faut que l'opposition ait ses directeurs, ses ministres en quelque sorte, comme le parti ministériel. Voyez en Angleterre la conduite de l'opposition à toutes les époques. Sous le ministère whig, M. Peel n'avait-il pas déjà toute l'autorité d'un premier ministre? En ce moment, lord Palmerston, lord John Russell, n'ont pas abandonné la partie, et marchent à la tête de leurs amis politiques. Ces exemples sont décisifs. L'opposition constitutionnelle doit se considérer elle-même comme un gouvernement, et concerter ses efforts pour l'être réellement à son tour. Je crains que des habitudes fâcheuses n'y dominent souvent. Parmi ceux qui sont appelés, par leur talent ou leur position, à la diriger, les uns cèdent à un dégoût de toutes choses, naturel peut-être, mais condamnable; ils croient avoir payé leur dette, si, de loin en loin et dans de solennelles occasions, ils ont prononcé quelque harangue applaudie. Les autres font consister toute leur tâche à diriger contre le pouvoir qu'ils combattent des critiques incessantes et de violentes attaques. La chambre veut davantage, elle veut entendre souvent les voix qui exercent sur elle une autorité reconnue, et elle aimerait à profiter, en toute circonstance, des conseils de ses membres les plus éminens. Tout en comprenant une réserve nécessaire et l'ignorance inévitable de certains faits officiels, elle exige de ceux qui prétendent à l'honneur de la diriger des avis en même temps que des censures et des solutions en même temps que des critiques. Il est bien vrai que l'opposition ne gouverne point, et j'ai blâmé, dans la dernière crise, ceux qui demandaient leur programme aux députés désignés comme prétendans au pouvoir; mais chaque question a sa théorie, chaque affaire sa conclusion vraie : c'est de l'ensemble des opinions successivement émises dans les discussions, que se compose le système de chaque parti, et la chambre les prend pour base de sa confiance ou de son éloignement, de sa sympathie ou de ses répulsions.

En ce moment, les opinions, dans la chambre, sont mouvantes et mal as-

sises. Aucune direction n'y est encore acceptée, et celle du ministère ne subsiste qu'en vertu du droit de possession et jusqu'à ce qu'une main plus ferme et plus habile se soit saisie des rênes. C'est le moment pour les hommes politiques d'exposer au grand jour de la discussion leurs vues et leurs pensées. La place est libre et appartient au plus digne : un parti qui saurait la prendre commencerait par inaugurer ses principes et ne manquerait pas d'être bientôt appelé à les appliquer lui-même.

Les réformes politiques, dont l'opposition de gauche se préoccupe presque exclusivement, ne me paraissent point, je l'avoue, devoir tenir la première place dans cette nouvelle phase parlementaire. D'abord, celles qui ont le plus occupé les dernières années sont ajournées. La question des fonctionnaires publics ne peut plus être agitée que dans la prochaine session. L'avénement à l'électorat de la seconde liste du jury est, d'un commun accord, remis à la dernière période de cette législature. Les lois de septembre pourraient, il est vrai, recevoir dès à présent des modifications qui calmeraient certains scrupules constitutionnels, d'autant plus respectables à mes yeux, que je les partage. Les actes du ministère ont soulevé, à l'occasion de la loi du jury et de celle des annonces judiciaires, des difficultés sérieuses. Je conçois que ces graves objets excitent la sollicitude d'une grande partie de l'opposition; mais je ne suis pas bien convaincu que celle du pays soit éveillée au même degré. La liberté a fait en 1830 de grandes conquêtes : le pays s'en réjouit et se garde bien, comme on le prétend, de les croire plus fortes que ses mœurs; mais il n'éprouve pas le besoin actuel d'innovations profondes. En agitant trop vivement le drapeau de la réforme, l'opposition court d'elle-même et comme de gaieté de cœur à d'inévitables échecs. L'état des esprits, l'indifférence des opinions, la mollesse des caractères, tout lui fait obstacle. Dans la lutte parlementaire, la plus habile tactique est de laisser agir un cabinet que sa position de gouvernement oblige sans cesse à se découvrir, et de lui livrer combat sur toutes celles de ses mesures qui ont été mal dirigées. L'opposition observe, attend, et ne frappe ses coups que quand elle voit les intérêts du pays compromis. C'est un rôle commode, une position retranchée qui peut être inexpugnable. Est-il sage de la quitter pour prendre une initiative toujours périlleuse? Ce n'est pas d'ailleurs en renouvelant sans cesse des débats épuisés, c'est en se mettant franchement sur le terrain des faits, en discutant pas à pas toutes les questions politiques ou d'intérêts matériels, qu'un parti peut exercer une salutaire influence sur les destinées du pays.

Je voudrais qu'avec toutes ses forces, l'éloquence de ses orateurs, la science de ses publicistes, l'expérience de ses hommes d'affaires, l'opposition conservatrice s'emparât de toutes les discussions qui vont s'ouvrir. Le nom, la grandeur, la fortune de la France, y seront incessamment en cause : les questions les plus vitales s'agiteront à l'occasion de projets de lois dont le titre modeste est loin de révéler toute l'importance. Je ne veux pas me livrer à une énumération sans intérêt; mais je demande quel plus noble mandat que celui d'une opposition

appelée à intervenir dans la diplomatie pour la préserver des faiblesses et des mécomptes, dans la constitution de la force publique pour organiser l'armée et la flotte, dans les grands travaux pour assigner une juste part à l'état et à l'industrie privée, dans les finances pour y rétablir l'ordre et l'équilibre, dans toutes les branches du gouvernement pour assurer le règne des saines doctrines et des bons principes. Le ministère a planté le drapeau français dans de lointaines possessions, quels sont ses projets et ses vues? L'Afrique, depuis treize années, est conduite sans plan arrêté, au jour le jour. Chaque année, elle est arrosée du sang de nos enfans et engloutit des sommes immenses; quel système y veut-on faire prévaloir? Voilà ce que l'opposition doit demander sans cesse au gouvernement, les travaux dont elle doit se préoccuper, les sujets par lesquels elle parviendra à gagner la confiance publique. Les chefs que chaque fraction du parti constitutionnel aime à suivre n'hésiteront pas sans doute à donner l'impulsion, et ceux que le découragement serait prêt à saisir sentiront qu'ils se doivent à leurs amis, et que l'autorité politique ne se mesure pas seulement au talent, mais encore aux services rendus et à l'activité des efforts.

C'est à ce prix seulement que nous parviendrons à fonder en France le gouvernement parlementaire, car jusqu'ici, je ne crains pas de le dire, nous ne le possédons pas. Je ne veux pas, en exprimant cette opinion, faire revivre la discussion qui s'engagea, il y a plusieurs années, sur les attributions respectives de la couronne et des deux chambres. Le jour où la chambre des députés saura exercer son pouvoir et se livrera sérieusement à la pratique du régime constitutionnel, ces débats d'attributions disparaîtront, et la question sera jugée.

L'Angleterre jouit du gouvernement parlementaire : voyez-le fonctionner dans ses assemblées politiques; entrez dans son parlement. Là, point de vaines représentations, point de sacrifice à l'éclat théâtral. Ces hommes sérieux et calmes qui discutent entre eux, simplement, sans emphase, se livrent à un travail réel et cherchent avant tout les résultats et le but pratiques. La session s'ouvre : la couronne a parlé; dès le lendemain, les lords et les communes sont en mesure de lui répondre. Aussitôt après, ils entrent en plein dans les affaires; les questions se succèdent et sont discutées sans de longs délais. Chaque membre exerce une initiative qui n'est contestée par personne; tous les grands intérêts du pays sont étudiés, débattus, approfondis. Affaires étrangères et intérieures, guerre et diplomatie, expéditions navales, colonies, impôts, commerce, industrie, tout subit cet examen qui ne se repose jamais et n'oublie aucun détail. Sur chaque objet, les ministres s'expliquent, exposent leurs idées, racontent leurs actes, produisent les documens demandés. Si le parlement éprouve un doute et veut s'éclairer, il ordonne une enquête; s'il trouve un principe utile qui soit méconnu et doive être proclamé, il le publie à la face du pays dans une résolution et le place solennellement dans le code politique de la nation. Le gouvernement dispose d'une majorité qui

le suit et ne l'entrave point. L'opposition, patiente, laborieuse, éclairée, observe avec sollicitude la marche du gouvernement, ne lui pardonne aucune faute, ne lui épargne aucune censure; affranchie des entraves de la forme, elle pose, quand et comme il lui plaît, les questions de cabinet. Parfois le parti radical demande des réformes politiques, un jour le scrutin secret dans les élections, un autre jour les parlemens annuels; l'opposition entière recherche avec un soin constant l'amélioration de toutes les lois, mais elle ne considère pas les propositions de réforme comme sa tâche principale et exclusive; elle sent et prouve qu'elle est incessamment elle-même une partie du gouvernement, qu'elle influe sur sa marche, et que son premier devoir est d'intervenir dans les actes de chaque jour, de contrôler toutes les affaires publiques, de se montrer plus habile à les diriger que le ministère, et de ressaisir un jour le pouvoir, non par la violence et la menace, mais par le droit du talent et l'autorité de la confiance publique. Le parlement du royaume-uni est le patron de tous les intérêts, le guide de l'opinion, le gouvernail de l'état; tout pouvoir remonte jusqu'à lui et en redescend; toute influence s'efface devant la sienne; son autorité est absolue, ne souffre aucun contrôle et s'exerce constamment pour le développement de la grandeur nationale, l'accroissement de la prospérité publique, et la gloire du nom anglais. La nation le comprend : elle aime et respecte le chef de l'état, elle ne refuse jamais de lui attribuer, dans ses actions de grace, l'honneur des succès obtenus par son gouvernement; mais le plus humble des citoyens sait que le parlement est le maître souverain, et depuis le premier lord de la trésorerie jusqu'au dernier matelot naviguant dans des mers lointaines, tout Anglais se confie à cette direction suprême et se sent fier de vivre sous une forme de gouvernement qui a porté si haut la splendeur de sa nation.

En empruntant à l'Angleterre ses formes constitutionnelles, nous lui avons laissé cette simplicité pratique qui tient à la fois à son génie propre et à sa longue expérience. Nous convions le public à nos débats comme aux jeux du théâtre; en toute occasion, l'effet dramatique passe avant l'utilité réelle; nos orateurs sont réduits à se draper sur une tribune dont le marbre solennel semble exclure le langage positif, condamner les discussions d'affaires et provoquer la forme oratoire, si secondaire dans les débats d'une politique sensée. Le souvenir des excès révolutionnaires a fait adopter et maintient une foule de règles destinées à entraver les rouages, et à contenir et modérer le mouvement des esprits. Toute motion est interdite, toute déclaration de principes suspecte, toute enquête redoutée. Chaque question, nécessairement renvoyée devant une commission, y subit d'interminables lenteurs; la réponse au discours de la couronne n'est discutée chaque année, au début de la session, qu'après de mortels retards. Plusieurs mois s'écoulent avant que le travail politique ait commencé. Le parlement anglais, convoqué six semaines plus tard, a déjà résolu dix motions, discuté vingt lois et adopté les plus importantes mesures, quand l'absence de sujets préparés pour la dis-

cussion tient encore la chambre des députés dans une pénible et fatigante oisiveté. Tout concourt à prolonger les sessions et à écarter ainsi du parlement beaucoup d'hommes qui y apporteraient des lumières, de l'autorité, de la considération, et qui ne peuvent point, chaque année, consacrer six ou sept mois aux affaires publiques. Le seul examen du budget, soumis depuis 1814 à tant de critiques, de réformes, de réductions, de suppressions, absorbe pendant trois ou quatre mois une commission nombreuse qui reprend chaque année, avec un courage digne d'un emploi plus utile, la discussion de questions épuisées, l'alignement de chiffres connus et vérifiés, la réfutation de systèmes ruinés, et retarde souvent, par la longueur de ce travail de Pénélope, la clôture de la session, subordonnée par nos usages au vote du budget. Les commissions pourraient être nommées par l'assemblée entière et puiseraient à cette source plus d'autorité et d'ascendant; malheureusement jamais la chambre n'use de ce droit : elle s'en rapporte toujours aux bureaux, composés par le hasard, et dans le sein desquels prévalent les rivalités personnelles et les petites intrigues. La commission d'intérêt local, chargée de toutes les propositions relatives aux départemens et aux communes, pourrait agir comme un conseil d'état et exercer sur l'administration le plus utile contrôle; mais, après l'avoir composée de députés nouveaux ou peu influens, la chambre trouve bon qu'elle se borne à un enregistrement passif et dépourvu d'ensemble.

Les affaires extérieures sont soigneusement dérobées à l'examen du parlement, aussi bien après la conclusion, ce qui est un tort, que pendant qu'elles se traitent, ce qui est nécessaire. Les documens diplomatiques restent enfouis dans les archives de l'état, et ceux qui veulent étudier notre politique étrangère ne peuvent la suivre que dans les recueils officiels publiés chaque année par le gouvernement anglais. L'indifférence des députés encourage ce mystère; si, par aventure, quelques pièces rares sont communiquées deux jours avant une discussion, on craint de les faire imprimer, et à peine quelques membres iront-ils les consulter. Certaines matières sont l'objet de publications détaillées et complètes; combien les étudient? Aucune impulsion générale et supérieure n'est donnée au gouvernement par la chambre; aussi, les habitudes de critique et de résistance y remplacent la solidarité et la confiance qui naîtraient d'une immixtion plus réelle dans les affaires, et la chambre, avec le rôle qu'elle a pris, est plus souvent une entrave qu'un secours, une gêne qu'un appui. Les ministres, au lieu de lui emprunter leur force, ne voient en elle qu'une surveillante incommode dont il faut à tout prix éluder l'action et tromper les regards. Ils lui livrent l'administration en échange de l'autorité politique dont elle se dépouille. Les citoyens ont appris que toute affaire privée, place, récompense, concession, entreprise, est subordonnée à l'appui d'un député. L'influence du député est donc souvent illimitée, mais la chambre, dans son ensemble comme pouvoir politique, comme clé de voûte, n'a pas dans l'estime et la confiance du pays le rang qui lui appartient;

elle ne montre point la persévérance, les lumières, la jalouse préoccupation de ses droits, qui ne permettraient à personne de douter de sa force. C'est en ce sens que le gouvernement parlementaire ne me paraît pas avoir encore reçu chez nous ses lettres de grande naturalisation. Je sais quels obstacles tiennent aux mœurs et aux préjugés; j'avoue que la démocratie, en appelant dans le monde politique des hommes nouveaux et souvent inexpérimentés, est condamnée à faire leur apprentissage; la fondation d'une forme de gouvernement qui réclame le concours de tous, son incorporation, si je puis ainsi dire, avec le pays, ne peut être l'œuvre d'un jour. Il y faut de longs efforts et un courage qui ne se rebute point; mais c'est à ce but que doivent tendre avant tout les vrais amis de nos institutions et les partisans sincères du gouvernement de juillet. Je voudrais qu'il nous fût donné de l'atteindre, et si, dans l'état actuel de la chambre, des hommes de cœur se réunissaient pour rendre la vie au régime parlementaire, pour le faire fleurir en France, pour lui donner les développemens qu'il a pris en d'autres lieux, ils auraient bien mérité du pays. Ce sont là des efforts que nous préférerions à l'élan de certains réformateurs, esprits plus brillans que solides, plus aventureux que politiques.

Un Député.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1843.

La partie politique de la session peut être regardée comme terminée, et, à moins de circonstances imprévues, l'enquête électorale seule soulèvera désormais des débats irritans. La chambre est fort étonnée du calme profond dans lequel sont soudainement tombés les partis, et le ministère lui-même partage assurément l'étonnement universel, quelque satisfaction qu'il éprouve d'une situation aussi peu prévue il y a deux mois. Il est facile pourtant de l'expliquer, et, tout en trouvant très légitime que le cabinet s'en applaudisse, nous ne croyons pas qu'il doive y puiser une sécurité bien complète.

Aucune grande question n'était posée lorsque la nouvelle législature s'est réunie. La politique générale était acceptée par les uns comme bonne en soi, par les autres comme nécessaire, et l'on savait que l'empire des circonstances et des faits accomplis interdisait toute espérance de la modifier d'une manière notable. Les engagemens électoraux avaient été pris contre les personnes plutôt que contre les choses, et les hommes les plus entraînés d'ordinaire vers les innovations, s'inclinant sous la puissance irrésistible des faits, n'aspiraient qu'à un système de transition qui ne rompît pas violemment avec le passé. Jamais l'opposition n'avait été plus modérée dans ses prétentions, moins passionnée dans ses allures, plus disposée à se montrer gouvernementale. Jamais non plus elle n'avait présenté une telle force numérique au début d'une campagne législative, puisque dans la question d'enquête et dans l'amendement de Syrie elle avait formé la majorité, et qu'aux fonds secrets, après la démission de toute candidature ministérielle donnée par MM. Dufaure et Passy, elle montait encore au chiffre de 200 voix. C'étaient là de grands élémens de succès, et, à juger par analogie, il était naturel de prévoir son prochain triomphe. Mais, pour une opposition

****

aussi calme, aussi résignée et aussi prudente, pour un parti qui aspirait moins à changer le système général du gouvernement qu'à lui donner des instrumens nouveaux, la première condition du succès était d'avoir un ministère tout prêt, et de rassurer tous les intérêts contre les incertitudes du lendemain. Nul doute que, si l'opposition avait été en mesure de garantir l'adhésion de quelques hommes considérables à une combinaison nouvelle, une crise ministérielle ne se fût ouverte au début même de la session; nul doute qu'elle ne devienne encore imminente le jour où l'on verrait le pouvoir hautement réclamé par les hommes qui, depuis trois mois, ont paru plus jaloux de l'arracher à leurs adversaires que de s'en emparer pour eux-mêmes. Le gouvernement représentatif est un gouvernement de sincérité dans lequel l'ambition n'est légitime qu'à condition d'être publiquement avouée. Le pouvoir est un but qu'il faut constamment poursuivre dans la défaite comme dans la victoire, et l'on n'est chef de parti qu'à la condition d'accepter, avec une même égalité d'esprit, l'une et l'autre alternative.

Les hésitations que les candidats au ministère ont éprouvées à l'approche de la crise, les répugnances de ceux-ci pour le pouvoir lui-même, de ceux-là pour des alliances rendues nécessaires, le silence prolongé de M. le comte Molé à la chambre des pairs, et de M. Thiers à la chambre des députés, telles sont donc les causes véritables de la position actuelle. Le cabinet est trop éclairé pour méconnaître ce qu'il doit à l'attitude de ses adversaires et pour attribuer à ses propres efforts une victoire qu'ils ont laissé échapper de leurs mains, faute de la désirer assez vivement ou de s'entendre pour la conquérir. Il n'en profite pas moins, et c'est son droit, des avantages qui lui ont été si gratuitement abandonnés, et il n'est pas impossible qu'avec de l'habileté et du bonheur le ministère ne finisse par changer en un triomphe durable une trêve qui s'est sans doute prolongée fort au-delà de ses espérances et de son attente.

La chambre a cru devoir repousser la proposition de M. Duvergier de Hauranne, tendant à substituer au vote secret le vote par voie de division. Nous le regrettons sincèrement, sans nous dissimuler la gravité des objections présentées avec tant d'autorité par M. Vivien. L'inconvénient du vote public consiste à mettre les faibles à la merci de la force, soit que celle-ci appartienne au gouvernement ou à l'opinion extérieure; à les livrer aujourd'hui aux excitations du pouvoir, demain aux menaces de la place publique. Mais les inconvéniens du vote secret ne sont-ils pas plus graves encore et d'une nature plus permanente? Ce mode ne corrompt-il pas les mœurs publiques à leur source, et cette session n'a-t-elle pas offert à cet égard, dans le sein même des deux chambres, des exemples déplorables? Lorsque de toutes les nations constitutionnelles des deux mondes la France seule est contrainte d'abriter sa liberté législative sous le manteau du scrutin secret, n'y a-t-il pas dans cette exception quelque chose qui doit peser à l'honneur national? Si la chambre a repoussé la proposition malgré l'adhésion personnelle de M. Guizot, l'imposante minorité qui l'a accueillie est le gage d'un

succès prochain et assuré. On sait assez que la persévérance ne manque pas plus que le talent à son honorable auteur.

La proposition de M. de Sade a rencontré un accueil moins favorable, et il en devait être ainsi. Les questions que soulève la présence des fonctionnaires publics dans le parlement présentent, en effet, un double péril : ou les réformes proposées atteignent un très petit nombre d'intérêts particuliers, et alors elles sont stériles, ou elles menacent l'administration tout entière et les principes même de la législature, et alors elles sont souverainement dangereuses. L'interdiction faite aux députés de suivre le cours régulier et légitime d'une carrière antérieurement commencée ne peut avoir pour effet que d'enlever à la représentation nationale un personnel accoutumé au maniement des affaires publiques, pour le remplacer par des hommes systématiquement hostiles au pouvoir, ou qui se croient, dans leur confiance, appelés à conquérir de haute lutte une de ces positions dites politiques, qu'on prend grand soin d'excepter dans toutes les propositions soumises à la chambre, et qui n'avaient jamais été aussi nombreuses que dans celle de l'honorable M. de Sade.

Le système des incompatibilités atteint moins directement et la carrière des fonctionnaires, et l'économie générale de l'administration. Il est à croire que, si la loi électorale de 1831 était à refaire, l'intérêt du service déterminerait à ajouter quelques catégories de fonctions publiques à celles que cette loi atteint aujourd'hui. Mais cet intérêt est-il de nature à légitimer, de la part de la chambre, une tentative dont le moindre inconvénient est d'inquiéter de nombreuses existences ? Nous ne le pensons pas, et nous comprenons qu'à la suite d'un débat sans chaleur et sans portée, elle ait refusé de s'engager par une prise en considération. Il ne pouvait d'ailleurs être question, au début d'une législature, de l'application actuelle du principe des incompatibilités, puisque cette application rendrait une dissolution nécessaire. C'était donc un engagement purement théorique qu'on réclamait de la chambre, c'était enfin une idée qui se liait plus ou moins dans l'opinion publique à celle d'une fin prochaine. L'assemblée a reculé devant la répugnance qu'éprouvent certaines gens à faire leur testament, quoique cet acte ne soit pas de nature à avancer l'instant de la mort, et puisse se rédiger en pleine santé.

Dans cette discussion, où l'on n'a trouvé de part et d'autre que des redites, M. de Lamartine a fait un pas de plus dans l'éclatante et dangereuse carrière où il s'est si audacieusement engagé. La fièvre de réformes dont l'illustre orateur paraît dévoré formait le contraste le plus curieux avec la froideur de l'opposition, et l'indifférence de la gauche, pour laquelle sa parole et son programme étaient un double embarras. M. de Lamartine, dont on se dissimulerait en vain la puissance croissante au dehors, a renoncé à toute action dans la chambre; c'est une comète ardente qui vient illuminer tour à tour les points divers de l'horizon, et dont les rapides évolutions sont destinées à

déconcerter M. Arago bien plus encore que l'astre errant par lequel il a été tout récemment surpris dans la quiétude de l'Observatoire.

Il n'est pas à croire que l'opposition engage de nouveau le combat sur aucune proposition introduite par voie d'initiative particulière. Nous ne voyons pas quelle question serait de nature à dominer l'impatience bien légitime qu'éprouve l'assemblée d'entrer enfin dans les affaires positives et de hâter le terme de ses travaux. Peut-être cependant peut-on s'étonner que personne n'ait essayé de réveiller les vieilles sympathies de la chambre pour la conversion de la rente. Il est étrange qu'une législature nouvelle trace son programme sans qu'une seule allusion soit faite à une question qui suffisait en d'autres temps pour renverser les cabinets. Si l'état présent du trésor et les surcharges chaque jour multipliées qu'on fait supporter à la dette flottante interdisent une opération immédiate sur la masse de nos rentes 5 pour 100, peut-être eût-il été habile à l'opposition de faire proclamer au moins le principe de la conversion par la prise en considération d'une proposition sur cette matière. Ne pas prononcer le mot de conversion, c'est paraître y renoncer pour l'avenir comme pour le présent, c'est laisser croire que, dans ce pays d'engouement et de légèreté, il suffit de faire durer les questions pour les user. Nous lisions l'autre jour dans un journal anglais qu'il en serait certainement du droit de visite comme de la conversion des rentes, et que cette machine de guerre n'en avait plus pour une année. Rien n'est moins exact assurément, mais on comprend que l'Europe puisse s'y tromper.

Nous ne conseillons pas au ministère de se reposer sur cette prétendue similitude, car il ne tarderait pas à en porter la peine. S'il a une chance vraiment sérieuse de durée, s'il peut un jour rattacher à sa fortune les hommes qui ne lui prêtent qu'un concours provisoire et les conservateurs qui ont cru devoir le lui refuser pour cette année, c'est en terminant d'une manière digne et nationale la grande question qui sépare aujourd'hui la France de l'Angleterre. La solution de cette difficulté internationale aurait pour la consolidation du cabinet une portée incalculable. Que M. le ministre des affaires étrangères obtienne de la confiance de la Grande-Bretagne un traité analogue au traité américain, qu'il satisfasse au vœu des chambres, auquel il a déclaré s'associer, il s'assurera ainsi un avenir durable, et l'Angleterre elle-même, par une réparation donnée à propos, retrouvera tous les profits d'une alliance aujourd'hui précaire et contestée. L'habile modération qui signale les débats du parlement britannique depuis l'ouverture de la session, et la cessation parmi nous d'une polémique irritante, laissent peut-être quelque espérance d'arriver à ce résultat.

Nous ne supposons pas cependant que M. Guizot soit tenté d'acheter cette importante concession au prix du traité de commerce sur lequel certains journaux publient des renseignemens que nous aimons à croire controuvés. Le cabinet sait trop bien qu'il ne résisterait point à la signature d'une telle convention; il n'ignore pas que des assurances toutes personnelles, en ad-

mettant qu'elles existent, n'engagent jamais un ministère tant qu'ils ne les a pas sanctionnées en conseil, et l'on sait fort bien qu'un pouvoir ne peut jamais être contraint à un suicide gratuit. Un traité sur les bases de celui de M. de Vergennes est plus impossible aujourd'hui qu'avant la révolution, car les intérêts qu'il compromet sont mille fois plus puissans et plus impérieux qu'à cette époque. Si la conclusion des conventions commerciales est une œuvre difficile dans tous les temps, combien ne l'est-elle pas davantage encore dans le nôtre! La bourgeoisie a ses lois céréales comme l'aristocratie terrienne, et celles-ci se résolvent en tarifs protecteurs pour ne pas dire prohibitifs. Protéger le travail industriel par des lois analogues à celles qui, en Angleterre, protègent le sol, voilà toute l'économie politique du gouvernement des classes moyennes. Leur plus grand ennemi est assurément Adam Smith, et rien n'était moins sérieux, il faut bien le reconnaître, que la liaison que des esprits élevés, mais peu pratiques, s'efforcèrent sous la restauration d'établir entre la liberté industrielle et la liberté politique.

La liberté du commerce se restreint dans toutes les sociétés européennes à mesure que s'y développent des influences analogues à celles qui dominent la nôtre. La Russie fonde son industrie naissante sur une protection qui rend ses frontières inabordables; l'Allemagne libérale s'unit et se resserre pour résister à la concurrence anglaise; l'Espagne et le Portugal confondent la cause de la production indigène avec celle de l'indépendance nationale. En France, il y a de l'exagération dans la plupart de ces appréhensions et un égoïsme odieux dans plusieurs de ces exigences : personne n'en est à coup sûr plus convaincu que nous; mais personne n'est aussi plus persuadé que notre cabinet, contraint à gouverner pour vivre, au lieu de vivre pour gouverner, ne s'exposera pas à engager une lutte terrible avec les nombreux intérêts liés du nord et de l'est, à Paris et dans la plupart de nos départemens, au sort de la quincaillerie, de la verrerie, des tissus de laine, et autres industries accessoires qu'on présente comme menacées. En vain, pour paralyser ces résistances, compterait-on sur la chaleureuse adhésion des ports de mer. Ceux-ci n'auront jamais qu'un intérêt des plus limités dans la conclusion d'un traité avec l'Angleterre. Il en est de même de la culture vignicole, qui ne prendra pas fort au sérieux le débouché ouvert à ses vins dans les trois royaumes. Personne n'ignore, en effet, que d'autres habitudes sont prises et enracinées dans toutes les classes de la population britannique; chacun sait que les vins de France resteront toujours au-delà de la Manche, comme en Suède et en Danemark, un objet de luxe exceptionnel, et que le Portugal, que cette concurrence menacerait dans les sources mêmes de son existence, se résignera à tout pour la rendre illusoire. On dit d'ailleurs que le traité si long-temps refusé par le cabinet de Lisbonne est sur le point d'être signé, et qu'il concède aux vins de ce pays un grand abaissement des droits à l'importation. C'est un moyen d'annuler pour ainsi dire à l'avance la concession analogue qui nous serait faite.

Nous désirons sincèrement nous tromper, mais nous tenons la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre pour une œuvre à bien dire impossible en présence des exigences parlementaires et dans l'état actuel de l'opinion. L'expérience du traité du 20 décembre a trop profité à tout le monde pour qu'on se soit légèrement engagé dans une telle affaire; aussi croyons-nous fermement qu'après de longues et stériles négociations, sir Robert Peel se trouvera dans le cas de déclarer au parlement que ses espérances ont été déçues, et que la France s'est obstinément refusée à ouvrir son marché aux innombrables produits de Leeds, de Sheffield et de Birmingham. L'Angleterre n'aura-t-elle pas la Chine pour se consoler?

Une phrase prononcée par M. le ministre des affaires étrangères, dans la discussion des fonds secrets à la chambre des pairs, a donné lieu à des commentaires qui ne sont pas sans importance. En exposant l'état de nos rapports avec l'Espagne, M. Guizot a donné à entendre qu'un arrangement pourrait non-seulement lever les difficultés commerciales que nous éprouvons en ce pays, mais encore celles que nous suscitent dans la Péninsule les intérêts de l'Angleterre. On a conclu de ces paroles prononcées avec toute la réserve imposée à un ministre, que le cabinet français songeait à lier en Espagne nos négociations commerciales avec celles que poursuit depuis si long-temps la Grande-Bretagne, et que la France serait disposée à donner la main à l'Angleterre pour parvenir à la conclusion d'un traité de commerce.

C'est là une interprétation à laquelle nous nous refusons absolument, et qui est, nous le croyons, loin de la pensée du cabinet. Il ne peut ignorer que cette tentative a été faite plus d'une fois par le ministère anglais sous la restauration et sous le gouvernement actuel, et qu'elle a été constamment repoussée. Il est évident, en effet, que l'association n'est pas acceptable sur ce terrain, puisque nous ne serions pas en mesure de profiter pour nous-mêmes de l'abaissement des tarifs espagnols, et de lutter à armes égales avec l'Angleterre pour l'approvisionnement du marché de la Péninsule. D'ailleurs la France ne réclame pas le droit de ruiner et d'affaiblir l'Espagne, de compte à demi avec personne: son grand, son seul intérêt, c'est que ce pays reste puissant et fort, c'est que son industrie se développe comme sa liberté et son génie natif; l'intérêt de la France, c'est que l'Espagne ait un commerce, une marine, de la richesse intérieure et des institutions régulières, c'est que la main de plomb d'un nouveau Méthuen ne s'étende pas sur ces fécondes provinces pour tarir les germes de leur prospérité future. Dans la Péninsule, notre désintéressement seul fait notre force: nous devons rester les gardiens jaloux de sa grandeur et de sa nationalité, contre les autres aussi bien que contre nous-mêmes. M. Guizot a développé cette pensée avec un talent trop élevé en traitant le côté politique de cette question, pour que nous puissions redouter de le voir accueillir des ouvertures dont le but ne saurait échapper à personne. La conclusion du *traité des cotons,* refusée depuis quinze ans par le patriotisme espagnol aux insistances du cabinet anglais, serait, sous

quelque forme qu'elle dût se produire, l'une des causes les plus graves qui pût atteindre l'influence française en Europe.

L'occupation des îles de la Société a été accueillie avec faveur par l'opinion publique. C'est une fiche de consolation pour la prise de possession de la Nouvelle-Zélande au nom de l'Angleterre, peut-être même est-ce une transaction dans une négociation sur laquelle l'attention de la chambre n'a pas été encore appelée d'une manière sérieuse. Contraint, depuis quelques années, de se montrer souvent dans l'Océanie pour venger les injures essuyées par nos nationaux, le pavillon français n'avait aucun point de relâche dans ces vastes mers. Les deux archipels des Marquises et de la Société lui en assurent, particulièrement aux îles de Taïti et d'Eiméo, renommées par leurs bons mouillages. Des intérêts commerciaux qui ne sont pas sans quelque importance, des intérêts religieux qui en ont une bien grande aussi, se lient à cette occupation successive de deux groupes, dont la possession pourrait amener plus tard l'établissement de l'influence prédominante, si ce n'est de la souveraineté de la France aux îles Sandwich. La chambre sera, sous peu de jours, appelée, par un projet de loi et une demande de crédit, à se prononcer sur le sort de ces nouvelles possessions. Sa prudence et celle du gouvernement sauront mesurer les sacrifices pécuniaires à l'importance véritable de ces colonies lointaines, où personne ne peut songer à fonder des établissemens coûteux, que nous serions dans l'impossibilité de défendre en cas de guerre maritime. Ce débat aura de la portée, et le pays le suivra avec un vif intérêt. Il est temps de sortir de nos misères intérieures et d'embrasser d'une vue plus large des questions qui touchent à l'influence morale de la France dans le monde et au sort même de l'humanité.

Les explications échangées à cet égard au parlement, sur l'interpellation de lord Lansdowne, ont été inspirées par l'esprit le plus élevé, et sont un nouveau témoignage des efforts persévérans tentés en Angleterre pour calmer nos justes susceptibilités. La France accepte ces procédés courtois à titre de réparations pour une blessure qui saigne encore, mais elle s'indignerait s'il fallait y voir un calcul pour arriver à une concession prochaine et onéreuse. Que l'Angleterre, pour faire oublier l'acte funeste du 15 juillet, ne témoigne aucune humeur de l'extension de notre influence dans la mer du Sud, c'est une chose habile et de bon goût; qu'elle espère ainsi nous amener à la signature d'une convention commerciale, ou nous inciter à confondre nos intérêts avec les siens dans la Péninsule, ce serait le moins sûr et le plus imprudent des calculs. Quelques conquêtes dans ces mers, où nous n'occuperons que la seconde place, puisque l'Angleterre y a depuis long-temps pris les meilleures et les plus formidables positions, n'auront jamais qu'un intérêt politique fort secondaire. Il y a là une question de propagande religieuse plutôt que d'influence territoriale ou même maritime. C'est ainsi que l'affaire a été envisagée dans la chambre des lords et dans la presse anglaise; c'est ainsi qu'elle ne saurait manquer d'être comprise en France.

On éprouve quelque embarras à se faire une idée exacte du genre de protectorat consenti à notre profit par la souveraine et les chefs des îles Taïti. Lord Aberdeen a paru raisonner comme si cette protection emportait l'idée d'une souveraineté pure et simple. Nous croyons en effet qu'il ne s'est guère trompé, car voici, si nos renseignemens sont exacts, et nous avons tout lieu de le croire, les principales dispositions provisoirement convenues entre la reine Pomaré et le contre-amiral commandant les forces françaises dans l'Océan pacifique.

Un conseil de gouvernement est établi à Pape-Iti, capitale de l'île. Ce conseil, composé de deux officiers français et présidé par le consul de France, est investi du pouvoir administratif et exécutif et des relations politiques extérieures des états de la reine Pomaré; une proclamation, publiée le 15 septembre, règle les formes des délibérations de ce conseil, et réserve à la décision personnelle du roi des Français, par voie de recours ou appel, les affaires les plus importantes, et entre autres l'exécution de toute sentence emportant peine de mort. Jamais assurément souveraineté ne s'exerça d'une manière plus patente et plus complète. Attendons, du reste, la publication des documens officiels, qui ne saurait tarder désormais.

Appuyé sur ses succès dans l'Océan Pacifique, et sur la lassitude momentanée de l'opposition, lassitude dont elle vient de donner des preuves signalées dans la discussion des crédits supplémentaires de 1842 et 1843, le ministère peut attendre avec quelque sécurité les débats d'affaires qui vont s'ouvrir. Les projets qui, comme celui des patentes et des pensions civiles, donneraient lieu à des difficultés sérieuses, seront renvoyés à une autre session. Résigné à une défaite sur la loi des sucres, on le dit peu disposé à accepter une étroite solidarité dans les échecs que pourraient éprouver certains projets émanés du ministère des travaux publics. C'est ainsi qu'avec quelque habileté et beaucoup de résignation, il traversera l'épreuve où étaient engagées ses destinées, et qu'il sortira vainqueur d'un combat qui n'a pas été livré, faute de combattans. Cela fait, son sort restera dans ses mains, et le pays jugera si les fautes du passé ont profité à l'avenir.

V. de Mars.

